

**Jean Philippe DEMORY**

**Master en sciences  
sociales de l'EHESS**

**Mention :  
Recherches comparatives  
en anthropologie, histoire  
et sociologie (Marseille)**

***Les relations entre le syndicat FO des municipaux et la ville  
de Marseille de Gaston Defferre à Jean-Claude Gaudin.***

***La singularité de la situation marseillaise permet-elle de comprendre les conséquences d'une  
relation de dépendance entre une municipalité et un syndicat majoritaire sur le service rendu  
au public ?***

**Septembre 2016**

**Directeur : Philippe GABORIAU  
Co-directeur : Jean BOUTIER**

<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>I. La mise en place d'une relation étroite avec FO pour lutter contre le PCF (1953 – 1983)</b>	<b>9</b>
<b>A. Le contexte de guerre froide et la rivalité personnelle de Gaston Defferre avec les dirigeants communistes. ....</b>	<b>10</b>
1. 1953 : La nomination d'un dirigeant de FO au poste de directeur de cabinet du Maire:.....	13
2. 1965 : le soutien du syndicat à l'égard du maire face à la première crise politique au sein de la majorité socialiste.....	16
3. 1968 : le rôle de FO dans le mouvement étudiant et ouvrier à Marseille .....	18
<b>B. Cet outil politique va perdre progressivement de son efficacité du fait du contexte national d'union de la gauche .....</b>	<b>20</b>
1. 1976 : La première grève du service de la propreté.....	21
2. La naissance d'un collectif intersyndical à Marseille.....	23
<b>C. 1983 : la fin de l'anti communisme municipal ? .....</b>	<b>26</b>
1. 1983 : la réélection de Gaston Defferre contestée .....	27
2. 1985- 1986 : L'ouverture du dialogue social aux autres formations syndicales ou la fin d'une époque.....	29
<b>II. Un positionnement politique à redéfinir : quelle place accorder au syndicat FO ? (1986-1997) .....</b>	<b>31</b>
<b>A. La première mandature Vigouroux 1986 – 1989 : ou la mise à distance progressive du syndicat FO.....</b>	<b>31</b>
1. L'installation de Robert Vigouroux .....	31
2. L'annulation des élections professionnelles de 1989 .....	32
3. La baisse des scores du syndicat FO aux élections professionnelles de 1983 à 1995.....	33
<b>B. Les élections municipales de 1995.....</b>	<b>36</b>
1. Les tractations avant l'élection de 1995 .....	36
2. L'arrivée au pouvoir de Jean-Claude Gaudin .....	37
<b>C. Le pragmatisme « apolitique » de FO .....</b>	<b>39</b>
<b>III. Le renouvellement de la relation clientéliste (1997-2014) .....</b>	<b>41</b>
<b>A. Les dérives du «petit système» sont rapidement dénoncées dans la presse nationale .....</b>	<b>41</b>
1. 2001 : Les premiers articles de Michel Samson.....	41
2. La création de la communauté urbaine MPM et les débuts houleux avec FO .....	43
<b>B. L'arrivée de M. Argy pour insuffler un nouveau rapport de force avec le maire : vers un nouvel équilibre ? .....</b>	<b>46</b>
1. Le mouvement national contre les retraites de 2003 où la volonté de FO d'incarner un syndicalisme plus musclé achoppe sur la situation locale. ....	46
2. La scission de 2004-2005 est-elle une nouvelle tentative d'affaiblissement de FO favorisée par l'administration ? .....	48
3. L'audit du service Transport Atelier et Magasin censuré.....	49
4. Le congrès de FO 13 en 2006 et la campagne pour les municipales de 2008 : .....	50
5. 2007 : Le conflit au sein des bibliothèques de la ville .....	51
6. Les élections municipales de 2008 .....	54
7. L'élection surprise du socialiste Eugène Caselli à la tête de MPM : .....	55
<b>C. La crise chez FO (2009 – 2012).....</b>	<b>56</b>
1. 2009 : Le déclenchement des « affaires Guérini ».....	56
2. Un syndicat qui ne parvient plus à contenir la grogne sociale des agents. ....	57
3. 2010 : L'affaire de la double billetterie des musées marseillais .....	57
4. 2012 : Le successeur de M. Argy affiche une volonté de changement chez FO .....	58

D.	Les choix du secrétaire général de FO au moment de la campagne des primaires socialistes de 2013.....	59
<b>IV.</b>	<b>Comparaison entre les deux figures tutélaires Defferre et Gaudin :.....</b>	<b>62</b>
A.	Deux personnalités qui se caractérisent par leur pragmatisme et leur longévité.....	62
1.	La figure du maire va perdre de sa hauteur avec la création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM) et l'établissement d'une nouvelle gouvernance. ....	63
2.	Le caractère cinématographique de la figure du maire de Marseille .....	66
B.	Des méthodes de gouvernance similaires ? .....	66
1.	L'utilisation des mêmes outils ?.....	66
2.	Un clientélisme municipal dirigé vers une certaine frange de l'électorat. ....	70
<b>V.</b>	<b>L'érosion des services publics induite par une relation clientéliste .....</b>	<b>74</b>
A.	Un personnel municipal perçu comme une ressource électorale et non comme des agents d'un service rendu au public. ....	74
1.	Un service public qui ne cherche pas à fonctionner de manière autonome .....	76
2.	La perte de motivation du personnel engendrée par un dialogue social dans l'impasse.....	77
3.	L'opacité de la gouvernance municipale peut être assimilée à une forme de domination .....	78
B.	Des services publics de plus en plus en inadéquation avec le mode de vie des marseillais et de plus en plus coûteux pour les finances publiques.....	80
A.	L'exemple de la propreté et la réforme du fini-parti .....	80
B.	L'exemple des piscines :.....	82
C.	L'exemple des bibliothèques : .....	85
D.	L'exemple des écoles élémentaires : .....	86
E.	L'absence de mise en place d'un système périscolaire cohérent et accessible à tous .....	88
F.	La « non préparation » de la réforme des rythmes scolaires et le soutien de FO à la municipalité : une alliance retrouvée. ....	92
G.	Quelles en sont les conséquences sur les choix de la population ? .....	96
	<b>Conclusion .....</b>	<b>100</b>
	<b>Annexes.....</b>	<b>103</b>
a.	Les grandes dates du syndicalisme français avant la création de la CGT-FO .....	103
b.	Évolution des Effectifs de la ville de Marseille :.....	104
c.	Évolution du score du syndicat FO aux élections professionnelles de la ville de Marseille depuis 1972 : .....	105
d.	Personnages clés.....	106
e.	Résultats de l'enquête sur le personnel des écoles de la ville de Marseille.....	107
f.	Questionnaire aux agents de la Ville.....	110
g.	Retranscription d'une interview radiophonique de M. Gaudin .....	112
	<b>Les Entretiens .....</b>	<b>114</b>
A.	Entretien avec Eugène Caselli : président de la CUMPM.....	114
B.	Entretien avec Roger Aymard : secrétaire général du SDU-FSU de MPM.....	122
C.	Entretien avec Elie-Claude Argy (secrétaire général de FO de 2003 à 2012) .....	129
D.	Entretien avec Patrick Casse Conservateur et délégué FO à la BMVR de l'Alcazar....	135
E.	Entretien avec Pierre Godard leader du SDU FSU à la ville de Marseille .....	141
F.	Entretien avec Jacqueline Cozzolino secrétaire générale de l'UNSA Territoriaux .....	148

<b>G.</b>	<b>Entretien avec Philippe San Marco (Secrétaire Général de la Ville de Marseille de 1978 à 1981) .....</b>	<b>152</b>
<b>H.</b>	<b>Entretien avec Michel Pezet (député du PS, Conseiller Général et président du Conseil Régional PACA).....</b>	<b>156</b>
<b>I.</b>	<b>Entretien avec Patrice Ayache (Secrétaire Général Adjoint de FO Territoriaux) .....</b>	<b>161</b>
<b>J.</b>	<b>Entretien avec Bruno Gilles (Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements depuis 1995) .....</b>	<b>169</b>
<b>K.</b>	<b>Entretien avec Josette Ventre Secrétaire Générale du syndicat des Territoriaux FO (1992 – 2003).....</b>	<b>175</b>
<b>L.</b>	<b>Entretien avec Renaud Muselier, Premier adjoint au maire et député de 1995 à 2008. ....</b>	<b>180</b>
<b>M.</b>	<b>Entretien avec Mme Longhi et Mme Zucchetto (responsable de la CFE-CGC).....</b>	<b>183</b>
<b>N.</b>	<b>Entretien avec Patrick Mennucci (maire du 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissement, conseiller municipal et député) .....</b>	<b>193</b>
<b>O.</b>	<b>Entretien avec l’avocat Maître Benoit Candon (réalisé par échange de mails) .....</b>	<b>196</b>
<b>P.</b>	<b>Entretien avec Marie-Arlette Carlotti (conseillère municipale, députée et ministre).....</b>	<b>199</b>
<b>Q.</b>	<b><i>Bibliographie : .....</i></b>	<b>203</b>

# Introduction

Sur le plan syndical, Marseille fait figure d'exception. En effet si le taux de syndicalisation en France est extrêmement faible : environ 8 % dans le privé et autour de 16 % dans la fonction publique, il est beaucoup plus élevé à Marseille. Cette situation s'explique par la forte implantation du syndicat Force Ouvrière<sup>1</sup> dans la ville. Au sein du personnel municipal, FO revendique plus de 50% d'adhérents<sup>2</sup>. Ce même syndicat obtient plus de 55% des voix aux élections professionnelles depuis plus d'un demi-siècle alors que le score national de FO aux élections professionnelles n'est que de 17%. L'implantation du syndicat FO est également manifeste au sein de l'Assistance Publique des Hôpitaux Marseillais (APHM), de la Sécurité Sociale, du Service d'Assainissement de Marseille (SERAM), de la Société des Eaux Marseillaises (SEM) ou encore d'Airbus hélicoptère.

Enseignant dans les écoles primaires marseillaises depuis dix années, je côtoie à la fois les agents du service public municipal et les parents d'élèves avec lesquels je peux échanger concernant les dysfonctionnements du service public municipal notamment concernant la prise en charge de tous les temps périscolaires (cantine, garderie du matin et du soir, centre de loisirs et étude surveillée)<sup>3</sup>. J'ai pu également constater que ces nombreux dysfonctionnements conduisent de nombreuses familles à se tourner vers les écoles privées.

Il me semblait que la présence manifeste et active du syndicat FO, très fortement représenté au sein de la ville aurait dû aller dans le sens de la défense du service public. Pourtant ces deux constats me sont apparus comme révélateurs d'une contradiction. C'est ce qui m'a conduit à interroger le lien entre la spécificité de la situation syndicale marseillaise et la faiblesse du service public municipal. Je retiens comme définition d'un service public une activité visant à satisfaire un besoin d'intérêt général et répondant à plusieurs principes : le principe d'égalité, le principe de continuité et le principe d'adaptation<sup>4</sup>.

Pour comprendre la force du syndicat FO à Marseille, il faut d'abord resituer l'histoire de la Confédération Générale du Travail (CGT) et celle de la CGT-FO dans le contexte national de l'histoire syndicale française<sup>5</sup>. Depuis sa création en 1948, ce syndicat se réfère à la charte

---

<sup>1</sup> Force Ouvrière

<sup>2</sup> Gilles Benoit, *La passionaria des avantages acquis*, Le Pavé, 10-16 janvier 2002

<sup>3</sup> Je détaillerai ces dysfonctionnements dans ma dernière partie.

<sup>4</sup> Définition extraite de l'encyclopédie Larousse

<sup>5</sup> Je détaille les dates clés de la CGT en annexe a

d'Amiens de 1906<sup>6</sup> pour revendiquer son apolitisme<sup>7</sup>. En effet « la raison d'être de cette confédération, née en 1947-1948 d'une scission de la CGT, trouve son origine dans le refus de la politisation du syndicalisme, entendue à l'époque comme la tutelle du Parti communiste sur la CGT »<sup>8</sup>. Cette scission donne au syndicat Force Ouvrière une assise forte dans sa revendication d'indépendance à l'égard des partis politiques.

Pourtant à Marseille comme dans d'autres villes (Toulouse ou Lille par exemple<sup>9</sup>) les sections FO vont se rapprocher très fortement de la SFIO<sup>10</sup> en acceptant de fait une autre tutelle politique. Finalement, alors que le syndicat FO proclame son indépendance à l'égard des partis politiques ; il joue à Marseille un rôle éminemment politique en devenant un soutien électoral au profit de l'exécutif municipal. C'est ce qui va notamment permettre au syndicat d'obtenir des facilités de la part du maire concernant le fonctionnement syndical et des prérogatives concernant l'attribution des promotions ou le recrutement de certains agents. Cet échange de bons procédés entre le syndicat et le maire a souvent été qualifié de système clientéliste que nous entendrons ici comme l'octroi d'une faveur (attribution de promotion, avancement de carrière, recrutement, attribution d'une place en crèche ou d'un logement de fonction) en échange d'un vote et/ou d'un soutien électoral (distribution de tracts, collage d'affiche...).

Le sociologue Michel Peraldi et le journaliste Michel Samson ont consacré en 2005 un chapitre de leur ouvrage à l'étude des relations entretenues par la ville avec le syndicat FO<sup>11</sup>. Ils ont qualifié ces relations de « liaisons dangereuses ». Je vais tenter d'interroger cette relation dix ans plus tard pour essayer d'en comprendre l'évolution et les répercussions sur la société marseillaise. Je m'appuierai notamment sur la description du monde syndical faite par Pierre Godard et André Donzel en 2014 dans leur ouvrage *Eboueurs de Marseille*<sup>12</sup> et j'utiliserai les

---

<sup>6</sup> La Charte dite d'Amiens, est la charte qui a été adoptée par la CGT lors de son neuvième congrès en 1906. La Charte assigne au syndicalisme un double objectif et une exigence : la défense des revendications immédiates et quotidiennes, et la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis politiques et de l'État. Souvent invoquée comme un refus de la politisation de la lutte syndicale qui ne devrait porter que sur des revendications professionnelles, le texte voté par le Congrès de la CGT en 1906 était au contraire dans la logique du "syndicalisme révolutionnaire" l'affirmation du rôle « politique » propre du syndicat. C'était ainsi une affirmation de l'indépendance syndicale face aux principaux partis français et un refus de liens entre le parti et le syndicat tels qu'ils pouvaient exister en Allemagne à la même époque.

<sup>7</sup> Il faut comprendre ici le terme apolitique comme éloigné des partis politiques.

<sup>8</sup> Yon Karel, *L'indépendance selon Force Ouvrière : Le syndicalisme comme « province autonome » de l'ordre politique*, Presse Universitaire de Rennes, (à paraître)

<sup>9</sup> Sawicki Frédéric, *Les réseaux du parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Belin, Paris, 1997

<sup>10</sup> Section Française de l'Internationale Ouvrière (qui prendra le nom de Parti Socialiste en 1969)

<sup>11</sup> Peraldi Michel, Samson Michel, *Gouverner Marseille : enquête sur les mondes politiques marseillais*, La Découverte, Paris, 2005

<sup>12</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Éboueurs de Marseille*, Syllepse, 2014

travaux comparatifs de Cesare Mattina<sup>13</sup> portant sur le clientélisme.

Afin d'élargir la réflexion, je tenterai de mettre en regard ces approches avec la réflexion de Pierre Rosanvallon<sup>14</sup> dans *Un bon gouvernement* proposant un mode de gouvernance et une forme de démocratie idéale.

J'ai donc choisi d'inscrire ma recherche dans une perspective à la fois historique et sociologique afin d'expliquer la genèse de cette relation et d'en comprendre les conséquences sur la société marseillaise. Pour mener cette recherche, je me suis notamment appuyé sur les archives municipales, sur la presse quotidienne régionale et sur des entretiens individuels ou collectifs, afin d'établir un historique de ces relations.

J'ai mené une série d'entretiens avec des syndicalistes, et des élus :

Chez FO, j'ai rencontré Mme Josette Ventre (secrétaire générale de FO Territoriaux de 1992 à 2003), M. Elie-Claude Argy (secrétaire général de FO Territoriaux de 2003 à 2012), M. Patrice Ayache (secrétaire général adjoint FO CUMPM en poste actuellement), M. Patrick Casse (délégué du personnel FO à l'Alcazar et désormais conservateur à la BMVR de l'Alcazar).

J'ai également rencontré des élus de tous les bords politiques :

M. Michel Pezet (secrétaire de la section du Parti Socialiste des Bouches du Rhône de 1986 à 1989), M. Philippe San-Marco (secrétaire général de la Ville de Marseille de 1978 à 1981), M. Renaud Muselier (premier adjoint au Maire de Marseille 1995 - 2008), M. Bruno Gilles (maire du quatrième et cinquième arrondissements depuis 1995), M. Eugène Caselli (président de la CUMPM 2008 – 2014), M. Patrick Mennucci (maire du premier et septième arrondissements de 2008 à 2014) et Mme Marie-Arlette Carlotti (députée et conseillère municipale).

Je me suis tourné également vers les observateurs extérieurs de ces relations en interrogeant les responsables des autres syndicats : M. Pierre Godard (représentant le SDU-FSU Ville de Marseille), M. Roger Aymard (secrétaire général du SDU-FSU CUMPM), Mme Jocelyne Cozzolino (secrétaire général UNSA Ville de Marseille), Mme Pascale Longhi et Mme Patricia Zuccharello (secrétaire générale et secrétaire générale adjointe de la CFE-CGC).

---

<sup>13</sup> Mattina Cesare, *La régulation clientélaire: relations de clientèle et gouvernement urbain à Naples et à Marseille (1970-1980)*, Thèse de Doctorat, Université Pierre Mendès France, 2004  
Mattina Cesare, *Clientélismes urbains Gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016

<sup>14</sup> Rosanvallon Pierre, *Le bon gouvernement, Le seuil*, Paris, 2015

J'ai également consulté les archives du cabinet du maire fond W séries 991 recensant les comptes rendus des Comités Techniques Paritaires et des Commissions Autonomes Paritaires pour la période 1989-1996. (991 W 1) ainsi que le dossier 991 W 2 concernant la CGT de 1983 à 1994, le dossier 991 W 3 concernant FO de 1982 à 1994 et le dossier 991 W 4 concernant la CFDT de 1984 à 1994 nécessitant une dérogation pour la communicabilité. Le syndicat FO n'a pas souhaité communiquer ses documents aux archives départementales et n'a pas souhaité m'ouvrir l'accès à ses archives.

Enfin pour compléter cette étude j'ai réalisé des entretiens groupés avec des employées de la ville de Marseille (25 femmes, agents techniques dans les écoles, adhérentes ou non chez FO) et quelques employés à la propreté de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

A l'aide de ces travaux de recherche et de ces entretiens, je me suis demandé comment la mise en place d'une relation clientéliste entre la mairie et le syndicat Force Ouvrière est venue affaiblir la notion de service public à Marseille.

Je décrirai dans un premier temps comment Gaston Defferre s'est appuyé sur le syndicat FO pour affaiblir le parti communiste et la CGT à partir de 1953. Dans un deuxième temps j'expliquerai comment ces relations ont évolué durant une période transitoire sous les mandatures de Robert Vigouroux. Puis j'observerai le renouveau de la relation clientéliste durant les mandatures de Jean-Claude Gaudin. Je comparerai ensuite les gouvernances des deux grandes figures tutélaires de la ville (Gaston Defferre et Jean-Claude Gaudin). Enfin je tenterai de mettre en évidence les conséquences de cette relation étroite sur les services publics marseillais.



# I. La mise en place d'une relation étroite avec FO pour lutter contre le PCF (1953 – 1983)

Avant de débiter le récit des événements qui ont permis à Gaston Defferre de s'implanter à la tête de la ville, il est intéressant de remonter plus loin dans l'histoire pour savoir ce qui préexistait à Marseille concernant un éventuel lien entre élus, syndicats et politique clientélaire ? Dans les années 1920-30, Simon Sabiani fonde l'union socialiste-communiste qui cherche à rejeter le réformisme de la SFIO et la tutelle du PCF. Sabiani, développe son réseau dans le quartier du port en employant le clientélisme et l'intimidation. Il a su s'entourer de truands notoires comme Carbonne et Spirito<sup>15</sup> et va acquérir une réelle influence chez les dockers et les marins notamment grâce à son ami Pierre Ferri-Pisani qui dirige le syndicat CGT sur le port<sup>16</sup>. Simon Sabiani sera élu conseiller municipal en 1925, puis député en 1928 et deviendra premier adjoint au maire en 1931. A partir de cette date, il dirige officieusement la municipalité à la place du très discret maire de Marseille le docteur Ribot<sup>17</sup>. En tant que conseiller municipal, il appuie de nombreuses demandes de logement pour ses « protégés » en apposant sa carte sur les demandes de logement<sup>18</sup>. En cinq ans Sabiani va faire recruter plus de 2000 agents municipaux supplémentaires dont 1600 en 1931. La politique municipale de Sabiani, est dénoncé par plusieurs employés municipaux dans la revue Le Petit Marseillais Les témoignages dénoncent : « *une administration inconséquente ; des achats inconsidérés de terrain, l'abandon de la construction d'écoles, le recrutement de personnel n'a d'autre motif qu'une reconnaissance et ne sert en rien l'intérêt général [...] Bref à la Mairie, la faveur a remplacé la qualité et le droit* <sup>19</sup> ». En 1934 Sabiani crée le Front français contre le Front populaire puis en 1936, rejoint le parti populaire français de Jacques Doriot. En 1935, la liste socialiste d'Henry Tassot emporte la municipalité et évince 400 employés réputés Sabianistes puis ensuite procédera au recrutement de 1200 agents municipaux supplémentaires entre 1936 et 1937. En 1938 la

---

<sup>15</sup>Péraldi Michel, Duport Claire, Samson Michel, *Sociologie de Marseille*, La Découverte, Paris, 2015 p. 54

<sup>16</sup>Mencherini Robert, *Midi rouge, ombres et lumières : Les années de crise (1930-1940)*, Paris, Syllepse, 2009

<sup>17</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Éboueurs de Marseille*, Syllepse, 2014, p.42

<sup>18</sup>Péraldi Michel, Duport Claire, Samson Michel, *Sociologie de Marseille*, La Découverte, Paris, 2015 p. 54

<sup>19</sup>*Le Petit Marseillais*, 10 décembre 1932, p.5

municipalité adoptera le projet de titularisation de nombreux journaliers de la ville.

Mais après l'incendie des Nouvelles Galeries en octobre 1938, la ville est placée sous tutelle préfectorale et Henry Tassot est démis de ses fonctions de maire.

Pendant la guerre, Simon Sabiani, dirige la «Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme» et devient un collaborateur radical. Son ex-ami Pierre Ferri-Pisani a quant à lui choisi le camp de la résistance et est déporté. Il survit à son séjour dans les camps mais revient à Marseille très affaibli. A la Libération, il découvre qu'une autre figure issue de la Résistance s'est implantée à Marseille, celle de Gaston Defferre.

#### A. Le contexte de guerre froide et la rivalité personnelle de Gaston Defferre avec les dirigeants communistes.

Après la Libération de Marseille, en août 1944, les dirigeants du Conseil National de la Résistance se répartissent les présidences des institutions, en attendant la mise en place de prochaines élections. Ainsi la Région revient au communiste Jean Cristofol, le département au socialiste Francis Leenhardt et la municipalité à Gaston Defferre (membre de la SFIO). La gestion des journaux est-elle aussi répartie, Gaston Defferre prend le contrôle du *Petit Provençal*<sup>20</sup> et le PCF du *Petit Marseillais*<sup>21</sup>. La CGT, étroitement liée au PCF, est alors le syndicat majoritaire. Elle est présente dans la plupart des secteurs stratégiques du département (le port, les chantiers navals, les transports et l'industrie)<sup>22</sup>.

Aux élections municipales d'avril 1945, la liste commune SFIO - PCF (à majorité socialiste) obtient 63,7% des voix. Gaston Defferre est élu président du conseil municipal à l'unanimité, Jean Cristofol quant à lui est élu vice-président. Aux élections cantonales de septembre 1945, les deux listes se présentent séparément et un nouveau rapport de force apparaît : le PCF obtient 45% des voix et la SFIO 28%. Defferre décide donc de démissionner et Jean Cristofol lui succède en janvier 1946<sup>23</sup>.

Aux élections municipales d'octobre 1947, le RPF (Rassemblement du Peuple Français), parti de la droite Gaulliste, obtient 38,8% des voix devant le PCF à 36%, la SFIO à 15% et le MRP

---

<sup>20</sup> Quotidien qui deviendra *Le Provençal*

<sup>21</sup> Quotidien qui deviendra *La Marseillaise*

<sup>22</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Éboueurs de Marseille, Syllepse, 2014, p.51*

<sup>23</sup> Cristofol Jacqueline, *Batailles pour Marseille*, Flammarion, 1997, p249

à 7,7%. Le candidat RPF, Michel Carlini, est élu maire de Marseille au troisième tour grâce au vote des socialistes.

Le contexte économique est difficile, les pénuries sont nombreuses et la hausse des prix<sup>24</sup> très forte. Cela conduit à des grèves insurrectionnelles à Marseille comme sur le plan national en 1947. Ces grèves insurrectionnelles provoquent le renvoi des ministres communistes du gouvernement.

A Marseille, les grèves sont violentes et de nombreux affrontements ont lieu aux abords des usines occupées. La répression contre les militants CGT est massive : 298 inculpations pour entrave à la liberté du travail sont prononcées à Marseille le 23 décembre 1947.

Au sein de la CGT nationale, des responsables (ex-confédérés) réunis autour du journal Force ouvrière se disent favorables au plan Marshall<sup>25</sup> et se positionnent contre les grèves insurrectionnelles de novembre 1947. Ils dénoncent la politisation des organisations syndicales et dénoncent la mainmise du PCF sur la CGT. Les militants CGT regroupés autour du journal Force ouvrière vont se prononcer en décembre 1947 en faveur du départ de la CGT et de la création d'une nouvelle confédération, la CGT-FO. Les enseignants quittent également la CGT pour créer une fédération autonome, la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN). La CGT sort donc très affaiblie de ce mouvement de grève et subit une forte baisse du nombre de ses adhérents.

Sur le plan international, la Fédération Syndicale Mondiale dominée par les communistes connaît également une scission en réaction au plan Marshall. Les syndicats des États-Unis, d'Angleterre et des Pays-Bas se retirent de la Fédération Syndicale Mondiale. Ils créent la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) à laquelle adhère la CGT-FO. Ce nouveau syndicat se démarque donc du mouvement communiste stalinien et de sa doctrine dite du «Kominform<sup>26</sup>». Il obtient à sa création des prêts et des financements provenant du CISL et de l'American Federation of Labor (AFL) ; dont une partie des financements provient de la CIA<sup>27</sup>.

Irving Brown, un lieutenant de l'armée américaine qui est venu en Europe préparer le

---

<sup>24</sup> Une hausse de 42% du tarif des tramways à Marseille est annoncée le 4 novembre.

<sup>25</sup> Le plan Marshall est un plan américain mis en place après la Seconde Guerre mondiale pour aider à la reconstruction de l'Europe. Le nom Marshall est emprunté au général George Marshall qui, au cours d'un discours à l'université Harvard le 5 juin 1947, a fait part de la volonté du gouvernement des États-Unis de participer au rétablissement de l'Europe.

<sup>26</sup> Le Kominform est l'organisation centralisée du mouvement communiste international dans la période de 1947 à 1956.

<sup>27</sup> Régine Tania, *Force Ouvrière à la lumière des archives américaines*, Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique n°87, 2002, 103-118.

débarquement en Sicile et en Provence est chargé par la CIA d'affaiblir les syndicats communistes en France et en Italie. Il doit favoriser pour cela l'émergence de nouveaux syndicats et il incite Robert Bothereau et Léon Jouhaux, à quitter la CGT. Il s'implante ensuite à Marseille car le bon fonctionnement du port est indispensable au déploiement du plan Marshall. Irving Brown doit s'assurer que la CGT ne pourra pas bloquer le port. Pour cela il apporte à Pierre Ferri-Pisani<sup>28</sup> les moyens financiers pour créer le syndicat FO des marins et des dockers. Ils s'appuient tous les deux sur Antoine Guérini<sup>29</sup> pour recruter des « gros bras » et assurer la protection du déchargement des navires américains. Ensemble, ils créent le «Comité méditerranéen des gens de mer» aussi appelé «Comité méditerranéen anti Kominform».

Gaston Defferre qui est devenu ministre de la marine marchande souhaite également affaiblir le parti communiste, cependant il critique l'action d'Irving Brown qu'il trouve trop visible et pas assez efficace. Il reproche en fait à Irving Brown son aide matérielle et financière à son rival socialiste Pierre Ferri-Pisani. C'est pourquoi, il écrit le 9 avril 1951 au président du conseil Henri Queuille pour lui soumettre une note concernant l'activité de M. Irving Brown : « *cette activité cause le plus grand trouble et gêne considérablement les efforts que j'ai entrepris pour circonscrire et combattre l'action du parti communiste (...)* ». « *Une ingérence aussi voyante que maladroite... ne peut manquer d'apporter de l'eau au moulin de la propagande communiste en donnant une apparence de justification au slogan quelque peu usé sur la « marshallisation »*<sup>30</sup>. Il va obtenir grâce à cette note qu'Irving Brown soit obligé de quitter Marseille.

Gaston Defferre qui cherche à combattre le parti communiste de manière plus discrète espérant ainsi être plus efficace. Pour cela il crée la Socoma (société de manutention portuaire) en 1950 pour mettre un terme au monopole de la CGT dans le recrutement des dockers.

En avril 1953, de nouvelles élections municipales ont lieu au scrutin proportionnel de liste. Les gaullistes obtiennent 7 % des voix, la droite de M. Henry Bergasse 24,6%, le MRP 6,6%, Gaston Defferre 24,1% et le PCF 37% des voix. Au deuxième tour aucune liste n'obtint la majorité absolue. Un troisième tour est donc organisé et Gaston Defferre parvient à s'entendre avec le candidat de la droite Henry Bergasse en arguant du fait «*qu'il est le seul à pouvoir tenir tête au*

---

<sup>28</sup>Ancien leader de la SFIO avant la guerre, il est depuis son retour des camps en 1945 en rivalité avec Gaston Defferre.

<sup>29</sup> L'un des deux parrains corse de la pègre marseillaise

<sup>30</sup>Lettre et note publiées dans *La Marseillaise* le 2 et 3 juillet 1953.

*communiste*»<sup>31</sup>. Le 9 mai 1953, Gaston Defferre est élu maire de Marseille. Il reçoit l'appui du centre droit et de la droite principalement constituée par les grandes familles bourgeoises marseillaises en échange d'un engagement : circonscrire l'expansion du parti communiste local. Pour gouverner une ville populaire comme l'est Marseille, Defferre a besoin de se tourner vers les classes moyennes et les classes populaires pour ne pas que le parti communiste soit l'unique interlocuteur des milieux populaires. Ce sera le rôle dévolu au syndicat FO que de se faire une place au sein des milieux populaires pour les éloigner de la doctrine communiste et obtenir pour Gaston Defferre un ancrage populaire.

### **1. 1953 : La nomination d'un dirigeant de FO au poste de directeur de cabinet du Maire:**

Pour aider le syndicat CGT-FO à se développer au sein de l'administration de la ville de Marseille et ainsi concurrencer l'influence de la CGT, Gaston Defferre nomme Jean Calvelli, comme directeur de cabinet du maire en 1953. M. Jean Calvelli<sup>32</sup> est un employé municipal de la ville depuis 1919. Il est membre de la CGT des municipaux en 1925 et devient secrétaire de la section SFIO de Saint Barnabé. Il est également secrétaire général de la confédération des CIQ de Marseille et vice-président du CIQ de Saint Barnabé en 1933. Pendant la guerre, il rejoint la Résistance et sera déporté à Buchenwald. En 1948, il devient secrétaire départemental de la CGT-FO des Bouches du Rhône. Il occupera son poste de directeur de cabinet jusqu'en 1979, six mois avant son décès. C'est par son intermédiaire que s'établira un dialogue privilégié avec les sections Force Ouvrière implantées à Marseille et principalement la section des employés municipaux de la ville de Marseille.

La nouvelle municipalité menée par Gaston Defferre initie la «Réorganisation générale de l'administration municipale» (RGAM)<sup>33</sup> qui consiste en une politique de réduction du personnel. Elle décide de supprimer immédiatement tout recrutement pour diminuer le nombre d'agents en surnombre (les agents recrutés au moment des campagnes municipales notamment durant la période Sabianiste).<sup>34</sup> L'effectif du personnel municipal passera de 5275 à 4437 agents entre mars 1953 et mars 1959 ; soit une réduction de plus de 800 postes. Cette baisse des effectifs

---

<sup>31</sup> Cristofol Jacqueline, *Batailles pour Marseille*, Flammarion, 1997, p 329

<sup>32</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Éboueurs de Marseille, Syllepse, 2014, p.59*

<sup>33</sup>*Marseille, n°37, janvier 1959*

<sup>34</sup>Rapport de M. l'Inspecteur Wullaume cité dans la revue *Marseille* n°37, Janvier 1959

concerne particulièrement l'encadrement dans les cantines scolaires et les personnels de ménage dans les écoles alors que paradoxalement, de nombreuses classes sont ouvertes<sup>35</sup>. Cette politique de réduction des effectifs n'est pas combattue par le syndicat FO<sup>36</sup> ; elle permet à la ville d'obtenir de nombreuses subventions d'État et de nombreux prêts qui vont être affectés à de grands projets d'équipement (écoles, voirie, réfection du centre-ville). FO acquiert alors l'image d'un syndicat respectable et respecté par le maire avec lequel celui-ci dialogue prioritairement. Ce qui permet en retour au syndicat d'attirer les agents qui veulent être bien vus de leur hiérarchie et qui veulent avancer plus rapidement dans leur carrière grâce au soutien du syndicat. Ce syndicat progresse au fur et à mesure que le nombre des employés administratifs augmente à Marseille.

En effet Marseille connaît un important mouvement de désindustrialisation et l'activité du port se ralentit considérablement notamment du fait de la décolonisation. La ville se transforme en une capitale régionale où se développent l'administration et les activités tertiaires. Cette transformation de la ville bénéficie aux classes moyennes et à certaines catégories plus populaires qui accèdent à de nouvelles pratiques de consommation au détriment d'une classe ouvrière de plus en plus touchée par le chômage. Gaston Defferre apparaît comme l'organisateur de cette transition vers la modernité et vers la société de consommation ce qui contribuera à sa popularité<sup>37</sup>.

La popularité de Gaston Defferre est décrite par Jacques Godard, élu socialiste à la mairie des 13e et 14<sup>e</sup> arrondissements dans son livre<sup>38</sup> : *« A la mairie, Defferre pouvait avoir une attitude de sympathie à l'égard des fonctionnaires moyens ou subalternes, dont l'ensemble forme un appareil solide et discipliné. Il était aimé par la plupart. Il privilégiait un syndicat : Force ouvrière. Les autres pendant longtemps ne furent jamais reçus. Il répondait positivement aux demandes raisonnables (le statut des municipaux marseillais était satisfaisant) et il attendait en contre partie de la modération.*

*Pour les grandes occasions, maire et syndicat FO décidaient ensemble qu'il y aurait grève tel ou tel jour et ces journées (très rares à vrai dire) étaient payées. Le secrétaire général des municipaux était un ami il sera récompensé par la légion d'honneur quand le maire deviendra ministre.*

---

<sup>35</sup> *Marseille*, n°37, janvier 1959

<sup>36</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille, Syllepse, 2014, p.57*

<sup>37</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille, Syllepse, 2014, p.57*

<sup>38</sup> Godard Jacques, *Avec Defferre*, Editions du Lion, Barcelonnette, 2014

*Gaston Defferre disposait aussi de la fédération socialiste. Elle lui donnait, grâce au nombre important des adhérents, un pouvoir personnel au plan national : il fallait compter avec « la première fédération de France ». Et à Marseille, il disposait d'une armée de militants disciplinés, notamment pour les campagnes électorales. Il faut avoir vu la mobilisation impressionnante des sections avant les scrutins, et l'enthousiasme joyeux pour acclamer le maire les soirs de victoire.*

*La contrepartie est évidente. Pour avoir des milliers d'adhérents, il ne faut pas être trop regardant quant à la vocation profonde d'un certain nombre d'entre eux. [...] cela donnait un parti que l'on peut juger avec quelques sévérités : peu de réflexion politique, peu de formation, peu d'étude. »*

Gaston Defferre ne s'appuie pas uniquement sur la SFIO et la section FO des territoriaux pour organiser son ancrage dans les couches moyennes et populaires ; il utilise également les Comités d'Intérêt de Quartier<sup>39</sup> qui sont réactivés, les maisons de quartier municipales et les fédérations d'éducation populaire. Il tisse également un lien avec les classes moyennes à travers le renforcement de FO sur le port, dans la fonction publique hospitalière ainsi qu'à la Sécurité Sociale. En effet tous ces salariés du secteur tertiaire peuvent se sentir mieux protégés grâce à la mise en scène d'un dialogue social privilégié dans lequel le syndicat majoritaire obtient du maire la défense des intérêts des salariés.

Selon Pierre Godard, le fils de Jacques Godard (éboueur à la ville de Marseille et leader syndical d'abord à la CGT, puis à la CFDT et enfin au SDU-FSU) : *« les rencontres entre les deux hommes se font aussi souvent que nécessaire, en petit comité, sans mise en scène, sans témoins ni sans comptes rendus. Cette mécanique discrète laisse une apparente autonomie aux deux parties »*.<sup>40</sup>

Defferre associe le syndicat FO à la participation aux embauches du personnel, à l'attribution des logements de fonction et à l'attribution des promotions. Il laisse toujours à FO le soin d'annoncer prioritairement les résultats des négociations pour s'en assurer la paternité<sup>41</sup>.

La nomination de Jean Calvelli est un symbole fort ; désormais le chef de l'administration

---

<sup>39</sup>Appelé CIQ dans le reste du mémoire.

<sup>40</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille*, Syllepse, 2014, p.58

<sup>41</sup> Peraldi Michel, Samson Michel, *Gouverner Marseille : enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, 2005 p.121 à 133



municipale marseillaise est l'ancien chef du syndicat FO du département des Bouches du Rhône. Une relation étroite entre l'administration et le syndicat se noue permettant à la CGT-FO de devenir le syndicat majoritaire chez les employés territoriaux en moins de dix ans. Cela s'est fait au détriment de la CGT qui recule et devient très minoritaire loin derrière FO. Pierre Godard raconte dans « Gouverner Marseille », son entrée à la ville de Marseille : *« Je suis rentré en 1973 sur la recommandation de mon père qui était conseiller municipal socialiste. L'embauche se faisait à la rue Madon, il y avait une longue file d'attente plus d'une centaine de personnes, tu arrivais au guichet, on te donnait ta paye en liquide. Puis tu ressortais en passant devant un CRS avec une mitraillette et à côté le délégué FO qui te disait : « Tiens voici ta carte, donne tant de francs ». Je lui ai répondu « mais la carte de quoi ? » « La carte du syndicat » « Quel syndicat ? » « FO » « C'est hors de question, je ne prends pas la carte de FO » Grand silence tout le monde pensant « Ce mec-là est fou. Quelques jours après FO m'a fait contacter par mon père mais j'ai résisté aux pressions et j'ai finalement adhéré à la CGT qui était ultra minoritaire.<sup>42</sup>»*

La contrepartie évidente de « quasi-monopole syndical » c'est que le syndicat FO doit s'efforcer de limiter les conflits sociaux et de soutenir le maire lors des moments de crise politique. Concernant les conflits sociaux, cela se révélera efficace puisque de 1953 à 1976, il n'y aura aucune grève de plus de 4 jours à l'exception de l'année 1968. La situation se dégradera après 1976 avec 14 grèves de 4 jours ou plus entre 1976 et 2010. (Soit une grève longue tous les 2 ans et demi<sup>43</sup>). Les conflits sociaux se multiplieront notamment dans les années 70 avec la montée de l'idéologie d'union de la gauche.

## **2. 1965 : le soutien du syndicat à l'égard du maire face à la première crise politique au sein de la majorité socialiste**

Pour les élections municipales de 1965, le socialiste Daniel Matalon se présente comme candidat dissident de la SFIO en faisant alliance avec le PCF. François Moscati, le secrétaire général de la section FO Territoriaux, déclare dans ses mémoires : «une victoire de Matalon

---

<sup>42</sup>Peraldi Michel, Samson Michel, *Gouverner Marseille : enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, 2005 p.129

<sup>43</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille, Syllepse, 2014, Tableau n°1 p.15*



aurait redonné à la CGT stalinienne la puissance qu'elle avait à la Libération»<sup>44</sup>, il explique que le syndicat FO des municipaux s'est mobilisé contre Daniel Matalon pour éviter que FO ne perde son influence à la ville. C'est donc en utilisant à nouveau le ressort de l'anti communisme que Gaston Defferre va l'emporter<sup>45</sup>. Le souci de Gaston Defferre ; c'est de « tenir » la base des employés municipaux qui sont majoritairement employés au service du nettoyage. Ce service est qualifié par François Moscati comme un lieu d'effervescence sociale ou comme un enjeu politique important<sup>46</sup>. Pour contrôler la base, Defferre organise avec FO ce que les autres syndicalistes qualifient de « petit système » pyramidal : *« Au sommet, on trouve un directeur du nettoyage et un directeur du TAM (Transport, Ateliers, Mécanique). Les directeurs ne peuvent être nommés que s'ils sont adoubés par le syndicat ce qui induit une grande instabilité. Les deux directeurs sont entourés de quelques cadres issus de la promotion interne, puis en dessous règnent les « pachas », les chefs de secteurs ou les chefs de garage. Ensuite vient une pléiade d'agents de maîtrise (un pour dix agents) et des pointeurs.*<sup>47</sup> Dans leur analyse de ce système, Pierre Godard et André Donzel cite le témoignage d'un chauffeur de bennes Jean Pierre Soula : *« A quelques exceptions près, les « pachas » sont les chefs de FO. Les agents de maîtrise sont les sous-chefs et les pointeurs sont les collecteurs des timbres (note : les timbres à acheter correspondent aux cotisations mensuelles à verser au syndicat) C'est simple et c'est carré ! On ne règle un problème administratif que si on est en règle avec FO. Essayer d'y échapper c'est choisir les emmerdes, les tracasseries, les mauvais postes, la carrière qui n'avance pas, le harcèlement perpétuel. »*

Ce système d'appartenance politique ou syndicale « contrainte » est à rapprocher du « bossism <sup>48</sup> » pratiqué à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle dans des villes américaines comme Baltimore ou Chicago. Selon Héléne Harter : *« la règle veut que les emplois publics soient pourvus par les partisans du parti qui a remporté les élections. Ces emplois constituent une récompense pour le soutien apporté pendant la campagne électorale sans considération des compétences professionnelles du candidat.»*<sup>49</sup> Dans le cas de la ville de Marseille il faut

---

<sup>44</sup> Moscati François, *Une passion de militant : Trente ans de combat syndical*, Autres Temps, 2000, 211p

<sup>45</sup> Lire le récit épique de cet entre-deux tours raconté par Georges Marion dans sa biographie de Gaston Defferre p234 à 235.

<sup>46</sup> Moscati François, *Une passion de militant*, op. cit.

<sup>47</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille, Syllepse, 2014, p.66*

<sup>48</sup> Cette étude des machines politiques fournie par la sociologie américaine témoigne notamment de la permanence de liens personnalisés, fondés sur les échanges de services entre un « Boss » et ses « Supporters », après les campagnes électorales.

<sup>49</sup> Harter Héléne, *Des villes américaines entre corruption et réforme à la fin du 19<sup>e</sup> siècle*, Histoire urbaine, n°6, 2002, p.115-129.

*appartenir à la SFIO ou à FO pour obtenir une promotion, c'est en tout cas ce que confirme M. Bruno Gilles (sénateur et maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements) à un journaliste du Ravi en avril 2012 : «Pour les promotions cela se déroulait dans le bureau du maire, à huis clos avec son directeur de cabinet et les responsables FO. Il fallait être encarté à la SFIO ou à FO pour obtenir une promotion».*<sup>50</sup>

Ce mode de gouvernance qui associe autoritarisme et favoritisme va connaître un premier accroc avec l'émergence en mai 1968 d'un mouvement unitaire d'union de la gauche.

### **3. 1968 : le rôle de FO dans le mouvement étudiant et ouvrier à Marseille**

En mai 1968, l'initiative des étudiants parisiens est suivie à Marseille. Les syndicats CGT, CFDT, FEN, FO, UNEF et SNESup ainsi que les comités d'actions lycéens appellent à la grève. Cela débouche sur une importante manifestation unitaire le 13 mai puis sur de nombreuses occupations d'usines et d'entreprises dans les Bouches du Rhône.<sup>51</sup>

Le 21 mai le mouvement s'étend encore, et le vendredi 24 mai, alors que le général De Gaulle doit s'exprimer, deux télégrammes de synthèse du cabinet du préfet sont transmis au ministre de l'intérieur signalant une «généralisation quasi universelle de la grève» et «une pression du mouvement gréviste sur l'ensemble de la société».

Chez les employés municipaux, l'appel à la grève se fait tardivement à partir du 24 mai dans un appel commun CGT et CGT-FO signé par Marius Desmero pour la CGT et Michel Carrano pour la CGT-FO. Les revendications avancées sont assez minimales: *«l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement et une révision indiciaire».*

Le vendredi 31 mai, après huit jours de grève, 18 camions militaires évacuent les places et marchés du centre-ville « à la demande de la ville et en accord avec le comité de grève du personnel municipal »<sup>52</sup>

Le 3 juin, Gaston Defferre, de retour de Paris, prend en main la situation pour mettre fin aux grèves. Le 4 juin un meeting présidé par François Moscati décide de la reprise du travail à partir de ce jour. »La CGT fait de même. L'alliance avec FO est donc efficace elle permet à Gaston

---

<sup>50</sup> Article publié dans *Le Ravi* le 18/04/12 (Fo et usages de Fo) 1<sup>ère</sup> partie

<sup>51</sup> Arvois Emmanuel, *«Mai-juin 1968 à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône : grève ouvrière de masse, grève prolongée, grèves continuée »*, Promemo, n°8, P.7-11

<sup>52</sup> Communiqué émanant de la mairie publié dans *Le Provençal*, le 1er juin 1968

Defferre d'obtenir la grève du personnel municipal, la plus brève de toutes les villes de France<sup>53</sup>. Pourtant André Donzel<sup>54</sup> signale que les négociations n'ont pas abouti sur le plan national ; ni même sur le plan local. Une note des Renseignements Généraux adressée au préfet des Bouches-du-Rhône évoque «le flottement des dirigeants départementaux de FO dont la base est souvent fortement engagée dans la grève<sup>55</sup>».

A la SFIO, les tiraillements sont fortement prononcés entre l'adhésion à un mouvement de contestation unitaire et la fidélité au chef. Gaston Defferre parvient à calmer l'ardeur des manifestants en déclarant : *« C'est aux étudiants qu'on doit le mouvement de grève, l'ébranlement du régime [...]. Les étudiants ont agi à la manière d'un révélateur [...]. Sans eux, le pouvoir Gaulliste n'aurait pas été atteint [...]. Ces jeunes ne sont pas de véritables révolutionnaires, sinon il eût suffi de 4000 à 5000 d'entre eux pour prendre d'assaut Matignon, l'Élysée, l'ORTF. Ils ne l'ont pas fait. Je crains qu'ils ne soient trop tard pour qu'ils le fassent [...]. Certes les étudiants éprouvent de la méfiance à l'égard des partis et des hommes en place. Mais ils doivent comprendre que les partis sont les garants de la démocratie [...]. Dans le présent, le danger serait qu'une partie de l'opinion modérée, hésitante, indécise, prenne peur et souhaite qu'un gouvernement de force maintienne à tout prix la sécurité [...]. Le danger est plus réactionnaire que révolutionnaire [...] Une mystique de l'unité anime les français, las des divisions politiques, soucieux d'union et d'entente [...] et si un gouvernement était formé avec les communistes, il faudrait au préalable un véritable programme de gouvernement sous peine d'être balayé par la fuite des capitaux et l'inflation.*<sup>56</sup>

Gaston Defferre adopte donc une position double : d'abord il se positionne à nouveau comme un rempart face à une contestation réactionnaire plus violente et sans s'exprimer sur le mouvement étudiant ni sur le mouvement unitaire avec le PCF, il préconise une fin du mouvement de grève en argumentant sur un potentiel débordement réactionnaire. Dans une deuxième partie, il laisse entendre qu'il serait prêt à envisager une alliance gouvernementale avec le PCF mais cette déclaration est contredite par une circulaire que le bureau de la fédération SFIO diffuse aux secrétaires de section appelant les militants à ne pas répondre aux sollicitations du PCF dans le but de créer des comités pour la formation d'un gouvernement populaire<sup>57</sup>. Le maire de Marseille affiche donc une apparente proximité à l'égard du PCF sur

---

<sup>53</sup> *Le Provençal* du 5 juin 1968

<sup>54</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille, Syllepse*, 2014, p.69

<sup>55</sup> Arvois Emmanuel, «*Mai-juin 1968 à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône : grève ouvrière de masse, grève prolongée, grèves continuée* », Promemo, n°8, P.7-11

<sup>56</sup> Compte-rendu du congrès de la SFIO publié dans *Le Provençal*, 20 mai 1968.

<sup>57</sup> Arvois Emmanuel, «*Mai-juin 1968 à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône : grève ouvrière de masse, grève*

le plan national puisqu'il va faire partie de la délégation du PS qui négocie le contenu du programme commun de la gauche tout en arborant une grande méfiance à l'égard de ce parti sur le plan local.

L'attitude de FO à Marseille confirme la volonté de Defferre de ne pas trop se rapprocher du PCF. En effet après une première mobilisation unitaire à Marseille de la CGT et de FO, FO des municipaux déclare le 7 juin dans le Provençal<sup>58</sup> : *« Ô combien nous avons raison de maintenir nos distances avec la CGT [...]. Ils ont réclamé à cor et à cri un comité d'action, nécessaire selon eux pour diriger le mouvement [...] et pour que nos deux bureaux responsables diffusent des mots d'ordre communs. Nous avons refusé le comité d'action, nous en tenant seulement à un comité de liaison n'ayant aucun pouvoir de décision, celles-ci devant être prise par nos adhérents.*

La proximité entre les positions du syndicat FO des territoriaux et celle du maire de Marseille nous permet d'observer la fracture entre les revendications d'indépendance à l'égard du pouvoir politique revendiquée par la centrale syndicale FO sur le plan national et les agissements de la section FO des municipaux à Marseille. En effet sur le plan national FO appelle à voter « non » au référendum organisé par le général De Gaulle proposant d'intégrer les syndicats dans l'appareil d'État. Car la doctrine du syndicat prévoit que le syndicat n'a pas à être porteur d'un projet de société et qu'il doit garder son indépendance par rapport à tout organe de pouvoir pour mieux défendre les salariés.<sup>59</sup>

Suite à la mobilisation de mai 1968, l'union de la gauche voit le jour sur le plan national et un programme commun de gouvernement est élaboré entre le PS, le PCF et les Radicaux de gauche à partir de 1972. Gaston Defferre contribue à rédiger ce programme commun malgré son hostilité sur le plan local avec les dirigeants communistes marseillais.

## **B. Cet outil politique va perdre progressivement de son efficacité du fait du contexte national d'union de la gauche**

---

*prolongée, grèves continuée* », Promemo, n°8, P.7-11

<sup>58</sup>Quotidien régional dirigé par Gaston Defferre.

<sup>59</sup> Blondel Marc, « Qu'est-ce que FO ? », PUF, p.72 Concernant la cogestion, Marc Blondel, déclare : « qu'elle intègre le syndicat dans des rouages décisionnels, qui remettent en cause l'indépendance syndicale». Il combat donc cette idée de cogestion, au nom de l'indépendance et de la liberté revendiquée par le syndicat Force Ouvrière.

## 1. 1976 : La première grève du service de la propreté

A Marseille, l'attitude anti communiste de Gaston Defferre est en rupture avec la tendance nationale d'union de la gauche. Il ne souhaite pas réaliser d'union avec le parti communiste pour les municipales de 1977, mais il doit conformément à la tendance nationale du PS, orienter sa liste plus à gauche. Pour se faire il va se séparer d'une partie de ses élus de droite. Ainsi, il rompt avec Théo Lombard et Jean Chelini ses anciens alliés de la droite centriste<sup>60</sup> en invoquant une affaire de corruption. Defferre propose au jeune Jean-Claude Gaudin de remplacer Théo Lombard mais celui-ci refuse ; en suivant les conseils de Claude Bertrand pour rentrer dans l'opposition politique à Gaston Defferre à partir de 1977.

Pour autant, Gaston Defferre ne peut empêcher la diffusion des idées d'union de la gauche qui aboutissent à la création d'un collectif intersyndical unitaire à la ville de Marseille.

En février 1976, se déroule la première grève du service de la propreté après la mise à pied du délégué CGT, Pierre Godard pour avoir distribué un tract syndical. Par solidarité, 200 éboueurs débraient une matinée de 5 h 30 à 7 h 30. L'ampleur du mouvement de solidarité surprend tout le monde et notamment, le leader du syndicat FO des éboueurs François Moscati qui arrive sur place à la fin du mouvement et accuse le PCF et la CGT de fomenter un trouble dans la perspective des élections municipales de 1977. Il essaye de convaincre les agents qu'ils se font manipuler par la CGT. Le ton monte et les deux leaders syndicaux s'empoignent. Moscati raconte dans ses mémoires « avoir reçu une grêle de coups, avoir perdu connaissance et s'être réveillé à l'hôpital ». Le lendemain les deux journaux rivaux « Le Provençal » et « La Marseillaise<sup>61</sup> » se livrent à une bataille d'éditoriaux.

Le Provençal titre sur «*Des méthodes qui rappellent le Nazisme* » : *Le secrétaire général des municipaux FO sauvagement frappé par des militants CGT* » avec une photo de François Moscati sur son lit d'hôpital la tête entourée d'une bande<sup>62</sup>.

Quand « La Marseillaise » titre sur « Le maire sanctionne un employé municipal pour activité syndicale » puis le lendemain « Après l'incident au service du TAM<sup>63</sup>, que cherche le Maire, FO et le Provençal ?<sup>64</sup> » Quant au troisième quotidien régional *Le Méridional*<sup>65</sup>, il n'évoque même pas l'événement. Gaston Defferre utilise la télévision régionale puis nationale pour

---

<sup>60</sup> Peraldi Michel, Samson Michel, *Gouverner Marseille : enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, 2005 p.29

<sup>61</sup> Quotidien régional très lié au parti communiste

<sup>62</sup> *Le Provençal*, 3 février 1976

<sup>63</sup> TAM : service municipal qui s'occupe de la maintenance des véhicules : Transport Atelier et Magasins

<sup>64</sup> La Marseillaise 4 février 1976

<sup>65</sup> Quotidien régional classé à droite.

médiatiser l'événement et prouver ainsi au grand public que la CGT et les communistes locaux ne sont pas des gens « fréquentables » et qu'il ne peut pas réaliser l'union de la gauche à Marseille. La guerre des éditoriaux est intéressante à relever car elle met en exergue la virulence de la guerre politique que livre Gaston Defferre aux communistes marseillais.

Dans son étude sur la classe ouvrière marseillaise, la sociologue Danielle Bleitrach écrit : « Les rares communistes et syndicalistes CGT sont isolés<sup>66</sup> et le maire se fait une règle de ne jamais répondre à leurs revendications ni même de recevoir leurs délégations ».

Dans le récit publié par François Moscati dans ses mémoires, deux erreurs historiques sont intéressantes à relever. D'abord, il évoque une mise à pied d'un seul jour concernant le militant CGT alors que celle-ci est de cinq jours. En minimisant la sanction, Moscati cherche sans doute à minimiser le bien fondé du mouvement de solidarité de la part des employés municipaux lors de cette grève.

Ensuite lorsqu'il évoque la guerre des éditoriaux que se sont livrés les quotidiens régionaux dans la couverture de cet événement, il modifie les propos de Gaston Defferre en rapportant un éditorial du Provençal qui dénonce des « pratiques staliniennes<sup>67</sup> » et non plus « Des méthodes qui rappellent le Nazisme ». Là aussi l'erreur faite par Moscati sur le qualificatif utilisé par Defferre est intéressante ; elle vient souligner l'assimilation que fait François Moscati entre les termes « staliniens » et « nazis ». Avec cet événement c'est le traitement de faveur dont bénéficie FO qui est mis en exergue et le début d'une décrédibilisation du syndicat FO chez certains salariés pour qui le syndicat apparaît dès lors comme le syndicat du maire et devient à leurs yeux, incapable de défendre leurs intérêts de manière indépendante. J'ai évoqué dans mes entretiens cet événement de 1976 avec Marie-Arlette Carlotti qui était à l'époque étudiante et employée municipale au service du nettoyage ; voici sa version des faits : « *Lorsque j'ai décidé de me syndiquer ; je ne voulais pas me syndiquer chez FO. Car François Moscati incarnait pour moi un syndicalisme absolument pas combattant, un syndicalisme à la petite semaine, qui laisse volontiers la place au piston etc. Donc j'ai choisi la CFDT [...] Pour la première fois à l'initiative conjointe de la CFDT et de la CGT ; nous avons enclenché un mouvement de grève qui a été plutôt bien suivi chez les cantonniers et les chauffeurs de bennes. On s'est retrouvés face à des briseurs de grève qui étaient encartés au parti socialiste et chez FO et qui venaient avec des barres de fer pour empêcher le blocage des bennes et forcer les chauffeurs à reprendre le travail. De nombreux salariés ont été assez choqués par ces pratiques*

---

<sup>66</sup> Bleitrach Danielle, *Classe ouvrière et social-démocratie*, p127

<sup>67</sup> Moscati François, *Une passion de militant : Trente ans de combat syndical*, Autres Temps, 2000, 211p

*de FO et ont décidé de rejoindre la CFDT. [...] Pour m'embêter un jour, Moscati est venu dans mon bureau pour organiser une réunion syndicale en s'asseyant sur mon bureau. Ce jour-là le ton est monté, il nous accusait d'être un syndicat «rouge» moi je lui ai répondu que FO était un syndicat «jaune». Quelques jours plus tard il s'est battu avec le représentant de la CGT : Vincent Manca. Il y a eu ensuite un procès, suite à la plainte déposée par Moscati concernant cette bagarre. Nous n'étions que deux à témoigner alors qu'il y avait une vingtaine de personnes qui devait témoigner au départ. J'ai pu raconter devant le juge, cette même histoire, pour illustrer le fait que Moscati était aussi un provocateur et que je trouvais qu'il y était allé un peu fort dans la mise en scène de son hospitalisation<sup>68</sup>».*

## **2. La naissance d'un collectif intersyndical à Marseille.**

Quelques mois plus tard, en juin 1976, au garage Rabatau, une partie de la section FO souhaitait réunir une assemblée générale pour porter un certain nombre de protestations. Les chefs donnèrent l'ordre à la base de renoncer à tout mouvement de grève. De nombreux adhérents FO déchirèrent leur carte et se réunirent avec d'autres militants syndicaux de la CFDT et de la CGT, un collectif unitaire était né. Le collectif réunit une assemblée générale, rédige des revendications adressées au maire et dépose un préavis de grève. Pierre Godard, fait le récit précis de ces 9 jours de grève<sup>69</sup> qui entraîne le blocage du garage Rabatau.

Gaston Defferre missionne François Moscati et M. Massias adjoint au maire délégué au TAM d'aller remettre de l'ordre dans les sections pour obtenir la reprise du travail. Mais une moitié des éboueurs votent la poursuite du mouvement. Moscati informe la mairie le jeudi 24 juin, qu'il n'a pas réussi à freiner les revendications des grévistes<sup>70</sup>.

Le lendemain Defferre, convoque Moscati et lui dit : « vous n'êtes pas capable de défendre la liberté du travail ; la situation est grave, je veux que le travail reprenne, à coups de bâtons s'il le faut ». Moscati qui raconte cet échange dans ses mémoires, dit à Defferre : « Nous n'avons pas besoin de vous pour nous faire respecter et je vous le prouverai »<sup>71</sup>.

Moscati se rend avec une partie du service d'ordre du PS et son frère qui est conducteur de benne au garage Rabateau. Cette nuit-là quelques bennes sortent, le travail reprend timidement

---

<sup>68</sup>Lire le témoignage de Marie-Arlette Carlotti en annexe

<sup>69</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille, Syllepse, 2014, p.74 et 75*

<sup>70</sup>Archives municipales, cabinet du maire, côte 801W35

<sup>71</sup> Moscati François, *Une passion de militant : Trente ans de combat syndical*, Autres Temps, 2000, 211p



et Defferre annonce le lendemain matin qu'il accède aux revendications salariales du collectif. (Prime de 160 francs pour les conducteurs et 120 francs pour les éboueurs).

Le récit de Pierre Godard et celui de François Moscati donnent la mesure du rôle institutionnel joué par le syndicat FO. C'est ce syndicat qu'on missionne pour éteindre le feu de la contestation, mais c'est également celui qui doit apparaître ensuite comme le vainqueur dans les négociations de ce mouvement social. Sinon le syndicat pourrait perdre de son influence et le maire perdrait de son pouvoir de contrôle sur ses agents.

Ainsi, quand FO se fait dépasser par sa base, comme c'est le cas en juin 1976, avec la constitution d'un collectif intersyndical constitué<sup>72</sup> majoritairement par des dissidents de FO, des délégués CFDT, et des délégués CGT, le maire Gaston Defferre cherche à éteindre ce conflit social en utilisant comme courroie de transmission le secrétaire général du syndicat FO qui est chargé de faire reprendre le travail lors des AG organisées par le syndicat FO. Devant l'échec de cette démarche, il va donner rapidement satisfaction aux agents grévistes en leur accordant la prime demandée. En effet on peut émettre l'hypothèse que Gaston Defferre préfère garder un syndicat majoritaire réformiste qu'il contrôle et avec qui il s'entend ; plutôt que d'être obligé de discuter avec d'autres syndicats plus revendicatifs.

Le 27 juin, deux adhérents FO ayant participé au mouvement écrivent au maire pour justifier leur mouvement de grève et réfuter la politisation du conflit dénoncée par FO. Ils dénoncent le fait qu'ils ne sont pas entendus par leurs responsables syndicaux depuis des années, et qu'ils sont obligés d'en arriver à une grève pour être entendus. Ils font état du fait que leurs revendications ne sont pas portées par leurs responsables syndicaux depuis plusieurs années. Ils constatent que la constitution d'un collectif intersyndical a permis aux agents d'obtenir satisfaction sur des revendications qu'ils portaient depuis des années.

A la fin de leur courrier<sup>73</sup>, ils joignent une liste des agents grévistes pour prouver au maire que nombreux des adhérents FO étaient grévistes. On sent ici que l'appartenance au syndicat FO est perçue par ces agents comme un gage de sérieux puisqu'ils revendiquent leur appartenance à ce syndicat dans leur courrier tout en précisant que le syndicat étouffe leurs revendications. Ils racontent leur version du conflit, qu'ils ont été menacés de sanctions par les responsables syndicaux FO en cas de participation à la grève et qu'ils ont dû faire face aux provocations de certains agents non-grévistes qui cherchaient à provoquer des dérapages. Ils mentionnent le nom des grévistes appartenant au syndicat FO afin de montrer qu'ils étaient majoritaires dans

---

<sup>72</sup>Le 18 juin 1976 : première assemblée générale

<sup>73</sup>Archives municipales, cabinet du maire, côte 801W35 Lettre de Francis Rosa et Claude Tirabella



ce conflit».

Gaston Defferre cède très vite aux revendications du collectif intersyndical pour ne pas laisser FO se couper de sa base. Il négocie avec les autres syndicats pour mettre fin au mouvement et accorde des primes de 120 Francs pour les éboueurs et de 160 Francs pour les conducteurs. C'est donc une victoire pour les grévistes et le collectif intersyndical.

Mais immédiatement après, Gaston Defferre signe un éditorial virulent dans *Le Provençal*<sup>74</sup> dans lequel il décrit ce mouvement comme une « entrave à la liberté du travail, une tentative d'intimidation et évoque le risque de pollution et la menace des épidémies » pour justifier la réquisition de l'armée. Defferre justifie son jugement en disant qu'il ne s'agissait pas d'une grève car le syndicat FO représentant 80% du personnel aux élections n'avait pas appelé à la grève. Ainsi lorsque d'autres syndicats se regroupent et organisent des assemblées générales, votent un préavis de grève, font publier dans la presse leur préavis de grève<sup>75</sup> et même si celui-ci est suivi majoritairement par les salariés ; Defferre nie l'aspect démocratique de cette mobilisation car elle n'est pas à l'initiative du syndicat FO.

Defferre et Moscati utilisent le stigmatisme de la propreté pour délégitimer cette grève. Voici par exemple ce qu'écrivait le secrétaire général des municipaux dans ses mémoires : « Conséquence immédiate de cette grève : des détritiques partout ! On imagine le retentissement médiatique de cette grève<sup>76</sup>. » Il est étonnant que le secrétaire général FO du syndicat des éboueurs s'étonne qu'une grève au service de la propreté, entraîne des détritiques qui jonchent le sol. D'autant que ces considérations sur la propreté des rues, sur la pollution et la santé publique évoquées par Defferre n'empêcheront pas FO d'appeler à la grève des éboueurs en 1984, lorsque la rupture avec Gaston Defferre sera consommée.

François Moscati raconte qu'après cette période de 1976 « *les socialistes anciens et modernes se rangeaient tous aux visées de la stratégie unitaire ... Sous la pression de leaders de la fédération socialiste des Bouches du Rhône*<sup>77</sup>, quelques-uns de nos adhérents sont allés grossir les rangs de la CFDT. La déchirure survenait après la trahison : celle des politiques qui entendaient imposer à notre syndicat leur ligne de conduite, celle des nouveaux convertis au socialisme, pour la plupart anciens de la JEC (Jeunesse Étudiante Chrétienne), ou de la

---

<sup>74</sup>Édition du 26 juin 1976

<sup>75</sup>*Le Méridional* du 23 juin 1976

<sup>76</sup>Moscati, op. cit. p.45

<sup>77</sup>Il désigne ici le nouveau leader de la fédération socialiste Michel Pezet.

*JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) et autres chrétiens de progrès.*<sup>78</sup>»

Moscato montre bien dans ce témoignage la fracture sur les valeurs entre les deux organisations syndicales. Moscato dénonce la CFDT comme son nouvel ennemi principal qu'il qualifie plusieurs fois d' « autogestionnaire ». Il s'appuie sur les racines chrétiennes de la CFDT (issue d'une scission avec la CFTC depuis 1964) pour tenter de décrédibiliser ce mouvement.

Ce nouvel élan politique unitaire va entraîner quelques années plus tard la rupture entre FO et Gaston Defferre.

### **C. 1983 : la fin de l'anti communisme municipal ?**

Depuis l'élection de François Mitterrand en mai 1981, Gaston Defferre est nommé Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Il participe au gouvernement avec quatre ministres communistes en application du programme commun. Mitterrand impose à tous les candidats socialistes de faire des listes communes avec le parti communiste pour les élections municipales de 1983. Cette alliance avec le parti communiste rompt totalement avec les choix politiques opérés par Gaston Defferre depuis 1953. Cependant le Ministre de l'Intérieur ne peut pas se soustraire à cet accord commun.

François Moscato ne parvient pas à accepter cette nouvelle alliance puisque comme Defferre, il avait réalisé toute sa carrière syndicale sur cette lutte contre le PCF et la CGT. Il s'en prend alors à ces nouveaux cadres du parti socialiste qui se tourne vers la CFDT<sup>79</sup>.

En effet à Marseille, une page s'est tournée au sein des cadres du parti socialiste. Avec la découverte de l'affaire des fausses factures en 1982<sup>80</sup> Gaston Defferre a dû écarter certains dirigeants historiques comme Charles-Emile Loo, Antoine Andrieux, Jean Masse au profit de cadres plus jeunes comme Philippe San Marco ou Michel Pezet.

Voici comment Philippe San Marco évoque lors de notre entretien son arrivée au secrétariat général de la ville de Marseille : « *Quand j'arrive aux affaires en juin 1978, c'est un moment daté dans la période Defferre, c'est la troisième période (la reconstruction est finie, les trente glorieuses sont terminées). Il fait appel à moi qui viens de l'administration préfectorale. On est juste avant la décentralisation et la centralisation est à bout de souffle. Il y a trop de responsabilités locales qui ne sont pas assumées. Avec les lois de décentralisation de 1981 et la création du statut de la fonction publique territoriale, les personnels municipaux se trouvent*

---

<sup>78</sup>Moscato, op. cit. p.45

<sup>79</sup>Moscato François, *Une passion de militant*, op. cit.

<sup>80</sup>Donzel, Godard, *Eboueurs de Marseille*, p. 84

*enfin reconnus. Avant la création de ce statut il fallait toujours faire appel à des gens de l'extérieur pour mettre en place les politiques. J'arrive dans ce cadre-là et j'incarne totalement cette période. La ville est en panne, le port est en panne. Tout l'enjeu à mon arrivée c'est d'assumer le passé et le système mis en place par Gaston Defferre au lendemain de la guerre froide et de préparer l'avenir en faisant évoluer la politique mise en place. Il faut travailler au départ avec des personnels qui n'ont pas encore la compétence des employés municipaux d'aujourd'hui car il n'y avait pas de statut qui permettait un recrutement de gens compétents. On essaye de sortir du monopole des relations sociales avec Force Ouvrière en rencontrant les autres syndicats mais c'est plus facile de discuter avec le syndicat FO car il est majoritaire et il tient ses paroles.»*

Malgré les réticences de nombreux socialistes membres de FO, Gaston Defferre maintient sa liste d'union PS-PC pour les municipales de 1983. Pour la première fois, FO ne soutient pas Gaston Defferre ni au premier ni au second tour comme en témoigne François Moscati.<sup>81</sup> Gaston Defferre gardera en mémoire cette rupture. Michel Pezet me décrit cette rupture entre le PS et FO au moment des élections municipales de 1983 : « *Effectivement l'électorat classique des socialistes à Marseille était très anti communiste. Defferre a fait toute sa carrière sur cette analyse politique là. Le 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> étaient les arrondissements du PC. On ne voulait rien voir, rien savoir de ce qui se passait dans ces deux arrondissements. [...] Au moment du programme commun avec Mitterrand c'est un chambardement terrible chez les électeurs socialistes marseillais qui étaient souvent plus proche du centre droit. Même le syndicat FO a certainement eu peur de cette nouvelle ligne en craignant que la CGT s'empare de certains leviers qu'ils avaient à l'intérieur de l'appareil municipal.* »<sup>82</sup>

## **1. 1983 : la réélection de Gaston Defferre contestée**

Au soir du premier tour, ce sont les listes de Jean-Claude Gaudin qui arrivent partout en tête avec 49,7% des voix contre 46,6% pour les listes de Defferre. A l'exception notable des quinzième et seizième arrondissements où la liste d'union menée par Guy Hermier est élue dès le premier tour. La bataille entre les deux tours est donc très serrée. Plusieurs incidents viennent perturber la campagne ; un attentat supposé contre la synagogue de la rue Breteuil, et des bulletins pour les listes Gaudin pré-barrés sont donc invalidés. Gaston Defferre l'emporte au

---

<sup>81</sup>Moscati François, *Une passion de militant*, op. cit.

<sup>82</sup> L'entretien avec Michel Pezet est situé en annexe.

second tour, malgré un nombre de voix inférieur à la liste obtenue par Jean-Claude Gaudin sur l'ensemble de la ville.

La rupture entre Defferre et FO est évoquée par Claude Argy dans son entretien : « *La rupture avec la SFIO débutera avec le programme commun en 1972 et se confirmera en 1983 lorsque Mitterrand va imposer à Gaston Defferre de faire une alliance avec le PC pour les municipales de 1983 et Michel Pezet (dirigeant de la fédération socialiste des BDR) soutient la création de la CFDT qui est un syndicat de division. En 1983, le gouvernement appelle à geler les salaires et bloque l'échelle mobile qui garantit le pouvoir d'achat par rapport à l'inflation. Bergeron appelle à la grève générale durant un jour et Moscati à Marseille double le préavis en appelant à deux jours de grève alors que la CGT et la CFDT n'appellent pas à la grève. Defferre convoque Moscati et lui dit que leurs accords ne tiennent plus.* »<sup>83</sup>. En effet l'accord avec le syndicat FO n'est plus d'actualité puisque le PCF est devenu un allié politique et que FO n'a pas soutenu électoralement Gaston Defferre.

A partir de 1983, l'animosité de Moscati se fait de plus en plus forte vers les dirigeants de la CFDT qui représentent pour lui une alternative au sein de la gauche réformatrice à FO. Moscati raconte dans ses mémoires que nombre de socialistes avaient à l'égard de FO une grande méfiance. Il désigne par-là la « nouvelle garde » socialiste incarnée par Michel Pezet et Philippe San Marco qui cherchent à se démarquer de l'héritage Defferre tout en devant l'assumer car ils sont les nouveaux chefs de l'administration Ville de Marseille et de la fédération du parti socialiste des Bouches du Rhône.

Philippe San Marco confirme le rôle politique assigné à FO par Gaston Defferre jusque dans les années 1983 ; il décrit FO comme « l'outil » de Gaston Defferre « *La grande différence avec le système que l'on peut observer aujourd'hui, c'est que le patron à l'époque, c'est Gaston Defferre et le syndicat FO est l'outil de Defferre. Il veut que l'outil fonctionne, donc il veille à ce que les relations se passent bien ; mais personne n'élève la voix ; il y a un patron et tout le monde sait qui c'est.* »

Philippe San Marco décrit cette stratégie d'ouverture mise en place à la fin de la période Defferre :

*Moi je suis secrétaire général, c'est moi qui négocie avec Moscati au jour le jour. Et Moscati sait que s'il n'est pas d'accord, il faut aller voir le patron. Et ça, il n'aime pas bien car le patron*

---

<sup>83</sup> Entretien avec Claude Argy situé en annexe

*il n'est pas commode et il n'a pas peur du conflit. Nous on a donc tenté le coup de garder une relation privilégiée avec FO tout en élargissant les rapports avec la CFDT et la CGT. On tente un virage politique, on essaye de passer à une structure plus novatrice fondée sur le statut de la fonction publique. Seulement ça prend beaucoup de temps et de résistance. Ça a marché pendant quelques années jusqu'à la mort de Gaston Defferre, mais c'était tout de même un système un peu fragile car Defferre étant ministre, il était souvent absent. Cumuler deux fonctions aussi importantes était vraiment difficile concernant la gestion du temps et des déplacements.*

La stratégie d'ouverture évoquée par le secrétaire général de la ville Philippe San Marco se retrouve dans les faits :

## **2. 1985- 1986 : L'ouverture du dialogue social aux autres formations syndicales ou la fin d'une époque.**

Pour la première fois, Gaston Defferre va recevoir les trois syndicats ensemble lors de la cérémonie des vœux du 21 janvier 1985. Puis le 11 février 1985, il reçoit à nouveau tous les syndicats pour faire le point sur la restructuration des services de la propreté.<sup>84</sup> Ainsi la transition politique amorcée par l'arrivée des nouveaux dirigeants socialistes Philippe San Marco et Michel Pezet se confirme.

Le 5 mai 1986, les partisans de Michel Pezet parviennent à mettre en minorité les Defferristes au sein du parti socialiste lors d'une réunion particulièrement houleuse où Gaston Defferre est battu après un vote à bulletin secret. C'est durant cette même nuit que Gaston Defferre fait un malaise après avoir pris un somnifère et qu'il décède d'une hémorragie cérébrale le 6 mai 1986.

La ville de Marseille est sous le choc, elle vient de perdre sa figure emblématique qui dirigeait la ville depuis trente-trois ans. Le rival socialiste Michel Pezet est immédiatement désigné comme le « traître » par les proches de Defferre. Le mode de gouvernance instauré par Gaston Defferre utilisant le syndicat FO, la fédération socialiste, les CIQ, le journal « Le Provençal » ou le réseau des taxis va-t-il survivre à la mort de celui-ci ? Comment le syndicat FO va-t-il se positionner dans cette période de succession qui s'ouvre au sein du parti socialiste ? Le choix fait par Gaston Defferre, de privilégier le syndicat FO pour affaiblir la CGT et le PCF va-t-il

---

<sup>84</sup>Cf Donzel, Godard, op. cit. p.96

être poursuivi par son successeur dans une période où le parti communiste n'incarne plus un quelconque danger. Un nouvel équilibre politique est en train de se redéfinir au sein duquel le syndicat FO doit se repositionner.

## II. Un positionnement politique à redéfinir : quelle place accorder au syndicat FO ? (1986-1997)

A Marseille, pour le syndicat FO, la situation est inédite. Il se retrouve privé de sa figure tutélaire, et obligé de composer avec de nouveaux dirigeants qui ne lui sont pas forcément favorables notamment Michel Pezet<sup>85</sup> qui est perçu pour être plus proche de la CFDT. Il est qualifié de "traître" par les partisans de Defferre. Dans une interview accordée à Michel Samson, Michel Pezet<sup>86</sup> déclare que FO s'est positionné contre lui en 1988 pour lui barrer la route aux élections municipales de 1989.<sup>87</sup> C'est également ce que confirme Claude Argy dans son entretien : « *En 1988 lorsqu'on a choisi discrètement de voter pour Vigouroux, on perpétue l'institution pour continuer à défendre la classe ouvrière car on a des accords sur les conditions de travail des employés avec Vigouroux*<sup>88</sup>. »

### A. La première mandature Vigouroux 1986 – 1989 : ou la mise à distance progressive du syndicat FO

#### 1. L'installation de Robert Vigouroux

A la mort de Gaston Defferre, le parti socialiste connaît une guerre de succession entre Robert Vigouroux et Michel Pezet. Quelques jours après la mort de Gaston Defferre, dix-neuf conseillers municipaux (Jean Louis Cordonnier, Lucien Weygand, Marius Masse, Philippe San Marco, Irma Rapuzzi...) rejoints bientôt par d'autres notables du PS (Charles Emile Loo, Michel Vauzelle, Roland Povinelli, René Olmetta), signent un appel au rassemblement dans la fidélité au défunt. Pour les initiés, le texte était facile à décrypter. Le numéro du Provençal qui le rendait public, le 9 mai 1986, publiait en dernière page la photo du premier secrétaire national du PS Lionel Jospin avec Robert Vigouroux. Dès ce jour, le successeur était désigné par la majorité

---

<sup>85</sup>Secrétaire de la fédération socialiste des Bouches du Rhône voir biographie et entretien en annexe.

<sup>86</sup>Candidat officiel du PS aux municipales de 1989.

<sup>87</sup>*Marseille contre Marseille*, Jean-Louis Comolli & Michel Samson

<sup>88</sup>Entretien avec Claude Argy situé en annexe C.

socialiste du conseil municipal.

Mais durant la campagne électorale de 1989, le parti socialiste se déchire et c'est officiellement Michel Pezet qui est investi par le parti. Robert Vigouroux ne souhaitant pas se retirer de la course à l'investiture est exclu du parti socialiste. Il maintient sa candidature avec une liste « au-dessus des partis », qui rassemble des élus allant du parti communiste au centre droit. Il est élu très largement et arrive en tête dans tous les secteurs de la ville.

Le syndicat majoritaire avait fait le choix de soutenir le candidat dissident du parti socialiste Robert Vigouroux plutôt que Michel Pezet qui représentait l'image d'une nouvelle gauche proche du PSU de Michel Rocard et de la CFDT en rupture avec le système Defferriste.

C'est finalement Robert Paul Vigouroux qui est élu en remportant tous les secteurs de la ville ce qui n'était jamais arrivé à Marseille. Robert Vigouroux est un neuro-chirurgien, membre du parti socialiste depuis 1960. C'est un homme de poigne qui bénéficie d'une confortable légitimité électorale et qui n'étant plus affilié au parti socialiste est libre de mettre en place la politique qu'il souhaite pour la ville. Il décide de poursuivre les chantiers ouverts par son prédécesseur, la restructuration- privatisation de la propreté dans le cadre de la politique de rigueur budgétaire engagée par Defferre. Il ouvre le congrès de FO le 5 juin 1989 en reprenant la tradition de Gaston Defferre mais reçoit également la CFDT à la fin du mois<sup>89</sup>.

## **2. L'annulation des élections professionnelles de 1989**

En 1989 des incidents viennent perturber la tenue des élections du personnel. Une liste d'union entre la CGT et la CFDT, la liste UFICT-CGT est déposée mais refusée par la mairie pour des motifs de représentativité. L'administration ayant jugé que la présence du sigle CGT dans deux listes serait de nature à troubler les électeurs. N'ayant pas eu l'autorisation de participer aux élections, la CFDT va porter un recours devant le tribunal administratif et va obtenir l'annulation des élections de juin 1989. FO dépose ensuite un recours contre l'annulation de ces élections qui sera rejeté par la cour administrative d'appel de Lyon en 1990. De nouvelles élections sont donc organisées en décembre 1990 dans lesquelles FO obtient 65,92%<sup>90</sup> ; ce qui constitue une

---

<sup>89</sup>Donzel, Godard, *Eboueurs de Marseille*, p.105

<sup>90</sup>Voici les résultats des listes concurrentes : la CGT : 12,49% CGT ICT : 5,16% CFDT : 16,44%



baisse de 7% en cinq ans. Le syndicat est toujours ultra majoritaire mais pour la première fois le syndicat FO, ne franchit plus la barre des 70%<sup>91</sup>.

Robert Vigouroux poursuit la politique de rigueur budgétaire débutée par Gaston Defferre en suivant les préconisations du rapport de la chambre régionale des comptes. Cette politique d'austérité mécontente le syndicat FO qui décide de mobiliser ses adhérents le 21 septembre 1989 puis le 12 et 13 octobre 1989 en déposant un préavis de grève de 48h. Ce qui fait dire à Pierre Godard dans son entretien que « *FO va finalement se comporter presque comme un syndicat traditionnel durant la période 1986-89, avec les armes du syndicalisme traditionnel, c'est à dire les manifestations. FO a organisé trois grandes manifestations en quelques mois, ce qui est exceptionnel dans son histoire.* » Patrick Mennucci confirme ce point de vue en disant : « *la période Vigouroux est sans doute la période la plus normale des relations entre le syndicat et le patron car Vigouroux leur dit qu'il n'est pas le chef du syndicat.* »

Pour illustrer cette tension croissante entre le syndicat FO et le maire de l'époque Robert Vigouroux, j'ai observé qu'en 1989, François Moscati avait déposé un recours au tribunal administratif pour faire annuler une délibération du conseil municipal du 11 juin 1990<sup>92</sup>. Durant ce conseil municipal, le maire avait décidé de lancer un appel d'offre en vue de la collecte et de l'évaluation des déchets flottants dans les ports de plaisance de la Ville. FO n'étant pas d'accord avec cet appel d'offre qui correspondait selon lui à une perte du service public ; a d'abord essayé par la négociation d'empêcher cet appel d'offre. Devant l'absence de réponses de l'administration ; le syndicat FO décide d'attaquer la Ville au tribunal administratif pour dénoncer l'appel d'offre. La plainte de FO sera déboutée car les vices de forme invoqués ne seront pas retenus. Cet épisode judiciaire confirme bien les tensions et le changement de climat entre le nouveau maire et le secrétaire général de FO.

Cette opposition avec la figure du maire ne réussit pas au syndicat FO.

### **3. La baisse des scores du syndicat FO aux élections professionnelles de 1983 à 1995**

En effet si l'on observe l'évolution du score obtenu par le syndicat FO à la ville de Marseille entre 1983 (année de la rupture avec Gaston Defferre) et 1995 celui-ci va baisser régulièrement,

---

<sup>91</sup>Voir la courbe des résultats aux élections professionnelles en annexe

<sup>92</sup>Archives municipales série 991 W 1.

perdant 20% des suffrages entre 1983 et 1995 (passant de 75% à 54,4%<sup>93</sup>). Cette période d'effritement du syndicat FO peut être rapprochée de l'éloignement avec la figure du maire.

En effet le nouveau maire Robert Vigouroux, ne souhaite pas « être le patron du syndicat FO comme l'était Gaston Defferre »<sup>94</sup>. Il préfère s'isoler de son administration pour s'éloigner de la crise de succession qui secoue le parti socialiste. Il installe ses bureaux au Pharo, à l'écart de la mairie centrale et le dialogue avec ses adjoints et avec le personnel municipal devient de plus en plus compliqué. Une situation de flottement s'installe dans le dialogue social avec toutes les organisations syndicales, FO y compris<sup>95</sup>. Cesare Mattina écrit que sous la mandature de Robert Vigouroux, se dessine à Marseille, un modèle de gestion urbaine caractérisé par l'arrêt des politiques de redistributions clientélares<sup>96</sup>.

Le syndicat FO est donc contraint de mobiliser pour montrer sa force et pousser le maire à réinstaurer un dialogue social privilégié avec leur organisation. C'est ce qui s'est passé le 21 septembre 1989, lorsque FO réunit un millier d'agents devant la mairie, contre l'austérité. Mais ce rassemblement qui ressemble à une grève ; n'en est en fait pas une. Le syndicat a déposé trois heures d'information syndicale ; un dispositif statutaire qui permet aux agents d'être payés normalement. Devant l'ampleur de la perturbation annoncée, la mairie conseille aux usagers de ne pas déposer leurs enfants à l'école ou à la crèche dans un article publié dans *Le Provençal*<sup>97</sup>. Cette manifestation de FO habillée sous la forme d'une réunion d'information syndicale avait obtenu l'accord préalable du maire comme cela se faisait systématiquement sous Gaston Defferre. Mais cette fois cette autorisation occasionne une petite polémique au sein de l'administration ville de Marseille dont *Le Provençal* se fait l'écho. En 1990, les services administratifs de la ville décident de cadrer plus précisément la tenue de ces réunions d'informations syndicales. Ainsi en octobre 1990, le syndicat FO souhaite organiser une manifestation le jour de la visite du ministre Durafour à Marseille. Le syndicat dépose une demande d'organisation de réunion syndicale qui sera refusée par le maire suite à la note du secrétaire général Gérard Dumont. Cette note précise qu'une manifestation ne peut être

---

<sup>93</sup>Archives municipales, série 991W1

<sup>94</sup>Lire entretien avec Philippe San Marco situé en annexe.

<sup>95</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille, Syllepse, 2014, p.104*

<sup>96</sup>Mattina Cesare, *La transformation des politiques clientélares de redistribution*, Nouvelle gestion urbaine et pratiques politiques à Marseille et à Naples. In: Politiques et management public, vol. 25, n° 1, 2007. pp. 1-18.

<sup>97</sup>*Le Provençal*, 21 septembre 1989

assimilée à une réunion d'information syndicale. D'autre part, il rappelle dans cette note que les réunions syndicales ne doivent pas porter atteinte au bon fonctionnement des services ni entraîner une réduction de la durée d'ouverture des services aux usagers. Le maire décide donc d'appliquer la loi pour encadrer la pratique syndicale de tous les syndicats y compris celle de FO qui est sommé de respecter à travers cette note de service les décrets de loi établis en avril 1985. Si le recadrage est réel ; pour autant FO ne perd pas l'ensemble de ses prérogatives à la ville de Marseille du jour au lendemain. Les avantages concernant les décharges statutaires perdurent ; j'ai pu le constater en consultant les archives municipales concernant les élections professionnelles<sup>98</sup>. Ainsi observons le mode de calcul qui est appliqué pour définir le nombre de décharges statutaires auquel a droit chaque syndicat en fonction de ses résultats après les élections professionnelles. En 1989 le syndicat FO obtient 6192 voix soit 68,36% des suffrages exprimés. Selon le mode de calcul prévu par le décret d'avril 1985 les décharges d'activités de service auraient dû être de 6 équivalents temps plein. L'administration a décidé d'attribuer au syndicat FO le double de décharges d'activités réglementaires avec presque treize équivalents temps plein<sup>99</sup>. L'administration maintient donc la tradition d'accorder plus de décharges d'activités de services au syndicat FO que ce qui est prévu par la loi. Cette générosité budgétaire ne profite pas de la même manière aux autres syndicats et vient alimenter une animosité forte des autres syndicats à l'égard de FO.

C'est en tout cas ce que révèlent les entretiens avec les différents représentants syndicaux de la ville. Je détaillerai ces griefs dans ma dernière partie et je préciserai les actions que les syndicats ont tenté de mettre en œuvre pour mettre fin à cette pratique.

Si le syndicat FO perd de son influence lorsqu'il se place en opposition avec le maire, le maire perd également le soutien électoral de ce dernier. Robert Vigouroux s'en aperçoit et tente de récupérer le soutien électoral du syndicat FO en fin de mandature en confiant à FO le projet de restructuration de la collecte des ordures<sup>100</sup>. Mais FO va préférer se rallier à un autre candidat pour la campagne des municipales de 1995. D'ailleurs j'ai constaté que les relations avec l'équipe en place ne sont plus excellentes car lors des derniers CTP, le syndicat FO s'est abstenu sur tous les votes placés à l'ordre du jour des différents CTP de l'année 1995 (24 février et 18 avril 1995)<sup>101</sup>.

---

<sup>98</sup>Archives municipales dossier 991 W 1

<sup>99</sup>Document situé en annexe extrait des archives municipales du cabinet du maire cote 991 W 3

<sup>100</sup>*Le Provençal* du 11 février 1994

<sup>101</sup>Archives municipales série 991 W 1

## B. Les élections municipales de 1995

Jean-Claude Gaudin est candidat pour la troisième fois en 1995, cette fois-ci il a compris que pour remporter les élections municipales à Marseille il devait, à l'image de Gaston Defferre<sup>102</sup>, s'appuyer à la fois sur la bourgeoisie et rallier une partie des classes populaires. Cette analyse avait déjà été faite par Marcel Roncayolo dans une publication analysant les élections de 1965 : «la droite paraît de plus en plus condamnée à perdre de son originalité à s'adapter à une clientèle où les salariés pèsent déjà lourdement, bref à se rapprocher des positions socialistes<sup>103</sup>». C'est pourquoi Jean-Claude Gaudin va proposer à l'ancien secrétaire général de FO, François Moscati, de figurer sur la liste électorale. (UDF-RPR). Ce conseil lui aurait par ailleurs été donné par Gaston Defferre lui-même lorsque que Gaudin était son adjoint : «*Si un jour vous êtes élu, gardez de bonnes relations avec le syndicat majoritaire. C'est lui qui vous fera gagner ou battre.*<sup>104</sup> » Robert Vigouroux ne sera finalement pas candidat à sa succession en 1995, car il n'est crédité que de 11% dans les différents sondages<sup>105</sup>.

### 1. Les tractations avant l'élection de 1995

En 1995, François Moscati, l'ancien secrétaire général de FO Territoriaux choisit d'abandonner sa neutralité politique et de rejoindre les listes de M. Gaudin. Renaud Muselier, candidat RPR sur ces mêmes listes, précise: « *Durant la campagne de 1995, FO s'est mouillé à nos côtés. On avait choisi Moscati sur nos listes car cela nous permettait d'avoir un contact direct avec eux.*<sup>106</sup> » Et Claude Argy<sup>107</sup>, évoque durant notre entretien ce ralliement en disant : « *Librement et détaché de tout mandat syndical, Moscati est allé sur les listes de Gaudin, c'était un choix personnel. Bien sûr que ça a fait partie aussi d'une négociation et bien entendu Josette Ventre*

---

<sup>102</sup> Rappelons que Jean-Claude Gaudin a été formé à l'exercice du pouvoir par Gaston Defferre, puisqu'il a été son adjoint à l'urbanisme de 1965 à 1978.

<sup>103</sup> Roncayolo Marcel, *Election de Gaston Defferre à Marseille*, Revue française de science politique, n°5, 1965, p. 930-946.

<sup>104</sup> *Libération*, le 20 septembre 2011 : *Fo, l'étrange cheville ouvrière de Marseille*

<sup>105</sup> Mattina Cesare, *La transformation des politiques clientélares de redistribution. Nouvelle gestion urbaine et pratiques politiques à Marseille et à Naples*. In: Politiques et management public, vol. 25, n° 1, 2007. pp. 1-18.

<sup>106</sup> Entretien avec Renaud Muselier situé en annexe L

<sup>107</sup> Secrétaire général de FO de 2003 à 2012

*et moi-même on a cherché à en faire un atout pour l'organisation tout en conservant notre liberté et notre indépendance.»* Et Josette Ventre précise lorsqu'elle présente son entrée dans la vie politique en 2004 : *« je dois dire qu'on avait une personnalité qui faisait la passerelle entre les élus et les salariés de la ville c'était François Moscati. Ça nous permettait de faire les liens, il y avait également André Caméra qui venait de la sécurité sociale, c'était un ami de Bruno Gilles et de Renaud Muselier. Lui aussi nous a servi de lien fortement. Il nous a aidés à nous faire connaître vis-à-vis des autres élus. Il était responsable à Force Ouvrière à la Sécurité Sociale puis il s'est lancé en politique».*

Il ne s'agit pas ici d'affirmer que le ralliement de François Moscati a permis l'élection de Jean-Claude Gaudin ; ce serait un raccourci trop rapide mais les propos de Mme Ventre indiquent clairement que la personnalité de François Moscati et celle d'André Caméra ont permis à la nouvelle équipe municipale de se faire accepter par les employés municipaux habitués à une gestion socialiste depuis 1953 et qui pour certains redoutaient le changement de majorité.

## **2. L'arrivée au pouvoir de Jean-Claude Gaudin**

Jean-Claude Gaudin est élu maire de Marseille en mars 1995 avec 40,3 % des voix lors d'une élection triangulaire dans laquelle il affronte Lucien Weygand (PS) qui totalise légèrement plus de voix avec 40,6% et le candidat du Front National, Ronald Perdomo, qui obtient 19,1%.

Pierre Godard et Roger Aymard m'expliquent dans leurs témoignages que le nouveau maire est d'abord méfiant à l'égard du personnel encarté chez FO *« Gaudin pense qu'ils sont tous acquis à la cause socialiste»*<sup>108</sup> mais Josette Ventre nuance en disant que ce sont les personnels qui sont méfiants à l'égard de la nouvelle équipe municipale<sup>109</sup>. Elle évoque de la part des élus, une volonté de travailler différemment avec des méthodes de gestion du personnel plus proche de la culture entrepreneuriale<sup>110</sup> qui heurte un peu les salariés et la presse s'en fait l'écho<sup>111</sup>. Selon Patrick Mennucci : *« Quand Gaudin arrive en 1995, c'est sans doute avec des idées anti syndicat, mais il se rend compte rapidement qu'il n'arrivera pas à diriger sans eux car FO noyauté toutes les directions et donc il préfère instaurer une cogestion avec eux. »*<sup>112</sup>

Le nouveau secrétaire général de la ville, M. Jean-Claude Gondard, tente d'abord de nouer des relations pacifiées avec les trois organisations syndicales (FO, CGT et CFDT). Pensant à

---

<sup>108</sup> Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille, op. Cit. p. ???*

<sup>109</sup>Entretien avec Josette Ventre secrétaire générale de FO le 08/04/15 situé en Annexe

<sup>110</sup>Entretien avec Josette Ventre op cit situé en Annexe

<sup>111</sup>Le Méridional du 5 mars 1996 et Le Provençal du 11 mars 1996

<sup>112</sup>Entretien avec Patrick Mennucci situé en annexe.

rassurer FO sur la question de la gestion du personnel après ces articles de presse qui soulevaient les changements de méthode.<sup>113</sup> Il reçoit d'abord tous les syndicats, et le fonctionnement est normal durant les dix-huit premiers mois.

Mais en avril 1997, la CGT et la CFDT déclenchent un mouvement de grève à la demande des personnels des écoles et des crèches. Cette grève qui sera fortement suivie, va durer trois semaines<sup>114</sup> pour protester contre la baisse du nombre des agents dans les écoles<sup>115</sup>. FO dénonce ce mouvement de grève. Face à ce rapport de force, Jean-Claude Gondard décide de dialoguer uniquement avec FO. C'est ce que Roger Aymard<sup>116</sup> confirme lors de notre entretien : « *il nous a dit c'est terminé ; je reprends en main le dialogue social* »<sup>117</sup> et depuis seul le syndicat FO est reçu par l'administration.

L'alliance de l'équipe municipale de Jean-Claude Gaudin avec la section Force Ouvrière des municipaux, n'a rien d'idéologique comme au début du Defferrisme où les militants politiques et syndicaux se rejoignaient par leur anti-communisme. Dans ce nouveau cas de figure cette alliance est purement pragmatique. Il s'agit pour FO de garder le système de contrôle sur les promotions internes et pour le maire de conserver un appui électoral lors des élections et lors des grèves déclenchées par les autres syndicats. Pour que ce système perdure, FO doit rester majoritaire sinon la mairie ne peut justifier ce dialogue prioritaire avec une seule formation syndicale. Or aux dernières élections professionnelles de novembre 1995, le score de FO n'était plus que de quatre points au-dessus de la majorité (54%) quand la CFDT avait quasiment doublé ses voix en cinq ans pour atteindre 29,7% des voix<sup>118</sup>.

C'est pourquoi, selon Pierre Godard, Claude Bertrand se serait mobilisé personnellement pour le succès de FO dans ces élections professionnelles de 2001 où 70 taxis auraient été « gracieusement prêtés » par Lolo Ghilardenghi, patron du « syndicat des taxis » et conseiller du maire<sup>119</sup>, pour transporter les électriciens des écoles et des crèches vers les bureaux de vote

---

<sup>113</sup>Le Méridional du 5 mars 1996 et Le Provençal du 11 mars 1996

<sup>114</sup>Article publié dans les échos du 9 avril 1997 : [http://www.lesechos.fr/09/04/1997/LesEchos/17373-097-ECH\\_marseille---extension-du-conflit-dans-les-creches-et-les-cantines.htm](http://www.lesechos.fr/09/04/1997/LesEchos/17373-097-ECH_marseille---extension-du-conflit-dans-les-creches-et-les-cantines.htm)

<sup>115</sup>Les grévistes dénoncent la dégradation des conditions de travail et indiquent qu'en 1993 le service des cantines scolaires comptait 2.500 personnes à temps complet pour 41.000 enfants. L'effectif est désormais de 2.100 personnes, dont 625 agents d'entretien à temps partiel, pour 43.000 enfants. Leur revendication porte donc sur la création de 230 emplois à temps plein supplémentaires. Le mouvement est dénoncé par FO, syndicat majoritaire à la ville de Marseille.

<sup>116</sup>Délégué CFDT à l'époque et actuel secrétaire général du SDU FSU à MPM

<sup>117</sup>Entretien avec Roger Aymard secrétaire général du SDU-FSU à MPM du 29/10/14 situé en Annexe

<sup>118</sup>Voir l'ensemble des résultats des élections professionnelles en annexe.

<sup>119</sup>Jusqu'à sa démission en 2011 et sa mise en examen en février 2012 source : La Provence du 22 février 2012

avec des enveloppes de vote pré-remplies.<sup>120</sup> Le score de l'organisation FO progressera de 4% pour atteindre 58,4% des voix aux élections professionnelles de 2001.

### C. Le pragmatisme « apolitique » de FO

A la fin des années 80, le syndicat FO ne se positionne plus en opposition frontale à la CGT. D'ailleurs en 1989 pour la première fois des élus communistes vont soutenir une manifestation lancée par FO en octobre 1989<sup>121</sup>. Sur le plan national, il faudra attendre l'hiver 1995 et le grand mouvement de protestation sur la réforme des régimes des retraites qui aboutira à une poignée de main symbolique entre Louis Viannet et Marc Blondel<sup>122</sup>.

Si le syndicat FO n'est plus en lutte idéologique, il ne cherche pas non plus à porter un projet global de société comme d'autre confédération telle que la CFDT ; mais il cherche à défendre les acquis des salariés en passant des accords contractuels avec les employeurs.<sup>123</sup> Avec le déclin des idéologies, le pragmatisme des salariés l'emporte sur les convictions politiques. La doctrine apolitique de FO renforce son attractivité parmi les autres formations syndicales.

Pourtant à Marseille la revendication apolitique de la section FO est assez malmenée par les accords électoraux passés entre le syndicat et les élus. Voici comment Patrice Ayache<sup>124</sup> évoque les ralliements de M. Moscati et de Mme Ventre sur les listes de l'UMP : « *De manière très pragmatique ça nous permet d'avoir des relais ou des liens pour faire entendre nos revendications. Car si on est indépendant du politique on sait très bien jouer des relais politiques quand il le faut pour défendre nos adhérents. On se sert des politiques, mais on ne fait pas de politique dans le syndicat.* »<sup>125</sup>

Pour compléter la vision pragmatique de la section FO des Territoriaux Patrick Casse<sup>126</sup> déclare : « *Quand la FSU et la CGT attaquent FO sur une supposée cogestion, ils ne font que stigmatiser une pratique syndicale pragmatique conduite par un syndicat fortement majoritaire.* » « *FO ne se mêle pas de l'application des choix politiques faits par le maire. En effet, la conduite des*

---

<sup>120</sup> Godard, Donzel, p147

<sup>121</sup> La Marseillaise, 13 octobre 1989

<sup>122</sup> Ce sont les deux dirigeants des confédérations syndicales, respectivement CGT et FO.

<sup>123</sup> FO et la CFDT sont les deux syndicats qui vont signer le plus d'accord de branche durant la période

<sup>124</sup> L'actuel secrétaire général adjoint de la section FO des territoriaux. (Lire l'entretien situé en annexe)

<sup>125</sup> Extrait de l'entretien situé en annexe.

<sup>126</sup> Délégué FO à la BMVR de l'Alcazar et aujourd'hui conservateur de la bibliothèque.



*affaires publiques peut être déclinée de façon très différente selon les options politiques du responsable élu démocratiquement. Notre action syndicale consiste à ce que les conditions de travail des agents dans la mise en œuvre de la politique municipale soient les meilleures pour eux en respectant notre mission première servir la population.»*

Tous les dirigeants de FO que j'ai rencontrés ont évoqué l'apolitisme de FO comme une valeur fondamentale du syndicat. Ainsi Josette Ventre déclare : *« Chez nous, à Force Ouvrière notre emblème c'est de ne pas faire de politique. C'est pour ça que j'ai choisi Force Ouvrière. J'ai toujours dit qu'il ne fallait pas mélanger la politique et le syndicalisme. »*

Mme Longhi<sup>127</sup> qui a été membre du syndicat FO pendant de nombreuses années avant de le quitter en 2012 déclare au sujet de son adhésion à FO : *« Moi si j'ai choisi FO, ce n'est pas parce que c'était le syndicat majoritaire, mais parce que c'était le syndicat le moins politisé. A l'époque, il y avait également la CGT et la CFDT mais FO était le moins politisé. A FO, on ne parlait pas de politique, même si soyons honnêtes, de la politique se faisait en sous-mains mais on retrouvait chez FO des gens de tous bords politiques, de l'extrême gauche à l'extrême droite.»* Puis elle ajoute, *« Par principe, je considère qu'un syndicat n'a pas à prendre parti politiquement. Or bon ça a toujours été un des défauts de FO qui a toujours été orienté politiquement. Mais les responsables essayaient de le faire discrètement. »*

Si le positionnement du syndicat FO n'est plus motivé par une idéologie anti-communiste ; ni rattaché à un parti politique comme ce fut le cas avec la SFIO ; le syndicat de manière très pragmatique troque son influence électorale en échange de concessions pour conserver ses acquis institutionnels et ceux des personnels municipaux. Son positionnement est donc tout à fait politique dans le sens où le syndicat se positionne au cœur des enjeux politiques de la cité à travers des tractations de pouvoir classiques. Si ces tractations permettent au syndicat FO d'obtenir des arbitrages financiers favorables aux salariés de la ville. Ces mêmes arbitrages vont se faire souvent au détriment du service rendu au public.

---

<sup>127</sup> Secrétaire général du syndicat CFE-CGC crée en 2013



# III. Le renouvellement de la relation clientéliste (1997-2014)

## A. Les dérives du «petit système» sont rapidement dénoncées dans la presse nationale

A la fin de l'année 1996, Pierre Godard nous informe dans son ouvrage<sup>128</sup> que la CFDT a demandé à la DRH de confirmer et de poursuivre les acquis démocratiques<sup>129</sup> obtenus durant ces dix dernières années après la mort de Gaston Defferre. Or l'administration de la ville de Marseille n'a pas souhaité se doter de critères précis et transparents permettant d'établir des classements, au contraire « elle déléguerait un droit de nomination et d'empêchement des nominations au syndicat majoritaire<sup>130</sup> ».

En décembre 2000, se tient la dernière commission administrative paritaire avant les élections municipales de 2001. Voici comment, Michel Samson, journaliste au quotidien *Le Monde* relate en février 2001 le climat autour de cette commission : « Ces vieilles habitudes se sont aussi manifestées dans la façon dont la dernière réunion de la commission administrative paritaire avant les élections municipales, en décembre 2000, avait avalisé quelques promotions ironiquement qualifiées « d'abracadabrantiques » par la CFDT - dérive avouée par le maire à l'époque<sup>131</sup>. Ces pratiques heurtent une partie de la hiérarchie, car elles démoralisent les employés les plus attachés au service public et surtout elles entravent la promotion au mérite, dont ils ont fait leur cheval de bataille. »

### 1. 2001 : Les premiers articles de Michel Samson

Dans son entretien avec Jean-Claude Gaudin, Michel Samson évoque ces promotions de complaisance : « Le maire finit pas concéder après quelques hésitations que «c'était une erreur». Il met en cause « une composante de sa majorité » - entendre le RPR (Renaud Muselier

---

<sup>128</sup> Donzel, Godard, op. cit. p. 144

<sup>129</sup> « Respect du règlement intérieur, affichage des postes, transparence dans le déroulement de carrière »

<sup>130</sup> Donzel, Godard, op. cit. p. 144

<sup>131</sup> Le Monde du 9 février 2001

et Bruno Gilles); comme s'il était étranger à toutes ces turpitudes, laissées à ceux qui font route avec lui depuis des lustres<sup>132</sup>.

Ces faits rapportés par Michel Samson ont été évoqués par plusieurs protagonistes lors des entretiens. Ainsi Roger Aymard déclare : « On a dénoncé la lettre que Bruno Gilles avait écrit aux personnes recrutées en Contrat Emploi Solidarité dans laquelle il appelait les personnels à adhérer chez FO ! Cette lettre on l'a transmise au PS pour que cette pratique soit dénoncée en conseil municipal. Il y a eu un conseil municipal où Mennucci a demandé aux Verts ou aux Radicaux de gauche de monter au créneau. Mais Bruno Gilles, lui a toujours assumé. »

Effectivement Bruno Gilles avait déclaré en 2001 à Michel Samson qu'il niait avoir exercé des pressions mais reconnaissait qu'il «renvoyait volontiers l'ascenseur à FO »<sup>133</sup>. En 2015, lors de mon entretien avec Bruno Gilles il dit : « ça a donné lieu à tout un patatouilles à l'époque et on a eu le droit à une question du groupe socialiste en conseil municipal là-dessus. Ensuite le soufflé est retombé.<sup>134</sup> Il poursuit en contestant la manière dont Michel Samson a rapporté les faits dans son article en déclarant : « Michel Samson a fait une erreur dans sa retranscription d'un entretien pour un article du Monde. Je m'étais beaucoup accroché avec lui pour qu'il corrige le tir, car ce que je lui avais dit c'est que j'étais chargé pour le RPR de centraliser les demandes d'emplois notamment pour les emplois d'été. Ça ne veut pas dire que je centralisais des emplois et que je faisais du recrutement. Mais il y a eu la confusion. »

Plus loin, Bruno Gilles précise que c'est Jean-Claude Gaudin qui a décidé de garder de bonnes relations avec FO : « C'est le choix du maire de poursuivre des relations très étroites avec FO, et de toute façon on avait pas vraiment notre mot à dire. De fait les relations privilégiées qu'a le maire on les sent aussi dans notre secteur. En 1995 le syndicat FO est largement majoritaire ils sont à 70% chez les catégories C donc ils règnent en maître. » Alors que Jean-Claude Gaudin renvoie la responsabilité des pratiques clientélistes à la composante RPR de sa majorité. (Bruno Gilles et Renaud Muselier) ceux-ci renvoient à la décision du maire de maintenir des relations privilégiées avec FO. Tous les trois tombent d'accord pour nuancer leurs pratiques en renvoyant au poids de l'histoire comme un argument décisif pour déterminer ces relations : « dans un grand sourire complice, Jean-Claude Gaudin ajoute : «Vous savez, ça n'a rien à voir, en importance, avec la façon dont c'était pratiqué sous les socialistes.<sup>135</sup>».

---

<sup>132</sup> Idem

<sup>133</sup> *Le Monde* du 9 novembre 2001, *Élections sous tension chez les communaux de Marseille*

<sup>134</sup> Entretien avec Bruno Gilles situé en annexe J

<sup>135</sup> *Le Monde* du 9 novembre 2001, *Élections sous tension chez les communaux de Marseille*

Pour le sociologue Jacques Lagroye<sup>136</sup> : « *le langage du pouvoir relie d'abord la vie sociale au temps, en convoquant le passé et l'avenir pour légitimer l'organisation politique. Au quotidien, à l'éphémère, au précaire, il substitue la permanence en évoquant les fondateurs, la charte initiale, l'événement originel* ». Ici l'événement originel est le Defferrisme auxquels les élus politiques actuels se réfèrent toujours trente ans après la mort de celui-ci. Pourtant la majorité actuelle est maintenant au pouvoir depuis vingt ans (1995 - 2015) ; mais les élus de cette majorité se réfèrent toujours à la mandature Defferre pour expliquer cette relation et éluder l'absence ou l'échec de toute volonté réformatrice.

Pourtant des volontés réformatrices ont existé au sein de la majorité municipale actuelle Michel Samson les évoque dans le même article : « *Une partie de la majorité voudrait changer un peu ces pratiques, d'autant que la grève des cantinières d'avril 1997, a montré qu'elles ne garantissaient pas la paix sociale. Un haut responsable administratif considère par exemple que privilégier trop ouvertement FO, c'est faire « le choix de l'immobilisme »[...] D'où l'idée, de plus en plus présente dans la hiérarchie municipale qu'il vaut peut-être mieux un interlocuteur malcommode à la réputation gauchiste, mais ouvert, qu'un interlocuteur a priori plus rassurant, mais figé sur la défense des acquis.* »

En 2000, la création de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM) regroupant dix-huit communes entraîne un redécoupage des compétences municipales. Les services de la voirie, et de l'entretien de la voirie (cantonniers, éboueurs) passent désormais sous la compétence de la CUMPM. La naissance de cette nouvelle administration pouvait être l'occasion de renouveler le dialogue social. C'est ce que va tenter la première directrice générale des services Anne-Marie Charvet lorsqu'elle est nommée à ce poste par Jean-Claude Gaudin le premier président de la CUMPM.

## **2. La création de la communauté urbaine MPM et les débuts houleux avec FO**

Mais FO ne souhaite pas perdre ses prérogatives ni sa place de syndicat majoritaire. Devant la volonté réformatrice de Mme Charvet, FO décide de s'opposer à la directrice générale des services de MPM parce qu'elle souhaite favoriser le pluralisme syndical au sein de la nouvelle

---

<sup>136</sup> Lagroye Jacques, *La légitimation*, Traité de Science Politique, tome 1, Paris, PUF, pp.395-467, 1985

collectivité territoriale qu'elle dirige. Voici comment M. Ayache évoque cet épisode : « *La première Directrice Générale des Services de MPM a essayé de remettre en question cette prééminence de FO. Elle voulait créer une intercommunalité « ex nihilo » et ne pas récupérer de cadres de la ville de Marseille, dans la perspective de casser cette continuité historique entre le syndicat et la ville de Marseille en évoquant la pluralité syndicale. Elle est quand même allée très loin, puisque pour obtenir une autorisation de tourner dans les services, c'était très compliqué. Jusqu'au jour où elle a franchi la ligne rouge, le jour des élections professionnelles, elle a incité les personnels à voter pour la CFDT au nom du pluralisme syndical. Cette étape franchie, nous nous sommes dit que nous avons assez d'éléments pour attaquer au tribunal administratif. Et c'est là qu'en bonne intelligence, on a trouvé ce qu'on peut appeler un accord, l'exécutif « la dégage » et nous, on ne fait pas de recours au tribunal administratif. »*

Je n'ai pas retrouvé de preuve formelle de l'existence de ce tract évoqué par le syndicat FO dans la presse<sup>137</sup> mais la volonté de Mme Charvet de favoriser la pluralité syndicale ressort dans tous les entretiens que j'ai menés.

Le syndicat FO organise alors une manifestation le 18 octobre 2002 pour dénoncer le blocage, les dysfonctionnements et l'absence de réponses concrètes venant de la direction générale des services. Les manifestants ne sont pas nombreux, 250 à 500 tout au plus<sup>138</sup>, car FO ne parvient pas à mobiliser les agents autour de cette question qui est bien loin de leurs préoccupations concrètes. Le syndicat FO obtient un rendez-vous avec le chef de cabinet de Jean-Claude Gaudin le 13 novembre 2002 durant laquelle la délégation FO réclame le départ de Mme Charvet. Le soir même, ils vont faire publier un tract annonçant son départ : « *Une délégation de notre organisation syndicale a été reçue et a obtenu des engagements concrets [...] ; des changements profonds vont intervenir dans les prochaines semaines au niveau de l'administration de la CUMPM avec la garantie que les nouveaux interlocuteurs seront animés d'une volonté de négocier en priorité avec notre organisation syndicale majoritaire pour régler les problèmes du personnel* »<sup>139</sup>. Anne-Marie Charvet finira par quitter la ville mais quinze mois plus tard en janvier 2004.

Le successeur de Mme Charvet, Gérard Peltzer aura lui aussi une relation compliquée avec le syndicat FO. Puisque Patrick Rué déclare à son égard : « *Marseille, c'est spécifique comme ville, les Directeurs Généraux arrivent avec l'habitude de respecter le pluralisme syndical. Nous, on*

---

<sup>137</sup> *Marseille l'Hebdo* du 18 juin 2003

<sup>138</sup> Donzel André, Godard Pierre, op. cit, p. 150.

<sup>139</sup> *ibidem*

*réclame que cela soit le cas proportionnellement à notre représentativité, celle d'un syndicat majoritaire absolu.*<sup>140</sup> » Et Claude Argy d'ajouter « *Nous ne voudrions pas en arriver à demander le départ du directeur général des services, ainsi que nous l'avions fait avec celle qui l'a précédé. Mais ça ne peut plus durer ! On ne laissera pas le directeur général imposer sa réorganisation du travail sur la voirie et conserver cette attitude méprisante envers le personnel.*<sup>141</sup> »

Lorsque la directrice générale des services a tenté d'introduire un rapport de force, le maire de la ville de Marseille a toujours arbitré cette opposition en faveur du syndicat. Ainsi Bruno Gilles nous donne son sentiment sur le conflit entre FO et la DGS de MPM lors de son entretien : « *c'est vrai que Jean-Claude Gaudin, qui est aussi président de la CUMPM en 2004, dans le cadre de ces relations privilégiées avec FO demande à l'administration d'aller dans ce sens-là. Car une majorité d'agents vote pour ce syndicat. Là aussi on a mis du temps pour sortir de ce moule, car vous vous doutez bien que pendant des années, la promotion des chefs de services, des chefs de secteur se faisait toujours avec l'assentiment de FO et FO ne donnait son assentiment que quand c'étaient eux qui présentaient les personnes. Sauf pour les postes clés à la ville c'est à dire Jean-Claude Gondard (secrétaire général de la ville), ou Anne-Marie Charvet à la CUMPM qui n'étaient pas des dirigeants issus de Force Ouvrière [...] Pour revenir à Mme Charvet, on peut effectivement considérer que comme elle a démissionné ; c'est FO qui a gagné le combat final. On peut l'analyser comme ça. A la bibliothèque et dans les musées, qui sont des fiefs FO il y a eu effectivement des relations professionnelles extrêmement compliquées. Et à la fin soit le directeur démissionne, soit il faut le déplacer. Mais de toute façon la situation était tellement conflictuelle, qu'il faut bien trouver une porte de sortie. On peut le regretter c'est vrai. On peut se poser la question. Mais à un moment donné, quand vous avez un directeur et une centaine d'agents d'un côté, vous pouvez avoir un directeur qui va être sacrifié sur l'autel de la paix sociale. C'est aussi comme ça qu'il faut le voir. C'est vrai que FO reste une force syndicale très importante. Après ça reste un cas particulier, FO n'a pas fait exécuter des dizaines et dizaines de directeurs ou chefs de service. »*

Cette première crise entre l'administration CUMPM et FO va également occasionner le départ de la secrétaire général de FO de l'époque Mme Josette Ventre qui sera incitée à quitter la direction du syndicat en 2003 car une nouvelle équipe plus offensive émerge au sein du syndicat.

---

<sup>140</sup> *Le Ravi* n°32, Juillet-Aout 2006

<sup>141</sup> *Marseille l'Hebdo*, 14 juin 2006

Mme Ventre précise dans son entretien sa conception du syndicalisme : « *Notre priorité, c'est d'abord de négocier avant de débiter un mouvement de grève. Quand on démarre un mouvement de grève, on ne sait jamais quand il s'arrête. C'est difficile, on est parfois « débordé » par la base, ou par des gens qui viennent semer le trouble et profiter de tout cela.* » C'est justement là que réside un point de clivage au sein de chez FO. Certains cadres issus de l'extrême gauche ou du mouvement trotskyste porte une conception du syndicalisme plus «combative ». En mars 2003, c'est Claude Argy qui remplace Mme Ventre et prend la tête de la section FO des Territoriaux. Selon Michel Samson : *ce passage de relais doit répondre à l'érosion de l'influence du syndicat qui sent une partie du personnel échapper à son emprise traditionnelle*<sup>142</sup>.

## **B. L'arrivée de M. Argy pour insuffler un nouveau rapport de force avec le maire : vers un nouvel équilibre ?**

En juin 2003, le mouvement national de protestation contre la réforme des retraites (projet de loi Fillon<sup>143</sup>) permet à la nouvelle équipe de montrer sa combativité.

### **1. Le mouvement national contre les retraites de 2003 où la volonté de FO d'incarner un syndicalisme plus musclé achoppe sur la situation locale.**

Le mouvement national de protestation est porté par la CGT et FO. Deux journées nationales d'action rencontreront un vif succès le 25 mai et le 3 juin 2003. A partir du 6 juin FO appelle à une grève totale jusqu'au retrait du plan Raffarin – Fillon. Les personnels municipaux et territoriaux marseillais sont très fortement mobilisés et les manifestations sont mêmes plus imposantes qu'en décembre 1995. Marseille devient capitale de la protestation et le 12 juin 2003 une grande journée de manifestation et un meeting sont organisés devant le stade Vélodrome. Bernard Thibault secrétaire général de la CGT, ouvre le meeting et appelle à «continuer à faire bouillir la marmite» sans préciser comment. Les militants et le service d'ordre de FO eux sont

---

<sup>142</sup> Peraldi Michel, Samson Michel, op. cit. p.128

<sup>143</sup> Ministre des affaires sociales du gouvernement Raffarin

rassemblés aux pieds de la tribune et interrompent régulièrement le discours de M. Thibault en scandant « Grève générale »<sup>144</sup>. Marc Blondel le secrétaire général de FO est le dernier orateur ; il ponctue son allocution en renouvelant son appel à la grève générale ». Ce qui ravira les militants et les membres du service d'ordre de FO rassemblés devant le stade Vélodrome.

Pourtant une heure après la fin du meeting le secrétaire général adjoint du syndicat FO<sup>145</sup> des Territoriaux suspend son appel à la grève en dénonçant l'attitude de la CGT. Voici l'éclairage que nous livre Elie Claude Argy<sup>146</sup> lors de son entretien sur cet événement : *Quand Thibault n'a pas appelé à la grève générale en 2003, Lambert<sup>147</sup> m'a appelé et m'a dit : « ce n'est pas toi qui va faire plier Fillon ! Préserve ton syndicat et tes bons rapports avec Gaudin. »*

Effectivement le même jour Jean-Claude Gaudin déclare au journal *La Provence* : « Le personnel municipal et ses syndicats, en particulier FO, syndicat majoritaire, n'ont jamais eu à se plaindre de moi. Au contraire. » Il évoque le « fini-parti des éboueurs, comme un système bien plus avantageux que les 35 heures, les dimanches payés double ou encore l'attribution de 50 millions de francs pour les tickets restaurants du personnel ». Il rajoute : « Tous les engagements pris avec les personnels et les syndicats ont été tenus, [...] jamais rien ne leur a été refusé sur le plan social. » Il demande donc « la reprise du travail qui est à ses yeux la moindre des choses <sup>148</sup>»

Claude Argy annonce la reprise du travail le jour même, en précisant que « la mairie paie 50% des jours de grève et échelonne les 50% restants. <sup>149</sup>» Alors que la CFDT des municipaux et la CGT décident de poursuivre la grève. Les accords locaux du syndicat FO avec le maire de Marseille l'ont donc emporté sur le mouvement de lutte contre la réforme des retraites et sur l'appel du secrétaire national Marc Blondel. De nombreux salariés au service de la Propreté ; qui croyaient à une montée en puissance du mouvement ont « finalement le sentiment désagréable d'avoir été utilisés ou ballottés<sup>150</sup>». C'est peut être en partie cette déception qui va pousser un certain nombre de militants à quitter FO en 2005.

---

<sup>144</sup> *La Provence*, 13 juin 2003

<sup>145</sup> Patrick Rué

<sup>146</sup> Secrétaire général du syndicat FO des Territoriaux depuis mars 2003.

<sup>147</sup> Pierre Boussel, (1920 -2008) plus connu sous son pseudonyme de Pierre Lambert est à partir de 1953 l'un des principaux dirigeants du mouvement trotskiste international. Ses partisans sont surnommés les « lambertistes ».

<sup>148</sup> *La Provence*, 13 juin 2003

<sup>149</sup> *La Marseillaise*, 14 juin 2003

<sup>150</sup> Donzel, Godard, op. cit. p.133



## 2. La scission de 2004-2005 est-elle une nouvelle tentative d'affaiblissement de FO favorisée par l'administration ?

Depuis la création de la CUMPM, une partie des militants FO réclament la séparation du syndicat en deux branches : une branche MPM et une branche Ville de Marseille comme l'ont fait d'autres formations syndicales telle que la FSU. Mais le syndicat FO qui est conscient que sa force institutionnelle repose sur sa force numéraire ne souhaite pas cette séparation en deux organisations. Cette absence de consensus va aboutir à une scission en septembre 2005 car 22 responsables de la CUMPM quittent FO après un an de combat interne pour essayer d'obtenir une structure propre pour les salariés de la CUMPM. Patrick Couton, l'ex élu du personnel FO crée alors une nouvelle section syndicale Union Nationale des Syndicats Autonomes. Il déclare à la presse en septembre 2005 : *« A FO, nos anciens camarades n'ont rien voulu entendre, ils ont répondu par la pression ; nous avons choisi de partir<sup>151</sup> »*. Son adjoint précise : *« Au bout de quarante ans, se rendre compte que les discussions sont impossibles, que les méthodes employées relèvent du totalitarisme, ça fait mal<sup>152</sup> »*. Le secrétaire général adjoint de FO<sup>153</sup> va réagir très vivement à cette dissidence et déclare en 2006 : *« Ce sont des traîtres, des pitres et des mange-gamelles [...] Ils ont des méthodes mafieuses, recourent aux menaces. Nos représentants ont même eu des problèmes physiques. Ils ont certainement bénéficié de la complicité de certains élus de la majorité <sup>154</sup> »*

Patrick Rué évoque sans doute la bienveillance de l'administration dans l'octroi des autorisations d'absences pour permettre à cette première manifestation de l'UNSA du 10 novembre 2005 de connaître un vrai succès rassemblant environ 600 personnes<sup>155</sup>.

La création de l'UNSA a-t-elle été facilitée par l'administration pour tenter d'affaiblir FO ? C'est ce que pensent certains protagonistes que j'ai rencontrés. Ainsi Roger Aymard déclare : *« Claude Bertrand a voulu affaiblir FO en 2004, au moment où il aide à la création du syndicat UNSA autour de Patrick Couton. Mais lorsqu'en 2006 on déclenche une grosse grève de 7 jours*

---

<sup>151</sup> *La Provence*, le 21 septembre 2005

<sup>152</sup> Idem

<sup>153</sup> Patrick Rué

<sup>154</sup> *Le Ravi*, n°32, juillet 2006

<sup>155</sup> Donzel, Godard, op. cit. p.152



*pour demander un règlement intérieur et des règles de nomination claires et des recrutements de CDD. Bertrand s'aperçoit que la création de l'UNSA ne règle pas le problème des grèves et que ça n'empêche pas la mobilisation des éboueurs. Donc ils ont arrêté de soutenir l'UNSA.*<sup>156</sup>» Pierre Godard, apporte des précisions dans son livre en disant que Claude Bertrand aurait entrevu les dangers d'un axe CGT-FSU-UNSA, et qu'il aurait décidé de lâcher l'UNSA en multipliant les pressions sur son dirigeant Patrick Couton pour que celui-ci renonce à son combat syndical. Le 18 septembre 2007, Patrick Couton envoie une lettre à son entourage dans lequel il déclare : *« je ne peux accepter que le mouvement syndical sombre dans ce genre de dérives relevant de la psychiatrie et afin d'annihiler toutes les rumeurs fantaisistes, j'ai décidé de mettre un terme définitif à toutes mes activités syndicales.*<sup>157</sup>» J'ai contacté Patrick Couton a plusieurs reprises pour obtenir son éclairage mais celui-ci n'a pas souhaité répondre à mes sollicitations.

### **3. L'audit du service Transport Atelier et Magasin censuré**

Si l'administration Ville de Marseille hésite concernant l'attitude qu'elle doit adopter vis-à-vis du syndicat majoritaire elle le fait de manière discrète puisqu'en interne, elle commande un audit pour évaluer certains services. Ainsi en 2005, l'administration fait appel à un cabinet extérieur pour réaliser un audit interne dans le service du TAM (Transport Atelier et Magasin) Ce rapport cible : *« des problèmes comportementaux et des arrangements divers entre personnes. Ces arrangements étant pour la plupart tombés dans les habitudes, voir perçus comme des «dus» de l'administration envers les salariés du TAM. Par exemple, l'utilisation des moyens du TAM (et des ressources en pièces détachées) pour des besoins personnels.»*<sup>158</sup> Dans cet audit, les agents étaient évalués individuellement et nominativement ; c'est finalement ce qui va poser problème. Certains agents nommément ciblés pour *« des attitudes inadaptées à leur poste de responsable notamment en jouant pendant leurs heures de travail sur leur ordinateur sans même prendre la peine de se cacher (constaté lors de l'audit à maintes reprises) »* vont alerter le syndicat qui va leur venir en aide en faisant pression sur l'administration pour que ce rapport ne soit pas pris en compte et que tous les contrats avec l'entreprise d'audit en question soient interrompus y compris ceux en cours de réalisation.

---

<sup>156</sup> Entretien situé en annexe

<sup>157</sup> Donzel, Godard, op. cit. p. 153

<sup>158</sup> Audit réalisé par l'entreprise ATEIC entre juillet et septembre 2005

C'est en ces termes que Mme Longhi et Mme Zuccharello évoquent cet événement : « En 2005 un chef de service avait commandé un audit sur le fonctionnement de son service auprès d'un prestataire de service. Moi je connaissais ce prestataire car il était déjà venu dans d'autres services et on avait déjà évalué positivement son travail. Il a rendu son audit avec des conclusions qui étaient particulièrement sévères pour un certain nombre d'agents et de cadres intermédiaires. Ce document était strictement confidentiel, il était adressé uniquement au directeur de service, à son supérieur hiérarchique et au Directeur Général des Services. Seules trois personnes étaient en possession de ce document. Ce document a été volé sur l'ordinateur du directeur et diffusé en interne auprès des gens du service et diffusé auprès du syndicat majoritaire. Et bien le syndicat majoritaire a tué l'entreprise qui a fait l'audit. C'est paru dans la presse et dans les informations régionales. Et là pour le coup, l'administration a plus que couvert. Des consignes ont été données pour interdire à tous les services de continuer à travailler avec cette entreprise. Dans les trois mois qui ont suivi, l'entreprise a perdu tous ces autres clients qui n'ont plus voulu travailler avec lui et c'est là que l'on découvre toutes les ramifications du réseau FO. Moi à l'époque j'en avais discuté avec Claude Argy à qui j'avais dit ce que je pensais c'est à dire que j'avais l'impression d'assister à un règlement de compte mafieux. »

L'administration fait donc le choix de ne pas communiquer sur les résultats de cet audit ni sur les consignes données par l'administration pour ne plus qu'aucun service ne fasse appel à cette entreprise. Quant au maire, il réaffirme son soutien au syndicat majoritaire en allant quelques mois plus tard inaugurer le congrès de FO.

#### **4. Le congrès de FO 13 en 2006 et la campagne pour les municipales de 2008 :**

Jeudi 8 et Vendredi 9 Juin 2006 se déroule le congrès de FO au Parc Chanot. Il est ouvert par M. Gaudin et M. Muselier. M. Gaudin déclare : « *J'éprouve beaucoup de plaisir à vous retrouver une nouvelle fois.* » Il salue un syndicalisme libre, indépendant et non politisé. « *Le maire de Marseille aura toujours sa porte ouverte pour le syndicat majoritaire*<sup>159</sup> ». Puis le maire de la ville viendra clôturer à nouveau le congrès de FO en offrant à une centaine de représentants des territoriaux un apéritif d'honneur en présence du secrétaire national FO Jean-Claude Mailly. Le maire en profite pour saluer : « un dialogue franc, honnête et viril ».

---

<sup>159</sup> *Marseille l'Hebdo*, 14 juin 2006

## 5. 2007 : Le conflit au sein des bibliothèques de la ville

En 2007, le conservateur de l'Alcazar, la plus grande bibliothèque de la ville, propose à sa direction un nouvel organigramme pour la bibliothèque. Cet organigramme ne reçoit pas l'assentiment du syndicat FO. Le directeur général des affaires culturelles de la ville informe le conservateur que l'administration Ville de Marseille ne souhaite pas débiter un bras de fer avec FO. Il reste donc au conservateur la possibilité d'accepter l'organigramme réécrit par FO ou de démissionner. Il choisit de démissionner. Voici ce qu'il écrit dans une tribune parue dans Livres Hebdo en août 2007 : « *La situation dans les bibliothèques est d'autant plus tendue que ce syndicat dominant y est minoritaire. Il y est de surcroît représenté par des cadres qui ne brillent pas par leurs compétences professionnelles et qui sont arrivés tout en haut de l'échelle sans avoir jamais présenté un concours ni en satisfaisant au minimum de diplômes. Si on ajoute que le directeur général des affaires culturelles s'emploie à anticiper les desiderata de ce syndicat en s'imaginant acheter une paix sociale que les Marseillais paient en réalité par la carence de services à la population et des charges de personnels excessives, on commence à comprendre. Le directeur des bibliothèques est [...] écartelé entre une population qui attend légitimement des services, des syndicats qui visent avant tout à limiter les horaires de travail et à réduire les heures d'ouverture au public, une direction générale qui s'abstient de décider pour laisser les directeurs prendre des décisions qui pourront leur être reprochées ensuite, et enfin des élus qui souhaitent ne contrarier personne.*<sup>160</sup>

En 2010, le même scénario se renouvelle avec le nouveau conservateur Gilles Eboli qui va lui aussi quitter l'Alcazar car le syndicat FO a remodelé le projet d'établissement qu'il avait proposé à la ville<sup>161</sup>. Cette fois-ci de nombreux cadres de l'Alcazar quittent également la bibliothèque. Voici comment M. Casse délégué syndical FO à l'Alcazar évoque cette période : « *Concernant la vague de départ dont vous parlez, j'ai les chiffres, je peux vous les montrer il y a en moyenne entre 15 et 20 départs par an sur le réseau des bibliothèques. A la suite du départ de Gilles Eboli, plusieurs cadres ont souhaité le suivre, ceci a occasionné effectivement un pic supérieur sur les départs entre 2011 et 2012. L'ensemble des personnes que vous évoquez considèrent que Jean-Claude Gaudin est illégitime comme premier magistrat. Ils considèrent que la politique de lecture publique conduite par les différentes municipalités Gaudin sur vingt ans ne correspond pas à leur vision. Il est donc naturel que ces cadres se rapprochent d'autres*

---

<sup>160</sup> Larbre François, « Il faut s'identifier au système ou partir », Livres Hebdo, n° 698, 24 août 2007

<sup>161</sup> <http://www.enssib.fr/breves/2010/12/01/bmvr-de-marseille-1-2-3-directeurs> (consulté le 14/04/16)

*collectivités dont la vision en matière de lecture publique correspond à leurs aspirations. Pour ma part, je considère qu'il revient aux élus de définir une politique en matière de bibliothèques et aux fonctionnaires de la mettre en application. C'est un débat qui traverse depuis des années notre profession, certains dont l'Association des Bibliothèques de France considère que la lecture publique est l'affaire des bibliothécaires et non des élus.*

*J'ai recueilli également un tout autre témoignage d'une employée de la ville et militante à la FSU : « A la BMVR de Marseille, le fonctionnement n'était devenu que du dysfonctionnement, donc on a été une vingtaine de cadres à quitter la BMVR sur une année. Entre 2011 et 2012. On n'arrivait plus du tout à exercer notre profession, ni nos missions de services publics de façon correcte. Donc comme la plupart de mes collègues j'ai cherché un poste ailleurs. Il y avait une façon de fonctionner de la ville qui ne tenait plus du tout compte du professionnalisme des gens mais uniquement de leur appartenance politique ou syndicale et si vous n'étiez pas dans la ligne de la ville, du bon bord politique ou syndical, vous n'arriviez plus à fonctionner. Les services n'étaient plus dirigés par des professionnels ni par des gens qui connaissaient bien leur sujet mais par des gestionnaires politiques ».*

Ainsi deux camps s'opposent clairement au sein du service des bibliothèques et les conflits syndicaux viennent forcément perturber les conditions de travail des agents et les conditions d'accueil des usagers. Patrick Casse l'ex délégué FO, nie ainsi tous les dysfonctionnements évoqués par les salariés de l'Alcazar et pense que les motivations des salariés qui ont quitté le service des bibliothèques sont une opposition politique au maire de Marseille. Or celui-ci était déjà maire depuis près de quinze ans quand ils ont décidé de quitter le service des bibliothèques de la ville. L'opposition entre les différents conservateurs de l'Alcazar et le syndicat FO n'a rien de politique. Il s'agit d'une simple relation de pouvoir et d'efficience dans l'organisation d'un service public. Qui détient le pouvoir de décision au sein des bibliothèques pour mettre en place un organigramme ou un projet d'établissement ? Est-ce le conservateur d'État recruté par concours ou le délégué syndical qui dispose de certaines relations au sein de l'administration? Lorsque le délégué FO conteste l'organigramme mis au point par le conservateur d'État pour préparer l'année 2013 et impose à la direction des affaires culturelles un autre organigramme préparé par le syndicat ; on ne sait plus qui est réellement à la tête du service public ? Cette situation de crise va entraîner le départ de quatre directeurs des bibliothèques en conflit avec le syndicat. (Mme Irlès 1999, M. Larbre 2007, M. Eboli 2010, M. Laget 2015). On peut lire aussi dans ces conflits un affrontement entre l'État et la ville. On observe dans ce rapport de force entre le local et le national la volonté de rappeler que les fonctionnaires d'État quel que soit leur

grade, leur compétence et leur fonction doivent s'adapter à la spécificité locale de la suprématie du syndicat FO sur l'administration et ses contraintes gestionnaires. La cour régionale des comptes (CRC) rappelle pourtant régulièrement à la ville que la faible amplitude horaire d'ouverture de ces bibliothèques pénalise les usagers et l'ensemble des marseillais puisque la CRC comptabilise trente jours de fermeture supplémentaires à Marseille par rapport aux bibliothèques lyonnaises ou parisiennes<sup>162</sup>. Le rapport commandité par la ville sur la lecture publique pointe de nombreux dysfonctionnements notamment dans le nombre et la surface des bibliothèques, et le nombre de documents proposés par les bibliothèques et le nombre de lecteurs qui est environ deux fois plus faible que la moyenne nationale<sup>163</sup>. C'est cette casse des services publics qui minent certains salariés des bibliothèques municipales de la ville de Marseille. Ainsi dans son témoignage l'ancienne salariée des bibliothèques précise : « *C'est une politique que moi je trouve très grave pour Marseille. Les gens ne s'aperçoivent pas toujours de l'impact que ça a au quotidien, on met tout sur le dos de la crise, de la pauvreté. Franchement moi j'ai des amis qui travaillent au service de l'éducation, des cadres qui me disent que c'est terrible, qu'il n'y a aucun projet, il n'y a rien. Ils travaillent deux heures par jour et s'ennuient à mourir. Alors que d'autres services sont débordés. Il y a des tas de choses qui ne fonctionnent pas. Moi quand je suis rentrée à la ville dans les années 80 les services ne fermaient jamais pendant les ponts. On travaillait à demi-effectif, on se partageait entre les collègues pour maintenir le service ouvert au public. C'est fini ça! Maintenant lorsqu'il y a un pont, tous les services ferment ! J'ai jamais vu ça pendant toutes les années où j'ai travaillé, ça n'existait pas, c'était le service public d'abord. Après ce n'était pas pour ça que l'on ne respectait pas le droit des agents mais c'était en fonction du service. Mais à la BMVR comme ils ne sont plus assez, ils ferment.* <sup>164</sup>»

Cette situation se poursuit en 2015 puisque durant l'été, des affiches étaient placardées sur les portes d'entrée de l'Alcazar qui dénonçaient la fermeture trois jours par semaine de toutes les bibliothèques de la ville durant la période estivale.<sup>165</sup>

Lorsque je cherche à évoquer avec M. Muselier ces épisodes de conflit entre l'administration et FO; celui-ci élude le sujet : « *Le mode de négociation de la Ville de Marseille n'est pas le même que celui de la CUMPM. A la Ville, M. Gondard ou M. Bertrand n'ont jamais connu de*

---

<sup>162</sup> Rapport établi par le cabinet ABCD et rendu à la municipalité en octobre 2015.

<sup>163</sup> Marsactu, 15 octobre 2015 <https://marsactu.fr/marseille-se-tape-un-zero-pointe-en-lecture-publique/>

<sup>164</sup> Témoignage recueilli en février 2014

<sup>165</sup> La Provence du 11 août 2015 : <http://www.laprovence.com/article/edition-marseille/3530834/bibliotheques-la-page-blanche.html#next>

*difficultés similaires. C'est une autre méthode, une autre manière de faire qui n'entraîne pas les mêmes problèmes*». A demi-mots, on comprend que M. Muselier préfère saluer la gestion de crise qui est faite par M. Bertrand et M. Gondard concernant les relations avec le syndicat FO sans chercher à prendre position sur les conflits évoqués à l'Alcazar.<sup>166</sup> Lorsque j'évoque avec Bruno Gilles la faible ouverture des services publics notamment le dimanche ; celui-ci ne perçoit pas vraiment cette faible ouverture comme un problème : *« il n'y a pas une demande si forte des usagers et d'autre part, ça coûterait très cher en charge de personnel. »*

Les élus n'ont pas l'air de réaliser les attentes de la population sur cette question des services publics ou pire parfois ils donnent l'impression de jouer avec les attentes des concitoyens, par exemple sur la question de la propreté, on va assister à des déclarations chocs du candidat socialiste durant la campagne pour les municipales de mars 2008 puis d'un vrai coup d'épée dans l'eau après l'élection du candidat socialiste à la tête de la métropole en avril 2008.<sup>167</sup>

## **6. Les élections municipales de 2008**

Lors de la campagne pour les municipales de 2008, Jean-Claude Gaudin affronte le candidat du Parti Socialiste, M. Jean Noël Guérini. Celui-ci dénonce le système du fini-parti<sup>168</sup> chez les éboueurs de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et déclare *« si je suis élu, je réglerai le problème de la propreté à Marseille en six mois en mettant fin au fini-parti et en ne laissant aucun syndicat exercer l'autorité à ma place<sup>169</sup> »*. Vexé et fragilisé par cette attaque, qui vise explicitement le syndicat, FO appelle alors discrètement à faire battre M. Guérini : Claude Argy déclare lors de son entretien<sup>170</sup> : *« Au moment des élections municipales de 2008, Michel Samson<sup>171</sup>, a écrit que j'avais fait battre Guérini, c'est vrai. Au début on n'a pas donné de consignes de vote, mais à la vingtième attaque contre FO, j'ai demandé à Guérini, de désavouer son directeur de campagne<sup>172</sup>. Il n'a pas souhaité le faire donc on a tout fait discrètement par nos réseaux et notre puissance pour faire battre Guérini. »*. Lors de la cérémonie des vœux du maire au syndicat FO en janvier 2008, Claude Argy avait déclaré à la presse : *« De tous les côtés on est très courtisé, c'est normal. [...] Aucun politique qui prétend*

---

<sup>166</sup> Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale

<sup>167</sup> *Libération*, le 22 juillet 2013, *A Marseille la primaire PS à l'ombre de FO*

<sup>168</sup> Le fini-parti désigne une pratique autorisant les agents de la collecte des déchets à quitter leur travail une fois la tournée terminée.

<sup>169</sup> *La Provence*, 5 mars 2008

<sup>170</sup> Entretien réalisé le 28 novembre 2014 (situé en annexe)

<sup>171</sup> Correspondant du quotidien *Le Monde* à Marseille

<sup>172</sup> Patrick Mennucci

*gouverner Marseille ne peut ignorer le rapport de force que possède Force Ouvrière.*<sup>173</sup> » Jean-Claude Gaudin avait choisi son camp et avait décidé de féliciter le travail des agents lors de ces vœux au syndicat FO en présence de M. Argy et de M. Rué.

C'est Jean-Claude Gaudin qui sera réélu de justesse en mars 2008 avec 50,42% des voix. Pourtant un mois plus tard c'est un dénouement inattendu qui survient lors de l'élection du président de la métropole.

## **7. L'élection surprise du socialiste Eugène Caselli à la tête de MPM :**

En avril 2008, contre toute attente, c'est le socialiste Eugène Caselli qui est élu à la tête de la CUMPM, et non le candidat de la droite M. Renaud Muselier<sup>174</sup> qui était largement pressenti car les maires de droite avaient remporté 88 voix et la gauche seulement 69 voix. Les maires de droite possédaient donc une confortable majorité pour élire le nouveau président. Pourtant c'est le candidat socialiste qui va être élu à la tête de la communauté de communes. Pour comprendre ce revirement dans les votes des grands électeurs, le journaliste Xavier Monnier explique dans son documentaire<sup>175</sup> que l'équipe de M. Guérini part à la pêche aux voix en promettant des subventions à des élus de droite qui n'avaient pas reçu le soutien de M. Gaudin. (Par exemple à Plan de Cuques et à Marignane). Grâce à ces ralliements inattendus, c'est le candidat socialiste qui est élu.

Eugène Caselli et Jean Noël Guérini oublient aussitôt le rapport de force avec FO pour remettre en cause le fini-parti, et nomment en septembre 2008 trois membres de FO à des postes clés. Franck Dumontel devient directeur de cabinet, Joël Raffin devient directeur général des services et Michel Karabadjakian, directeur général adjoint de la CUMPM<sup>176</sup>.

Voici comment Eugène Caselli évoque son arrivée à la tête de la CUMPM en avril 2008 et sa prise de contact avec les syndicats : « *Dès mon arrivée, à la tête de la CUMPM, j'ai reçu tous les corps constitués, c'est à dire tous les corps intermédiaires. La première chose que j'ai faite, c'est de recevoir l'encadrement, bien entendu, de MPM. Ensuite j'ai reçu les syndicats, tous les syndicats. Pour avoir un échange de vue avec eux sur la façon dont se passait les choses à MPM jusque-là et mesurer un petit peu leur état d'esprit. Évidemment, à l'époque, FO était dirigé par un secrétaire général (Claude Argy) qui n'est plus là aujourd'hui. Et je dirai qu'il*

---

<sup>173</sup> Déclaration de Claude Argy à la chaîne LCM lors des vœux du maire à FO en janvier 2008.

<sup>174</sup> Premier adjoint au maire depuis 1995.

<sup>175</sup> *Marseille, Le jeu du clientélisme*, France 3, le 21 septembre 2015

<sup>176</sup> Donzel, Godard, op. cit. p.120



*avait une autre conception des relations sociales que celui qui est là actuellement. (Patrick Rué) Les relations sociales à l'époque, étaient beaucoup plus basées, sur un rapport de force assez lourd. J'ai pris cela en compte, et j'ai géré cela avec ma personnalité. C'est à dire quelqu'un qui sait arrondir les angles, relativement consensuel, et j'ai réussi à avoir des relations à peu près normales avec un syndicat qui obtient près de 60% des voix aux élections professionnelles. Un syndicat vraiment très majoritaire, à la fois, chez les cadres, les catégories B et C. Qui est très implanté chez les salariés de la propreté ; ils sont près de 60% de l'effectif de MPM. C'était donc un très gros enjeu, d'avoir des rapports apaisés avec ce syndicat. Ce que j'ai réussi à faire. »*

Ce qu'Eugène Caselli évoque à demi-mots ce sont les concessions qu'il a du faire au secrétaire général du syndicat FO concernant les nominations de cadres de FO à des postes de directions. Nominations confirmées par Bruno Gilles dans son entretien : *« Eugène Caselli a fait le choix de placer Joël Raffin en 2008 qui est complètement issu du moule Force Ouvrière. Donc c'est sûr que FO a le chef de l'administration qui est un des leurs. »*

Eugène Caselli ne cache pas lors de son entretien que les relations avec FO ont d'abord été conflictuelles puis qu'elles se sont améliorées lors du changement du secrétaire général à la fin 2012 : *« Après ce changement de direction, les choses se sont très vite normalisées. Et j'ai réussi à imposer des choses qui étaient très compliquées à obtenir auparavant, c'est à dire, de supprimer une benne dans chaque secteur municipal de Marseille ; ce qui a augmenté les tournées d'autant. Ce qui fait que les salariés ont travaillé dans le cadre du fini-parti une heure de plus la nuit. Je précise la nuit, car le jour, le fini-parti n'existe pas. Il travaillait donc 4 h 30 et non 3h 30 comme cela a été dit. Et ensuite, j'ai imposé également le GPS sur les bennes.*

Le changement de direction au sein du syndicat FO qui est évoqué par M. Caselli s'est produit à la fin de l'année 2012 dans un contexte un peu trouble.

## **C. La crise chez FO (2009 – 2012)**

### **1. 2009 : Le déclenchement des « affaires Guérini »**

En 2009, une lettre anonyme envoyée au parquet de Marseille détaille des pratiques qualifiées par la suite de mafieuses par le juge Duchaine autour de la gestion des poubelles et des décharges publiques dans les Bouches du Rhône et à la communauté urbaine. La publication des écoutes lors de l'enquête va révéler des liens étroits entre les frères Guérini et M. Claude



Argy<sup>177</sup>. Celui-ci avait obtenu de la part des frères Guérini, des nominations au sein de la CUMPM. Le 30 novembre 2010, Michel Karabadjakian, le directeur général adjoint en charge de la propreté est mis en examen pour «trafic d'influence et corruption passive» il est devenu depuis avril 2011 chargé de mission.<sup>178</sup> Franck Dumontel est lui limogé le 13 décembre 2010<sup>179</sup>. Les pratiques clientélistes semblent céder la place à des faits assimilables à de la corruption. Le syndicat FO est affaibli par ces révélations.

## **2. Un syndicat qui ne parvient plus à contenir la grogne sociale des agents.**

En septembre 2010 à l'appel de l'intersyndicale FSU-CGT-UNSA-CFDT-CFTC, les agents des écoles se mettent en grève reconductible. Le maire refuse de recevoir l'intersyndicale, mais le mouvement dure. Le 12 octobre ce sont les éboueurs qui rejoignent le mouvement. Le 14 octobre le syndicat FO appelle à rejoindre le mouvement pour ne pas se couper trop de sa base. L'administration reçoit le syndicat FO et celui-ci annonce l'obtention d'une prime de 220 euros accordée aux «tatas» en publiant un tract dans la foulée des négociations. Grâce à cette mise en scène le «*Le personnel peut se dire que c'est FO qui a obtenu la prime* » alors que le mouvement de grève n'était pas de leur initiative raconte Jean-Claude Gondard à un journaliste en 2012<sup>180</sup>.

## **3. 2010 : L'affaire de la double billetterie des musées marseillais**

Ce climat sulfureux trouve son paroxysme dans ce que l'on a appelé l'affaire de la double billetterie des musées marseillais. En 2010, huit agents municipaux, dont un cadre FO, responsable des ressources humaines à la direction des musées, ont été mis en examen en 2010 dans le cadre d'un détournement de fonds publics qui pourrait atteindre les 100 000 euros. Ils ont depuis été réintégrés dans d'autres services en attendant leur procès en correctionnelle.

Quelques mois plus tard, c'est la nomination de Mme Christiane Argy<sup>181</sup>, à la direction de la

---

<sup>177</sup> Révélations publiées par le site internet *Bakchich* le 3 mai 2010

<https://www.bakchich.info/france/2010/05/03/a-marseille-il-faut-ce-qu-il-fo-57653>

<sup>178</sup> Donzel, Godard, op. cit. p.122

<sup>179</sup> *La gazette des communes*, le 21 décembre 2010.

<sup>180</sup> *Le Ravi, Médiapart* le 13 avril 2012 Fo et Usages de Fo

<sup>181</sup> La femme du secrétaire général de FO Claude Argy

police de la propreté qui est dénoncée par les autres syndicats au tribunal administratif car elle ne respectait les règles d'ancienneté requise pour une telle promotion<sup>182</sup>. Enfin l'achat de la maison de M. Argy par l'office HLM 13 Habitat<sup>183</sup> va encore jeter le trouble sur le syndicat FO et sur son secrétaire général, qualifié par la presse satirique de vice-roi de Marseille<sup>184</sup>.

#### **4. 2012 : Le successeur de M. Argy affiche une volonté de changement chez FO**

En 2011, à la suite de l'enquête judiciaire autour des frères Guérini, et des affaires qui ont éclaboussé le secrétaire général de FO, Claude Argy est remplacé par son adjoint Patrick Rué. Officiellement Claude Argy quitte la direction du syndicat pour occuper une fonction nationale chez FO et permettre ainsi d'exporter les recettes du syndicat marseillais sur le plan national. Patrick Rué le nouveau secrétaire général affiche clairement une volonté de changement dans la ligne syndicale et dans son lien avec la classe politique. Il déclare aux journalistes de Médiapart et du Ravi « À force de dire “Nous sommes les plus beaux, nous sommes les plus forts”, nous avons eu le sentiment que nous pouvions tout faire <sup>185</sup>».

Lors du premier congrès en février 2012, M. Patrick Rué déclare au maire de Marseille : « *une revendication a émergé de notre base : notre indépendance syndicale. Lors de vos vœux, vous avez rappelé que vous êtes le patron. Nous voulons vraiment un patron, un patron qui gère : c'est vous qui dites oui ou non.*<sup>186</sup> »

Le 27 février 2013, Patrick Rué déclare au Dauphiné Libéré<sup>187</sup> qu'il cherche à rompre avec le clientélisme : « On parle de nous comme d'un syndicat clientéliste, c'est très péjoratif. On a des agents et non des clients.» En juin 2013 Patrick Rué déclarera au journal *La Provence* que désormais, le syndicat FO discutera avec les autres organisations syndicales, qu'il discutera avec tous les élus et non uniquement avec Jean-Claude Gaudin et que le syndicat s'éloignera de son rôle politique en promettant dans un communiqué le 5 juin 2013<sup>188</sup> que «tout membre de la commission exécutive du syndicat devra démissionner s'il est «candidat sur une liste politique». C'est un durcissement de la règle qui prévoyait jusque-là qu'une telle démission ne survienne

---

<sup>182</sup> Marsactu le 28 septembre 2010 : <https://marsactu.fr/force-ouvriere-rien-de-nouveau-sous-le-soleil-du-clientelisme/>

<sup>183</sup> Révélations publiées par le site internet *Bakchich* le 3 mai 2010, *A Marseille, il faut ce qu'il fo*

<sup>184</sup> *Le Ravi*, 13 avril 2012, *Le Ravi*, le 6 mars 2012

<sup>185</sup> *Le Ravi*, 13 avril 2012, *Fo et Usages de Fo* (1ère partie)

<sup>186</sup> *Le Ravi*, Médiapart du 13 avril 2012 *Fo et Usages de Fo* (1ère partie)

<sup>187</sup> *Le Dauphiné Libéré*, le 27 février 2013

<sup>188</sup> *La Provence* du 6 juin 2013 *La mise en retrait de FO par rapport aux élections*

qu'en cas d'élection de la personne. Dans ce communiqué, FO Territoriaux promet également de ne pas donner de mot d'ordre pour les prochaines élections. C'est donc une Révolution qui semble se dérouler à Marseille. Ce qui faisait écrire à des journalistes dès mars 2012 : « Révolution de Palais chez FO : « vice-roi » de Marseille.<sup>189</sup> »

Pourtant malgré cet affichage d'une mise en retrait du jeu politique, de multiples signaux montrent que le syndicat s'implique dans la bataille de la primaire du parti socialiste ce qui provoque des tensions en interne.» Patrick Rué confirme la vision du journaliste en déclarant dans son interview « *Depuis quelque temps, il se disait beaucoup que nous étions avec Gaudin, puis avec Caselli. Nous avons préféré couper court. En plus j'ai été élu sur l'idée que les militants considéraient que FO s'était trop approché de la politique, notre indépendance était écornée.*<sup>190</sup> »

Malgré la volonté affichée par FO de renouveler son discours, la perception des journalistes, des salariés et des syndicalistes n'a pas encore évolué. Observons comment ces différents protagonistes racontent la campagne pour les primaires socialistes et pour les municipales de 2014.

#### **D. Les choix du secrétaire général de FO au moment de la campagne des primaires socialistes de 2013**

Avant chaque élection municipale, le syndicat FO doit se positionner stratégiquement s'il veut conserver sa place prépondérante au sein de l'administration ville de Marseille. Le syndicat FO n'a pas intérêt à ce qu'un candidat hostile à FO soit élu à la tête de la ville. Or en 2013 dans de nombreux sondages d'opinion, Jean-Claude Gaudin est donné battu. On ne sait pas encore d'ailleurs s'il sera candidat à un quatrième mandat. La ville est souvent « promise » à la gauche par les enquêtes d'opinion<sup>191</sup>. Aux élections primaires du parti socialiste figure comme favori, Patrick Mennucci, l'ancien directeur de campagne de Jean Noël Guérini en 2008. C'est lui qui avait poussé Guérini à dénoncer le fini-parti et la cogestion avec FO. Il a publié en septembre 2013 un livre « Nous les Marseillais » dans lequel il a intitulé un chapitre « La crampe Force Ouvrière ». Patrick Rué n'a donc aucun intérêt à ce que ce candidat soit investi lors de ces

---

<sup>189</sup> Médiapart, le 1er mars 2012, *Révolution de palais chez FO vice roi de Marseille*

<sup>190</sup> *La Provence*, 6 juin 2013

<sup>191</sup> *Le Monde* du 18 novembre 2013 ; *Le Parisien* 24 février 2013 ;

élections primaires. Il décide de soutenir plus ou moins discrètement Eugène Caselli, l'actuel président de MPM avec lequel il entretient de bonnes relations.

C'est en tout cas ce qui ressort des entretiens que j'ai pu avoir avec les salariés de la ville ou de la métropole. Ainsi Mme Longhi et Mme Zuccharello qui ont quitté le syndicat FO en 2014 m'ont dit : « *Patrick Rué a eu un comportement lamentable à l'égard du maire au moment des vœux en 2013. J'estime que quel que soit son étiquette politique, un maire ça se respecte [...] On a assisté à une mascarade phénoménale de Patrick Rué qui était extrêmement agressif à l'égard du maire, car il était en campagne pour Eugène Caselli au début 2013. Puis en 2014 c'est tout l'inverse Patrick Rué remet une carte de membre d'honneur au maire de la ville* ». Cette même situation avait été également observée par M. Roger Aymard : « *FO a appelé à voter pour Caselli au moment des primaires du parti socialiste en 2013, puis une fois Caselli battu, ils ont appelé à voter Gaudin durant la campagne 2014* » et par des journalistes du site internet *Marsactu*<sup>192</sup> et du quotidien *Libération*<sup>193</sup>. Mais Eugène Caselli n'accède pas au second tour des primaires du PS, et c'est le candidat Patrick Mennucci qui l'emporte. Le candidat qui dénonçait haut et fort dans son programme la cogestion de la ville avec FO et qui souhaitait y mettre un terme est donc investi par le parti socialiste. Patrick Rué va devoir changer de stratégie et se mobiliser contre le candidat du parti socialiste Patrick Mennucci.

Pour appuyer publiquement, la candidature de Jean-Claude Gaudin à sa propre succession, le syndicat majoritaire par le biais de son secrétaire général, va remettre au maire une carte de membre d'honneur du syndicat FO lors de la traditionnelle cérémonie des vœux<sup>194</sup>. Il s'agissait publiquement d'effacer l'affront de la précédente cérémonie et de s'afficher pleinement derrière le maire actuel qui était entré tardivement en campagne et qui commençait à remonter dans les sondages. Voici comment Mme Longhi et Mme Zuccharello évoquent le retournement politique du secrétaire général de FO lors de cette cérémonie des vœux de 2014 : « *C'était pour moi la confirmation, qu'il n'y aucune honnêteté intellectuelle, dans les prises de positions de Patrick Rué. Par principe, je considère qu'un syndicat n'a pas à prendre parti politiquement. Or bon ça a toujours été un des défauts de FO qui a toujours été orienté politiquement. Mais les responsables essayaient de le faire discrètement. Or là en 2013, (note : lorsque Patrick Rué soutient Eugène Caselli) c'est énorme, ça se voit comme le nez au milieu de la figure. Et puis douze mois après, le revirement complet (note : FO soutient finalement JC Gaudin) c'était*

---

<sup>192</sup> *Marsactu*, le 14 mars 2014, *La campagne qui divise Force Ouvrière*

<sup>193</sup> *Libération*, du 22 juillet 2013, op. cit.

<sup>194</sup> *Marsactu*, le 10 janvier 2014, Jean-Claude Gaudin membre d'honneur de FO à Marseille

*vraiment caricatural ! »*

Au premier tour des élections municipales de 2014, Jean-Claude Gaudin arrive largement en tête avec plus de 37% des voix contre 21% pour le socialiste Patrick Mennucci. L'avance de M. Gaudin paraît considérable, pourtant le syndicat FO publie un tract entre les deux tours des municipales<sup>195</sup> visant spécifiquement le programme du candidat du parti socialiste représenté dans ce tract comme un Pinocchio au long nez. Le candidat du PS Patrick Mennucci maire du premier et septième arrondissements depuis 2008 est désigné par le terme « candidat local du gouvernement ». Il s'agit de dénoncer la proximité du candidat socialiste avec le gouvernement Ayrault qui est en proie à une grande impopularité notamment du fait des hausses d'impôts décidées par le gouvernement. Les affiches du candidat Patrick Mennucci sont d'ailleurs recouvertes par les imprimés publiés par le camp adverse Mennucci = Hollande = Impôts.

Pour confirmer cette victoire largement attendue dès le soir du premier tour, Jean-Claude Gaudin décide de ne pas participer au débat d'entre les deux tours mais fusionne sa liste dans le deuxième et troisième arrondissements avec la candidate du parti de Jean-Noël Guérini (Force du 13) pour être sûr de remporter ce secteur et permettre à Lisette Narducci de garder sa mairie. Le refus de débattre avec ses concurrents ne pénalisera pas Jean-Claude Gaudin ; qui est réélu le 30 mars 2014 pour un quatrième mandat. Il rassemble au second tour 96 813 voix soit moins d'un marseillais sur huit. Le fort taux d'abstention, plus de 43 % des inscrits au second tour, invite à se poser la question : quel sens donner à cette nouvelle réélection ? Faut-il y voir le plébiscite d'un homme et de son bilan municipal ou le succès d'une alliance clientéliste permise entre autre par le soutien du syndicat majoritaire et la fusion des listes avec la candidate du parti de Jean Noël Guérini ? Les résultats des élections municipales à Marseille ont été analysés par la doctorante à l'Institut français de géopolitique, de l'université Paris-VIII, Anaïs Voy-Gillis. Celle-ci a intitulé son article : « *Élections municipales à Marseille : le maintien d'un système géopolitique local à bout de souffle servi par la fragmentation urbaine*<sup>196</sup>. Si ces pratiques clientélistes sont toujours aussi vivaces aujourd'hui ; elles sont clairement revendiquées par certains tout en étant toujours combattues par d'autres parfois au sein d'une même famille politique<sup>197</sup>. Avant d'établir les liens entre les pratiques clientélistes et l'état des services publics à Marseille, je vais d'abord comparer les deux grandes figures tutélaires de la ville pour

---

<sup>195</sup> Tract publié sur le site internet du syndicat le 24 mars 2014

<sup>196</sup> Voy-Gillis Anaïs, *Élections municipales à Marseille : le maintien d'un système géopolitique local à bout de souffle servi par la fragmentation urbaine*, Hérodote, n° 154, La Découverte, 3e trimestre 2014.

<sup>197</sup> Voir les déclarations de M. Bruno Gilles ou de M. Muselier dans « *Marseille, le jeu du clientélisme* » op. cit. ou les déclarations de M. Royer-Perrault à *Marsactu* le 1er décembre 2015 : <https://marsactu.fr/lionel-royer-perrault-13-habitat-systeme-clienteliste/>

essayer de déterminer ce qui les rassemble et ce qui les oppose.

## **IV. Comparaison entre les deux figures tutélaires Defferre et Gaudin :**

### **A. Deux personnalités qui se caractérisent par leur pragmatisme et leur longévité**

Les choix politiques opérés par Gaston Defferre et Jean-Claude Gaudin se ressemblent par certains aspects. Les deux hommes ont en effet choisi de s'adresser à un électorat plus large que celui de leur parti d'origine. Le dirigeant socialiste Gaston Defferre s'est allié avec le centre droit pour remporter la mairie et gouverner la ville de 1953 jusqu'en 1978. Il s'est ensuite allié avec les communistes en 1983. Jean-Claude Gaudin a eu la trajectoire inverse; il s'est d'abord rapproché du FN en 1986 pour remporter la présidence de la région PACA, puis ensuite il a fait venir sur ses listes des personnalités civiles plus marquées à gauche comme M. Moscati (l'ex secrétaire général du syndicat FO) pour préparer sa candidature de 1995. En 2008, il invite Philippe San Marco (ex candidat du parti socialiste) à le rejoindre ; puis en 2014 c'est avec Mme Narducci (ex parti Radical de Gauche) qu'il fusionne ses listes entre les deux tours dans les deuxième et troisième arrondissements.

Jean-Claude Gaudin a été membre de six formations politiques différentes. En 1965, il est candidat pour le Centre National des Indépendants et des Paysans, puis en 1973 pour les Républicains Indépendants ; en 1978 pour l'Union des Démocrates de France, en 1998 pour Démocratie Libérale, en 2008 pour l'UMP et en 2014 pour Les Républicains. Il s'est associé avec le FN pour remporter l'élection régionale en 1986, puis il a ensuite condamné cette alliance. Il a établi une gouvernance partagée avec le PS à MPM en 2008 au moment de l'élection du socialiste Eugène Caselli et s'est allié avec la candidate du parti de Jean Noël Guérini, Lisette Narducci en 2014, pour remporter les deuxième et troisième arrondissements dont la sociologie les rapproche traditionnellement de la gauche. Il a réclamé un front républicain pour faire barrage au Front National aux élections régionales de 2015. C'est donc bien le pragmatisme qui

semble caractériser les choix politiques et alliances de ces deux hommes puisqu'ils ont élargi leur base électorale en allant du centre à une extrémité de l'échiquier politique.

On peut supposer que c'est ce pragmatisme qui a permis leur longévité puisque Gaston Defferre a réussi à diriger la ville durant six mandats consécutifs et Jean-Claude Gaudin a débuté en 2014 son quatrième mandat consécutif.

Si le pragmatisme électoral rassemble les deux grandes figures de la ville, certains traits caractéristiques de leur personnalité semblent les opposer. Ainsi selon Philippe San Marco<sup>198</sup> : *Gaudin, c'est quelqu'un qui n'aime pas le conflit*. Patrick Rué<sup>199</sup> confirme : *Jean Claude Gaudin c'est quelqu'un qui se caractérise par sa bonhomie*<sup>200</sup>. Alors que Defferre, lui, n'a pas peur du conflit [...] il cultive l'image du patron autoritaire « *c'est le patron, tout le monde le sait et personne n'ose élever la voix, car il n'est pas commode le patron.* »<sup>201</sup>

Pour compléter cette image de la figure autoritaire de Gaston Defferre on peut lire la biographie de Georges Marion qui évoque la figure du résistant ainsi que celle du dernier combattant d'un duel à l'épée en 1967<sup>202</sup>.

Mais la figure du maire évolue au-delà du changement de personnalité notamment du fait du changement institutionnel qui se met en place à Marseille au début des années 2000. Le regroupement de communes que Gaston Defferre avait toujours refusé pour ne pas avoir à s'associer avec les communes communistes qui entouraient Marseille débute sous la mandature de Jean Claude Gaudin.

## **1. La figure du maire va perdre de sa hauteur avec la création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM) et l'établissement d'une nouvelle gouvernance.**

Philippe San Marco précise : « *Avec la mise en place de la communauté de communes vers les années 2000, l'appareil municipal est considérablement déstabilisé et les choses s'aggravent* ».

En effet la ville de Marseille perd un certain nombre de compétences comme la voirie et la

---

<sup>198</sup> Secrétaire général de la ville de Marseille 1978 - 1981

<sup>199</sup> Secrétaire général de FO des Territoriaux depuis 2012

<sup>200</sup> Reportage réalisé par la société M Production sur le syndicat FO en février 2014

<sup>201</sup> L'entretien de de Philippe San Marco est situé en annexe G

<sup>202</sup> Marion Georges, *Gaston Defferre*, Paris, Albin Michel, 1989



collecte des ordures, au profit de la collectivité de communes qui absorbe environ 3000 agents. Pour attirer les agents municipaux, qui bénéficient du libre choix de rester à la ville en étant redéployés dans un autre service, la CUMPM est obligée de proposer les mêmes conditions et les mêmes garanties collectives et individuelles qu'à la ville de Marseille. Le maire s'engage auprès des autres syndicats à introduire un dialogue social « normal » à la CUMPM<sup>203</sup> pour que les autres syndicats incitent les agents à changer de collectivité territoriale.

Jean-Claude Gaudin est élu président de la CUMPM en 2001 et cumule son mandat avec celui de maire de Marseille. Pourtant ce mandat supplémentaire n'a semble-t-il pas contribué à renforcer son aura de maire. Philippe San Marco poursuit sa description de la création de la CUMPM: « *On s'est retrouvé avec une assemblée communautaire où les conseillers municipaux n'étaient pas présents, et où les maires des 18 communes qui n'étaient pas élus sur un programme commun de gestion devaient s'arranger entre eux pour trouver des compromis. Il n'y avait aucune vision d'ensemble, chacun faisait ce qu'il voulait dans sa commune. Donc la gouvernance municipale a été déstabilisée, et le poids du syndicat majoritaire a explosé, car le maire se trouvait privé de ses attributions traditionnelles au profit d'une autre institution.* »

La population a donc l'impression que le maire n'a plus vraiment de pouvoir sur un certain nombre de prérogatives et que durant la phase de mise en place de cette nouvelle institution, FO va jouer un rôle prépondérant. C'est ce que M. Argy, le secrétaire général de FO (2003 - 2012), appelle « le rôle institutionnel » de FO : « *Dans les périodes de flottement administratif, c'est FO qui régule avec les cadres en interne. FO à ce moment-là, joue un rôle institutionnel pour continuer à donner vie au service public.* <sup>204</sup> »

Philippe San Marco désigne ce rôle institutionnel comme une forme de cogestion « *En 1995, quand Gaudin se rapproche de FO, on assiste à un renversement des rapports de force, où l'on arrive même à de la cogestion. Alors que sous Gaston Defferre, jamais on aurait pu parler de cogestion ; il n'y avait qu'un seul patron. Aujourd'hui je ne sais pas si on doit parler de cogestion ou d'abandon de responsabilité publique de la part du maire. En tout cas le syndicat FO a rapidement rempli ce vide dans l'espace politique et le lionceau a grossi. Il est devenu grand maintenant ; ça ne va pas être simple de le dompter !* »

Au moment de la création de la communauté urbaine (CUMPM) en 2000, l'occasion s'est présentée de mettre en place un dialogue social nouveau et de rompre avec les pratiques Defferristes datant de la guerre froide. Mais l'échec relatif de cette tentative va finalement

---

<sup>203</sup> *Le Provençal*, 20 octobre 2000

<sup>204</sup> Cf entretien avec Claude Argy en annexe C



affaiblir la figure du maire ; puisque celui-ci va préférer donner raison au syndicat plutôt qu'à son administration, dans le bras de fer qui oppose la directrice générale des services Anne-Marie Charvet au syndicat FO. L'autorité perdue par le maire va être comblée par la montée progressive d'une figure inventée par la presse, celle du vice-roi de Marseille, pour désigner le secrétaire général de FO. L'utilisation médiatique de cette figure caricaturale contribue à donner l'image d'une classe politique désuète, totalement en décalage avec son époque.



*Caricature réalisée par Yacine publiée dans le journal satirique Le Ravi (avril 2012)*

En 2016, au moment des trente ans de la mort de Gaston Defferre, le mensuel « Le Ravi » titrait : « Ces morts qui nous gouvernent : le fantôme de Defferre hante Marseille »<sup>205</sup>. C'est sans doute la volonté de Jean-Claude Gaudin de se placer dans cette continuité historique à l'égard de Gaston Defferre qui fait de la figure du maire de Marseille aujourd'hui, un objet d'étude à part entière. Cet objet d'étude inspire la presse satirique mais également les réalisations audiovisuelles fictionnelle et documentaire, puisqu'en 2016 la chaîne américaine Netflix va décider de réaliser une série intitulée « Marseille », et France 3 de coproduire un documentaire intitulé « Système G » qui sera diffusé en septembre 2016.

<sup>205</sup> *Le Ravi*, 7 mai 2016

## **2. Le caractère cinématographique de la figure du maire de Marseille**

Lorsque la société américaine Netflix prépare son implantation sur le marché français, elle décide de produire une nouvelle série politique en France. Elle choisit comme cadre la ville de Marseille et comme intrigue l'affrontement électoral que se livre le maire et son premier adjoint au moment des élections municipales. Le personnage du maire incarné par Gérard Depardieu semble inspiré des deux grandes figures tutélaires marseillaises. La figure du maire de Marseille et celle de son premier adjoint sont à nouveau étroitement associées à une classe politique clientéliste, qui noue des liens avec le milieu du grand banditisme pour acheter des voix, notamment celles des habitants des cités, et se maintenir au pouvoir. Cette vision ne permettra pas de nuancer les clichés véhiculés sur la ville, ni sur la corruption de sa classe politique ; mais elle interroge sur les analogies que l'on peut établir entre les méthodes de gouvernance de ces deux grandes figures.

### **B. Des méthodes de gouvernance similaires ?**

Il est souvent dit par les journalistes que Jean-Claude Gaudin serait un Gaston Defferre de droite. Mais est-il vraiment possible à des époques si différentes d'utiliser les mêmes méthodes de gouvernance ?

#### **1. L'utilisation des mêmes outils ?**

Voici comment Bruno Gilles, le maire (LR) des quatrième et cinquième arrondissements depuis 1995, décrit la pratique du pouvoir de Jean-Claude Gaudin et son habitude de ne recevoir que le syndicat FO : *«Je crois qu'on est dans la tradition historique. Jean-Claude Gaudin a été un élu de la majorité libérale de Gaston Defferre entre 1965 et 1978. Donc il a observé de très près, le fonctionnement de Gaston Defferre pendant longtemps. Inconsciemment je pense que l'ombre de Gaston Defferre a toujours plané sur Jean-Claude Gaudin. Les syndicalistes disent souvent : Gaudin, c'est un Defferre de droite. Il y a ce respect pour ce maire bâtisseur, qui a marqué toute l'après-guerre de la ville. N'oublions pas que pendant des années, une partie de la droite a voté pour Gaston Defferre. Même s'il est mort de façon subite, on pourrait imaginer qu'il y a eu un testament légué par Gaston Defferre à Jean-Claude Gaudin. Les relations*

*privilégiées avec le syndicat FO font partie de ce testament.*

Si l'utilisation du syndicat FO rapproche les deux personnages, il convient aussi de s'intéresser aux autres moyens de contrôle qu'utilisait Gaston Defferre, notamment le réseau des taxis et celui des CIQ.

## **Le réseau des taxis**

Au lendemain de la guerre, le chauffeur de taxi Antoine Andrieux qui était militant SFIO et ami de Gaston Defferre va structurer la profession des taxis autour d'une organisation syndicale. Ces taxis deviennent « l'œil et l'oreille » de l'équipe municipale de Gaston Defferre. « Ils transportent tout le monde, mais surtout des électeurs impotents les jours de vote et des militants anti-PC lorsque les meetings du PC menacent la mairie » déclare un élu de Robert Vigouroux<sup>206</sup>. Antoine Andrieux a fait par la suite une belle carrière ; élu conseiller municipal en 1953 il prend la direction du port en 1965, puis est élu sénateur en 1974. Il meurt en 1983 et sa fille Sylvie Andrieux deviendra député en 1997.

En cherchant ce qu'il reste de ce réseau des taxis sous la mandature de Jean-Claude Gaudin, je découvre que le chef de l'intersyndicale des taxis marseillais Charles Ghilardenghi dit « Lolo Ghilardenghi » est toujours chargé de mission à la mairie de Marseille et qu'il dispose à ce titre d'un bureau en mairie. Dans l'émission « Zone interdite » diffusée par la chaîne M6 le 4 août 2010, Charles Ghilardenghi, reçoit les journalistes à la mairie et déclare devant les caméras : « *J'aime rendre service ; si quelqu'un veut un logement, je demande à la présidente de la commission si on peut le lui faire attribuer ; si la fille d'un chauffeur a eu un petit, je fais la demande pour qu'il rentre à la crèche...* ». Dans la suite du reportage un chauffeur de taxi « Serge » témoigne de son entrée dans la profession en expliquant : « *pour obtenir ma licence de taxi Lolo m'a demandé de prendre ma carte chez les Taxis Tupp et de prendre ma carte à l'UMP*<sup>207</sup> ». M. Charles Ghilardenghi est finalement mis en examen en février 2012 avec deux autres dirigeants de la société Tupp pour « escroquerie présumée<sup>208</sup>, abus de confiance et travail

---

<sup>206</sup> *Society magazine*, le 30 juin 2015, *Taxis, un vrai film marseillais*

<sup>207</sup> *Marsactu*, le 5 août 2010

<sup>208</sup> *Métronews*, le 15 décembre 2011

dissimulé<sup>209</sup>». Les méthodes de gouvernance n'ont donc pas vraiment évolué malgré le demi-siècle qui s'est écoulé et l'affaire est assez embarrassante pour l'image de la ville, des taxis marseillais et du maire de Marseille.

Concernant la présence du maire ou de son représentant au conseil d'administration de la Société des Eaux de Marseille (SEM) et de l'Assistance Publique des Hôpitaux Marseillais<sup>210</sup> (APHM), cela servait à créer de l'emploi selon la célèbre déclaration de Gaston Defferre<sup>211</sup>. En 2014, je lis dans le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) de 2014 « que la bonne distance entre la mairie et les instances de l'AP-HM n'ait pas toujours trouvée », « qu'il convient de mettre fin à la situation réservée à une organisation syndicale [...] fut-elle majoritaire, et de la considérer comme les autres [...] en évitant de lui laisser son rôle traditionnel de « conseil » en recrutement ». Trente ans après la mort de Gaston Defferre, certaines pratiques sont toujours bien ancrées dans le paysage marseillais.

### **Le réseau des CIQ**

A Marseille, les élus sont principalement issus des classes moyennes,<sup>212</sup> ils émergent grâce aux arènes politiques que sont les CIQ ou les syndicats. Ces arènes permettent à des personnalités de se distinguer publiquement et de troquer ensuite leur influence locale contre une place éligible sur une liste électorale. Car le statut d'élu ouvre l'accès à une certaine notabilité selon Cesare Mattina<sup>213</sup>. Il précise dans son étude sur les CIQ marseillais : « que face à la demande sociale, le président d'un CIQ peut assurer un peu le même rôle qu'un élu local », celui de distribuer des ressources publiques sans que des règles aient été fixées pour encadrer l'attribution de ces aides. » Les CIQ ont été reconstitués par Gaston Defferre à partir de 1953 pour servir d'intermédiaire entre la population et les élus. Cesare Mattina précise dans son étude que la représentativité et la légitimité des CIQ est de plus en plus contestée à la fois par la population, par les associations et une partie des élus, qui voient : les CIQ « comme des

---

<sup>209</sup> *Marsactu*, le 22 février 2012

<sup>210</sup> *L'ogre Gaudin*, Le Monde du 28.09.2013 Mis à jour le 02.04.2015 Par Ariane Chemin et Gilles Rof

<sup>211</sup> « *Pour la santé des Marseillais il y a les cliniques, l'hôpital, c'est pour l'emploi.* » Les échos « *Comment FO a fait main basse sur Marseille* », le 12 février 2014.

<sup>212</sup> Michel Péraldi et Michel Samson, op. cit., chapitre n°2

<sup>213</sup> Mattina Cesare, *Mutations des ressources clientélares et construction des notabilités politiques à Marseille (1970-1990)*, Politix. Vol. 17, N°67, 2004

associations de retraités qui organisent des lotos de quartiers et n'ont aucune représentativité des habitants<sup>214</sup> ». Pourtant Jean-Claude Gaudin continue à faire les mêmes choix que Gaston Defferre puisqu'il choisit Monique Cordier, l'ancienne présidente de la confédération des CIQ, sur ses listes électorales pour la campagne des municipales de 2014<sup>215</sup>. Après la réélection de Jean-Claude Gaudin, Monique Cordier est nommée huitième adjointe à la ville dans l'ordre protocolaire en charge des espaces naturels, des jardins et du développement durable.<sup>216</sup>

Cette confusion entre le rôle de l'élu et celui du président de CIQ autour de l'attribution des aides que décrit Cesare Mattina, ressort également à propos du rôle du syndicat. Dans l'entretien que j'ai eu avec le secrétaire général adjoint de FO<sup>217</sup>, Patrice Ayache déclare : « *En fait on ne comprend pas ce qu'on nous reproche. On nous dit « vous êtes clientélistes » mais ça sert à cela un syndicat. Si on ne défend pas notre « clientèle » d'adhérents on fait quoi alors? C'est pareil en politique, un député fait forcément du clientélisme. Un député défend les citoyens de sa circonscription pour leurs cas particuliers car il ne faut pas imaginer que les citoyens viennent voir un élu politique pour parler de grandes questions d'orientations économiques ou politiques : ils viennent le voir toujours pour un cas particulier à savoir, souvent, « un emploi pour le petit ». Tous les édiles locaux font du clientélisme. Dès lors que vous avez un mandat local, vous faites du clientélisme ou alors il faut changer de métier !*

Cette utilisation clientéliste d'un syndicat comme interface de recrutement des emplois publics municipaux est héritée d'une tradition qui remonte au moins aux années 30 et à Simon Sabiani<sup>218</sup>. Bruno Gilles déclare «Il y a historiquement ce que l'on appelle un système clientéliste à Marseille ; mais dans le clientélisme, on y met tout»<sup>219</sup>. Pour que ce clientélisme électoral fonctionne vis-à-vis des agents il a besoin d'être officialisé mais il ne doit pas apparaître pour autant de manière trop brutale.

### **La cérémonie des vœux du syndicat FO**

La mise en scène médiatique de cette relation privilégiée entre le maire et le syndicat majoritaire se répète chaque année à travers la cérémonie des vœux que le syndicat FO adresse au maire et

---

<sup>214</sup> Mattina Cesare, *L'intermédiation politique des présidents de CIQ*, in Fournier Mazzella, La Découverte, Paris, 2004 p.93

<sup>215</sup> *La Provence*, 29 novembre 2013

<sup>216</sup> <http://mairie.marseille.fr/gouvernement-municipal/elus> (consulté le 18 juillet 2016)

<sup>217</sup> Secrétaire général adjoint du syndicat FO des territoriaux

<sup>218</sup> Lire la description en introduction de la première partie.

<sup>219</sup> *Marseille, le jeu du clientélisme*, op. cit.

à toute son équipe municipale. La présence du maire à chaque ouverture de congrès du syndicat FO permet également au maire de saluer « le syndicalisme responsable et non politisé de FO ». Et donne lieu à chaque fois à des échanges d'amabilités entre le syndicat et le maire<sup>220</sup>. En 2014, Martine Vassal, l'adjointe UMP, avait plaisanté en disant qu'elle avait besoin de s'asseoir après la longue liste d'éloges décernés par le premier secrétaire Patrick Rué au maire de Marseille<sup>221</sup>. Cette mise en scène là sert à mettre en valeur le caractère humaniste de la figure du maire pour atténuer la considération clientéliste qui pourrait-être jugée quelque peu méprisante par certains adhérents du syndicat. En effet Patrick Rué déclarait en février 2013 : « *On parle de nous comme d'un syndicat clientéliste, c'est très péjoratif. On a des agents, pas des clients !*<sup>222</sup> ». Il cherchait à son arrivée à la tête du syndicat à se démarquer du qualificatif clientéliste souvent utilisé par la presse. Mais finalement ce terme sera repris et assumé deux ans plus tard par le secrétaire général adjoint du syndicat FO Patrice Ayache qui s'en réfère à sa tutelle nationale pour légitimer le clientélisme : « *On est un peu agacé par ce procès en clientélisme qu'on nous fait constamment ; Jean-Claude Mailly*<sup>223</sup> *l'a dit encore clairement l'autre jour à la tribune au congrès de FO en mars 2015 : « Oui, on fait du clientélisme ; c'est notre job !*<sup>224</sup> ».

Le terme «clientélisme» est donc maintenant assumé par le secrétaire général adjoint de FO pour désigner la défense des salariés syndiqués.

On peut donc noter que les pratiques municipales comme les pratiques syndicales n'ont que peu évolué à Marseille durant la seconde moitié du vingtième siècle. Le clientélisme constitue un obstacle à la modernisation de la vie politique puisqu'il interdit la recherche de l'intérêt général au profit d'intérêts particuliers.

## **2. Un clientélisme municipal dirigé vers une certaine frange de l'électorat.**

### **Qui a écarté pendant longtemps une partie des familles**

---

<sup>220</sup> *Marsactu*, le 8 janvier 2016 : <https://marsactu.fr/bref/les-voeux-determines-de-fo-se-transforment-en-echange-damabilites/>

<sup>221</sup> *Le Monde*, le 9 janvier 2014 « *Les étonnantes connexions entre Jean-Claude Gaudin et FO* »

<sup>222</sup> *Le Dauphiné Libéré*, le 27 février 2013

<sup>223</sup> Secrétaire national de FO

<sup>224</sup> Entretien avec Patrice Ayache situé en annexe I

## issues de l'immigration

Sous Gaston Defferre, le clientélisme des élus marseillais n'a pas permis l'intégration des populations fragilisées à Marseille puisque ces politiques clientélares se destinaient aux classes moyennes qui étaient déjà intégrées dans la société marseillaise. Cesare Mattina explique lors d'une conférence en janvier 2015<sup>225</sup> que grâce à son travail aux archives municipales sur le courrier de Gaston Defferre, il a pu remarquer que : « *La redistribution clientélaire était sélective. Certaines communautés sont gagnantes parce qu'elles sont réputées proches politiquement (les Arméniens, les Juifs, les Italiens, les Corses et les rapatriés d'Afrique du Nord), d'autres communautés sont perdantes comme les Comoriens ou les Maghrébins* ». Ces politiques clientélares n'ont donc pas été un facteur d'intégration mais de ségrégation pour ces populations marginalisées car plus récemment arrivées et qui ne bénéficiaient du réseau de connaissance suffisant.<sup>226</sup>

Concernant les populations qui ont profité du clientélisme municipal, Cesare Mattina, note : « *que c'est principalement au sein d'une classe moyenne des employés publics de l'Etat, des collectivités locales, de la mairie et de ses services annexes, des enfants des vieilles immigrations (corse, italienne, arménienne, espagnole, juive et plus tard pied-noir) que se sont instaurés des liens et des pratiques clientélares, érigés en coutume habituelle* ». En donnant davantage à certaines familles et pas à d'autres, en distribuant des subventions à certaines associations plutôt qu'à d'autres, cela a permis de façonner la composition sociale et électorale des territoires par les politiques d'attribution des logements sociaux<sup>227</sup>.

Ces groupes que nous avons repéré comme les principaux bénéficiaires des politiques clientélares auraient de toute façon obtenu en déposant un dossier ce qu'ils obtiennent grâce l'appui de l'élu, compte tenu de leur situation sociale<sup>228</sup>. Les couches populaires concentrées autour du P.C. dans les quinzième et seizième arrondissements, et les nouvelles vagues d'immigration maghrébine et comoriennes ont été essentiellement exclues par le pouvoir socialiste des politiques clientélares de redistribution.

A la fin des années 1980, on assiste à une diminution des ressources publiques (moins de logements sont construits et l'emploi public diminue). Les échanges clientélares et les

---

<sup>225</sup> Conférence organisée par l'association Pensons le Matin sur le clientélisme à Marseille, le 17 janvier 2015  
<http://www.pensonslematin.fr/metropole-reseaux-alliances-resistances-clientelisme/>

<sup>226</sup> Donzel, Godard, 2014

<sup>227</sup> Mattina Cesare, *Pratiques clientélares et politiques d'attribution des logements sociaux à Marseille dans les années 1970*, Méditerranée, n° 1.2, 2001, p. 29-36

<sup>228</sup> Péraldi Michel, Duport Claire, Samson Michel, *Sociologie de Marseille*, La Découverte, Paris, 2015 p.45



recrutements partisans se recentrent donc autour des principaux leaders politiques qui continuent à gérer les ressources. Cesare Mattina observe que la socialisation politique qui passait jusque-là par des adhésions nombreuses dans les partis politiques se déplace vers des lieux plus concentrés autour de «chefs de clientèle » et loin des sections de parti.<sup>229</sup>

Avec le déclin des idéologies politiques et la diminution des emplois publics, la régulation clientélaire est devenue plus horizontale en se diversifiant vers le monde associatif.

## **La diversification et la communautarisation du clientélisme associatif**

Les emplois publics se faisant plus rares et plus précaires, les logements sociaux n'étant plus très attractifs car situés dans un bâti dégradé, certains élus vont diversifier l'offre clientélaire en utilisant le subventionnement du réseau associatif. En effet dans les années 1980, la municipalité Defferre met en place un ensemble d'équipements socio-culturels dans certains quartiers dits sensibles qui commencent à poser des problèmes. Il s'agit d'abord d'une activité militante, encadrée par des mouvements d'éducation populaire, notamment la fédération Léo Lagrange, où de nombreux bénévoles s'occupent avec des visées émancipatrices des enfants, adolescents, femmes au foyer ou personnes âgées.

C'est ainsi que se met en œuvre une logique de maillage du territoire par les équipements socioculturels et leurs personnels, qui vont progressivement s'affilier aux notables à travers l'octroi des subventions. Ce réseau associatif qui emploie près de 6000 personnes au début des années 1990<sup>230</sup> sera parfois totalement dévoyé par les élus, pour parvenir au financement d'associations fictives et récupérer des votes contre l'octroi de subventions provenant des collectivités territoriales. Cette situation aboutira à la mise en examen en juillet 2010 de l'élue socialiste Sylvie Andrieux<sup>231</sup> et à la comparution de vingt et une personnes devant la justice. Mme Andrieux sera condamnée en septembre 2014 à quatre ans de prison dont un an ferme et à cinq ans d'inéligibilité. Ayant contesté sa condamnation devant la cour de Cassation ; elle est

---

<sup>229</sup> Mattina Cesare, *La régulation clientélaire : relations de clientèle et gouvernement urbain à Naples et à Marseille (1970-1980)* In: Annuaire des collectivités locales. Tome 25, 2005. Le financement des politiques locales. pp. 579-585

<sup>230</sup> Peraldi Michel, Duport Claire, Samson Michel, *Sociologie de Marseille*, La Découverte, Paris, 2015

<sup>231</sup> « Mme Andrieux est reconnue coupable d'avoir fait verser, entre 2005 et 2007, plus de 700 000 euros d'argent public à des associations fictives de sa circonscription alors qu'elle était vice-présidente du conseil régional de PACA » cité par Pujol Philippe, *La fabrique du monstre*, Les arènes, Paris, 2016 p.166



aujourd'hui encore députée et siège parmi les non-inscrits. La condamnation de Mme Andrieux est devenue pour le journaliste Philippe Pujol l'arbre qui cache la forêt. : « *Le procès du clientélisme est donc devenu celui de Sylvie Andrieux. Sans grand effet notable, à part cette désagréable impression qu'en personnalisant la faute, la justice a en fait, renforcé le système.*<sup>232</sup> » Cette condamnation laisse penser qu'il y aurait eu une moralisation des pratiques clientélistes à l'égard des associations ; alors que cela n'est pas facilement vérifiable. Ces dérives exaspèrent de nombreux citoyens<sup>233</sup> et permettent au discours du « tous pourris » de se renforcer et à l'abstention de progresser encore. Or quand l'abstention progresse, les politiques clientélistes deviennent encore plus efficaces, puisque la base électorale du nombre de votants se rétrécit. On peut faire l'hypothèse que cette dé-conscientisation politique est souhaitée par une partie des élus qui permettent ainsi de valoriser leur organisation clientélaire.

---

<sup>232</sup> Pujol Philippe, *La Fabrique du monstre*, Les arènes, Paris, 2016 p.184

<sup>233</sup> Chronique dans le Nouvel Obs du 6 mai 2015 : « *Sylvie Andrieux : condamnée à de la prison ferme, elle reste députée. Je suis scandalisée* » : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1364769-sylvie-andrieux-condamnee-a-de-la-prison-ferme-elle-reste-deputee-je-suis-scandalisee.html>

# V. L'érosion des services publics induite par une relation clientéliste

## A. Un personnel municipal perçu comme une ressource électorale et non comme des agents d'un service rendu au public.

Si Gaston Defferre et Jean Claude Gaudin semblent assez populaires auprès des employés municipaux (lire le témoignage de Jacques Godard<sup>234</sup> et celui de Jean-Claude Gaudin<sup>235</sup>), ce sentiment n'est évidemment pas partagé par tous les employés municipaux. Certains ont une vision beaucoup plus négative de la relation nouée avec les agents. Pierre Godard<sup>236</sup> me raconte : « *La vision générale de Jean-Claude Gaudin et de son entourage c'est : « Ils me demandent des cacahuètes, je leur donne des cacahuètes et ils doivent se taire. L'idée qu'il y ait des ouvriers ou des employés qui puissent être animés par un désir de travail bien fait et qui souhaitent être récompensés par leur employeur pour leur travail, c'est de la poésie pour lui. Ils ne croient qu'à des accords sonnants et trébuchants.* »<sup>237</sup> » Pour Pierre Godard, l'agent territorial est davantage appréhendé par les élus comme un vecteur électoral à travers sa famille et son entourage qu'à travers son travail d'agent public. L'état du service public municipal rendu à la population ne semble pas faire partie des préoccupations primordiales des élus marseillais. Dans son livre, il raconte son dialogue avec Jean-Claude Gaudin autour des services publics en 2001 : « *Je ne comprends pas votre absence d'initiative sur les services publics. Si vous reconnaissiez le travail bien fait, vous auriez 10 000 agents qui vous respecteraient et ce serait efficace électoralement au niveau des agents et des usagers.* » *Le maire me répond : « D'un point de vue strictement municipal ça peut se discuter, mais j'ai besoin de FO plus globalement, comme*

---

<sup>234</sup> « A la mairie, Defferre pouvait avoir une attitude de sympathie à l'égard des fonctionnaires moyens ou subalternes, dont l'ensemble forme un appareil solide et discipliné. Il était aimé par la plupart. Il privilégiait un syndicat : Force ouvrière. Les autres pendant longtemps ne furent jamais reçus. Il répondait positivement aux demandes raisonnables (le statut des municipaux marseillais était satisfaisant) et il attendait en contre partie de la modération. » Cité dans *Avec Defferre*, Godard Jacques, Editions du Lion, 2014

<sup>235</sup> « Je voudrais qu'on retienne que j'ai été le maire le plus généreux à l'égard du personnel municipal... » *La Provence*, 13 juin 2003

<sup>236</sup> Salarié et syndicaliste à la ville de Marseille depuis presque 40 ans

<sup>237</sup> Entretien avec Pierre Godard situé en annexe E (p.145)

*médiation vers les couches moyennes, le salariat des PTT, de la Sécurité Sociale et les employés en général car je n'ai pas les outils que Defferre, lui, maîtrisait.*<sup>238</sup> » En ce qui concerne les attentes de la population vis-à-vis des services publics et notamment du service de la propreté, Pierre Godard écrit : *« Depuis longtemps les Marseillais se sont habitués à un faible niveau de service public notamment concernant la propreté ; car le stigmatisme de la ville sale existe depuis l'Antiquité à Marseille. En tant que colonie grecque, Massilia n'a pas bénéficié des aménagements construits par les Romains (latrines, thermes, aqueduc et égouts) comme à Arles, Aix ou Nîmes »*<sup>239</sup>. Dès lors depuis l'Antiquité, Marseille porte l'image d'une ville sale. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, certains récits de voyageurs la décrivent *« comme la ville la plus sale d'Europe »*<sup>240</sup> Par la suite, malgré les travaux d'aménagement (construction du grand émissaire à partir des années 1890 ou la création de la décharge d'Entressen) l'image de la ville sale continuera à être associée à Marseille. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'ingénieur civil Henri de Montricher<sup>241</sup> constate que *« l'enlèvement des immondices et résidus ménagers laisse beaucoup à désirer »*<sup>242</sup>. Ce sentiment n'évoluera pas beaucoup au cours du XX<sup>ème</sup> siècle et le dévoiement de la pratique du fini-parti viendra consolider la défiance de la population à l'égard du service public du nettoyage. D'autant qu'en 2011 les Marseillais vont découvrir qu'ils paient une taxe d'enlèvement des ordures ménagères à Marseille parmi les plus chères de France<sup>243</sup>. L'impression de financer un service non rendu à la population va générer en outre des comportements non-citoyens d'habitants qui considèrent que : *« vu le prix qu'on paye pour la collecte des ordures ménagères, on peut laisser du travail à faire aux cantonniers et donc laisser nos déchets sur le trottoir ou dans le caniveau »*<sup>244</sup>. Ce comportement alimente à nouveau le cercle vicieux de la saleté des rues marseillaises et confirme le stigmatisme de la ville sale. Ainsi, les éboueurs et le syndicat FO sont stigmatisés par une partie de la population et des médias à travers des reportages télévisés qui ciblent les mauvaises pratiques des éboueurs et montre la défense « laborieuse » de ces agents fournie par les syndicalistes FO.<sup>245</sup> Pourtant le maire Jean-Claude Gaudin et son premier adjoint Renaud Muselier continuent pendant les périodes électorales de se féliciter du travail fait par les éboueurs et de la pratique du fini-parti car ils ne

<sup>238</sup> L'intégralité du dialogue se trouve dans le livre Donzel, Godard, *Eboueurs de Marseille*, p178-179

<sup>239</sup> Donzel, Godard, *Eboueurs de Marseille*, p. 18

<sup>240</sup> Vidal-Naquet Pierre, *Les ruisseaux, le canal et la mer : Les eaux de Marseille*, Paris, L'Harmattan, 1993

<sup>241</sup> Fils du responsable du suivi des travaux de construction du canal de Marseille.

<sup>242</sup> Lettre rédigée en 1886 adressée à la Société scientifique et industrielle de Marseille.

<sup>243</sup> La TEOM est de 149 euros à Marseille contre 99 euros en moyenne nationale et 70 euros à Lyon. *Le Figaro*, le 20 octobre 2011.

<sup>244</sup> Propos entendus et rapportés par plusieurs éboueurs de la CUMPM

<sup>245</sup> Deux émissions sur la chaîne M6 : *Enquête exclusive, Plongée au cœur de Marseille*, 3 décembre 2007 et *Fortunes et misère : Marseille, la ville des extrêmes*, 3 novembre 2013

peuvent pas se passer du soutien électoral de FO<sup>246</sup>.

## **1. Un service public qui ne cherche pas à fonctionner de manière autonome**

L'efficacité du service public n'est donc pas forcément recherchée par les élus puisque le système clientéliste mis en place par Gaston Defferre continue de fonctionner électoralement. On peut même considérer que plus les services publics dysfonctionnent, plus les marseillais seront demandeurs de passe-droit et plus les élus pourront proposer leur médiation à leur concitoyens et ainsi espérer obtenir leurs voix. Quant aux déçus du système, ils se réfugient dans l'abstention car que ce soit la droite ou la gauche au pouvoir, les pratiques n'évoluent pas. Ils n'ont pour certains plus d'espoir de voir les pratiques changer. C'est pour cette raison que la recherche d'un service public efficace, qui pourrait fonctionner sans l'intervention des élus, n'est pas une priorité pour une partie des élus en place. D'autant que cette efficacité n'est pas facilement réalisable du fait des recrutements passés et du statut de fonctionnaire protégeant les salariés une fois titularisés. Dans de nombreux services, le recrutement clientéliste s'est parfois fait au détriment de la compétence des personnels comme contrepartie au soutien apporté durant les campagnes électorales. C'est en tout cas ce que disent les dirigeants de FO dans leur livre blanc sur la propreté présenté en mars 2012 : « Le service de la propreté a longtemps été un service d'accueil pour agents ayant rendu des services signalés (notamment au moment des scrutins électoraux) aux exécutifs locaux de tous bords. »<sup>247</sup>. Comment dès lors espérer de la part des agents municipaux un investissement professionnel quand les protagonistes ne sont à l'origine pas nécessairement motivés par une mission de service public. Claude Argy, le secrétaire général de FO, expliquait à Michel Samson en 2005 : « que les promotions internes à la ville se faisaient plus facilement sur les « habitudes et les amitiés » que sur les compétences techniques<sup>248</sup>. En 2014, la situation ne semble pas avoir véritablement changée puisque le tribunal administratif a invalidé la publication de la promotion interne de Patrick Casse, délégué FO à la BMVR de l'Alcazar, sur le motif qu'il était le seul à figurer sur la liste soumise par l'administration à la commission et qu'il siégeait en tant que délégué du personnel lors de cette

---

<sup>246</sup> Discours de JC Gaudin lors de la cérémonie des vœux à FO, Images LCM 10/01/2008 :

[https://www.dailymotion.com/video/x40jbl\\_gaudin-fier-de-la-proprete-a-marsei\\_news](https://www.dailymotion.com/video/x40jbl_gaudin-fier-de-la-proprete-a-marsei_news)  
Entretien de Renaud Muselier à l'émission Enquête exclusive diffusée sur M6 le 3 décembre 2007

<sup>247</sup> *Le Livre blanc de la Propreté* rédigé par FO mars 2012 consultable à cette adresse :

<http://fr.scribd.com/doc/84650739/LivreBlanc-FO>

<sup>248</sup> Péraldi, Samson, op. cit. p.127

commission délibérative. Bien que le tableau d'avancement proposé par la ville ait été condamné par le tribunal administratif pour vice de forme, la nomination de M. Casse n'a pas été invalidée et M. Casse est resté depuis conservateur de la bibliothèque de l'Alcazar<sup>249</sup>. En septembre 2010, c'était la promotion de Mme Christiane Argy à la tête de la police de la propreté qui était portée devant le tribunal administratif pour non-respect des règles concernant l'ancienneté de l'agent par l'administration MPM.<sup>250</sup>

Nous pouvons donc penser que l'efficacité de l'alliance électorale avec FO semble avérée puisque les Marseillais lorsqu'ils s'expriment dans les urnes reconduisent l'équipe sortante sans chercher à sanctionner ces pratiques. D'autant que depuis 1953, le seul maire qui n'ait pas été reconduit est Robert Vigouroux en 1995, et c'est celui qui avait justement cherché à s'éloigner des pratiques clientélistes de son prédécesseur.

Nous allons voir que ce dialogue social déséquilibré entraîne une démobilisation de certains agents qui observent que le choix de la ville de privilégier le syndicat FO est toujours d'actualité trente ans après la mort de Gaston Defferre.

## **2. La perte de motivation du personnel engendrée par un dialogue social dans l'impasse**

Le choix de mener un dialogue syndical exclusif avec le syndicat FO génère en effet des situations explosives dans certains services de la ville où des agents vivent difficilement ces disparités sur le terrain. Ainsi Mme Muriel Gallon (cadre A à la ville de Marseille et syndiquée à la FSU) évoque dans son entretien<sup>251</sup> : « *Le problème vient du fait que le fonctionnement de l'Alcazar n'était devenu que du dysfonctionnement. En 2011-2012 on a été une vingtaine de cadres à quitter la BMVR sur une année. On n'arrivait plus du tout à exercer notre profession ni nos missions de services publics de façon correcte, donc comme la plupart de mes collègues j'ai cherché un poste ailleurs. (...) Disons que tous ceux qui ont essayé de faire quelque chose se sont mis en but avec Force Ouvrière qui était non seulement une force d'inertie mais aussi d'incompétence crasse. Le directeur était obligé d'obéir à «Tartempion» de Force Ouvrière qui*

---

<sup>249</sup> Marsactu du 15 mai 2014, *La justice casse la promotion trop facile d'un leader de FO*

<sup>250</sup> 20 minutes, 28 septembre 2010

<sup>251</sup> Entretien réalisé par des étudiants de l'EHESS Marseille dans le cadre d'une enquête collective sur le bilan de l'année 2013

*était soutenu par la mairie et c'est ce qui se passe encore aujourd'hui. Donc quand vous voyez que votre pouvoir n'est pas écouté, vous partez. »* L'ambiance déplorable qui règne dans le service des bibliothèques du fait des conflits syndicaux m'a été confirmé par de nombreux salariés de la ville.

Lors de mon entretien avec Bruno Gilles, le maire des quatrième et cinquième arrondissements, j'évoque la surprise de certains salariés de la ville de voir la hiérarchie soutenir le syndicat FO plutôt que les directeurs de services. Il répond : *« Ça peut effectivement être perturbant, mais dans les deux affaires que vous citez <sup>252</sup>, il faut se souvenir que la crise a duré des mois. Donc à un moment donné, il faut savoir sortir de la crise. [...] Et Jean-Claude Gaudin a choisi de privilégier les bonnes relations avec FO [...] Là où ça peut être davantage perturbant il me semble pour des agents qui ne sont pas adhérents chez FO c'est d'observer que c'est toujours FO qui a un dialogue privilégié avec le maire et qui obtient satisfaction. C'est vrai que ça peut faire un peu grincer des dents. Mais à un moment donné c'est aussi le respect de la démocratie ; il y a des syndicats qui gagnent les élections et d'autres qui les perdent. Après il y a un juste milieu à trouver, et je pense que les premières années, il n'y avait que FO. De plus en plus on essaye de considérer un peu tous les syndicats. <sup>253</sup>»*

Cette dernière affirmation de Bruno Gilles est contredite par les propos de la secrétaire générale du SE-UNSA qui me confiait en février 2015 : *« depuis 2010 nous n'avons pas été reçu par l'administration. Y compris pendant les treize semaines de grève au moment de l'application des rythmes scolaires à Marseille. Mme Casanova <sup>254</sup> n'a reçu aucun syndicat, il n'y a pas eu de négociation avec les syndicats ! <sup>255</sup>»*

Pourtant de nombreuses études montrent qu'un dialogue social pacifié dans une entreprise accroît la compétitivité des salariés <sup>256</sup>.

### **3. L'opacité de la gouvernance municipale peut être assimilée à une forme de domination**

Pendant longtemps la transparence de l'administration n'a pas été recherchée par la ville de

---

<sup>252</sup> Démission de Mme Charvet et de M. Eboli

<sup>253</sup> Entretien avec Bruno Gilles situé en annexe J

<sup>254</sup> Adjointe au Maire en charge de l'Éducation

<sup>255</sup> Entretien avec Mme Cozzolino situé en annexe F

<sup>256</sup> *Le Monde*, le 13 novembre 2012

Marseille. En 2012, il était encore impossible d'accéder aux informations concernant la sectorisation scolaire, les horaires des garderies, les tarifs, les taux d'encadrement sur le site internet de la ville puisqu'il n'existait aucune unité entre les différents dispositifs. D'une école à l'autre le service proposé variait selon l'association sous-traitante ainsi que les horaires et les tarifs. La ville n'avait pas encore cherché à unifier le système des garderies et les conditions proposées dans telle ou telle partie de la ville variaient sensiblement. Aujourd'hui il est encore difficile d'accéder à certaines informations comme le barème de revenus qu'utilise la ville pour accorder la demi-gratuité à certaines familles pour le paiement de la cantine scolaire ou de la garderie mais la ville a clairement progressé dans l'accessibilité des informations qu'elle offre à ses usagers.

En effet depuis 2013, l'année de la Capitale Européenne de la Culture, la ville de Marseille a compris qu'elle devait se doter de moyens de communication modernes et clairs pour recenser les informations et services qu'elle propose. Le site internet de la ville a été repensé et l'accès à l'information a été simplifié. En même temps que la ville cherchait à renouveler sa communication<sup>257</sup>, la ville a cherché à uniformiser son offre périscolaire pour gagner en lisibilité. Ainsi depuis l'année scolaire 2014/2015, avec l'application de la réforme des rythmes scolaires, la ville a recensé sur un site internet dédié<sup>258</sup> quels étaient les services périscolaires proposés par chaque école (garderie du matin, du soir, TAP, horaires etc...)

Avant 2013, on pouvait parler d'une certaine opacité de l'information. La ville n'avait semble-t-il pas anticipé les besoins d'informations qui étaient requis par les citoyens pour préparer par exemple un déménagement et une installation dans une nouvelle ville. Pourtant depuis la fin des années 1990, la municipalité cherchait à attirer de nouveaux habitants.

Selon Pierre Rosanvallon « *une institution opaque produit un effet de domination même si le titulaire de sa charge a été élu ; le langage démagogique infériorise le citoyen tout en prétendant le couronner. Le manque d'attention au quotidien de la population équivaut à la négation du principe représentatif ; les décisions prises en catimini font pratiquement retourner à un pouvoir arbitraire.*<sup>259</sup> » Pourtant l'inadéquation de l'offre des services publics avec les besoins de la population est saisissante. Reprenons la deuxième partie de la citation de Pierre Rosanvallon : « *Le manque d'attention au quotidien de la population équivaut à la négation du principe représentatif* ». En décembre 2015, une enseignante des quartiers nord publie une lettre

---

<sup>257</sup> *Marsactu*, le 12 décembre 2014

<sup>258</sup> <http://rythmes-scolaires.marseille.fr/>

<sup>259</sup> Rosanvallon Pierre, *Le bon gouvernement*, Le seuil, Paris, 2015 p211

tribune intitulée « Je nous accuse<sup>260</sup> » dans laquelle elle dénonce les températures relevées dans sa classe allant de 13°C en hiver à 38°C en été, les problèmes de matériel, la décrépitude et l'insalubrité des bâtiments. Cette lettre qui se veut générale n'aborde pas la problématique d'une seule école mais de nombreuses écoles notamment des quartiers nord. Cette tribune sera reprise par une grande partie des médias nationaux<sup>261</sup> et donnera lieu à une importante polémique entre la ville et la ministre de l'Éducation Nationale sur l'état de vétusté des écoles marseillaises en février 2016. Avant d'aborder la polémique sur l'état des écoles élémentaires, je soulèverai d'abord la problématique des piscines, celles des bibliothèques ou celles des activités périscolaires qui font également partie des services publics municipaux.

## **B. Des services publics de plus en plus en inadéquation avec le mode de vie des marseillais et de plus en plus coûteux pour les finances publiques**

### **A. L'exemple de la propreté et la réforme du fini-parti**

Si depuis l'Antiquité le stigmate de la ville sale colle à la ville, la population marseillaise est de moins en moins encline à accepter ce défaut de propreté. A chaque élection municipale, cette préoccupation revient sur le devant de la scène comme un des problèmes principaux des marseillais. D'ailleurs la pratique du fini-parti accordée par Gaston Defferre, n'est pas seulement dénoncée pour son inefficacité mais aussi car elle occasionne une dangerosité accrue dans les pratiques professionnelles. En effet cette pratique pousse les acteurs à travailler et à conduire vite et multiplie les accidents de travail. Selon Pierre Godard, *FO a fait de Jean-Claude Gaudin le défenseur de ce pacte*<sup>262</sup> empêchant ce dernier de dénoncer cette pratique malgré le mécontentement de la population et le coût pour les finances publiques. « *Je fais quatre heures tous les matins, au lieu de sept heures et demi* », raconte un jeune « ripeur<sup>263</sup> » à une journaliste du Monde en 2010<sup>264</sup>. Le système, on s'en doute, n'est pas propice à un service de qualité, mais il permet aux employés de prendre un deuxième « job » non déclaré dans la

---

<sup>260</sup> Publié d'abord dans le média local *Marsactu* : <https://marsactu.fr/agora/je-nous-accuse/>

<sup>261</sup> Le 4 décembre sur Europe 1, le 21 janvier 2016 dans Libération, Le 15 février dans *Le Monde*

<sup>262</sup> Entretien avec Pierre Godard situé en annexe E (p.145)

<sup>263</sup> Éboueur travaillant à l'arrière d'une benne

<sup>264</sup> *Le Monde*, le 25 janvier 2010, *Marseille, une histoire de déchets*



journée. Jean-Claude Gaudin a plusieurs fois déclaré qu'il ne réformerait pas cette pratique qui relevait d'un compromis politique<sup>265</sup> et Renaud Muselier son premier adjoint en est même arrivé à défendre le système qui permettait pourtant aux agents de travailler au noir devant les caméras de M6 en 2006<sup>266</sup>. Durant la campagne de 2008, c'est le parti socialiste, qui propose d'abandonner le fini-parti pour rendre Marseille propre en six mois<sup>267</sup>. En avril 2008, le parti socialiste obtient la direction de la communauté urbaine MPM et prolonge la cogestion avec FO en nommant des responsables de FO à la tête des services de MPM<sup>268</sup>. Le fini-parti n'est donc pas abandonné malgré les promesses électorales du candidat socialiste Jean Noël Guérini. Un citoyen marseillais<sup>269</sup>, avocat de profession, décide alors d'attaquer la légalité de la pratique du fini-parti au tribunal administratif. Le tribunal administratif juge d'abord irrecevable la plainte de ce citoyen puisqu'il n'apporte pas la preuve que le fini-parti est susceptible d'avoir une influence sur le service rendu<sup>270</sup>. Puis le 25 avril 2014, la cour administrative d'appel annule ce jugement et juge le système illégal faute d'avoir été voté par MPM<sup>271</sup>. La communauté urbaine nouvellement dirigée par Guy Teissier reçoit donc l'injonction de la cour administrative d'appel d'abolir le fini-parti dans les six mois qui suivent et de présenter et voter un nouveau contrat local de propreté pour réformer cette pratique. FO dépose alors un préavis de grève le 30 juin 2014<sup>272</sup> pour peser sur les négociations et obtient que le fini-parti soit réintégré dans le contrat local de propreté à la suite du comité technique paritaire du 8 juillet 2014. Le volet interne du contrat local de propreté prévoit alors la réorganisation du travail des agents avec une amplitude journalière de 7H30<sup>273</sup>. Mais le fini-parti est tout de même prévu par le règlement car il est écrit que si la collecte est achevée, le travail pourra cesser à partir d'une amplitude de 5 heures tout compris<sup>274</sup>. Le temps de travail des agents a donc été ramené à 5 heures de travail minimum par jour. Il est intéressant de constater que cette réforme du fini-parti s'est faite grâce à l'action en justice d'un citoyen alors que la classe politique n'est jamais parvenue à réformer

---

<sup>265</sup> Peraldi, Samson, *Gouverner Marseille, op. cit. p. 121*

<sup>266</sup> Entretien de Renaud Muselier à Enquête exclusive, diffusé sur M6 le 3 décembre 2007

<sup>267</sup> Déclaration de M. Jean Noël Guérini

<sup>268</sup> Voir dans la partie III le paragraphe intitulé « L'élection surprise d'Eugène Caselli. »

<sup>269</sup> Voir l'entretien avec l'avocat Benoît Candon situé en annexe O

<sup>270</sup> <http://marseillepublic.fr/le-fini-parti-des-eboueurs-marseillais-un-archaisme-non-encore-depasse/>

<sup>271</sup> <http://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes/2014/04/25/la-cour-administrative-d-appel-annule-le-fini-parti-marseille-465715.html>

<sup>272</sup> <http://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes/2014/07/02/marseille-fin-du-fini-parti-et-desordre-dans-les-poubelles-510553.html> (consulté le 17/07/16)

<sup>273</sup> La journée de 7 h 30 comprend une prise de poste de 30 minutes (habillage, consignes), une pause de 20 minutes et une fin de vacation de 20 minutes (douche), soit un temps de travail effectif de 6H20.

<sup>274</sup> Délibération de MPM consultable à cette adresse : <http://marseillepublic.fr/wp-content/uploads/2015/01/deliberation-MPM-18-07-2014-externe.pdf>

cette pratique. Bien que les élus de l'actuelle majorité se soient ensuite approprié cette réforme. Bruno Gilles déclare à propos de la grève de janvier 2015 : « *Je pense que la fin du fini-parti n'avait pas été réalisée par bon nombre d'agents car les syndicats n'ont peut-être pas joué leur rôle d'information des personnels. Une fois que l'on a supprimé le fini-parti, les agents ont réalisé qu'effectivement ça changeait la donne.* »<sup>275</sup> En janvier 2015, au moment de la traditionnelle cérémonie des vœux adressés au nouveau directeur de la CUMPM, le syndicat FO dépose un préavis de grève reconductible pour protester contre la réorganisation du service dans le cadre du nouveau contrat local de propreté et l'abandon du fini-parti. FO est en fait dépassée par sa base depuis plusieurs semaines car certains agents qui ne se sentent pas écoutés par FO se mettent en grève sans préavis le 6 janvier 2015<sup>276</sup>. Ils ne supportent pas l'application des règles définies dans le nouveau contrat local de propreté et notamment l'utilisation des GPS posés sur les bennes qui permettent de sanctionner les agents quand les temps de pause sont dépassés. Bruno Gilles qui a participé aux négociations pour trouver une issue à cette grève témoigne en disant que les représentants de FO « *sont souvent revenus pour demander de placer la pause en fin de journée, mais là-dessus on n'a pas lâché car ça revenait à revenir au fini-parti. On a lâché sur quelques points notamment quelques recrutements dans le onzième et douzième et dans le neuvième et dixième arrondissements. Certains agents avaient reçu des sanctions injustifiées qui ont été enlevées. D'autres ont été maintenues. On a permis à une dizaine d'agents volontaires qui travaillaient le jour de passer la nuit. Et ces dix agents ont été remplacés par des emplois d'avenir pour que ça ne coûte pas trop cher à la collectivité. Mais les négociations se sont bien passées globalement, tellement bien qu'on a décidé de se revoir tous les trimestres avec les mêmes élus et les mêmes représentants du syndicat majoritaire.* »<sup>277</sup> Le syndicat a principalement obtenu que les balises GPS ne soient plus utilisées pour sanctionner les agents et que la troisième tournée redevienne exceptionnelle<sup>278</sup>.

## **B. L'exemple des piscines :**

En 2016, dans la deuxième ville de France, il n'y a toujours aucune piscine municipale ouverte au public en soirée ou le dimanche<sup>279</sup>. Les élus de l'actuelle majorité ne jugent pas prioritaire

---

<sup>275</sup> Entretien situé en annexe J

<sup>276</sup> *La Provence*, 16 janvier 2015

<sup>277</sup> Lire entretien avec Bruno Gilles situé en annexe J

<sup>278</sup> *La Provence*, le 28 janvier 2015

<sup>279</sup> A l'exception des horaires d'été 2016 et de la piscine René Magnac (ex ASPTT) piscine en délégation de

de rendre accessible les services publics aux citoyens marseillais. C'est ce que l'on peut comprendre des propos de Bruno Gilles (maire des quatrième et cinquième arrondissements depuis 1995) : « *il n'y a pas une demande si forte des usagers et ça coûterait très cher en charge de personnel* <sup>280</sup> ». Mais peut-être faut-il s'interroger sur le coût de la rupture avec FO qui semble lourde à assumer électoralement pour imposer aux salariés des contraintes d'ouverture plus grande. Ainsi au lieu de réformer l'ouverture des services-publics municipaux (piscines, bibliothèques, stades) pour les rendre accessibles à la population en s'adaptant aux contraintes professionnelles comme cela s'est fait dans de nombreuses villes<sup>281</sup> (ouverture en soirée, tôt le matin ou le dimanche) des choix ont été faits par la majorité actuelle de créer une vitrine touristique et renforcer l'attractivité de la ville (rénovation du stade Vélodrome, du Vieux-Port, des Docks, la construction du palais de la glisse). Les équipements sportifs municipaux eux sont restés à l'abandon. En effet la ville comptait 20 piscines ouvertes à la fin de la mandature de Gaston Defferre elle n'en possède plus que douze aujourd'hui<sup>282</sup>, et un enfant sur deux ne sait pas nager à l'entrée en sixième en 2014 car les créneaux proposés sont trop peu nombreux pour être attribués à toutes les écoles de la ville. Au mieux, les écoliers marseillais bénéficient d'une quinzaine d'heures de natation durant toute leur scolarité élémentaire. Cette pénurie du nombre de bassins est connue des élus puisque la ville a présenté en conseil municipal le 15 décembre 2008 un schéma directeur pour les piscines qui fournit le diagnostic suivant : « *L'offre est globalement faible en comparaison des autres agglomérations : 11,4 m<sup>2</sup> de plan d'eau couvert et découvert pour 1 000 habitants pour une moyenne nationale de 22,2 m<sup>2</sup>. Le nombre de jours d'ouverture est relativement faible sur l'année ; la fréquentation est faible par le grand public qui ne peut trouver que peu de créneaux ; la fréquentation scolaire et associative est faible, car la moitié des besoins scolaires ne sont pas satisfaits. Les coûts au m<sup>2</sup> et à l'utilisateur sont deux fois supérieurs à la moyenne nationale (10 euros au lieu de 5 euros).* »

La problématique de l'ouverture des bassins n'est pas nouvelle, pourtant aucune piscine n'a été construite à Marseille depuis 1981. Et malgré le schéma directeur établi en 2008, aucune construction de piscine n'a débuté entre 2008 et 2016. Pourquoi la majorité actuelle a-t-elle préféré rénover le stade Vélodrome déjà rénové en 1998 pour près de 300 millions et construire une patinoire pour environ 60 millions plutôt que de rénover ou de construire de nouvelles

---

service public pratiquant des tarifs plus élevés que les piscines municipales.

<sup>280</sup> Entretien situé en annexe J

<sup>281</sup> <http://www.lyon.fr/page/nagez-toute-lannee-.html> ; <http://piscine.equipement.paris.fr/tousleshoraires>

<sup>282</sup> <http://sports-loisirs.marseille.fr/piscines-municipales>

piscines ? Deux arguments peuvent expliquer ces choix. D'abord la majorité actuelle se concentre sur la création d'une vitrine qui permet la communication et l'attractivité touristique. Or concernant les piscines, celle-ci est assurée par le club privé « Le Cercle des nageurs ». Ce club privé qui est réservé aux plus fortunés des Marseillais est maintenant connu du grand public grâce à ses athlètes de haut niveau. (Florent Manaudou, Camille Lacourt...). Qui pourrait imaginer que dans une ville internationalement reconnue pour les performances de ses nageurs, un enfant sur deux ne sache pas encore nager à l'entrée en classe de sixième<sup>283</sup> ? La problématique des piscines ne concerne pas que les enfants mais également les nageurs adultes puisque les horaires d'ouverture des piscines au public se limitent souvent à un créneau de deux heures par jour et aucune piscine municipale n'est ouverte en soirée, ni le dimanche.

Mais cette problématique ne concerne pas les classes les plus aisées qui bénéficient « d'une offre privée importante, avec notamment le Cercle des Nageurs, le Sporting Club de la Corniche et l'ex piscine de l'ASPTT [...] ces piscines privées représentent près de 50% des surfaces du plan d'eau municipal et elles sont ouvertes tous les jours et en soirée »<sup>284</sup> Le Sporting Club de la Corniche se présente sur son site internet comme « un club familial et convivial ». Il propose un droit d'entrée de 1340 euros la première année puis 840 euros pour les années suivantes.<sup>285</sup> Le Cercle des Nageurs Marseillais quant à lui requiert deux parrainages de personnes étant membres depuis plus de cinq ans et 3175 euros de droit d'admission et de cotisation annuelle pour une première inscription.<sup>286</sup> Ainsi le plaisir de nager tous les jours de l'année se paye très cher à Marseille et est réservé à un public très restreint qui préfère rester entre « personnes de bonne famille »<sup>287</sup>.

Le manque de piscines<sup>288</sup> empêche ainsi la ville de proposer des créneaux à toutes les écoles pour la pratique de la natation. Pourtant l'enseignement de la natation figure dans les priorités des programmes de l'éducation nationale depuis 2004<sup>289</sup> : « Cet apprentissage commence à l'école primaire et, lorsque c'est possible, dès la grande section de l'école maternelle ». Ce manque de bassins a des conséquences importantes sur l'apprentissage de la natation puisqu'un élève sur deux échoue au test du « savoir nager » à l'entrée en sixième comme le rapportent les

---

<sup>283</sup> Reportage au journal télévisé de 20 h de TF1 le 9 juin 2014 et *Le Monde*, le 17 décembre 2013.

<sup>284</sup> Schéma directeur des piscines, 2008.

<sup>285</sup> <http://sccmarseille-dauphins.fr/le-club/inscription/> (consulté le 20 juin 2016)

<sup>286</sup> <http://www.cnmarseille.com/fr/adhesion-partenariats/devenir-membre> (consulté le 20 juin 2016)

<sup>287</sup> Il est nécessaire de bénéficier de deux parrainages pour demander son inscription à ce club privé.

<sup>288</sup> Malgré la convention passée par la mairie avec le cercle des nageurs pour que des scolaires puissent utiliser ce bassin.

<sup>289</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid56824/natation.html> (consulté le 30 juin 2016)

journalistes du quotidien *Le Monde* en 2013.<sup>290</sup> Pourtant depuis le 7 juillet 2011 une circulaire du ministère de l'éducation précise les modalités de l'enseignement de la natation dans les établissements scolaires des premier et second degrés. Il y est inscrit : « Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences ». Dès 2008 la ville avait identifié dans son schéma directeur que la moitié des besoins scolaires n'étaient pas satisfaits. Pour autant aucune construction de piscine n'a été jugée prioritaire durant ces huit années.

L'inadéquation des infrastructures sportives municipales à l'image des piscines constitue un exemple de ce décalage dans l'offre des services publics entre les besoins de la population et l'offre municipale. Il en est de même pour l'offre des bibliothèques publiques.

### **C. L'exemple des bibliothèques :**

La politique de lecture publique mise en place par la ville est également régulièrement pointée du doigt par les rapports de la Cour des Comptes. En 2014, la Chambre Régionale des Comptes précise que « Pour approcher une couverture comparable par habitant à celle de Paris, Lyon ou Lille, Marseille aurait en effet à tripler le nombre de ses bibliothèques. Le volume annuel de jours d'ouverture est ainsi plus faible que dans les autres grandes villes. Selon les chiffres de l'observatoire de la lecture du Ministère de la culture, le nombre de jours d'ouverture au public a été de 254 jours à Paris, 253 à Lyon et 222 à Marseille pour l'année 2010, soit approximativement l'équivalent d'un mois complet de fermeture en plus. L'amplitude hebdomadaire d'ouverture au public est de 40 heures pour l'Alcazar et de 34 heures pour les autres bibliothèques du réseau. Selon les chiffres de l'observatoire de la lecture, l'ouverture hebdomadaire au public était, en 2010, de 53 heures à Paris et de 44 heures à Lyon. ».<sup>291</sup>

Ceci explique en partie le retard que connaît la ville de Marseille sur la lecture publique. En effet le nombre d'inscrits dans les bibliothèques est très faible (7,7% des Marseillais, contre 17% de moyenne nationale) et en chute constante (1000 inscrits de moins par an depuis 20 ans)<sup>292</sup>. Plusieurs conservateurs d'État successifs ont pourtant cherché à améliorer le fonctionnement de l'Alcazar pour proposer une plus grande amplitude d'ouverture. Mais à plusieurs reprises,

---

<sup>290</sup> Reportage au journal télévisé de 20 h de TF1 le 9 juin 2014 et *Le Monde* du 17 décembre 2013.

<sup>291</sup> Rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Marseille 2013

<sup>292</sup> Rapport sur la lecture publique élaboré par le cabinet ABCD rendu à la ville en octobre 2015.

lorsque l'organigramme proposé par ces derniers n'obtenait pas l'assentiment de FO, il était refusé par la ville et les conservateurs ont plusieurs fois préféré démissionner plutôt que d'appliquer l'organigramme réécrit par FO<sup>293</sup>.

Comment expliquer que la ville n'ait toujours pas réussi à mettre en adéquation l'ouverture des services publics avec les modes de vie et pratiques professionnelles de ses usagers comme cela s'est fait dans les autres grandes villes au début des années 2000 ? Est-ce parce que les élus de la majorité actuelle n'ont pas intérêt à se brouiller avec leur partenaire syndical historique que les services publics n'évoluent pas à Marseille ? Ce choix historique du dialogue privilégié avec le syndicat FO suscite un malaise chez un certain nombre de salariés en raison de leur éthique personnelle de défense des services publics. Cela pousse parfois les salariés à la guerre syndicale et entraîne un climat de défiance important dans certains services à l'image des bibliothèques<sup>294</sup>.

Examinons maintenant la situation des écoles.

## **D. L'exemple des écoles élémentaires :**

Les dysfonctionnements dans la gestion des écoles marseillaises sont multiples. Il y a d'abord un problème de place : ainsi, chaque année, plusieurs centaines d'élèves ne peuvent pas être scolarisés à la rentrée et ce pendant plusieurs semaines<sup>295</sup>. En effet la Mairie qui ne s'occupe du recensement et des inscriptions des élèves que depuis 2012-2013 a encore du mal à mettre en adéquation les constructions d'écoles et les ouvertures de classe avec la démographie des différents quartiers. Jusque-là, la Ville, confiait aux directeurs d'école le soin de s'occuper des inscriptions<sup>296</sup>. C'est suite à la grève des directeurs d'école de 2011 que la ville s'est engagée à s'occuper du recensement et des inscriptions des enfants.

L'autre problème majeur est celui de l'entretien des écoles qui a été mis en exergue en février 2016 au moment de la polémique entre la ministre de l'Éducation Nationale et la Ville de Marseille avec la publication de plusieurs articles dans la presse locale et nationale<sup>297</sup> sur

---

<sup>293</sup> Lire le déroulement des événements en III<sup>e</sup> partie (p.51)

<sup>294</sup> Lire le témoignage de Muriel Gallon (p. 76)

<sup>295</sup> Pujol Philippe, op. cit., p.204

<sup>296</sup> *La Provence* du 14 avril 2011

<sup>297</sup> *Libération* du 1er février 2016

l'insalubrité des écoles marseillaises. Le 1<sup>er</sup> février 2016, le quotidien *Libération* publie un dossier « *Ecoles à Marseille : La honte de la République* ». Ce dossier fait suite à la lettre de l'enseignante Charlotte Magri et révèle des photos saisissantes de plusieurs classes et locaux scolaires. Il apporte de nombreux témoignages de directeurs, d'enseignants et de parents d'élèves sur l'état désastreux des bâtiments. Suite à cette médiatisation nationale décrivant des écoles marseillaises délabrées, la ministre de l'Éducation Nationale a déclaré que certaines écoles n'étaient pas dignes de la République<sup>298</sup>. Après ces déclarations, Jean-Claude Gaudin a réagi en disant : « il s'agit d'une manipulation, d'un complot journalistico-socialiste, les faits sont truqués, tronqués, et déformés au mépris de toutes les règles de la déontologie journalistique » Et Yves Moraine, son adjoint, d'ajouter : « Tout va bien dans les écoles marseillaises, il ne faut pas faire autant de bruit pour un pauvre carreau cassé et un demi-robinet qui fuit »<sup>299</sup>.

Le 4 février 2016 au matin, une réunion d'urgence est organisée à la mairie et les services municipaux sont mobilisés pour répondre aux travaux urgents durant les vacances de février. Il s'agit de réaliser immédiatement quelques travaux, notamment de réparation de chauffage, avant que les journalistes ne se rendent à nouveau dans les écoles. En effet Jean-Claude Gaudin s'est adressé aux journalistes en les invitant à visiter les écoles en sa compagnie quelques jours plus tard. C'est le 9 février qu'est organisé le « Gaudin Tour des écoles délabrées » comme l'ont intitulé les journalistes de Marsactu. Leur article décrit un fiasco médiatique car les élus de la ville n'ont pas réussi à maintenir le regard des journalistes et des caméras sur les écoles qui venaient d'être nettoyées et qui sentaient fort « la javel » mais ceux-ci ont été interpellés par des parents et des grands-parents qui sont venus à leur rencontre. Un grand-père déclare : « Ma petite fille est dans la maternelle qui est juste derrière ; c'est là qu'il y a les problèmes, pas à l'élémentaire. Ma fille m'appelle pour que j'aille faire les travaux. C'est une honte »<sup>300</sup>.

Quelques jours plus tard, le conseil municipal débloque une enveloppe exceptionnelle de neuf millions d'euros pour financer des travaux dans les trois années à venir dont quatre millions pour réaliser des travaux en urgence dans 250 écoles de la ville durant l'été 2016. Et «le maire finit par reconnaître le 28 juin 2016 qu'il avait été surpris par l'état de certaines écoles<sup>301</sup>».

---

<sup>298</sup> *La Provence* du 3 février 2016 : <http://www.laprovence.com/article/actualites/3784891/ecoles-a-marseille-pas-digne-de-la-republique-reagit-la-ministre-de-leducation.html>

<sup>299</sup> Propos d'Yves Moraine rapporté par *La Provence* du 28 juin 2016

<sup>300</sup> *Marsactu*, le 9 février 2016, *Le Gaudin tour des ecoles delabrees*

<sup>301</sup> *La Provence*, le 28 juin 2016



Pour sortir de la polémique, la ministre de l'Éducation s'est engagée le 18 avril 2016 à verser cinq millions d'euros pour financer des travaux de rénovation dans le cadre des crédits de la politique de la ville et a salué la coopération avec la ville après avoir demandé au recteur et au préfet d'évaluer les besoins «réels» des écoles<sup>302</sup>.

La problématique de l'école publique à Marseille, n'est pas uniquement liée à l'état des bâtiments mais également à un problème d'organisation des temps périscolaires. Ce sont les communes qui ont la charge de mettre en place ces activités dites périscolaires pour permettre aux parents qui travaillent d'inscrire leurs enfants dans leur école de secteur sans se soucier de la prise en charge des enfants à la sortie de l'école ou le mercredi. A Marseille, la municipalité n'a jamais mis en place de système homogène de garderie ou de centre de loisirs dans toute la ville, pour permettre à tous les marseillais d'en bénéficier quel que soit leur quartier. En effet, depuis 2013 il est prévu qu'une garderie du matin ou du soir puisse ouvrir si un petit groupe de parents qui travaillent en fait la demande. Par défaut rien n'est proposé aux parents. Cela implique que les parents se connaissent et se coordonnent pour faire une demande conjointe auprès du directeur ou de la directrice de l'école. Mais lorsque les parents souhaitent avoir la garantie de pouvoir disposer d'un service de garderie fiable, ils privilégient généralement les écoles privées qui proposent ce service souvent de manière moins onéreuse que les écoles publiques.

## **E. L'absence de mise en place d'un système périscolaire cohérent et accessible à tous**

Observons la tarification proposée par les grandes villes françaises pour la prise en charge périscolaire (restauration du midi, garderie du matin ou du soir et centre de Loisirs) à Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Lille ou Paris.

La ville de Marseille est la seule grande ville à ne pas avoir fait le choix de mettre en place une tarification progressive en fonction des revenus. Ainsi à Marseille une famille ayant 10000 euros de revenus mensuels payera le même tarif pour la cantine ou la garderie qu'une famille ayant 2000 euros de revenus mensuels. Cette situation propre à Marseille est particulièrement injuste pour les familles ayant des revenus modestes. Prenons l'exemple d'une famille avec deux enfants ayant 2000 euros de revenus mensuels. Cette famille qui doit inscrire ses deux enfants à la garderie du matin et du soir devra payer plus de 150 euros par mois et par enfant à

---

<sup>302</sup> *Le Point*, le 18 avril 2016



Marseille<sup>303</sup> (pour un mois complet comprenant 4 semaines) contre 61,46 euros à Toulouse pour une prise en charge pourtant plus longue de 7 h 30 à 18 h 30. La prise en charge à Marseille est donc plus restreinte puisqu'elle s'arrête à 17 h 30 mais elle est tout de même plus onéreuse qu'à Toulouse. Cette famille payera la même somme qu'une autre famille ayant des revenus cinq fois supérieurs soit 3,67 euros pour la cantine, 3 euros pour la garderie du matin et encore 3 euros pour la garderie du soir soit 9,67 euros par jour d'école et par enfant.

La ville de Marseille n'a pas décidé comme les autres villes d'appliquer des tarifs différents selon les tranches de revenus ni de communiquer avec clarté sur les seuils de revenus pris en compte. Sur son site internet elle précise que 2000 familles bénéficient d'une gratuité sans que soit précisé à partir de quel seuil de revenu une famille a le droit de bénéficier d'une gratuité.<sup>304</sup> et 23 000 demi-gratuités (soit environ 36% des élèves demi pensionnaires). Pour bénéficier d'une demi-gratuité il faut avoir un quotient familial de moins de 510 euros par mois, soit pour une famille composée de deux adultes et deux enfants gagner moins de 1530 euros par mois toutes allocations et prestations sociales comprises.

La ville aide donc les familles qui sont situées sous le seuil de pauvreté<sup>305</sup> mais elle ne demande pas aux familles aisées de contribuer davantage en payant le coût réel de repas (environ 6,50 euros) comme c'est le cas dans les autres grandes villes où il existe parfois jusqu'à dix tranches de tarifs différents (Paris, Toulouse, Bordeaux, Lyon ou Lille)

Alors que l'administration Ville de Marseille évoque toujours la faiblesse des rentrées fiscales pour expliquer la faiblesse des services publics, je ne comprends pas pourquoi l'administration ne demande pas aux familles qui le peuvent de contribuer davantage au service de restauration comme le font les autres villes en adaptant la tarification aux revenus.

A Marseille les revenus ne sont donc quasiment pas pris en compte dans la tarification des repas ou des garderies du matin et du soir, rompant ainsi avec le principe d'égalité devant permettre l'accès à tous aux services publics. Le Défenseur des droits<sup>306</sup> précise pourtant dans son rapport du 28 mars 2013<sup>307</sup> que le service de la restauration scolaire répond bien à un besoin d'intérêt général et constitue une mission de service public.

---

<sup>303</sup> 154,72 euros = 9,67 x 16 journées complètes

<sup>304</sup> <http://education.marseille.fr/restauration-scolaire> (consulté le 24 septembre 2016)

<sup>305</sup> 1727 euros de revenus mensuels toutes prestations sociales comprises pour un couple avec deux enfants.

<sup>306</sup> Autorité constitutionnelle indépendante chargée de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité.

<sup>307</sup> [http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd\\_r\\_20130328\\_cantine.pdf](http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_r_20130328_cantine.pdf) (consulté le 17 juillet 2016)

Concernant la prise en charge après l'école ; là aussi il existe une certaine désorganisation. Quand les enseignants sont volontaires, la ville propose une étude surveillée gratuite jusqu'à 17 h 30. Ces études sont gratuites. Mais, elles ne durent qu'une heure, ne fonctionnent pas la veille des vacances et la veille des jours fériés et comptent trente cinq élèves inscrits par étude alors qu'il n'y a jamais autant de places assises dans une classe.

Quand il n'y a pas d'enseignants volontaires, les familles vont devoir faire une demande à la ville pour mettre en place une garderie payante organisée par une association partenaire (IFAC ou AIL) d'une heure qui sera facturée 3€ par jour et par enfant. Parfois dans certaines écoles les familles ont réussi à obtenir une garderie allant jusqu'à 18 h 30<sup>308</sup>. Dans les autres villes, lorsque les enseignants ne sont pas volontaires, la ville recrute des étudiants pour proposer à tous les parents les mêmes services dans les mêmes conditions tarifaires. A Marseille une centaine d'écoles ne proposent aucune prise en charge après 16 h 30.

Pour toutes ces raisons, l'enseignement catholique privé est en expansion à Marseille, il a vu sa fréquentation augmenter de 23% depuis 1995<sup>309</sup>. Les établissements ont su mettre en place des accueils périscolaires adaptés aux besoins des parents qui accueillent les enfants jusqu'à 18 h 30 tous les jours de classe sans exception à un tarif plus accessible que les garderies de l'école publique<sup>310</sup>. Cette volonté municipale de favoriser l'enseignement confessionnel privé se traduit également par le financement municipal accordé aux écoles maternelles privées qui n'est pas une obligation prévue par la loi. Ainsi le forfait par élève versé aux écoles privées a augmenté de plus de 75% depuis 2005<sup>311</sup>. Rappelons que Jean-Claude Gaudin est un ancien professeur d'histoire-géographie de l'établissement privé catholique Saint-Joseph-les-Maristes et qu'il défend ses propres convictions en soutenant ainsi l'école privée. Le paternalisme du maire se retrouve également dans sa conception des services publics, puisque pour avoir le droit d'inscrire son enfant à une garderie payante, il faut justifier « que les deux parents sont en situation de travail, de formation universitaire ou professionnelle, de recherche d'emploi ou de maladie grave impliquant des contraintes horaires incompatibles avec les horaires habituels des établissements scolaires. Les familles doivent fournir, au moment de l'inscription, les pièces

---

<sup>308</sup> Exemple de l'école élémentaire Tivoli 13005 ou le centre IFAC propose une garderie jusqu'à 18 h 30.

<sup>309</sup> Enquête *Marsactu, Le Ravi* du 4 avril 2016 : <https://marsactu.fr/a-marseille-lecole-privee-se-porte-bien-merci/>

<sup>310</sup> A Saint Joseph de la Madeleine par exemple (établissement privé), l'accueil du soir est facturé 90 euros le trimestre pour une prise en charge jusqu'à 18 h 30 contre 144 euros pour le paiement de la garderie du soir dans une école publique fonctionnant jusqu'à 17 h 30 (48 x 3 euros =144 euros)

<sup>311</sup> La ville verse aujourd'hui un forfait élève de 850 euros par enfant et par an soit 12 millions d'euros (source : Enquête *Marsactu, Le Ravi* du 4 avril 2016 : <https://marsactu.fr/a-marseille-lecole-privee-se-porte-bien-merci/>)

justificatives de cette situation.<sup>312</sup> » Ainsi une famille qui scolarise son enfant dans le public peut se voir refuser son inscription à la garderie car elle ne fournit pas les justificatifs nécessaires alors que cette situation ne se retrouve pas dans les établissements privés<sup>313</sup>. Pourtant dans les deux cas les familles paient le service ; les familles le paient même plus cher dans le public que dans le privé. Si le tarif est plus élevé dans les écoles publiques que dans les écoles privées c'est parce que la municipalité n'organise pas directement les garderies du matin ou du soir ; elle a fait le choix de déléguer cette organisation (le recrutement et le paiement des animateurs, l'achat de matériel etc...) à des associations comme l'IFAC ou les AIL plutôt que de l'assumer au sein des services municipaux. Il y a donc un surcoût important prélevé par ces associations pour l'organisation des garderies.

La désorganisation du périscolaire concerne également la surveillance du temps de restauration. Durant le temps cantine de 11 h 30 à 13 h 30, les employés municipaux qui surveillent le réfectoire et la cour doivent encadrer cinquante enfants par adulte à l'école élémentaire et vingt-cinq en maternelle. Ces seuils ne sont que rarement respectés car à chaque absence non remplacée, c'est plutôt soixante enfants par agent qu'il faut comptabiliser. Pourtant dans toutes les autres villes de France ces taux sont largement inférieurs. A Paris, la norme d'encadrement est fixée à 1 adulte pour 32 enfants hors zone d'éducation prioritaire (ZEP) et 1 adulte pour 18 enfants en ZEP à l'école élémentaire<sup>314</sup>. En maternelle, il est prévu un adulte pour 14 enfants à Paris contre 1 adulte pour 25 enfants à Marseille. Les autres grandes villes de province comme Toulouse ou Lyon proposent elles aussi un encadrement plus humain pour les enfants, en abaissant leur taux d'encadrement jusqu'à 1 adulte pour 18 enfants<sup>315</sup>.

Cette disparité dans les conditions de travail entraîne la colère et le mécontentement des agents municipaux des écoles à Marseille qui à chaque préavis de grève déposé par un syndicat se mettent en grève pour protester contre ces conditions d'accueil. Malgré leurs mouvements de grève, ces conditions d'accueil n'évoluent pas. FO qui est le seul syndicat écouté par la mairie

---

<sup>312</sup> <http://rythmes-scolaires.marseille.fr/faq/etudes-garderies> (consulté le 09/07/16)

<sup>313</sup> Extrait du règlement de l'étude de l'école Saint Joseph de la Madeleine : « Tous les élèves désirant aller à l'étude doivent (s'ils ne sont pas au forfait) donner à la personne responsable de l'étude un ticket sur lequel sera noté impérativement le nom, prénom et classe de l'élève, ainsi que la date. A défaut l'étude sera automatiquement facturée chaque trimestre dès l'instant où l'élève sera présent.» (consulté le 9 juillet 2016 : [www.stjomadeleine.org/images/Administratif/circulaire\\_2016/Fiche\\_Inscription\\_%C3%A9tude.pdf](http://www.stjomadeleine.org/images/Administratif/circulaire_2016/Fiche_Inscription_%C3%A9tude.pdf))

<sup>314</sup> <http://www.paris.fr/rythmes> (consulté le 9 juillet 2016)

<sup>315</sup> <http://www.toulouse.fr/web/la-mairie/-/actu-periscolaire-2013-2014-un-devoir-d-investissement-pour-nos-enfants->  
ou <http://www.lyon.fr/page/les-temps-daccueil-periscolaires.html> (consulté le 9 juillet 2016)

a fait le choix de ne pas se positionner concernant les choix municipaux<sup>316</sup>. D'ailleurs FO ne dépose des préavis de grève quasiment exclusivement que sur des problématiques nationales<sup>317</sup> (mouvement de retraite 2003 et 2010, loi travail en 2016) et non sur des problématiques locales<sup>318</sup>. Pour autant ces mouvements de grève organisés par les autres syndicats perturbent très régulièrement le service de cantine et entraînent un agacement des parents qui sont mal informés et ne comprennent pas les motivations des personnels<sup>319</sup>. Chaque année des familles quittent l'école publique pour éviter ces dysfonctionnements.

On ne peut évoquer les problèmes des écoles marseillaises sans examiner la gestion municipale de la réforme des rythmes scolaires. En juin 2012, le nouveau Ministre de l'Education Nationale Vincent Peillon propose une réforme des rythmes scolaires pour que les écoliers français travaillent à nouveau neuf demi-journées par semaine comme c'est le cas dans toute l'Europe, et comme c'était le cas en France avant la suppression de l'école le samedi matin (2008). Cette réforme des rythmes scolaires devait entrer en application à la rentrée 2013 ; toutefois les communes pouvaient, si elles le désiraient, demander une année supplémentaire (à titre dérogatoire) pour mieux se préparer. Le maire de Marseille a effectué cette demande de report auprès du DASEN<sup>320</sup> et a rapidement fait savoir qu'il était opposé à cette réforme en déclarant publiquement qu'il ne l'appliquerait pas.

## **F. La « non préparation » de la réforme des rythmes scolaires et le soutien de FO à la municipalité : une**

---

<sup>316</sup> Lire l'entretien de Patrick Casse situé en annexe D

<sup>317</sup> Voir le tableau recensant les différents mouvements de grève de 1976 à 2010 p.15 du livre de Donzel et Godard, *Eboueurs de Marseille* op. cit.

<sup>318</sup> En 2010, lorsque l'intersyndicale FSU-CGT-UNSA-CFDT-CFTC, avait appelé les agents des écoles à se mettre en grève reconductible pour dénoncer leurs conditions de travail ; FO n'avait pas suivi le mouvement. Le maire avait refusé de recevoir l'intersyndicale mais devant l'installation du mouvement dans la durée et le soutien solidaire des éboueurs, FO a finalement rejoint le mouvement et a négocié avec le maire la baisse des normes d'encadrement à 1 adulte pour 50 enfants en élémentaire et à 1 adulte pour 25 en maternelle. Jusque-là, les taux étaient encore plus élevés (1 adulte pour 60 enfants en élémentaire et 1 pour 30 en maternelle avant 2010). Les ATSEM obtiennent également une prime de 220 euros et c'est FO qui va annoncer l'obtention de cette prime en publiant un tract le jour même alors qu'il n'en était pas à l'origine. (*Le Ravi* du 13 avril 2012)

<sup>319</sup> Les agents des écoles ne communiquent pas sur les raisons de leur mécontentement du fait de leur devoir de réserve.

<sup>320</sup> Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

## alliance retrouvée.

Durant la campagne des municipales 2014, les élus de la majorité municipale se positionnent contre la réforme des rythmes scolaires en annonçant en réunion publique : « si vous votez pour nous la réforme n'aura pas lieu »<sup>321</sup>. Mais en mars 2014, une fois la majorité municipale reconduite, les élus se trouvent dans l'obligation de s'intéresser rapidement à la mise en place de cette réforme qui doit entrer en application dès septembre 2014.

Or, vu la faiblesse de l'offre périscolaire, quasi inexistante à Marseille, la mise en place de cette réforme allait forcément poser de nombreux problèmes. Notamment concernant le recrutement et la formation des directeurs et des animateurs. En effet le manque de Centres de Loisirs (CLSH) est encore plus criant que celui des garderies du matin ou du soir. La plupart des écoles n'offrent aucune prise en charge le mercredi<sup>322</sup>. Cette pénurie de centres de loisirs, principalement en centre-ville, contraint certaines familles à faire la queue pendant six ou sept heures pour avoir une place dans le CLSH le plus proche de chez eux<sup>323</sup>.

Cette réforme aurait donc eu besoin d'une importante anticipation pour mettre en place des formations et des recrutements des personnels d'animation.

Après avoir tenté un bras de fer politique avec le gouvernement en déclarant qu'il n'appliquerait pas la réforme, Jean-Claude Gaudin va finalement revenir sur ses positions et va se résoudre à l'appliquer<sup>324</sup>. En juin 2014, la ville dépose un projet à l'inspection académique des Bouches-du-Rhône dans lequel elle propose que les enseignants fassent du soutien scolaire après l'école (sans avoir consultés les enseignants, ni les avoir informés des conditions de cette prise en charge). Ce projet de réforme sera rapidement retoqué car il ne correspondait pas aux principes énoncés par la circulaire ministérielle qui prévoyait le passage à cinq matinées de classe pour alléger les journées<sup>325</sup>. En juin 2014, dans la précipitation, la ville organise une consultation pour que les conseils d'école se prononcent sur les modalités d'application de cette réforme. La

---

<sup>321</sup> Propos tenus par l'adjointe à l'éducation en conseil d'école dans le 5<sup>e</sup> arrondissement en octobre 2013

<sup>322</sup> Seules 90 écoles sur 444 mettent à disposition leurs locaux pour accueillir un CLSH soit 13 000 places pour 76 000 écoliers

<sup>323</sup> À l'image du centre Fissiaux aux 5 avenues (13004) qui rassemble au mois de juin une foule nombreuse dès 7h du matin pour l'ouverture à 14 h des inscriptions au centre de loisirs pour la rentrée de l'année à venir. Information confirmée par un autre témoignage publié dans *Marsactu* le 11 juin 2015 : <https://marsactu.fr/gaudin-a-la-mairie-depot-de-bilan-20-ans-apres/>

<sup>324</sup> *La Croix*, le 19 novembre 2013 : <http://www.la-croix.com/France/Rythmes-scolaires-les-maires-attendent-Jean-Marc-Ayrault-2013-11-19-1062657>

<sup>325</sup> *20 minutes*, le 10 juin 2014 : <http://www.20minutes.fr/marseille/1397898-20140610-copie-ville-marseille-rythmes-scolaires-revoir>

consultation décide majoritairement d'organiser ces activités le vendredi après-midi. En août 2014, une campagne de communication commence dans la ville pour recruter des animateurs. A quelques jours de la rentrée, Jean-Claude Gaudin annonce que la ville est dans l'incapacité de recruter les 3000 animateurs nécessaires pour la rentrée et qu'elle ne pourra pas proposer d'activités dans les écoles avant novembre 2014 pour une partie d'entre elles, et janvier 2015 pour le reste des écoles. Les parents sont évidemment furieux car ils vont devoir s'organiser pour combler les déficiences de la ville. A la rentrée 2014, Jean-Claude Gaudin se rend dans une école huppée du septième arrondissement pour remettre les traditionnels dictionnaires offerts aux élèves de CM1 mais rapidement il est interpellé par des parents quand il annonce que ces derniers devront récupérer leurs enfants le vendredi à 13 h 30 car la ville ne peut pas proposer d'activités. « *Ça fait deux ans qu'on en parle de cette réforme!* », *"Il fallait s'y prendre avant !"*, *"Vous êtes un incompetent monsieur le maire !* <sup>326</sup> » Et Jean-Claude Gaudin répond avec cette phrase désormais devenue célèbre : « Occupez-vous aussi de vos enfants ! <sup>327</sup> ». Ce qui de fait était inévitable puisque la ville ne proposait aucune prise en charge avant janvier 2015 dans de nombreuses écoles. Ce qu'il faut percevoir ici, c'est donc le mépris de l'édile à l'égard des citoyens qui ne juge pas nécessaire de répondre des décisions prises par les élus et notamment celle de ne pas préparer cette réforme durant les deux années précédentes. Quelques élus de la majorité prennent alors leurs distances avec cette non application de la réforme des rythmes scolaires. Ainsi lors de notre entretien Mme Ventre, élue à la mairie du quatrième et cinquième arrondissements déclare : « C'est fou, le bazar que c'est, cette année ! C'est encore pire qu'au début de la CUMPM, moi ce que je découvre, ça me sidère. Personne n'a anticipé cette réforme, on dirait que personne n'avait prévu le bazar que ça allait être. Je pense qu'à la mairie personne n'a cru que cette réforme verrait le jour, surtout avec le départ de Vincent Peillon. Donc maintenant c'est très compliqué. Et puis les gens ont évolué ils n'acceptent plus les mêmes choses qu'il y a cinquante ans. Ils ne sont plus corvéables à merci. C'est une affaire qui a été mal engagée et qui est compliquée à mettre en œuvre du fait des locaux, des personnels. Et ce sont les enfants et les familles qui subissent. » <sup>328</sup>

Les syndicats des Territoriaux vont réagir en déposant un préavis de grève reconductible à la

---

<sup>326</sup> *Marsactu* le 2 septembre 2014 : <https://marsactu.fr/gaudin-aux-parents-inquiets-occupez-vous-aussi-de-vos-enfants/>

<sup>327</sup> *L'express* du 2 septembre 2014 ou *Marsactu* du même jour.

[http://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/rythmes-scolaires-occupez-vous-aussi-de-vos-enfants-repond-gaudin-septembre\\_1572238.html](http://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/rythmes-scolaires-occupez-vous-aussi-de-vos-enfants-repond-gaudin-septembre_1572238.html)

<https://marsactu.fr/gaudin-aux-parents-inquiets-occupez-vous-aussi-de-vos-enfants/> (2 septembre 2014)

<sup>328</sup> Entretien avec Josette Ventre (élue à la mairie du 4/5) situé en annexe K

rentrée 2014 pour signifier leur désaccord avec les choix de la municipalité, à l'exception de FO qui va d'abord aller dans le sens du maire en entamant des négociations avec lui durant l'été 2014<sup>329</sup> et en n'appelant pas à la grève pour ne pas ajouter « de la panique à la panique ».

Le syndicat vient ainsi rendre service à l'administration qui n'a pas préparé cette réforme et laisse les agents en première ligne dans une situation difficile : ils doivent faire face au mécontentement des parents qui sont tenus de venir récupérer leurs enfants tous les vendredis à 13 h 30 ou à 11 h 30 si la cantine est en grève. FO doit jouer un jeu subtil en montrant aux agents que le syndicat comprend leur mécontentement et qu'il les soutient tout en aidant l'administration qui a besoin que FO n'appelle pas à la grève. C'est ce que fait le syndicat qui dénonce pourtant la réforme des rythmes scolaires<sup>330</sup>. Si FO avait appelé à la grève en rejoignant l'ensemble des autres organisations syndicales, c'est potentiellement l'ensemble des cantines des écoles qui auraient été fermées à la rentrée 2014<sup>331</sup>. Cela aurait sans doute occasionné une mobilisation plus vive encore contre les élus. De nombreux parents ont pendant cette période de mobilisation, improvisé des pique-niques dans les mairies de secteur le vendredi midi lorsqu'il n'y avait pas de cantine et se rassemblaient ensuite devant la mairie centrale pour protester contre la gestion municipale de la réforme<sup>332</sup>.

Devant le mécontentement des agents municipaux, et l'utilisation par de nombreux adhérents FO des préavis de grève déposés par tous les autres syndicats, le syndicat FO va se repositionner en appelant également à la mobilisation le 24 septembre 2014<sup>333</sup>. FO ne voulant pas se couper trop radicalement de sa base pour garder l'image d'un syndicat combatif.

Les agents municipaux reprochent alors, à l'administration Ville de Marseille, de ne pas avoir recruté à temps des équipes d'animation pour encadrer les enfants une fois le temps de restauration terminé. Ils sont en effet les principaux protagonistes à recevoir les doléances des parents lorsque ceux-ci viennent chercher leurs enfants à 13h30 le vendredi. En outre, une grande partie des agents craignent que certains parents ne puissent pas s'organiser et ne viennent pas chercher leurs enfants à l'heure. C'est cette zone d'incertitude que les agents dénoncent : « Que va-t-il se passer à 13 h 30 si personne ne vient chercher les enfants ? ». « Qui va devoir

---

<sup>329</sup> <https://forceouvriere.wordpress.com/2014/06/26/rythmes-scolaires-fo-suspend-la-greve-le-temps-des-negociations/>

<sup>330</sup> Communiqué de l'UD FO du 3 septembre 2014 : <https://forceouvriere.files.wordpress.com/2014/09/2014-09-03-communique-rythmes-scolaires-ud-fo-13.pdf>

<sup>331</sup> *La Marseillaise*, le 11 septembre 2014 : <http://www.lamarseillaise.fr/marseille/education/31259-les-mauvais-calculs-de-gaudin-mettent-le-feu-aux-ecoles>

<sup>332</sup> *La Marseillaise*, le 15 septembre 2014 : <http://www.lamarseillaise.fr/marseille/education/31325-marseille-la-nouvelle-activite-du-vendredi-c-est-manif>

<sup>333</sup> Communiqué publié le 15 septembre 2014 sur le site internet du syndicat : <https://forceouvriere.files.wordpress.com/2014/09/education-12092014bis.pdf>



rester ? » « Qui est responsable des enfants à 13 h 30 alors que le directeur et les enseignants ne sont plus dans l'école<sup>334</sup>? » C'est cette zone d'incertitude à laquelle la ville ne parvient pas à répondre qui conduit les agents municipaux à se mettre en grève le vendredi à partir de 11 h 30 pour ne pas prendre en charge des enfants et se retrouver responsable en cas de problème. Ces grèves s'arrêtent lorsque la ville recrute une équipe d'animation avec un responsable légal désigné par l'administration qui devient le référent en cas de problème.

L'administration découvre donc que malgré l'accord généreux passé avec FO durant l'été<sup>335</sup>, de nombreux employés municipaux continuent de se mettre en grève<sup>336</sup>. L'administration Ville de Marseille se trouve finalement confrontée à un double mécontentement : celui des agents et celui des parents et le service public continue de souffrir<sup>337</sup>. Les mouvements de grève se répètent et nuisent à la confiance que placent les familles dans l'école publique et l'administration Ville de Marseille se décrédibilise vis-à-vis de ces agents du fait de ce manque de préparation de la réforme qui place les personnels et les familles dans l'embarras. Cette perte de crédibilité de l'administration et cette difficulté à gérer les personnels liée aux relations complexes avec le syndicat FO conduit la municipalité à privilégier des délégations de service public qui ont un coût élevé pour le contribuable comme c'est le cas avec les associations partenaires de la ville (IFAC, AIL, Léo Lagrange).

Après avoir relevé les nombreux dysfonctionnements du service public à Marseille je vais essayer d'en étudier les conséquences sur les choix de vie des habitants et sur le projet global de la ville.

## **G. Quelles en sont les conséquences sur les choix de la**

---

<sup>334</sup> Propos des agents des écoles recueillis lors des entretiens groupés réalisés en octobre et novembre 2014

<sup>335</sup> Huit jours de congés supplémentaires par an pour aboutir à 70 jours, 25 tickets restaurants supplémentaires soit 73 tickets restaurants par an et une prime annuelle de 350 euros (Source : communiqué publié par le syndicat FO sur son site internet le 20 août 2014 : FO obtient des garanties pour les agents des écoles ) <https://forceouvriere.files.wordpress.com/2014/08/education-23072014.pdf>

<sup>336</sup> 175 écoles étaient ouvertes durant le temps cantine et le vendredi après-midi sur les 445 que compte la ville *Marsactu* le 12 septembre 2014 : <https://marsactu.fr/bref/rythmes-scolaires-la-mobilisation-change-de-forme-mais-se-poursuit/>

<sup>337</sup> Ce n'est qu'à partir de janvier 2015 qu'une garderie sera proposée aux familles dans toutes les écoles de la ville. Pour la rentrée 2015-2016 la ville va repenser son organisation des rythmes scolaires et répartir les Temps Activités Périscolaires sur deux jours (les mardis et jeudis selon les arrondissements) pour diminuer le nombre d'animateurs nécessaires, proposer des contrats plus attractifs aux animateurs et ainsi faciliter leur recrutement. (*La Provence*, 11 avril 2015)



## population ?

Après avoir bénéficié d'un regain d'attractivité important au début des années 2000 avec ce que l'on a appelé « l'effet TGV »<sup>338</sup> entraînant l'arrivée de nouveaux habitants<sup>339</sup>, la population a très rapidement cessé d'augmenter. Entre les années 2007 et 2012 la population a stagné avec une variation de 120 personnes. Si on considère le renouvellement naturel de la population lié au taux de natalité supérieur à la moyenne nationale à Marseille, il faut donc comprendre que de nombreux habitants ont préféré quitter la ville durant cette même période et que la ville a cessé d'être attractive à l'extérieur. Est-ce en raison de la faiblesse des services publics et notamment de celui du nettoyage ? Est-ce en raison du retard pris par les politiques publiques marseillaises sur l'amélioration du cadre de vie (réduction de la place de la voiture, développement des transports en communs, création de pistes cyclables) ou de la médiatisation de l'insécurité et des règlements de compte que la ville a cessé de voir sa population augmenter ? L'explication est bien sûr multifactorielle ; et ces deux facteurs sont à prendre en considération. Une chose est sûre, pour un citoyen qui cherche une nouvelle ville d'accueil, il est aisé aujourd'hui de comparer en quelques clics sur internet les services proposés par une municipalité avant de choisir son installation dans une nouvelle région. Or sur ce plan la comparaison avec les autres métropoles régionales n'est pas flatteuse pour Marseille. Cela explique peut-être pourquoi malgré son fort potentiel d'attractivité lié à sa situation géographique, son ensoleillement et son accessibilité depuis la capitale, la ville peine à voir sa population augmenter au fil des années 2000 à la différence de Toulouse, Bordeaux, Montpellier, ou Lyon qui ont accru sensiblement leur population durant cette même période<sup>340</sup>.

---

<sup>338</sup> En référence à l'ouverture en 2000 de la ligne TGV Paris Marseille en 3 heures.

<sup>339</sup> La ville communiquait alors sur 5000 à 6000 nouveaux arrivants chaque année.

<sup>340</sup> Voir le tableau sur l'évolution du nombre d'habitants à Marseille comparativement aux autres villes du sud de la France

Nombre d'habitants	2007	2012	Augmentation entre 2007 et 2012
Marseille	852 396	852 516	+120 habitants
Bordeaux	235 178	241 287	6 109
Toulouse	439 453	453 317	13 864
Montpellier	251 630	268 456	16 826
Lyon	474 946	500 715	25 769

Le modèle clientéliste municipal porteur d'un affaïssement des services publics est-il un des éléments d'explication de cette stagnation de la population marseillaise ? Je le pense. D'autant que les pratiques clientélistes, qui sont assimilées à une forme de corruption<sup>341</sup>, renvoie donc l'image d'une ville ayant une élite corrompue. D'autre part le modèle clientéliste est forcément récessif selon Michel Péraldi. En effet, « tant qu'il n'est pas relayé par une croissance des services privés, les ressources publiques s'amenuisent<sup>342</sup>».

D'ailleurs les pratiques clientélistes municipales sous-tendent une certaine forme « d'endogamie », qui ne permet pas aux nouveaux habitants de s'intégrer facilement, donc à la population marseillaise de se renouveler. Cette forme d'immobilisme correspond sans doute à une certaine volonté d'entre soi portée par la municipalité actuelle à défaut d'un réel projet politique.

Pourtant l'équipe municipale actuelle se retrouve prise dans des dynamiques contradictoires entre sa volonté d'internationaliser la ville pour en faire une capitale européenne attractive et sa volonté de conserver son clientélisme historique comme mode de gouvernance. Si le clientélisme sait s'adapter à la modernité, peut-il s'adapter à un renouvellement important de la population comme l'induit le projet de faire de Marseille une capitale européenne ? La

<sup>341</sup> Selon Séverine Tessier la fondatrice de l'association Anticor, *Du grain à moudre*, France culture, le 5 février 2016

<sup>342</sup> Péraldi Michel, *Sociologie de Marseille*, op. cit. p.46

gentrification du centre-ville n'a pas encore eu lieu mais l'attractivité touristique de Marseille s'affirme chaque année un peu plus. Il faudra attendre les chiffres du prochain recensement pour voir si la modernisation de la ville entreprise autour de l'année 2013 (amélioration des transports, renouvellement de l'offre culturelle, ouverture du Mucem, renouvellement de la communication de la ville) aura porté ces fruits pour redonner à la ville un peu d'attractivité.

# Conclusion

Le lien privilégié entretenu par la mairie avec la section Force Ouvrière des Territoriaux à Marseille a donc réussi à traverser les époques. Depuis la nomination de Jean Calvelli au poste de chef de cabinet du maire de Marseille en 1953 en plein contexte de guerre froide, le syndicat FO est resté le syndicat majoritaire et le seul syndicat à être reçu par le maire<sup>343</sup>. Si Gaston Defferre a permis à ce dernier de devenir prépondérant au sein de la ville de Marseille, c'est pour affaiblir le parti communiste, son principal ennemi. En 1981, l'équilibre politique sur le plan national change, le parti socialiste s'associe au parti communiste pour former une coalition gouvernementale à laquelle Gaston Defferre appartient. Il ne peut plus conserver son positionnement anti-communiste et doit intégrer des élus du PCF au sein de sa majorité municipale. Les relations avec FO se distendent alors pendant plus d'une dizaine d'années. Elles seront étonnamment réactivées après 1995 par Jean-Claude Gaudin (l'ex-adjoint de Gaston Defferre) et continuent aujourd'hui d'être l'armature de la politique municipale marseillaise bien qu'il n'y ait pas vraiment de rapprochement idéologique entre Jean-Claude Gaudin et Force Ouvrière. Il reste le pragmatisme des uns et des autres et la volonté de poursuivre une relation clientéliste avec le syndicat majoritaire pour faciliter les succès électoraux et conserver les privilèges.

La relation entre la ville de Marseille et le syndicat FO est donc apparue dans un contexte international pour permettre la mise en place du plan Marshall et s'est peu à peu déplacée à un niveau local perdant ainsi sa visée politique.

Cette relation sur laquelle repose pourtant tous les services municipaux de la ville n'est liée, aujourd'hui, à aucun projet politique réel. Le système clientéliste, parcellaire par définition, s'inscrit contre une pensée globale sur la société et dévoie le service public lui-même puisque l'on n'y retrouve pas les principes d'égalité, de continuité et d'adaptation inhérents à sa définition.

Le principe d'égalité ne peut en effet trouver sa place dans un système qui privilégie les intérêts individuels sous la forme d'un recrutement paternaliste favorisant les embauches de père en fils ou plus globalement de la « famille municipale ».

---

<sup>343</sup>A quelques exceptions près. En janvier 2015 après vingt ans de mandat, Jean Claude Gaudin a reçu pour la première fois une autre organisation syndicale (voir entretien avec Bruno Gilles ou celui avec Pascale Longhi).

Par ailleurs le principe de continuité du service public à Marseille est mis à mal par la fracture nord-sud car le système clientéliste a historiquement favorisé certains secteurs géographiques au détriment d'autres, notamment des quinzième et seizième arrondissements. Ces derniers étaient délaissés par la mairie centrale sous Gaston Defferre car ils étaient administrés par des élus communistes. Cette situation a perduré longtemps et se traduit également par le manque de transports en commun dans ces quartiers.

Enfin le principe d'adaptation à un intérêt général fluctuant n'est pas mis en œuvre puisque le syndicat freine profondément l'ouverture au public des équipements municipaux en soirée ou le week-end, ce qui restreint l'offre des services publics.

Ce dévoiement des services municipaux détériore également la motivation d'une partie des agents attachés aux valeurs du service public et qui ne trouvent pas leur place au sein de ce système clientéliste.

Les inégalités et les injustices afférentes à ce système génèrent donc un sentiment d'insatisfaction et de résignation chez une partie des agents municipaux comme des usagers et met à mal la démocratie.

En effet, le système clientéliste construit sur l'iniquité et l'absence de pensée politique collective va à l'encontre des principes de la démocratie définie comme « régime politique où l'exercice du pouvoir est exercé par l'ensemble des citoyens » et par extension comme « un mode d'existence collective, où les mêmes avantages sont accordés à tous »<sup>344</sup>.

Si la gouvernance municipale doit prendre en considération l'ensemble de la société, nous avons vu que la médiation clientélaire assurée par FO ne bénéficie qu'à une minorité principalement issue des classes moyennes, se concentrant ainsi sur une partie de la population.

De la même manière, alors qu'un contre-pouvoir est nécessaire à l'équilibre de tout régime démocratique, ici, le bon fonctionnement d'une collectivité territoriale, les autres syndicats, même lorsqu'ils sont rassemblés, ne peuvent exprimer leurs voix puisqu'ils ne sont pas reçus par l'administration.

Enfin, le clientélisme, parce qu'il induit une rétribution en échange d'un vote, entraîne une déconscientisation politique du citoyen. Cela s'observe notamment à travers la montée du comportement abstentionniste à chaque élection.

Paradoxalement, la montée de l'abstentionnisme accroît l'efficacité des politiques clientélistes. En effet les personnes ayant un intérêt matériel à voter, n'oublient pas de se déplacer pour voter. On peut donc appréhender la situation marseillaise comme une illustration du déclin de notre

---

<sup>344</sup> TLFi

système de démocratie électorale représentative, nous conduisant à en repenser un nouveau. J'emprunterai l'idée de Pierre Rosanvallon qui préconise une nouvelle forme de démocratie, « la démocratie gouvernante ou démocratie d'exercice<sup>345</sup> ». Il s'agit d'un système dans lequel les citoyens sont inclus dans le processus démocratique qui doit s'organiser selon trois piliers : « le conseil du fonctionnement démocratique » qui serait garant de l'intégrité des gouvernants et de la transparence des actions ; des « commissions publiques » chargées de l'évaluation de la qualité démocratique et de la détermination des politiques publiques ainsi que la mise en place « d'organisations de vigilance citoyenne » spécialisées dans la surveillance des gouvernants et menant un travail d'implication, de formation et d'information des citoyens. C'est donc une redéfinition des rapports entre gouvernants et gouvernés que propose Pierre Rosanvallon pour redonner de l'espoir en l'avenir de notre système démocratique.

Plus modestement, on peut considérer que l'évolution institutionnelle débutée par la création en mars 2016 de la Métropole Aix-Marseille qui regroupe désormais quatre-vingt-douze communes va sans doute permettre une évolution du rapport de force syndical. En effet la force spécifique du syndicat FO à Marseille ne se retrouvera pas de la même manière dans les autres communes de la Métropole. C'est potentiellement grâce à ce nouvel équilibre syndical que les élus espèrent trouver une issue à la problématique de la gouvernance marseillaise. L'évolution du rapport de force entre les organisations syndicales qui s'établira au sein de la nouvelle Métropole permettra peut-être de dépasser certains clivages entre les organisations syndicales et de construire progressivement un front réformateur rassemblant les élus et les représentants du personnel. Il sera intéressant d'observer cette évolution lors des prochaines élections professionnelles métropolitaines. D'autre part, le processus de démocratie participative que constitue les conseils de quartier ou conseils citoyens et qui ont été jusque-là refusés par le maire sont maintenant imposés par l'Etat pour les quartiers classés « politique de la ville ». On peut espérer que cette évolution gagnera bientôt tous les quartiers et que les habitants désireux de participer à la citoyenneté de leur quartier pourront s'y associer.

---

<sup>345</sup> Rosanvallon Pierre, *Le bon gouvernement* op. cit. p.385

# Annexes

## a. Les grandes dates du syndicalisme français avant la création de la CGT-FO

La Confédération Générale du Travail est créée en 1895 à Limoges autour de deux fédérations principales, la fédération des métiers du livre et celle des cheminots.

En 1902, la fédération des bourses du travail, s'efface en tant que centrale et ses organisations s'intègrent dans la CGT. La CGT elle compte alors 100 000 adhérents.

En 1906, le congrès de la CGT adopte, la charte d'Amiens, cette charte donne à la CGT ses traits spécifiques : la lutte des classes, la lutte pour des améliorations immédiates mais aussi la lutte pour la disparition du salariat et du patronat ainsi que son indépendance vis-à-vis des organisations politiques. Cette charte sert encore de référence aux différents syndicats aujourd'hui.

En 1919 création de la Confédération Fédérale des Travailleurs Chrétiens (CFTC) qui est liée au vatican.

En 1920, la SFIO se scinde en deux. Les partisans de l'internationale communiste, rejoignent la SFIC au congrès de Tours.

En 1921 les révolutionnaires quittent la CGT pour créer la CGT-Unitaire proche du PCF.

En 1936, les deux CGT se réunissent à nouveau.

En 1939, le pacte germano-soviétique sème la consternation au sein de la CGT et exacerbe les tensions contre les communistes. Le bureau confédéral vote une déclaration, excluant les militants qui refusent de condamner le pacte germano-soviétique.

En 1940, le gouvernement de Vichy dissout tous les syndicats.

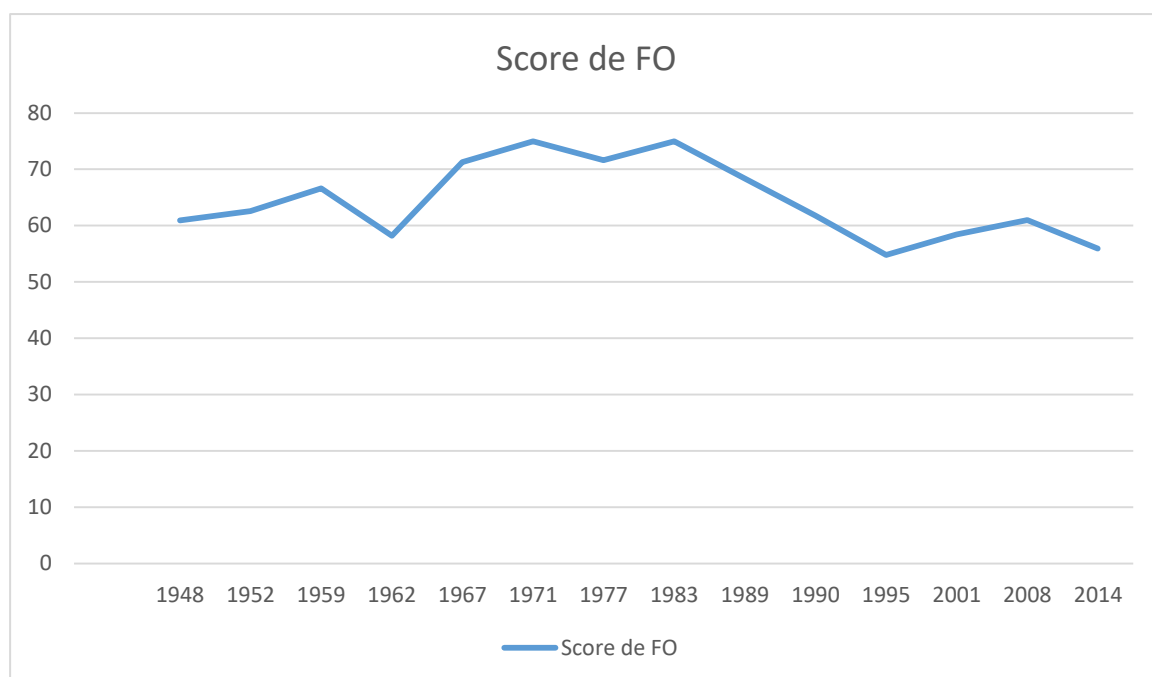
1943 reconstitution de la CGT avec les ex confédérés et les ex unitaires.

1948 Scission au sein de la CGT à propos du plan Marshall. Ceux qui ne s'opposent pas au plan Marshall et qui refusent de suivre Staline et le PCUS vont quitter la CGT pour créer la CGT-FO.

**b. Évolution des Effectifs de la ville de Marseille :**

Année	Effectif	Charges Personnel	Coût moyen mensuel	Nbre de Promus au choix
2006	11798	389 958 257,00 €	2 768,00 €	5099
2007	11760	407 104 748,00 €	2 904,00 €	5117
2008	11653	410 329 071,00 €	2 935,00 €	4030
2009	11695	416 008 532,00 €	2 999,00 €	3747
2010	11636	419 376 870,00 €	3 008,00 €	3941
2011	11556	424 374 985,00 €	3 057,00 €	2633
2012	11630	434 635 048,00 €	3 124,00 €	3907
2013	11750	448 492 358,00 €	3 170,00 €	3770
2014	11960	463 437 855,00 €	3 205,00 €	5633





**c. Évolution du score du syndicat FO aux élections professionnelles de la ville de Marseille depuis 1972 :**

1948 : FO : 60,9%

1952 : FO : 62,6%

1959 : FO : 66,6%

1962 : FO : 58,2%

1967 : FO : 71,3%

1972 : FO 75%

1977 : FO 71,6% CGT 24% CFDT 4,5%

1983 : FO : 75% CGT : 17% CFDT : 7,7%

1985 : FO : 72,5% CGT : 15,1% CFDT : 12,4%

1989 : FO : 68,4 CFDT:17,1% CGT : 14,5

1990 : Participation : 61,83% FO : 65,92% CGT : 12,49% CGT ICT : 5,16% CFDT : 16,44%

1995 : Participation : 78% FO : 54,84% CFDT : 29,65% CGT Territoriaux : 9,88% et CGT municipaux : 5,63%

2001 : Participation 74,8% FO : 58,4% ; CFDT : 27,2% ; CGT : 10,1%

2008 : FO 61 % et 55% à MPM

2014 : FO 55,9% et 55 % à MPM

#### d. Personnages clés

**Jean Calvelli** : Né le 25 janvier 1895 à Bocognano (Corse), mort le 17 août 1980 à Marseille ; employé municipal ; militant socialiste, secrétaire fédéral de la SFIO pour les Bouches-du-Rhône (1936-1940) ; résistant, déporté à Buchenwald. Il devient secrétaire général de l'Union Départemental FO des Bouches du Rhône en 1948. Puis il est nommé secrétaire général de la ville de Marseille en 1953 par Gaston Defferre, et le restera jusqu'en 1979.

« Rien ne se fait à la mairie sans qu'il ait été consulté . Il est à la tête d'un cabinet qui comptera près d'une cinquantaine de personnes gère les promotions, s'occupe des affaires délicates. Il est le paravent efficace entre le vulgaire et le noble. Il a mauvaise réputation auprès des conseillers municipaux qui le surnomment Louis XI, il est craint mais il a la faveur du prince ».<sup>346</sup>

**François Moscati** : Né en 1927, il rentre en juin 1957 en tant qu'éboueur contractuel à la ville de Marseille. Il s'engage dans le syndicat FO. En 1963, il participe à son premier congrès fédéral, qui vote le principe d'une grève des éboueurs. Le « fiasco » de ce mouvement de grève vient renforcer sa conviction de la nécessité d'un usage parcimonieux de ce mode d'action. « *Je reçus une belle leçon : une grève doit être massivement suivie par ceux qui la déclenchent* »<sup>347</sup>. En 1965 il est élu à la tête du syndicat des éboueurs de la ville de Marseille et devient secrétaire général du groupement départemental des territoriaux des Bouches-du-Rhône. En 1973, il succède à Michel Carrano au poste de secrétaire général du syndicat des Municipaux de la ville de Marseille. Il restera en poste durant dix neuf ans jusqu'en 1992. Il s'engage en politique d'abord aux côtés de Bernard Tapie, puis il rejoint les listes d'union UDF-RPR pour la campagne des municipales au côté de Jean-Claude Gaudin en 1995. Il est élu en 1995 puis en 2001 sur les listes UMP. Il sera battu en 2008. Il est toujours président de la mutuelle des Municipaux.

**Josette Ventre** est secrétaire générale du syndicat FO de 1992 à 2003.

Elle rentre dans l'équipe municipale de Bruno Gilles et devient adjoint à la mairie du 4/5<sup>e</sup> arrondissement en 2004. Elle est toujours ajointe à la mairie du 4/5<sup>e</sup> arrondissement.

---

<sup>346</sup> Marion Georges, *Gaston Defferre*, op cit. p 204

<sup>347</sup> Moscati François, *Une passion de militant : Trente ans de combat syndical*, Autres Temps, 2000, p. 19

**Patrick Rué** : a commencé sa carrière à la ville de Marseille comme émondeur. Il prend la succession de Claude Argy et devient secrétaire général de FO en 2012. Depuis les deux hommes se livrent une guerre par médias interposés. Malgré mes multiples demandes, Patrick Rué n'a pas accepté de me recevoir en entretien. C'est le secrétaire général adjoint de FO Patrice Ayache qui m'a reçu.

#### **e. Résultats de l'enquête sur le personnel des écoles de la ville de Marseille**

Contexte :

J'ai réalisé des entretiens semi dirigés avec 25 agents femmes travaillant dans 5 écoles différentes situées dans 4 arrondissements différents (2, 3, 4 et 5<sup>e</sup> arrondissements) pour connaître l'opinion de ces agents sur leurs conditions de travail et sur la représentation syndicale.

Échantillon de 25 femmes

6 ont entre 0 et 10 ans d'ancienneté

10 entre 11 et 20 ans d'ancienneté

5 entre 20 et 30 ans d'ancienneté

et 4 entre 31 et 40 ans d'ancienneté.

**Statut au sein de la ville de Marseille :**

Aujourd'hui vingt et une sont titulaires à la Ville de Marseille, deux sont contractuelles et deux sont vacataires.

**Postes occupés :**

Douze occupent le poste d'agent d'entretien travaillant le plus souvent dans des écoles élémentaires (Agent d'Entretien ou Adjoint Technique Spécialisé)

Huit sont Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)

Deux sont ASIC Agent de Surveillance Inter Cantine

et trois sont Responsables de Restaurant.

**Concernant leur entrée à la ville de Marseille :**

Onze agents évoquent spontanément l'appui d'un élu. (Soit environ 44%)

Huit évoquent le passage d'un concours (32%)

Deux disent être entrées après avoir passé un entretien (8%)

Trois sont entrées en faisant des vacances (12%)

Une grâce à un contrat aidé (Contrat Emploi Solidarité) (4%)

**Syndicalisation :**

14 agents sont non syndiquées ou n'ont pas évoqué leur appartenance syndicale (56%)

6 agents sont syndiquées chez Force Ouvrière (24%)

3 agents sont syndiquées à la FSU (12%)

2 agents sont syndiquées à l'UNSA (8%)

Ces chiffres nous indiquent que l'échantillon réuni est relativement proche de l'ensemble de la profession puisqu'aux dernières élections professionnelles du 4 décembre 2014, plus d'un électeur sur deux (51,70 %) s'est abstenu de participer chez les personnels de catégories C.

Résultats aux élections professionnelles du 4 décembre chez les catégories C :

Le syndicat FO reste majoritaire avec 58%, le 2<sup>e</sup> syndicat est la FSU (15%), le troisième est la CGT (12%) et le 4<sup>e</sup> l'UNSA (6%).

A la question quel est pour vous le rôle d'un syndicat ? 48% des agents interrogés ont répondu, défendre les salariés et 52 % défendre les salariés et porter un projet de service public.

52% des agents ont déclaré ne pas avoir compris pourquoi FO n'appelait pas à la grève à la rentrée concernant la mise en place des rythmes scolaires. 20 % ont compris et soutenu la position du syndicat et 28 % ne se sont pas intéressés à cette question.

Parmi les agents qui n'ont pas compris la position du syndicat FO de ne pas appeler à la grève, 69% l'ont perçu comme un accord passé avec la mairie qui empêchait le syndicat de soutenir le personnel en déposant un préavis de grève.

Nombreux sont les agents qui ne sont pas senties soutenues par le syndicat FO à la rentrée 2014, alors que la réforme n'avait pas été préparée et que la mise en place était chaotique. Les agents ont préféré utiliser les mots d'ordre de grève déposés par d'autres syndicats.

C'est une des raisons qui explique peut-être la baisse de la participation des catégories C aux dernières élections. (catégories A : 73% de participation, catégories B : 75% et catégories C : 51,70%)

Concernant les attaques sur le clientélisme et la cogestion adressées au syndicat FO par le candidat Mennucci durant la campagne 2014, 28% les ont trouvées exagérées, 24 % justifiées et 48 % ne se sont pas intéressées à cette question. Si l'on regarde de plus près les agents syndiqués chez FO 5 sur 6 disent ne pas s'intéresser à la question politique et la sixième a trouvé que les attaques étaient exagérées.

Je remarque qu'un grand nombre d'agents ne souhaitent pas se positionner quand les questions abordent un caractère politique et préfèrent éviter la réponse.

Cette impression est confirmée par les déclarations du représentant de FO à la BMVR Patrick Casse qui déclare qu'une grande partie des adhérents à FO n'est pas politisée. (à la différence des adhérents à la CGT ou à la FSU)

Si les salariés de la ville de Marseille, adhèrent et votent majoritairement pour le syndicat FO, ils ne soutiennent pas forcément les positions de ce syndicat. Mais cette adhésion se fait comme un gage de sécurité pour l'avancement de carrière et l'obtention de postes. Les agents disent qu'il vaut mieux être soutenus par le syndicat majoritaire pour obtenir une promotion, un poste ou un logement de fonction. Aux dires des agents, ces propos seraient tenus par les cadres et adhérents à FO pour promouvoir leur syndicat.

**Concernant l'avancement de carrière**, 72% des agents interrogés déclarent qu'elles ont pu observer de façon catégorique qu'appartenir au syndicat majoritaire permet un avancement de carrière plus rapide. Cette position est partagée par 50% des adhérents à FO de manière catégorique. Une agent sur les six pensent qu'il n'y a pas de lien entre l'appartenance syndicale et la progression de carrière. Deux sur six disent qu'elles ont entendu ces rumeurs mais qu'elles ne peuvent pas affirmer si cela est vrai.

75 % de ces agents trouvent cette situation anormale, 15% trouvent cette situation normale car cela a toujours été comme cela et 10% ne souhaitent pas s'exprimer sur cette question.

**Concernant la réforme des rythmes scolaires :**

28 % des agents interrogés déclarent qu'elles accepteraient d'encadrer des groupes d'enfants en plus de leur mission contre une rémunération supplémentaire.

48 % ne le souhaitent pas

et 24 % ne s'expriment pas sur cette question.

**Concernant la vision globale du service public des écoles à Marseille :**

68% des agents ont une opinion plutôt mauvaise du fonctionnement de leur service, 12% une vision globalement bonne et 20% ne se prononcent pas.

Concernant les dysfonctionnements évoqués 44% évoquent prioritairement le manque d'effectifs, l'absentéisme ou le taux d'encadrement trop élevé. (taux fixé aujourd'hui à 1 agent pour 50 enfants en élémentaire et 1 pour 25 en maternelle) Ces taux sont souvent non respectés du fait de l'absence non remplacée d'un ou d'une collègue.

28% évoquent le problème du rythme de travail. La nouvelle répartition horaire entraînée par la réforme des rythmes serait source d'une grande fatigue.

20% évoquent le manque de reconnaissance de leur hiérarchie et une mauvaise gestion du personnel

8% évoquent des problèmes de matériel, de mobilier ou de locaux trop vétustes

**f. Questionnaire aux agents de la Ville**

- 1/ Depuis combien de temps êtes-vous à la ville ?
- 2/ Comment êtes-vous rentrée à la ville ? (concours, par connaissance, par entretien avec un agent de la ville, par entretien avec un élu, vacation)
- 3/ Quel statut avez-vous aujourd'hui ? (titulaire, vacataire, contractuel, ASIC, ATSEM, AE ) Si titulaire, combien de temps avez-vous mis avant d'obtenir la titularisation ?
- 4/ D'où vient le terme de « Tata » pour qualifier les agents femmes de la ville ? Trouvez-vous ce terme plutôt affectueux ou péjoratif ? La tenue (blouse rose) vous gêne-t-elle ?
- 4b / Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier, et qu'est-ce qui vous est le plus pénible ?
- 4c/ Comment se passent les relations avec les parents ?
- 5/ Êtes-vous syndiquée actuellement ? Dans le passé? Pourquoi ?
- 6/ Quel est le rôle d'un syndicat pour vous ? (porter un projet de service public ou défendre les intérêts des salariés ou les 2)
- 7/ Vous sentez-vous bien défendue par les syndicats ? Trouvez-vous vos conditions de travail plutôt bonnes? Si non, pourquoi ?
- 8/ Avez-vous été gréviste à la rentrée 2014 avec l'application des nouveaux rythmes ?
- 9/ Avez-vous compris pourquoi FO n'appelait pas tout de suite à la grève ?
- 10/ Comment interprétez-vous les attaques (clientélisme, cogestion) dont est victime le syndicat FO ? Vous paraissent-elles justifiées, exagérées ?
- 11/ Y a-t-il des différences dans l'avancement de carrière ? Dans l'obtention de logements de fonction pour des agents quand ils sont syndiqués ou non ?
- 12/ Y a-t-il des hommes qui travaillent en tant qu'agent d'entretien, ou ATSEM ? Pourquoi ? Est-ce possible dans les textes ?
- 13 / Souhaiteriez-vous travailler avec les enfants pour animer des jeux ou ateliers dans le cadre de la réforme des rythmes ?
- 14/ Quelle opinion globale avez-vous du fonctionnement du service public municipal des écoles à Marseille ? Pourquoi ?

## **g. Retranscription d'une interview radiophonique de M. Gaudin**

**Le tour de France des municipales du 18 novembre 2013<sup>348</sup> est une matinale spéciale sur les Municipales de 2014 organisée par la radio France Inter en direct de Marseille. A la fin de la matinale, la parole est aux auditeurs et M. Gaudin est interpellé par un enseignant concernant le taux d'encadrement dans les écoles.**

Voici la retranscription de cet échange :

**Cyril (enseignant et directeur d'école dans le 3<sup>e</sup> arrondissement) :** « Bonjour M. Gaudin, J'aimerais savoir pourquoi dans la deuxième ville de France le taux d'encadrement est aussi faible entre midi et deux ? Il y a en élémentaire entre 50 et 60 enfants par agent et en maternelle entre 25 et 30 enfants par ATSEM ? Merci.

**Jean-Claude Gaudin :** D'abord, parce qu'il y a 3200 femmes de services qui justement surveillent et aident à les enfants à déjeuner. Ensuite, il y a des animateurs et puis j'ai entendu tout à l'heure des propositions. Nous consacrons actuellement 9 millions d'euros pour des études surveillées pour aider ceux qui sont en difficultés ; nous consacrons 165 millions d'euros par an pour nos écoles maternelles et primaires et depuis 1995, depuis que je suis maire, nous avons dépensé 500 millions d'euros pour les écoles publiques, il me semble que c'est pas mal. Allez que l'État et ceux qui le soutiennent en fasse un peu plus aussi.

**L'animateur Patrick Cohen :** Vous répondez par des chiffres M. Gaudin, mais on vous posait la question sur les taux d'encadrement dans les écoles. M. Peillon vous avait déjà interpellé à ce sujet en remarquant que le taux d'encadrement est plus faible que dans toutes les autres villes c'est un ATSEM pour 30 enfants à Marseille contre 1 pour 15 dans le reste de la France.

**Jean-Claude Gaudin :** (Non, Non, Non, essayant d'empêcher l'animateur de finir sa question) M. Peillon devrait au contraire me féliciter de tous les travaux que nous faisons à Marseille, nous avons à peu près 400 chantiers par an dans nos écoles, par conséquent nous avons 300 self-

---

<sup>348</sup> <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=771944> : Les questions du public adressées à M. Gaudin sont situées à la toute fin de l'émission (1h 54')



services dans nos écoles. Allez, que M. Peillon donne les crédits nécessaires pour faire tout cela.

# Les Entretiens

## A. Entretien avec Eugène Caselli : président de la CUMPM

**Eugène Caselli a été le président de MPM de mars 2008 à mars 2014. L'entretien s'est déroulé le 24 octobre 2014 au siège de la CUMPM. Ce premier entretien a sans doute été réalisé un peu tôt dans ma recherche, je manquais encore de connaissance sur mon sujet pour pouvoir rebondir et relancer mon interlocuteur sur des points qui auraient mérités d'être approfondis. Notamment concernant la période où Eugène Caselli a semble-t-il placé de nombreuses personnalités émanant du syndicat FO à la tête de l'administration MPM à la demande de M. Argy et de M. Guérini.**

Q : Je voudrais revenir avec vous sur les relations entretenues avec le syndicat FO sur la période 2008 – 2014 durant laquelle vous étiez président de la CUMPM. J'aimerais également que l'on aborde la thématique du clientélisme qui est associé par de nombreux journalistes ou sociologues au syndicat Force Ouvrière.

R : Bien, dès mon arrivée, à la tête de la CUM, j'ai reçu tous les corps constitués, c'est à dire tous les corps intermédiaires. La première chose que j'ai faite, c'est de recevoir l'encadrement, bien entendu, de MPM. Ensuite j'ai reçu les syndicats, tous les syndicats. Pour avoir un échange de vue avec eux sur la façon dont se passait les choses à MPM jusque là et mesurer un petit peu leur état d'esprit. Évidemment, à l'époque, FO était dirigé par un secrétaire général (Elie Claude Argy) qui n'est plus là aujourd'hui. Et je dirai qu'il y avait une autre conception des relations sociales que celui qui est là actuellement. (Patrick Rué)

Les relations sociales à l'époque, étaient beaucoup plus basées, sur un rapport de force assez lourd. J'ai pris cela en compte, et j'ai géré cela avec ma personnalité . C'est à dire quelqu'un qui sait arrondir les angles, relativement consensuel, et j'ai réussi à avoir des relations à peu près normales avec un syndicat qui obtient près de 60% des voix aux élections professionnelles. Un

syndicat vraiment très majoritaire, à la fois, chez les cadres, les catégories B et C. Notamment un syndicat, très implanté chez les salariés de la propreté, qui sont près de 60% de l'effectif de MPM. C'était donc un très gros enjeu, d'avoir des rapports apaisés avec ce syndicat. Ce que j'ai réussi à faire.

J'ai eu des grèves pendant cette mandature qui étaient essentiellement des grèves du privé.

J'ai eu une seule grève du syndicat FO, lourde, qui a duré 15 jours. Cette grève était liée au problème des retraites, qui était un problème national, sur lequel, nous n'avions pas d'impact pour négocier.

Cette grève a duré 15 jours, ce qui est énorme. Elle a duré 15 jours en raison des problèmes internes au syndicat FO qui ont conduit au changement de direction à la tête de FO territoriaux. Après ce changement de direction, les choses se sont très vite normalisées à nouveau. Et j'ai réussi à imposer des choses qui étaient très compliquées à obtenir auparavant, c'est à dire, de supprimer une benne dans chaque secteur municipal de Marseille ; ce qui a augmenté les tournées d'autant. Ce qui fait que les salariés ont travaillé dans le cadre du fini-parti 1 heure de plus la nuit. Je précise la nuit, car le jour, le fini-parti n'existe pas. Il travaillait donc 4 h 30 et non 3h 30 comme cela a été dit.

Et ensuite, j'ai imposé également le GPS sur les bennes.

Q : Justement par rapport à la proposition d'équiper les bennes de balises GPS, j'ai lu que le syndicat FO était violemment hostile au départ à cette proposition.

R : Effectivement au départ ils ont réagi en disant que ce serait une guerre nucléaire, et puis ça s'est passé tout à fait normalement.

Q: Grâce à quoi, y a-t-il eu des contreparties négociées ?

R : Non, il n'y a pas eu de contre parties. Il y a eu une négociation qui a été menée en disant : « maintenant il faut que vous compreniez que les choses changent. Ni les élus, ni l'opinion publique n'accepteront que vous n' ayez pas de GPS embarqués pour savoir où passent les bennes, et si le travail est fait normalement, et si on n'oublie pas des rues etc... Je ne céderai pas la dessus, ce n'est pas négociable pour moi ». Finalement cela s'est passé tout à fait normalement et la mandature s'est déroulée correctement.

Je recevais régulièrement, une fois par an, l'ensemble des responsables des sections FO de la communauté urbaine. Ce qui faisait des réunions où j'étais avec quelques uns de mes cadres en face d'une quarantaine de personnes représentant les sections FO. C'était une réunion qui durait

un après midi entier, plus de quatre heures et qui permettait de régler un certains nombres de problèmes. Plus un travail permanent de relations avec les responsables FO (le secrétaire général) que je voyais moi assez régulièrement, mon directeur de cabinet, où mon directeur général des services.

Et puis un travail avec l'ensemble des syndicats que mon directeur général des services menait tout au long de l'année.

Je dirai donc des relations correctes, si ce n'est une relation un peu plus dure au début, et une grève de 15 jours qui n'a pas été une bonne chose pour l'image de ce syndicat et pour le dirigeant de l'époque. (M. Argy)

Voilà, sinon, je pense que nos relations ont été bonnes, le climat social a été bon. Les dirigeants FO se sont toujours félicités de la qualité des relations de travail que nous avons. Bien entendu, les relations sociales, dans ma vie professionnelle, j'en ai beaucoup gérées. J'ai supervisé les relations humaines à la caisse d'épargne PACA, je connaissais tous les codes et je savais très bien comment négocier avec les syndicats.

Q : Dans le livre « Gouverner Marseille » les auteurs parlent d'une régulation clientéliste de la ville de Marseille à travers le syndicat FO. Quels seraient l'intérêt pour les élus de conserver un lien privilégié avec un syndicat ?

R : Je ne pense que ce soit la ville, ou la métropole qui décide d'avoir un lien privilégié. Ce sont les salariés qui votent lors des élections professionnelles qui font la différence. Ce sont les salariés qui choisissent leurs représentants. Après nous on tient compte du rapport de force qui est développé par les résultats électoraux. Nous allons avoir des résultats électoraux en décembre, peut être que le rapport de force va bouger. Peut être qu'il ne bougera pas.

Si FO continue de faire 62% à la ville et 57 % à la CUMPM, ce sera toujours l'interlocuteur privilégié des ces 2 collectivités. Bien que le travail soit fait avec les autres. Mais il est fait par le directeur général des services qui reçoit tous les syndicats toute l'année pour traiter l'ensemble des problèmes.

Q : Durant votre présidence, la FSU a attaqué MPM au tribunal administratif pour dénoncer la promotion interne de Mme Argy, Pierre Godard (leader à la FSU) a déclaré que la FSU n'était plus reçu ensuite ?

R : Non, non ils n'étaient pas plus reçus avant, qu'après. Moi, je recevais le responsable de la

FSU, non pas aussi officiellement que je recevais FO avec toutes les sections, mais il m'est arrivé d'avoir des très longues conversations avec le dirigeant de la FSU, y compris dans mon bureau. Maintenant ce n'était pas aussi formel qu'avec FO. Par contre les relations avec la FSU étaient beaucoup plus en dent de scie. Ça faisait partie de l'humeur de ce syndicat que de ruer dans les brancards souvent, avec des a priori qui ne me paraissaient pas toujours à propos. Ils étaient reçus par mon directeur de cabinet autant qu'ils le voulaient. Donc globalement, les relations avec la FSU n'ont pas été si mauvaises et si improductives pour ce syndicat.

Q : D'accord, donc tous les syndicats ont toujours été reçus à le CUMPM ?

R : Tous les syndicats très représentatifs, après il y a des syndicats qui représentent 2 %. Ils ne peuvent pas avoir le même traitement que les autres.

Q : Qu'est ce qui expliquerait la force du syndicat FO à Marseille par rapport au plan national ?

R : C'est une histoire qui date de l'après guerre, le syndicat FO a été soutenu par le parti socialiste, par Gaston Defferre, car il faut savoir que c'est une époque où le parti communiste faisait plus de 30% des voix. C'est un syndicat qui est issu d'une scission de la CGT et ce syndicat s'est développé très fortement à la ville de Marseille, dans des administrations importantes comme l'APHM, la sécurité sociale, la CPAM. Donc ça c'est des bastions FO qui sont très forts ce qui fait que ce syndicat pèse lourd dans les négociations. Qui plus est dans les grands corps d'état comme l'APHM et la CPAM, ils sont représentés au conseil d'administration, avec des présidences qui sont tournantes.

Q : Est ce que vous pensez que les salariés sont mieux défendus par FO, qu'ils le seraient par d'autres syndicats? Est ce que c'est ça qui expliquerait la prééminence de FO dans les BDR ?

R : Je pense que leur poids électoral fait qu'ils pèsent lourd et qu'ils ont une capacité à trouver des compromis beaucoup plus importante que des syndicats minoritaires; ça me paraît évident.

Q : Dans un entretien publié dans l'Humanité du 10 octobre 2013, vous déclariez : «que le procès de M. Mennucci à FO était daté. Qu'il y avait eu des changements au sein de FO, et notamment des changements dans les relations avec la CUMPM » Vous pensiez au changement de direction annoncé en septembre 2011 et prévu pour mars 2012 au secrétariat général de FO ?(départ de M. Argy remplacé par M. Rué)

R : Je crois que ça a beaucoup joué, je crois que les choses n'ont plus été pareilles en terme de

qualité de relations sociales lorsque FO a changé de direction. Je pense que c'est assez net. On était avant dans un schéma plus inattendu, plus brutal, avec des motivations qu'on ne comprenait pas toujours. Avec M. Rué on est en présence d'un syndicalisme plus classique, celui qu'on connaît un peu partout. C'est à dire un syndicat qui est fort, qu'il le sait, qui avance ses revendications, mais qui comprend aussi qu'on dise non à certaines choses.

Sur le procès du fini-parti, ils ont tenu compte de la réalité juridique, il n'y a pas eu de bouleversement majeur. Ils ont compris que l'époque avait changé. Ils ont compris qu'on ne pouvait plus avoir le même type de syndicalisme qu'autrefois. C'est pareil je crois aussi dans les grandes administrations d'État (l'APHM) les choses évoluent, on change de paradigme. L'état de l'opinion n'est plus la même, l'état des politiques n'est plus le même, la façon de voir des journalistes, des médias, des réseaux sociaux. Les dirigeants de FO ont compris que la société et l'opinion publique avaient changé. C'est d'ailleurs ce que le maire de Marseille, et moi à l'époque leur ont fait largement comprendre. C'est à dire les règles ont changé vous devez vous adapter à ces nouvelles règles, sinon vous aurez la droite et la gauche contre vous aux prochaines municipales si les choses n'évoluent pas.

Ce qui s'est fait par une série de compromis relativement doux qui ont permis d'améliorer les choses.

Q : Le fini-parti vient d'être supprimé en octobre 2014, grâce à l'action en justice d'un avocat marseillais et le jugement du tribunal administratif qui a rendu le fini-parti illégal.

R : Le fini-parti, c'est un leurre, d'abord il existe partout. Le problème c'est que le fini-parti à Marseille, avait été complètement dévoyé au fil des années. Les gens travaillaient de moins en moins la nuit. Effectivement, le travail de nuit est relativement simple, car il n'y a pas de circulation.

La collecte s'est toujours globalement bien faite. Le matin, les containers sont vides et la ville est propre vers 10 heures ; c'est après que les choses se dégradent. Mais ce n'est donc pas le problème du fini-parti. L'erreur de croire que le fini-parti est la cause de tout, c'est une légende urbaine pour la bonne et simple raison, que le problème n'est pas la collecte des ordures ménagères. Le problème, c'est le nettoyage. C'est à partir de midi, au moment où les gens à Marseille, avec leurs mauvaises habitudes vont dans des snacks dans les épiceries et qu'ils laissent des canettes ou papiers un peu n'importe où et que la ville devient sale. Le remède ce serait de nettoyer la ville du matin au soir, mais bon ça demande beaucoup de moyens. Mais ça n'est pas le problème majeur, loin de là !

Q : Et la brigade de la propreté qui a été créée je crois sous votre mandature n'a pas permis de régler le problème ?

R : C'est moi qui ai créé cette brigade mais, je me suis vite aperçu des limites. C'est à dire que si on voulait avoir une brigade de la propreté qui fonctionne, il aurait fallu des dizaines d'agents, que la police municipale supplée le travail de la police de la propreté ce qui n'était pas le cas. Donc la police de la propreté a été réduite au centre ville car on n'avait que 25 éléments. Puis ils ont été réduits de plus en plus jusqu'à 20 et c'était totalement insuffisant. Aujourd'hui elle existe toujours mais je pense qu'elle devrait être fusionnée avec la police municipale et c'est à la police municipale de faire ce travail là.

Q : Comment se passaient les changements d'échelons, les promotions à la CUMPM durant votre présidence, est ce que les syndicats sont associés au choix dans une commission paritaire?

R : (rires) J'ai découvert une tradition. Lorsque arrive l'époque de la CAP (commission autonome paritaire qui statue sur les changements de grade) tous les syndicats arrivent avec une liste de demande de gens qu'ils estiment être promouvables et méritants. Il est évident que parmi cette liste de gens il existe des tas de gens qui répondent vraiment à ces critères et qui sont déjà proposés par leur hiérarchie. Après il y a donc une discussion autour de ceux que l'on a pas pris ; mais bon l'essentiel c'est qu'on est des CAP avec un nombre suffisant de promotion pour que les syndicats ne puissent pas dire qu'il n'y a pas d'avancement dans cette collectivité.

Alors c'est vrai qu'il y a plus de FO que de FSU, puisqu'il y a beaucoup plus d'adhérent FO que de FSU. Nous on suit ce que la hiérarchie des services nous propose.

Q : Est ce que les syndicats jouent un rôle et peuvent influencer sur les promotions lors de ces commissions paritaires.

R : (hésitant) Ils n'influencent pas, mais c'est toujours pareil, lorsque les syndicats insistent pour défendre des gens. Lorsque ces gens sont quasiment à la limite d'être promus, il est possible qu'on en fasse passer un, deux ou trois de plus. Ça ne va pas plus loin, que cet ordre là. Si on doit prendre 6 ou 7, on peut faire un effort pour en prendre un 8è. Mais on ne prend pas les 8 que nous a proposé le syndicat.

Q : Qu'aviez vous pensé des déclarations de M. Guérini en novembre 2007 sur la fin du fini-parti ?

R : Vous ne trouverez jamais dans toutes mes déclarations, un slogan de ce type là. C'était le

candidat, il avait le droit de dire ce qu'il voulait pour son programme. Mais moi je suis arrivé à la CUM, j'ai vite vu que c'était intenable. Je ne me suis jamais senti tenu par cette promesse que je n'avais pas faite. La droite pendant 6 ans m'a ressorti cette déclaration à chaque prise de parole. Or je n'avais rien dit de ce type là. Je ne suis pas comptable des promesses des autres.

Q : On voit à travers le rôle des syndicats que les salariés sont plutôt bien défendus mais qui défend les usagers des services publics à Marseille ? J'ai l'impression que les élus s'appuient beaucoup sur les syndicats de salariés mais assez peu sur les usagers des services publics (piscines, transports, bibliothèque) ?

R: Je ne peux pas répondre pour les services de la ville, mais pour ce qui est de la CUM, on gère les transports et la propreté. Pour ce qui est des transports il y a une relation constante entre la RTM et les usagers (en terme d'information, d'écoute). Pour la propreté, on s'appuie sur les CIQ, on écoute les CIQ. Moi j'avais des réunions régulières, avec les CIQ. Je recevais deux fois par an les bureaux d'arrondissement et une fois par an en séance plénière l'ensemble des représentants des CIQ de Marseille. On avait un système de mail, où les CIQ nous faisaient remonter les informations. Et on avait un contact avec les élus des secteurs.

Q : En 2014, le syndicat FO a remis une carte de membre d'honneur à M. Gaudin. Comment font-ils à votre avis pour garder l'image d'un syndicat combatif, tout en ayant une relation si étroite avec le maire ?

R: Vous avez remarqué qu'ils ne m'ont pas donné de carte à moi ? (rires)

C'est historique. Le syndicat FO avait des relations quasiment fusionnelles avec Gaston Defferre. Mais G. Defferre était le patron. Jean-Claude Gaudin a essayé de les entretenir, d'une autre façon ; mais d'une façon très paternaliste. Gaudin, ça fait 18 ans qu'il est à la tête de la ville de Marseille donc avec le syndicat FO, il y a toute une histoire. Et à chaque fois qu'il prend la parole quand il les reçoit, pour les cérémonies, il déclarait si j'avais été adhérent à un syndicat j'aurais été adhérent à FO. Donc à force de le dire ils lui ont remis une carte de membre d'honneur. Moi je n'ai jamais dit ça, donc ils ne m'ont rien donné. De plus, moi j'ai été syndicaliste j'étais adhérent à ce qui est aujourd'hui l'Unsa donc, ils ne pouvaient pas me donner de cartes. Ce qui ne m'a pas empêché d'avoir des très bonnes relations avec eux.

Q: Dans ces relations que vous décriviez comme historiques et fusionnelles mises en place sous Defferre. Est ce qu'il y a eu des périodes de rupture ? (par exemple sous Vigouroux, ou à la fin de la mandature Defferre 1983-86?)



R : Non, il n'y a pas eu de rupture avec Vigouroux. Les relations ont continué d'une manière différente qu'avec G. Defferre mais ça a continué. Il y a eu quelques périodes de tensions, mais il y en a toujours entre la ville et FO. Actuellement, il y a la grève des cantinières. Il y a beaucoup plus de grèves à la ville, qu'à la communauté urbaine. La relation n'est pas idyllique, mais des compromis sont toujours trouvés. Il y a eu des moments de tension mais il n'y a jamais eu de rupture définitive.

Q : Vous pensez que cette relation peut durer de la sorte encore longtemps ?

R : Elle durera, autant que les électeurs continueront à donner la majorité à FO. Le jour où FO aura une majorité relative, les choses changeront probablement, il y aura une différence en tout cas.

Q : Avez-vous déjà eu vent de tension entre FO sur le plan national et la section marseillaise notamment au moment de la remise de la carte de membre d'honneur à M. Gaudin ? Car cela venait entacher les déclarations d'indépendance à l'égard des partis politiques ?

R : Non, pas à ma connaissance. Mais je crois que l'attribution de cette carte « carte » ce n'était qu'un clin d'œil qui a été utilisé par des hommes politiques au moment des primaires socialistes. Concernant l'indépendance politique, ils vous le répéteront à l'envie ici. D'ailleurs FO est une organisation qui préfère certains élus à d'autres parce qu'ils arrivent à négocier mieux avec eux qu'avec d'autres. Par contre ils sont indépendants politiquement. Chez FO, vous avez des adhérents à l'UMP, des adhérents au PS, des anarchistes, des trotskystes. Argy se vante toujours de venir du Lambertisme par exemple.

Q: Ont-ils déjà donné des consignes de vote au moment des élections municipales ?

R : Non jamais officiellement. On savait pour qui ils votaient mais il n'y a jamais eu d'appel officiel.

Q: Je croyais qu'en 2008, entre les deux tours ils avaient appelé à voter pour Jean-Claude Gaudin ?

R: Non, il y a eu une rupture assez nette avec Guérini au cours de la campagne, donc beaucoup de militant FO ont fait campagne pour Gaudin mais il n'y a jamais eu d'appel officiel, car cela romprait totalement avec leur slogan d'indépendance politique.

## B. Entretien avec Roger Aymard : secrétaire général du SDU-FSU de MPM

**L'entretien s'est déroulé le 29 octobre 2014 au siège du syndicat. Cet entretien m'a permis de récolter de précieuses informations car M. Aymard, parle librement. Il est protégé par son statut de délégué syndical, et n'hésite pas à citer clairement les protagonistes dont il parle. Il n'édulcore pas son discours. Cet entretien m'a notamment permis de comprendre comment FO arrive à apparaître comme un syndicat combatif auprès des agents alors qu'il pourrait paraître comme étant trop proche de l'administration au premier abord. FO utilise les attaques relayées par la presse pour dire :« Si on nous attaque c'est parce qu'on dérange ».**

Q : Pouvez vous me raconter comment vous êtes arrivé au syndicat SDU FSU ?

R : Nous avons rejoint la section FSU au moment des grandes grèves de 2003. La majorité de nos adhérents ne voulaient aller ni à Sud, ni à la CGT, donc on s'est affiliés à la FSU en 2004.

Q : Comment qualifieriez vous les relations du syndicat FO avec les collectivités locales (ville et MPM) durant ces 15 dernières années ?

Je n'ai pas la même approche que certains responsables du SDU 13, je n'en veux pas au syndicat FO, s'ils sont là c'est que toutes les forces depuis Defferre les aide à être majoritaire-

Donc j'en veux plus à nos élus qui facilitent ce système qu'aux syndicalistes qui y participent.

Mais les relations sont malsaines. Aujourd'hui par exemple, il y a un article dans la Provence sur ce qui se passe dans les hôpitaux, mais tout le monde le sait depuis longtemps et c'est également vrai à la Seram, et à Eurocopter.

Ce fonctionnement ne sert pas l'intérêt public et une partie seulement des salariés s'y retrouvent. Seulement on donne des facilités à certains, par des promotions et des recrutements. Mais ce système change puisqu'il y a de moins en moins de recrutement et il n'y a plus de logements HLM à attribuer. Donc tout le système mis en place après Defferre commence à s'affaiblir, ou du moins la vanne est moins importante. Ce n'est pas parce qu'ils veulent combattre FO, mais parce que les ressources clientélistes (diminution des logements à attribuer et des recrutements) s'amenuisent que le système va devoir changer.

En ce moment, il n'y a pas plus de 50 recrutements hors concours par an pour des postes catégories C et dans ces 50 postes, FO n'en obtient pas la totalité. Alors que les belles années sans revenir trop loin, FO avait 200 postes à pourvoir.

Après 1995, avec l'arrivée de Jean-Claude Gaudin, il y a eu un virage. Quand la nouvelle équipe est arrivée ; pour eux tous les cadres étaient d'anciens socialistes et étaient hostiles à la nouvelle majorité. Ils ont alors placé Bruno Gilles en 1997, pour se charger du recrutement avec l'aide du syndicat majoritaire FO et se débarrasser de Renaud Muselier. Bruno Gilles a géré le recrutement dans des proportions hégémoniques jusqu'en 2008 date de l'élection de Eugène Caselli.

Ensuite il y a eu Caselli qui s'est chargé du recrutement, un recrutement moins important numériquement mais catastrophique car lié à un autre système marseillais tout aussi gangrené.

Q : Si je comprends bien, pour vous Gaudin à son arrivée avait l'intention de rompre avec le système Defferre.

R : Il avait l'intention de le faire, mais ça n'a pas duré longtemps. Claude Bertrand, le directeur de cabinet a pris les choses en main et c'est lui maintenant qui gère les relations sociales à la ville plus que Jean-Claude Gaudin. Tout ça va au détriment du service public et on le voit encore aujourd'hui avec l'abandon du fini-parti.

Q : Peut on revenir sur l'abandon du fini-parti imposé par une décision de justice en avril 2014 pour anti constitutionnalité avec le règlement de MPM et entré en vigueur en octobre 2014.

R : C'est compliqué. Je pense que Teissier a eu le courage de faire bouger les lignes. Je ne sais pas si Gaudin ou Mennucci auraient fait bouger les lignes. Car au départ FO souhaitait renégocier le règlement dans un nouveau CTP pour valider l'existence du fini-parti.

L'action de l'avocat Benoit Candon a été importante car elle a permis de soulever le problème. Elle a permis à également à FO et à MPM de se justifier par rapport à leurs équipes, ce n'est pas de notre fait, c'est la justice qui nous l'impose. Nous on était pour le cadrage du fini-parti depuis des années car ce système connaissait trop d'abus.

Q : Est ce qu'aujourd'hui c'est réellement les agents de maîtrise qui donnent le feu vert aux équipes pour finir leur tournée.

R : Oui ça se pratique réellement. Mais ce que je reproche à Teissier c'est de ne pas avoir réuni l'ensemble des syndicats autour d'une table. Il a reçu tous les syndicats un à un puis, il a proposé une réunion avec le syndicat FO et une autre avec tous les autres syndicats. Donc nous on a claqué la porte. Il n' a pas été jusqu'au bout dans sa rupture du système, il ne nous a pas écouté sur la mise en place d'une table ronde. Mais il y a eu des efforts importants de fait, il a été assez habile.

Q : Pour revenir sur les recrutements, est ce que les autres syndicats ont aussi des postes à attribuer en fonction de la représentativité du syndicat ?

R : Non, pas du tout, il n' y a que FO qui est en charge de certains recrutements mais de moins en moins. Quand Teissier est arrivé, il n' a pas renouvelé les contrats d'un mois ou de six mois créés par Caselli. Des recrutements il y en a de moins en moins besoin, puisqu'ils font travailler de plus en plus les agents. A mon avis il n' y aura pas plus de 40 recrutements pour l'année 2015. Les DRH n'apprécient pas le syndicat FO, mais ils en ont peur .

Q : Ils ont peur de leur capacité de mobilisation ?

R : Non, ils savent que FO n' a jamais déclenché de gros conflits dans le secteur de la propreté.

Q : Si on se place dans une perspective historique un peu plus longue, y a-t-il eu des périodes de ruptures dans ce système ? durant la période Vigouroux par exemple ?

R : Sous Vigouroux, il n y a pas eu de vraie rupture mais effectivement il a un peu malmené le syndicat FO dans le sens où le recrutement était géré par les cadres et les élus de la ville. Il n'était soumis à personne, puisqu'il ne devait rien ni au PS ni à qui que ce soit.

Quand Gaudin est arrivé en 1995, il a reçu tous les syndicats, il y a eu un fonctionnement normal durant les dix-huit premiers mois. Puis, après la grosse grève dans les écoles de 1997, Claude Bertrand nous a dit c'est terminé.

Q : Pourquoi est-ce que les élus s'appuient sur le syndicat FO, plus que sur les usagers des services publics ? Pourtant les usagers sont numériquement plus nombreux.

R : Parce qu'on a les élus politiques qu'on mérite ? C'est une profession élu aujourd'hui, ils s'appuient sur le syndicat car celui ci leur fournit des hommes pour coller les affiches, distribuer des tracts durant les campagnes électorales. FO a appelé à voter pour Caselli au moment des primaires du parti socialiste en 2013, puis une fois Caselli battu, ils ont appelé à voter Gaudin durant la campagne 2014. En juillet 2014 après l'annonce de la suppression du fini-parti, FO a appelé à une journée de grève pour la forme car ils avaient prévu de négocier avec MPM durant l'été. Mais ils ont été dépassé par leur base, qui n'a pas souhaité reprendre le travail à l'issue de cette journée de grève. Nous à ce moment là on a pas souhaité étendre le mouvement de grève car on n'a jamais voulu se mobiliser pour la question des horaires. Teissier a craint à ce moment là que la CGT et nous rejoignons le mouvement. On s'est consulté avec la CGT et on a décidé de ne pas appeler à la grève et de laisser libres nos adhérents.

Q : Pourquoi est ce que FO n'a pas prolongé son préavis de grève ?

R : Parce qu'il n'avait pas l'accord de la hiérarchie, on ne peut pas le prouver mais c'est sûr.

Au deuxième jour, les grévistes ont reçu un courrier les menaçant car ils n'étaient pas couverts syndicalement, donc ça aurait pu aller loin. L'équipe de Teissier se fout des syndicats, quels qu'ils soient.

Q : Au niveau de l'avancement de carrière, avez-vous réclamé plus de transparence ?

R : Oui, bien sûr, et à MPM la transparence on l'a obtenu. On obtient les documents en même temps que FO, et un adhérent chez nous n'est pas freiné dans sa carrière.

Q : Comment avez-vous interprété le passage de relais entre Claude Argy et Patrick Rué en 2012 ?

R : Argy gênait trop de monde, car il n'était pas du tout dans le protocole et la bienséance avec les élus, à la fin, il envoyait promener tout le monde. Donc les élus de tous bords, ont trouvé un accord et ont fait monter le soldat Rué. Mais je pense qu'à un moment donné, Claude Argy, réglera ses comptes un jours avec Patrick Rué, c'est mon sentiment.

Pour illustrer cela j'ai un autre exemple à vous proposer : Claude Bertrand a voulu affaiblir FO en 2004, au moment où il aide la création du syndicat UNSA autour de Patrick Couton. Nous en 2006 on fait une grosse grève de 7 jours pour demander un règlement intérieur et des règles de nomination claires et des recrutements de CDD. Bertrand s'aperçoit que ça ne réglait pas le problème des grève et que ça n'empêchait pas la mobilisation des éboueurs. Donc ils ont arrêté de soutenir l'UNSA.

En 2010, lors de la grève sur les retraites, quand FO dit pour éviter la prolifération des rats dans la ville, on va reprendre le lundi soir. Nous, on s'est enchaîné avec l'intersyndicale et le lendemain matin on a été délogés par les forces de l'ordre sans que la presse ne vienne couvrir l'événement.

Q : De quoi ont-ils peur les élus si ce n'est pas de la capacité de mobilisation de FO.

R : Ils avaient peur, je crois qu'ils ont de moins en moins peur. D'ailleurs Teissier l'a montré, il a eu un peu de courage politique dans l'affaire du fini-parti.

Q: Et avant, de quoi Gaudin avait-il peur dans ce rapport de force ?

R : Oh, Gaudin il ne veut pas que ça bouge ! Gaudin, il était plus occupé par sa lutte interne contre le RPR et l'équipe de Muselier. Il a passé un accord avec Bruno Gilles, pour contrer Muselier.

On a dénoncé la lettre que Bruno Gilles avait écrit aux personnes recrutées en Contrat Emploi Solidarité dans laquelle il appelait les personnels à adhérer chez FO ? Cette lettre on l'a transmise au PS pour que cette pratique soit dénoncée en conseil municipal. Il y a eu un conseil municipal où Mennucci a demandé aux verts ou aux radicaux de gauche de monter au créneau. Mais Bruno Gilles, lui il a toujours assumé.

Q : Qu'est ce qui explique que les Marseillais se soient peu reconnus dans les propositions de Patrick Mennucci pour mettre fin à ce système ?

R : Ils auraient pu y croire, le problème c'est que Mennucci n'a pas su gérer les tensions dans son équipe et il s'est fait battre sur la constitution des listes. D'ailleurs on a vu quelques mois après les résultats des sénatoriales ! (rires) (Note : Jean-Noël Guérini a obtenu plus de sièges que le parti socialiste aux élections sénatoriales)

Q: Que Jean-Noël Guérini ait un poids fort sur les grands électeurs au moment des sénatoriales ça se comprend ; mais sur une élection municipale il ne peut pas influencer massivement les citoyens ?

R : Vous savez dans des élections où un électeur sur deux se déplace, avec le clientélisme qu'il y a, et les réseaux que l'on peut voir dans les quartiers. Des gens qui entrent les deux tours ont été appelés à voter pour Jean-Claude Gaudin alors qu'ils avaient votés à gauche au premier tour. Lorsqu'on analyse les reports des voix entre le premier et le second tour dans certains bureaux de vote ça change du tout au tout. C'est presque à 80% l'inverse et dans le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissement, ce n'est pas sur la même couleur politique !

Q : Par rapport aux décharges syndicales, y a-t-il une équité de traitement entre les différents syndicats à la ville et à MPM ?

R : A la ville, je pense que FO a encore de gros avantages avec la coopérative, la mutuelle. Ils ont encore beaucoup plus de droits que les autres.

Q : Pourquoi vous ne dénoncez pas ces pratiques ?

R : On les a dénoncés, le problème c'est que à chaque fois qu'on fait une procédure judiciaire, qu'on attaque au tribunal administratif, on n'est plus sur le terrain donc on n'existe plus. Nous,

on a eu la chance à MPM, de pouvoir attaquer, parce qu'on avait des forces et le droit syndical donc on a gagné. Mais à la ville de Marseille, c'est inespéré ; n'oubliez pas que la section FSU à la ville de Marseille a passé 5 ans privée de tous droits syndicaux.

A MPM, on ne connaît pas cette situation. Cela s'est beaucoup plus normalisé. FO n'a plus autant d'avantages ou alors à la marge. Ce qui montre bien qu'à MPM, la hiérarchie a souhaité contrebalancer l'implantation de FO. D'ailleurs à MPM, FO fait 54 % et non 66%.

Nous ce qui nous a fait perdre les élections c'est les catégories C, car avec le fini-parti, les quelques avantages qui reste, les catégories C sont encore acquises à FO ; mais on verra dans un ou deux ans avec la métropole comment le vote FO va évoluer.

Q : Êtes-vous pour un recrutement exclusif par concours pour toutes les catégories de personnels ?

R : Moi syndicalement parlant, je ne suis pas spécialement pour un recrutement exclusif par concours. Car on a de plus en plus de gens illettrés en France et heureusement que ces personnes parviennent à trouver un travail dans la fonction publique territoriale car si ils étaient exclus de ces emplois ; où iraient-elles ? Heureusement que pour faire cantonnier ou éboueur, on n'exige pas un niveau scolaire très élevé.

Q : Comment expliquez-vous, que le syndicat FO restent toujours majoritaire aux élections professionnelles malgré tout ce que vous dénoncez depuis des années ?

R : Pendant des années, il y a eu les recrutements, les avancements, une facilité dans les conditions de travail. Et puis il n'y avait pas d'opposition syndicale. La direction ne donne pas les moyens à d'autres syndicats d'exister, puisqu'elle ne les reçoit pas. Je crois qu'entre 2000 et 2014 le Directeur Général des Services n'a pas reçu la section SDU 13 de la ville de Marseille autrement que dans les instances. Mais ils n'ont pas reçu les autres syndicats non plus sauf FO.

C'est surtout dans les catégories C que le décalage entre FO et les autres syndicats est fort, car chez les cadres, on a presque le même niveau de représentation. Moi j'ai une explication, je pense que chez les agents de catégorie C les gens adhèrent à FO comme si il prenait leur carte à une sorte de sécurité sociale. Ils ne sont pas spécialement content du fonctionnement de la sécurité sociale mais ça les rassure de savoir qu'ils ont une sorte d'assurance en cas de maladie, de mutation, ça peut toujours servir d'avoir l'appui du syndicat majoritaire.

Il y a encore quelques années, les gens pensaient que pour avancer plus vite dans la carrière, il fallait être adhérent chez FO ?

Q : Comment font ils pour apparaître comme un syndicat combatif tout en décernant une carte de membre d'honneur au maire de la ville ?

R : Ils peuvent apparaître comme un syndicat combatif, car ils n'ont pas une bonne presse. Donc ils utilisent cette situation de stigmatisation médiatique pour apparaître comme combatif. Car dans la presse FO est responsable des grèves chez les éboueurs. Or dans la réalité, FO n'appelle jamais à la grève chez les éboueurs.

Q : Pourquoi est- ce que FO n'a pas appelé à la grève du personnel municipal à la rentrée 2014 par rapport à la mise en place des rythmes scolaires ?

R : Parce que FO n'a pas eu l'accord de la ville, donc ils ont voulu protéger la mairie. Par contre la base de FO s'est mobilisée en utilisant les préavis de grève déposés par les autres syndicats. C'est pour ça qu'à un moment donné ils ont du rejoindre le mouvement pour ne pas apparaître dépassés par leurs adhérents.



### **C. Entretien avec Elie-Claude Argy (secrétaire général de FO de 2003 à 2012)**

L'entretien a eu lieu le 28 novembre 2014 dans les bureaux du Palais des sports.

Elie-Claude Argy a été le secrétaire général de FO des municipaux de 2003 à 2012. Cadre A de la fonction publique territoriale, il occupe toujours le poste de directeur du Dôme et du Palais des Sports de la ville de Marseille. Il a été caricaturé par la presse satirique à l'époque comme étant le « vice roi de Marseille »<sup>349</sup>. Son départ de son poste de secrétaire général s'est déroulé dans le contexte trouble des enquêtes autour des affaires « Guérini ». En effet son nom était revenu plusieurs fois dans les retranscriptions des écoutes téléphoniques de M. Guérini. Officiellement il a quitté son poste car il était appelé à des fonctions nationales au sein de FO pour apporter les recettes marseillaises au plan national. Il a été exclu du bureau exécutif de FO en juin 2015 et est en conflit ouvert avec son successeur Patrick Rué.

L'entretien avec Elie-Claude Argy n'a pas été facile à obtenir. Après une prise de contact grâce à une connaissance commune, la secrétaire de M. Argy m'a demandé de préciser le contenu de l'entretien, puis d'envoyer mes questions au préalable. Une date d'entretien a donc été fixée prévoyant un créneau d'une petite heure ; dont j'avais précisé les modalités (entretien enregistré, retranscrit avec relecture et modification si nécessaire) L'entretien a mal débuté. M. Argy a failli y mettre un terme au bout de cinq minutes ne comprenant pas mes motivations. Il était convaincu que je cherchais à salir FO ou à relayer les accusations sur le financement du syndicat par la CIA. Après quelques minutes de test ou j'ai du préciser mes intentions et ma recherche, il s'est finalement lancé dans un entretien fleuve qui a duré plus d'une heure et a été interrompu finalement par un troisième rappel de sa secrétaire annonçant le rendez-vous suivant. M. Argy est un très bon connaisseur du mouvement ouvrier et une fois lancé, il en parle avec passion. Il est devenu très méfiant à l'égard de la presse notamment depuis les publications du site internet *Bakshish* .

Q : Pourquoi le mouvement trotskyste est t-il encore aujourd'hui plus représenté chez FO que dans les autres syndicats ?

R : Tout simplement parce que historiquement le grand syndicat français, c'est la CGT. Or au

---

<sup>349</sup> <http://www.leravi.org/spip.php?article1286> (Le Ravi article du 13 avril 2012)

sein de la CGT, il y a eu 3 grandes scissions, dont la dernière a eu lieu en 1948 dans une grande violence notamment à Marseille.

Les courants Trotskyste et Stalinien, s'affrontent à la Libération, par exemple lors d'un événement en gare de Miramas, où plusieurs militants trotskystes anarcho-syndicalistes ont été assassinés par des militants du PCF et membre de la CGT au moment de la libération en 1945/46. Je vous rappelle qu'à Marseille le PCF est le premier parti jusqu'en 1981.

Au lendemain de la guerre la majorité des militants trotskystes qui étaient membres de la CGT ont suivi Lambert dans le PCI. Vu l'opposition des Trotskystes avec les Staliniens, ils n'ont pu se retrouver que dans la CGT-FO.

Depuis 1906 le courant anarcho-syndicaliste était très prégnant au sein la CGT. Donc d'entrée le mouvement syndicaliste français est marqué par la méfiance des partis.

A la CGTU, dans les années 20-30, les syndicalistes révolutionnaires sont influents et vont accueillir Trotski qui va venir se réfugier en France (près de Grenoble) les anarchistes puis plus tard le courant trotskyste ont été très présents.

Il y a même eu un mouvement anarcho-trotskyste très fort. Pourtant les anarchistes et les trotskystes avaient des différents partout en France.

La majorité de la section française de la 4<sup>e</sup> internationale, suit Lambert et participe à la scission de 1948. Cette scission se réalise sur trois principes, l'indépendance, la liberté politique et la charte d'Amiens de 1906. Elle rassemble des trotskystes, des anarcho-syndicalistes, des anarchistes et des libertaires, des socialistes SFIO, de tous partis et des laïques.

Le deuxième acte fondateur c'est la théorie mythique de la grève générale qui devrait sauver la classe ouvrière. En France depuis 1906, il y a cette coupure entre monde syndical et monde politique, à l'inverse des pays anglo-saxons et scandinaves où le mouvement ouvrier est plus étroitement lié au monde politique par ex : au sein du parti travailliste en GB les syndicats sont représentés.

Dans les pays scandinaves, il est obligatoire de se syndiquer pour avoir une mutuelle.

Le mouvement ouvrier US est également structuré différemment, puisque le parti démocrate est financé en partie par les syndicats. Les trotskystes ont été dans le PC ou à la SFIO jusqu'en 1938, année où Trotski a créé la IV<sup>e</sup> Internationale.

Q : Comment expliquez-vous la rupture entre FO et la SFIO à Marseille ?

R : Defferre fait alliance avec la bourgeoisie libérale sur le plan politique et favorise l'implantation de FO pour contrer l'influence de la CGT. Il y a un truc inouï, c'est qu'il y a un

très faible taux de syndicalisation. Il y a une séparation absolue entre le monde ouvrier syndical et les partis. Mais les adhérents de la CGT-FO ont le droit d'appartenir à tous les partis politiques.

Q : Comment peut-on expliquer la différence entre le faible taux de syndicalisation nationale et le très fort taux de syndicalisation à la ville de Marseille.

R : En France le taux moyen de syndicalisation est de 7 à 8%, alors qu'il a été au summum des années Defferre-FO à la mairie de Marseille de 60% à FO et 20% à la CGT. C'est une anomalie historique, c'est un croisement des traditions d'indépendance de FO et des traits marseillais de FO Marseille allié à la SFIO. Ces traits distinctifs s'apparentent d'avantage au modèle de syndicalisme anglo-saxon voire scandinave avec un très fort taux de syndicalisation.

Q : Pourrions nous revenir sur les raisons de la coupure entre FO et la SFIO à Marseille ?

R : La rupture avec la SFIO débutera avec le programme commun en 1972 et se confirmera en 1983 lorsque Mitterrand va imposer à Gaston Defferre de faire une alliance avec le PC pour les municipales de 1983 et Michel Pezet (dirigeant de la fédération socialiste des BDR) soutient la création de la CFDT qui est un syndicat de division.

En 1983, le gouvernement appelle à geler les salaires et bloque l'échelle mobile qui garantit le pouvoir d'achat par rapport à l'inflation.

Bergeron appelle à la grève générale durant un jour et Moscati à Marseille double le préavis en appelant à deux jours de grève alors que la CGT et la CFDT n'appellent pas à la grève.

Defferre convoque Moscati et lui dit que leurs accords ne tiennent plus.

Tout dépend qui dirige le syndicat ? Si on le laisse diriger n'importe comment, un syndicat monopolistique pourrait devenir dangereux. Si vous avez un syndicat monopolistique qui ne défend pas les intérêts des travailleurs, (ex des syndicats italiens qui ont tout acceptés, alors les travailleurs ne sont plus défendus) donc il faut un syndicat dominant mais aussi indépendant du politique et défendant les revendications des salariés. Moi, très modestement, vous savez que beaucoup de force se sont liguées pour m'écarter parce que je gênais.

Q : Parce que vous aviez trop d'influence ?

R : Oui, car je parlais avec Caselli, Gaudin, Guérini, comme je vous parle, sans complaisance, et ça a déplu. Eu égard à la faiblesse du politique, la puissance de FO comme institution a été décuplée et l'appareil d'État dirigé par le Parti Socialiste a monté une opération pour déstabiliser FO.

En 2003, durant la grande grève pour les retraites, il y a un meeting historique à Marseille

devant le stade vélodrome où Blondel appelle à la grève générale et Bernard Thibault contrairement à ses militants, refuse d'appeler à la grève générale. Si la CGT rejoint FO et appelle à la grève générale, alors le gouvernement devra reculer sur la réforme des retraites. Par contre pendant 20 ans ou j'ai dirigé le syndicat, je n'ai jamais lancé une grève des poubelles, ou autre pour des motifs locaux. Parce que le rapport de force et la négociation entre Gaudin et FO permettait toujours un compromis favorable au personnel.

Q : Y a-t-il une diversité politique des adhérents plus grande à FO qu'ailleurs et pourquoi ?

R : Oui car nous sommes indépendants de tous les partis politiques, en revanche en tant que citoyen et sans engager le syndicat chaque membre peut penser et voter comme il veut et donc vous trouvez des Socialistes, des UMP, des Trotskystes, des Anarchos-syndicalistes, des Indépendants, etc...

Il y a deux FO et à mon avis, le cœur de FO est orphelin socialisant de gauche.

Le 2<sup>e</sup> volet de FO c'est l'institution. Un syndicat qui pèse aussi lourd, notamment à Marseille est forcément en lien avec l'institution politique.

Q : Y a-t-il eu des évolutions ou des moments de rupture dans les relations avec la municipalité ? (sous Vigouroux par ex ?)

R : En 1988 lorsqu'on a choisi discrètement de voter pour Vigouroux, on perpétue l'institution pour continuer à défendre la classe ouvrière car on a des accords sur les conditions de travail des employés avec Vigouroux sauf pour les personnels des écoles et là d'ailleurs on l'a payé aux élections suivantes. Sous Gaudin, il n'y a pas eu de privatisation du service des cimetières, des pompes funèbres ni du nettoyage dans les écoles alors que dans les mairies communistes de la ceinture des BDR ou ceinture parisienne, les maires ont délégué ces services au privé. Alors que Gaudin a gardé ces services dans le giron de la ville ; ce n'est pas rien ! Voici ce que je réponds aux journalistes quand ils me disent que j'étais trop proche de Gaudin. Pour ce qui est de la défense des salariés c'est pareil, les primes pour le personnel à Marseille sont au niveau maximum des grilles, alors que dans beaucoup d'autres villes elles sont au niveau moyen. Comment je fais ? Nous instaurons un rapport de force en notre faveur. Et on menace de grève générale si on touche à nos acquis.

Q : Quel est l'intérêt pour la mairie de conserver ce système là ?

R : Il n'y a plus d'intérêt pour la ville. Mais Gaudin c'est un animal politique ! Il a réussi à résister aux libéraux qui l'entouraient. Mais depuis que j'ai été écarté une page a été tournée.

Le syndicat des municipaux tel qu'on l'a connu risque de changer considérablement du fait de l'évolution de la société et de la faiblesse des cadres du syndicat. Beaucoup d'élus n'en ont rien à faire du personnel. Gaudin était sensible au personnel, aux situations sociales difficiles. Il pouvait intervenir pour aider un agent en difficulté.

Lambert<sup>350</sup> m'a appris que le moindre segment de conquête et d'indépendance doit être conservé. Quand Thibault n'a pas appelé à la grève générale en 2003, Lambert m'a appelé et m'a dit : ce n'est pas toi qui va faire plier Fillon » et préserve ton Syndicat et tes bons rapports avec Gaudin.

Vigouroux, n'avait plus de majorité au sein de son conseil municipal, il ne pouvait même plus faire voter son budget. A chaque délibération il devait négocier avec trois groupes pour essayer d'obtenir une majorité. Il tenait grâce à FO, c'est nous qui avons régulé avec les cadres en interne. FO à ce moment là, a joué un rôle institutionnel pour continuer à donner vie au service public.

Autre exemple en 1986, à la mort de Gaston Defferre, un journaliste du Monde écrit «Rien ne se fera à Marseille sans le puissant syndicat des municipaux dirigé par François Moscati.»

Un autre exemple du rôle institutionnel de FO serait en 2008, après l'élection du président de MPM ; nous avons négocié avec CASELLI le maintien des acquis et joué également une fonction du maintien des équilibres car CASELLI était minoritaire.

Q : Comment avez-vous vécu le passage de François Moscati sur les listes de l'UMP ?

R : Librement et détaché de tout mandat syndical, Moscati est allé sur les listes de Gaudin, c'était un choix personnel. Bien sûr que ça a fait partie aussi d'une négociation et bien entendu Josette Ventre et moi même on a cherché à en faire un atout pour l'organisation tout en conservant notre liberté et notre indépendance.

Q : Quels sont les valeurs qui rassemblent les militants et adhérents FO ?

---

<sup>350</sup> Pierre Lambert (Pierre Boussel de son vrai nom) est l'un des principaux dirigeants du mouvement trotskyste international.

R : Les valeurs sont l'indépendance, la liberté, la laïcité et la défense des intérêts moraux des salariés dans toutes les circonstances.

#### **D. Entretien avec Patrick Casse Conservateur et délégué FO à la BMVR de l'Alcazar**

**L'entretien avec M. Casse s'est déroulé à la bibliothèque de l'Alcazar le 10 janvier 2015. M. Casse est le seul interlocuteur à avoir refusé l'enregistrement de l'entretien en m'expliquant qu'il était gêné par la présence d'un enregistreur. Cet entretien a donc été retranscrit à l'aide d'une prise de note et a été modifié et validé par M. Casse par retour de mail. La méfiance de M. Casse à l'égard des journalistes était palpable, et celui-ci m'a confié avoir identifié une sorte de complot politico- journalistique contre le syndicat. Ayant subi plusieurs plaintes, M. Casse fait preuve de beaucoup de prudence dans ces propos et a modifié ces propos pour être plus nuancé ou plus précis durant la phase de relecture.**

Q : Depuis combien de temps êtes-vous à la ville de Marseille et chez FO ? Pourquoi avez-vous choisi FO plutôt qu'un autre syndicat ?

R : Je suis rentré à la ville de Marseille en 1983, et j'ai adhéré au syndicat FO à la même date. Mon père était déjà adhérent à FO, on peut dire que c'est par atavisme que j'ai d'abord rejoint FO. Puis je me suis reconnu totalement dans les valeurs de ce syndicat et notamment dans l'indépendance à l'égard du politique. D'ailleurs si j'ai eu une activité politique militante au début de ma carrière, à partir du moment où j'ai eu des responsabilités dans l'organisation du syndicat puis en tant qu'élu du personnel, j'ai arrêté d'avoir une activité militante, il me semblait important de dissocier les deux champs.

L'autre valeur importante du syndicat FO c'est la défense des salariés ( de leurs intérêts matériels et moraux) ce qui n'est pas simple en raison de la complexité du statut du fonctionnaire et de la multitude des textes qui régissent l'accomplissement de nos missions. L'acte premier : l'action syndicale, réside pour FO dans une connaissance très précise de ces textes.

Q : L'indépendance à l'égard des politiques est un mot d'ordre clé pour le syndicat FO, cette indépendance semble mise à mal à Marseille (tract durant la campagne contre le candidat du PS, carte de membre d'honneur accordée à M. Gaudin). Qu'en pensez-vous ?

R : Quand les politiques sortent de leur rôle et attaquent les fonctionnaires territoriaux ou les syndicalistes comme ce fût le cas, alors le syndicat FO est obligé de sortir de sa réserve pour se

défendre et défendre les agents injustement mis en cause selon notre point de vue par le candidat battu aux dernières élections. Pour être plus précis, le tract dont il est fait état ne faisait que reprendre les projets de M. Mennucci pour les services municipaux s'il était élu. Il est vrai que les personnels peuvent choisir par leur vote celui qui sera leur patron.

Par Ailleurs, quand la FSU et la CGT attaquent FO sur une supposée cogestion, ils ne font que stigmatiser une pratique syndicale pragmatique conduite par un syndicat fortement majoritaire. Notre indépendance syndicale ne permettrait pas à un dirigeant syndical en activité de mener un combat politique comme cela a été le cas pour M. Godard pour la FSU, ni par voie de presse appeler à faire battre un candidat.

Q : Quel est le rôle pour vous d'un syndicat dans un service public ? Doit-il aussi porter une vision globale de ce service public ?

R: Oui, FO porte une vision globale du service public, mais ne se mêle pas de l'application des choix politiques faits par le maire. En effet, la conduite des affaires publiques peut être déclinée de façon très différentes selon les options politiques du responsable élu démocratiquement. Notre action syndicale consiste à ce que les conditions de travail des agents dans la mise en œuvre de la politique municipale soient les meilleures pour eux en respectant notre mission première servir la population. Par exemple pour la question des rythmes scolaires, nous avons fait des propositions à l'administration du maire de Marseille pour une option sur quatre jours (la ville de Marseille compte 4 secteurs scolaires), en lui précisant qu'il serait difficile de recruter autant d'animateurs sur une seule demi journée. Ces propositions n'ont pas été retenues. Par contre FO n'est pas intervenue dans le différent entre la ville de Marseille et le recteur à propos de l'application des TAP . C'est pour ces raisons que FO n'a pas appelé à la grève sur ce sujet. L'adhésion au syndicat FO ne reflète pas un choix politique comme à la FSU ou à la CGT, les gens adhèrent à FO simplement parce qu'ils souhaitent que leurs conditions de travail soient défendues.

Q : Comment vivez-vous les attaques contre le syndicat FO et contre vous ?

R : Il y a une volonté politique de la part de nos opposants de nous nuire, qui est relayé par certains journalistes dans les médias locaux. C'est un réseau politique qu'on connaît bien. J'ai hâte de retrouver un peu de liberté de parole une fois à la retraite pour pouvoir répliquer. Si les plaignantes (NDLR : attaque au TA contre la promotion de M. Casse) continuent de s'acharner, je les attaquerai à mon tour pour harcèlement car ça devient parfois vraiment pénible. FO est un véritable contre pouvoir et de ce fait il gêne.



Q : Pourriez-vous expliciter davantage cette dernière phrase car l'idée qui revient souvent dans la presse c'est justement la cogestion du pouvoir entre FO et la mairie ?

R : Pour revenir sur la prétendue cogestion, cette idée martelée par certains dirigeants de la FSU, de la CGT et par le candidat Patrick Mennucci n'a pas de réalité. Par contre, dans n'importe quelle collectivité ou entreprise quand un syndicat représente plus de 50 % des personnels, un dialogue prioritaire s'instaure entre les "patrons" de la collectivité ou de l'entreprise et les élus de ce syndicat. Il me semble que le respect de la démocratie implique cette situation. A la Ville, FO a obtenu 55% des suffrages, la FSU est la deuxième force syndicale avec 17% des suffrages, la CGT est autour de 10 %. Sauf à nier cette réalité et le vote des agents, je n'imagine pas l'exécutif municipal ne pas engager un dialogue social prioritaire avec FO. En aucun cas, ceci ne peut être qualifié de cogestion. Les élus FO ont pour mission de défendre les intérêts matériels et moraux des agents tout en gardant à l'esprit l'intérêt général des usagers. Cela est évident concernant notre action contre la RGPP dont l'application à la ville de Marseille ne se place pas du point de vue du service rendu aux usagers mais sur une politique purement comptable et financière.

Enfin, sur la notion de contre pouvoir, il est clair qu'un syndicat puissant largement majoritaire qui par son action de formation de ses délégués, de ses élus aux différentes instances paritaires, arrive à appréhender les textes qui régissent la fonction publique territoriale, représente un pouvoir que les exécutifs ne voient pas toujours d'un bon œil. Par exemple, c'est grâce à une connaissance des textes régissant le travail régulier du dimanche dans la fonction publique territoriale, que nos délégués des musées ont obtenu après des mois de revendications, une prime qui pourtant était clairement balisée par un décret.

Q : Le système mis en place par Gaston Defferre a semble-t-il, permis à FO d'être aussi fort aujourd'hui, mais semble être un héritage difficile à porter ?

R : Gaston Defferre est mort il y a 30 ans. Quand je suis rentré à la ville de Marseille en 1983, c'était ses dernières années ; je ne peux parler de la période Defferre, c'est une période que je n'ai pas connue mais qui me semble totalement révolue.

Q : Si le syndicat FO est aussi fort aujourd'hui, avec des taux de syndicalisation bien plus élevé que sur le plan national c'est bien un héritage du système Defferre ?

R : Non, si le syndicat est fort aujourd'hui c'est que les attaques contre le service public et contre

les personnels du service public sont très fortes aujourd'hui.

D'autre part la clé du syndicat FO, c'est le travail effectué par tous nos permanents, nos délégués. Notre connaissance parfaite du terrain fait que l'on peut mieux répondre aux questions des collègues que l'administration car on est plus présent et plus réactif sur le terrain.

Q : La diversité politique des adhérents (trotskystes, anarcho-syndicalistes, socialiste, UMP) occasionne t- elle une ambiance particulière ou des frictions au sein des AG, ou des réunions ?

R : Non pas du tout. Lors des AG on s'occupe des revendications du personnels et uniquement de cela les convictions politiques de chacun ne viennent pas entacher les réunions.

Q : Comment avez-vous vécu le changement de direction Argy / Rué de 2012 ? Représente-t-il un vrai changement de ligne politique, de méthode ?

Non cela représente pour moi un changement de style plus que de ligne politique. Patrick Rué est plus discret que Claude Argy.

Q : Ce changement a t-il été voulu par les élus car M. Argy était devenu trop puissant ou dérangeait trop ?

R : Non, c'est un choix interne, aucun élu n'aurait pu nous l'imposer.

Q : Il y a beaucoup de témoignages relayés dans la presse de directeurs ou de cadres qui ont quitté la BMVR en disant qu'ils ne pouvaient pas y travailler correctement notamment en 2012 (NDLR : M.Labre, M Eboli, Mme Irlès, Mme Couillet, Mme Gallon, Mme Noble)

R : M. Eboli est parti à Lyon et regardez les tracts et les appels à la grève de la CGT, depuis qu'il est directeur. Vous verrez que les tracts de la CGT sont beaucoup plus virulents que les nôtres. Concernant Mme Irlès, il y avait unité syndicale avec la CGT et la CFDT pour réclamer son départ. Concernant la vague de départ dont vous parlez, j'ai les chiffres, je peux vous les montrer il y a en moyenne entre 15 et 20 départs par an sur le réseau des bibliothèques. A la suite du départ de Gilles Eboli, plusieurs cadres ont souhaité le suivre, ceci occasionnant un pic supérieur sur les départs entre 2011 et 2012. Madame Couillet, qui a servi de plume pour un article dans Libération a fait valoir ses droits à la retraite. Une chose est certaine, c'est que la situation du service des bibliothèques et de la lecture publique à Marseille pourrait faire l'objet d'un plus grand effort de la part de la municipalité en particulier du point de vue des effectifs et du nombre de bibliothèques. Ce constat fait, notre syndicat a appelé à plusieurs reprises les personnels à des mouvements de grève ( la dernière le 15 Juillet 2011 ) L'ensemble des

personnes que vous évoquez considèrent que Jean-Claude Gaudin est illégitime comme premier magistrat. Ils considèrent que la politique de lecture publique conduite par les différentes municipalités Gaudin sur 20 ans ne correspond pas à leur vision. Il est donc naturel que ces cadres se rapprochent d'autres collectivités dont la vision en matière de lecture publique correspond à leurs aspirations.

Pour ma part, je considère qu'il revient aux élus de définir une politique en matière de bibliothèques et aux fonctionnaires de la mettre en application. C'est un débat qui traverse depuis des années notre profession, certains dont l'Association des Bibliothèques de France considèrent que la lecture publique est l'affaire des bibliothécaires et non des élus.

Q : Que pensez-vous des horaires d'ouverture de l'Alcazar ? Êtes-vous pour ou contre une ouverture le dimanche ?

L'ouverture du dimanche est une fausse bonne idée, car il n'y aurait pas assez de fréquentation par rapport aux contraintes organisationnelles que cela représenterait. Ce qu'il faut faire c'est ouvrir mieux avec des événements particuliers pour faire venir des auteurs, des musiciens, à la rencontre du public. Cela m'est arrivé de programmer des événements le lundi ou le soir après 20 heures car il n'y avait pas d'autres choix et j'ai toujours trouvé des personnes volontaires pour travailler ces jours là et un public présent ; c'est tout à fait possible.

Q : Que pensez-vous du monopole syndical de FO à la Ville de Marseille ; ne peut-il pas être dangereux ?

R : Le monopole syndical ne se décrète pas, il est le résultat de la démocratie. La démocratie est elle dangereuse ? S'il peut être mal vu c'est surtout du point de vue des exécutifs qui voient toujours d'un mauvais œil une force syndicale de ce niveau même si hypocritement c'est un lieu commun d'entendre les maires, président de Conseil Général ou de région dire : « qu'il est toujours mieux d'avoir un syndicat fort car c'est un interlocuteur fiable ».

Q : Y a t-il aujourd'hui un conservateur d'État à la direction de l'Alcazar ? Si non, pourquoi ?

La cour des comptes a il me semble dénoncé cette situation.

R : Il y a aujourd'hui 2 conservateurs sur le réseau des bibliothèques qui sont payés par la ville et non plus par l'État. Le désengagement de l'État sur les bibliothèques municipales a fait l'objet d'un rapport de Inspection Générale des Bibliothèques dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques et n'est pas uniquement marseillais. La Bibliothèque Municipale d'Aix est aujourd'hui dirigée par un conservateur territorial. Le monopole des fonctionnaires d'États

sur les bibliothèques municipales s'étiole de plus en plus. Si nous avons un tronc commun, la spécificité territoriale s'affirme.

Depuis un an la formation des conservateurs territoriaux est assurée par l'Institut National des Études Territoriales au détriment de l'ENSSIB qui en avait la délégation depuis la création du statut en 1991. Vous faites état du rapport de la Cour Régionale des Comptes sur le service des bibliothèques. Pour ma part, je l'ai trouvé très politique et, sans être parano, relativement orienté. Par exemple, il contient un passage sur la gestion des acquisitions de CD pour le réseau des bibliothèques où la CRC se positionne sur un mode de fonctionnement. Fait assez gênant, alors que ce secteur est placé sous ma responsabilité, je n'ai jamais été interviewé par les juges enquêteurs qui sont pourtant restés dans nos murs trois semaines! Je me serai fait un plaisir de leur expliquer comment grâce à une restructuration et une rationalisation des missions, nous avons réussi à passer de cinq Équivalent Temps Plein (EqTP) à 2 EqTP pour la gestions des acquisitions des CD mais peut être qu'ils n'étaient pas venus pour ça.

## **E. Entretien avec Pierre Godard leader du SDU FSU à la ville de Marseille**

**L'entretien s'est déroulé le 13 janvier 2015 à la gare Saint-Charles.**

**Pierre Godard est entré à la ville de Marseille en 1973 sur la recommandation de son père qui était enseignant et conseiller municipal socialiste. C'est un militant politique convaincu, il sera candidat à plusieurs élections législatives ou municipales pour la LCR puis pour le NPA. Après avoir été éboueur, et leader syndical de la CFDT puis de la FSU il rejoint le samu social. En 2014 il publie le livre avec André Donzel, *Eboueurs de Marseille*. Pierre Godard m'a apporté de multiples informations sur le fonctionnement de la ville de Marseille, il apporte une vision de l'intérieur étant agent et fils d'élus socialiste. Il a renoncé à une évolution de carrière pour garder sa liberté de parole et ne pas avoir à faire de compromissions.**

Q : Dans votre livre on comprend que Robert Vigouroux a cherché à distancier les rapports Ville / syndicat majoritaire jusqu'en 1993. Que se passe-t-il à la fin de son mandat qui le conduit à renouer avec le système de cogestion ?

R : Vigouroux essaie effectivement de sortir du carcan FO sans chercher à s'appuyer d'ailleurs sur un autre syndicat. Il est assez distant à l'égard du monde syndical, et de l'ensemble de la société civile ce qui va conduire à son isolement rapide. Le mépris que Vigouroux avait pour FO est bien raconté par François Moscati dans son livre. FO était effectivement asséché depuis la disgrâce avec Defferre en 1983. Et FO va finalement durant une période 1986-89 se comporter presque comme un syndicat traditionnel, avec les armes du syndicalisme traditionnel, c'est à dire les manifestations.

FO a organisé trois grandes manifestations en quelques mois, ce qui est exceptionnel dans son histoire. A la fin de l'année 93 avec les mouvements de grève qui se répètent et qui durent, Vigouroux est obligé de lâcher du lest.

FO retrouve son clientélisme, ce qui devenait vitale pour FO l'attribution des promotions, des logements de fonction... car FO n'a pas une clientèle qui peut supporter très longtemps la diète. Ce syndicat obtient à nouveau la mise à l'écart des autres syndicats, qui durant cette période apparaissaient comme étant traités de la même manière et qui ne sont à nouveau plus reçus par

les échelons supérieurs. Vigouroux a réussi à empêcher FO de se mêler des dossiers structurants comme Euromed, la culture etc...

Q : Est ce que la période Vigouroux, est la période où il y a le plus d'égalité de traitement entre les organisations syndicales ?

R : Non je pense que la période la moins pauvre finalement c'est la fin des années Defferre 81 à 86 avec le recrutement de M. Bidou au secrétariat général de la ville, période où Gaston Defferre est plus à Paris qu'à Marseille.

Q : Avez-vous attaqué la ville de Marseille au tribunal administratif pour dénoncer ces disparités dans le traitement des organisation syndicales ?

R : La loi nous a toujours été appliqué à nous syndicats minoritaires, alors que pour FO les choses sont tout autres et vraiment difficiles à quantifier. Il y a un nombre important de chefs de services qui sont liés à FO. FO a donc des relais non officiels et officiels, très nombreux. Le chiffrage est difficile à effectuer. Quand on parvient à le faire, c'est tellement exorbitant qu'on a tendance nous même à le diminuer pour ne pas être taxé d'exagération.

Les recours en TA, se sont toujours cassés la gueule, faute de documents officiels en établissant la preuve (le TA jugeant exclusivement sur document). N'oublions pas que FO a une forte influence à la Préfecture. A partir des années 90, on réussit à révéler auprès des médias la profondeur et la nature du clientélisme même si on ne parvient pas à l'entraver.

Fondamentalement le système clientéliste de la ville de Marseille est essentiellement profitable, aux classes moyennes, il exclue largement les couches sociales les plus défavorisées et notamment les couches issues de l'immigration qui ne rentrent que tardivement à la ville. Quand je rentre à la ville en 1973, il n'y a qu'un seul éboueur qui soit issu de l'immigration, il est libanais et chrétien.

Q : Que reste t-il aujourd'hui de ce système clientéliste, on lit que depuis la fin des années 90, les ressources clientélares ont diminué ? (logements de fonction, recrutement public...)

R : Non pas du tout, ces ressources n'ont pas diminué. Les emplois publics ne sont pas moins nombreux. En 2000, il y avait 12 000 employés municipaux entre la Ville et la communauté urbaine ; aujourd'hui ces deux collectivités rassemblent plus de 16 000 salariés auxquels il convient d'ajouter près de 6000 vacataires en contrat avec la Ville de Marseille. Il reste une quantité de logements de fonction, il y a environ 450 écoles donc 450 logements que la ville a récupéré petit à petit car les professeurs des écoles ne sont plus logés par la ville. Il y a des logements à côté des terrains de sport, des gymnases, des crèches.

Il y a environ entre 1500 et 2000 logements de fonction de toute nature et qui sont distribués à 80% de manière clientélisés. Souvent ce sont des logements très corrects qui ont été remis à neuf et qui sont distribués aux clients. A l'échelle d'une famille ce système représente beaucoup, car les bénéfices se cumulent : l'accès au logement de fonction, un emploi pour un autre membre de la famille. Donc de nombreuses familles doivent énormément à ce système et le défendent bec et ongle. Ce système se pérennise contre vents et marées quand bien même le service public en crève.

Q: Concernant l'évolution des carrières, les promotions, des passages d'échelon, y a-t-il toujours une priorité pour les agents syndiqués chez FO ?

R : Bien sûr, totalement. Mais il y a deux choses, il y a une partie des promotions qui est encadrée par la loi. Par exemple dans les crèches, le clientélisme existe mais il est limité parce qu'on ne peut pas mettre n'importe qui dans une crèche. Il y a des secteurs, dans lesquels, il y a des rapports de force qui limitent les aspects les plus fous du clientélisme. En plus les politiques préemptent de nombreux emplois clientélistes. Donc il y a souvent des tensions entre FO et les élus pour le partage des ressources à distribuer.

Q : Concrètement ça veut dire que FO a une liste d'agents à proposer avant les CAP ?

R : FO est très présent au sein de la hiérarchie. Les promotions démarrent au niveau du directeur. Si le directeur est à FO, il consulte FO et ils s'accordent sur les noms. Mais si le directeur n'est pas acquis à FO, il sait aussi qu'il y a des risques à ne pas prendre. FO a un droit d'empêchement, c'est-à-dire qu'il obtient des non nominations. Et l'administration avalise ce système.

Le clientélisme a grossi avec les différentes étapes des lois de décentralisation puisqu'il n'y a pas eu de garde-fous pour encadrer la montée de ces nouvelles responsabilités qui incombaient aux élus. Au contraire, le contrôle de l'égalité et les contrôles internes de gestion sont très affaiblis, le seul recours c'est le tribunal administratif.

Q : A l'arrivée de Jean-Claude Gaudin certains élus de sa majorité de droite étaient hostiles à ce système. Qu'est ce qui pousse Gaudin à poursuivre ce système contre les valeurs libérales de la droite classique ?

R : Je pense que Gaudin est faible par rapport à FO et FO l'a très vite compris. Une des grandes astuces de FO, c'est d'avoir inventé le «pacte du fini-parti entre FO et Defferre» faisant de Gaudin le défenseur de ce pacte. Et Gaudin entraîne toute sa bande avec lui y compris Muselier qui a fini par se faire rattraper. On raconte dans le livre une discussion avec Jean-Claude Gaudin sur

la qualité du service public. Je lui ai dit : « je ne comprends pas votre absence d'initiative sur les services publics. Si vous reconnaissiez le travail bien fait, vous auriez 10 000 agents qui vous respecteraient et ce serait efficace électoralement au niveau des agents et des usagers. »

Le maire me répond : « D'un point de vue strictement municipal ça peut se discuter, mais j'ai besoin de FO plus globalement, comme médiation vers les couches moyennes, le salariat des PTT, de la Sécurité Sociale et les employés en général car je n'ai pas les outils que Defferre, lui, maîtrisait.

(lire l'intégralité du dialogue dans le livre p178-179)

Gaudin et son entourage sont à mon avis, incapables d'avoir une vision de service public. La vision générale du maire c'est : « Ils me demandent des cacahuètes, je leur donne des cacahuètes et ils doivent se taire. » Ils sont incapables d'imaginer que des salariés puissent s'investir et souhaiter que leur travail soit bien fait. Il y a un vrai handicap intellectuel, ils sont dans une vision très péjorative des employés, des ouvriers ou des fonctionnaires de base en général.

L'idée qu'il y ait des ouvriers qui puissent être animés par un désir de travail bien fait et récompensés par leur employeur pour leur travail, c'est de la poésie pour eux. Ils ne croient qu'à des accords clientélistes sonnants et trébuchants. Ils nous l'ont dit souvent quand ils nous parlaient encore : « avec FO au moins quand on se met autour de la table, on sait ce qu'on a et ils savent ce qu'ils ont. » Nous, ils nous ont proposé de rentrer dans le rond. On leur a dit non. Et pour eux c'est incompréhensible qu'un syndicat prétende fonctionner en dehors de ce clientélisme là, c'est intellectuellement inaccessible.

Teissier s'efforce d'être plus moderne. Est ce qu'il va pouvoir exprimer une autre vision dans ce système ? Ce n'est pas sûr.

Gaudin exprime une vision un peu bornée du système car il lui rend des services. Les clés de voûte de ce système c'est Claude Bertrand et Bruno Gilles. Ce dernier a hérité au temps du RPR, d'une grande part du recrutement des postes clientélisés dans les catégories C (ATSEM, éboueurs...). L'UDF avait hérité du recrutement chez les cadres.

Bruno Gilles a été jusqu'à organiser en « îlotiers » sa clientèle chez les éboueurs dans sa circonscription. Par exemple au moment des élections municipales de 2008 dans le 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>, ses équipes s'étaient réparties géographiquement les secteurs dans ces 2 arrondissements pour veiller à la population et apporter un petit mot de la part du maire de secteur à Mme Untel au moment de la mort de son chien etc.

Et bien sûr ces missions se faisaient au détriment du service public. Quand une partie des salariés peut dire, « non aujourd'hui, je ne fais pas mon travail, je vais à la mairie » en étant couvert par sa hiérarchie, ça désarme tout un service, et ça mène à la mort du service public.



Je m'attendais à plus de réactions de la part de Bruno Gilles, à la sortie du livre, mais il sait qu'on a des billes précises sur ces affaires.

Q : Où en est-on aujourd'hui des recrutements ? En 2001 Michel Samson évoquait après son entretien avec Bruno Gilles, 500 recrutements par an.

R : C'est à peu près pareil aujourd'hui, sauf que ce sont ajoutés à cela de très nombreux emplois précaires (la CRC, en a dénombré 6000) qui ont longtemps échappés au clientélisme ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Q : Y a t-il un intérêt pour le maire de garder un syndicat majoritaire ? A mettre en scène un protocole de réception, des vœux, carte de membre d'honneur ? Quelle est l'importance de ce protocole ?

R : Ça peut être autrement. Rares sont les collectivités où le maire n'a pas de lien privilégiés avec un ou plusieurs syndicats, ou avec tel ou tel « leader »...

Le clientélisme peut prendre toute sorte de forme, des plus banales aux plus dégradantes. A Marseille, le lien entre l'agent et son recruteur (l'élus), dure fréquemment plusieurs décennies. Ce n'est pas uniquement à l'embauche, qu'il y a du piston, mais ça persiste au moment des promotions, des affectations, ou pour empêcher des sanctions...

Tout n'est pas comme ça évidemment. Il y a des gens qui rentrent par piston et ne souhaitent pas que les choses se poursuivent. C'est un système qui, quand le gâteau clientélaire se réduit, parvient toujours à trouver du grain à moudre. Dans le livre on explique pourquoi le système est devenu destructeur du service public.

Q : Mais les usagers, donc les électeurs, constatent bien ces dysfonctionnements ?

R : Les questions du fini-parti, de la cogestion... sont des thèmes qui ont émergé, dans le débat public dans les années 2000. C'est assez récent. Dans l'esprit du public, ce débat est très confus. C'est un des éléments qui nous a déterminé à écrire le livre.

Q : Durant la campagne des municipales 2014, le thème de la cogestion et des services publics étaient très présents ; les Marseillais sont-ils peu sensibles à cette question ?

N'ont ils pas cru sincère les propositions de M. Mennucci ?

R : Moi je crois que Mennucci a gagné la primaire grâce à ça. Il a été deuxième grâce à ce thème, qui lui a donné une colonne vertébrale et a suscité un intérêt médiatique. Il était très convaincu de ce qu'il disait. Ce n'était pas un discours de circonstance écrit par son staff. Il a repris de nombreuses anecdotes de son livre des publications syndicales dites minoritaire.

Mais Mennucci n'arrive pas à asseoir son autorité sur son équipe tout particulièrement sur ce sujet là.

Q : La succession Argy / Rué de 2012 correspond-elle a un changement de ligne politique ?

R : C'est un moment intéressant. Argy a porté à FO un semblant de contenu idéologique.

Il entretenait un roman historique du mouvement ouvrier. Les cadres communaux ont été captivés par ce qui semblait être un cadre cohérent. Sa disgrâce a entraîné une partie des syndiqués à créer une autre organisation syndicale, la CFE CGC. Ils ont choisi un nouveau mouvement qui n'est pas une simple manœuvre politique. Il y a une scission plus profonde. Le remplacement d'Argy n'entraîne pas un changement de ligne politique, tout au plus, un affadissement du « roman »...

Q : Penses-tu que cette succession a été organisée par des élus ?

R : Il y a certainement eu un coup de main pour que Rué puisse être majoritaire. Ils ont à tout le mois garanti les avantages et arrangements de chacun et ne fait guère de doute que le cabinet du Maire de Marseille ai le Président de la CUMMP (Caselli) est étés « dans le coup »... et que l'appareil national de FO a été prévenue !

Q : Les élus et DRH ont-ils eu peur de FO et de sa capacité de mobilisation ? Si non, pourquoi ne parviennent-ils pas à réformer ce système ?

R : Peur de sa capacité de mobilisation non, FO n'a pas de vraie autonomie en la matière. On explique dans le livre, que FO n'a déclenché aucune grande grève dans ces quarante dernières années. Les dernières grèves déclenchées sont sous Vigouroux. Une est déclenchée sous la forme de trois heures d'information syndicales accordée par la mairie. C'est incroyable il n'y a que à Marseille qu'on voit ça, la mairie co-organise les grèves et appelle les parents à ne pas déposer les enfants dans les écoles. Ce n'est donc pas une grève puisque tout le monde est payé. Mais des élus font mine de penser que FO a une forte capacité de mobilisation.

Si les élus ne cherchent pas à réformer ce système, c'est qu'ils en ont besoin tel qu'il est.

**Q : Y a t-il eu des tentatives d'affaiblissement du syndicat FO ?**

R : Oui, il y en a eu, mais toujours velléitaire. San Marco a essayé en s'appuyant sur une double administration avec des fonctionnaires qualifiés venant des corps d'État ; on le raconte dans le livre.

Q : En 2004 le droit syndical de la FSU n'est pas supprimé à la CUMPM alors qu'il l'est à la ville ? Comment avez-vous compris cette décision ?

R : Le risque d'un mouvement social était là. Caser le SDU à la CUMPM aurait entraîné une crise majeure dans cette institution qui était à ce moment là traversée par une crise que nous décrivons longuement dans le livre.

Q : Dans le livre Gouverner Marseille, Samson et Péraldi décrite « Le tournant de 2003 » ? En quoi cette année constitue un tournant chez FO ?

R : 2003 correspond à l'arrivée d'Argy. Quand Argy arrive, il y a une « rajeunissement des cadres ». Il fait monter les jeunes, leur promet la démocratie, la liberté de parole... Mais au congrès qui suit, tout les discours sont relus et corrigés par la direction... Tous ceux qui rechignent sont privés de parole. Très vite, ces jeunes vont rentrer dans l'ordre, gérer leurs plans de carrière... Le petit système sait à merveille doucher les passions et éteindre les consciences !

## F. Entretien avec Jacqueline Cozzolino secrétaire générale de l'UNSA

### <sup>351</sup>Territoriaux

**L'entretien a eu lieu le 3 février 2015 au siège de l'UNSA.**

Q : Depuis combien de temps êtes vous à la ville de Marseille ? Depuis combien de temps êtes vous représentante syndicale UNSA ?

R : Je suis à la ville de Marseille depuis 1985 et à l'UNSA depuis la création en janvier 2006. Le syndicat a d'abord été crée à la CUM fin 2005 puis quelques mois après à la ville.

Q : Comment qualifieriez-vous les relations entre la ville et syndicat majoritaire ?

R : Ça fait 50 ans que ça dure et ça continue. Cela doit plaire aux agents puisque le syndicat a obtenu 55% des voix exprimées aux dernières élections.

C'est le clientélisme et la cogestion qui perdurent. Aujourd'hui les services à la ville de Marseille, sont en souffrance, par manque de personnel, et les tentatives de restructuration successive de service ne changent rien.

Les CAP et CTP sont d'abord travaillés avec FO. Il n'y a que FO qui est consulté. Les autres syndicats qui siègent au CTP sont ignorés. Ce système ne profite plus qu'à une petite minorité d'agents. Regardez à la CUM les agents qui travaillent au sein du service de la police de la propreté sont à 90 % les enfants ou de la famille proche des délégués FO.

---

<sup>351</sup> Union Nationale des Syndicats Autonomes

Q : Percevez-vous une évolution dans ce système au fil des ans ?

R : A l'époque de M. Moscati et de Mme Ventre le syndicat FO défendait l'ensemble des agents, aujourd'hui ce n'est plus le cas, FO ne défend que les siens.

Dernièrement nous avons constaté, qu'il y avait une guerre ouverte entre Claude Argy et Patrick Rué. Et on sait que Claude Argy a aidé le syndicat des cadres CFE-CGC à se développer avant les dernières élections.

Q : Les salariés seraient-ils moins bien défendus sans un syndicat majoritaire ?

R : Oui, peut être, localement à Marseille. En général, on dit que plus on est rassemblé plus on est fort. Chaque syndicat à sa propre identité et heureusement que sur Marseille nous avons une intersyndicale qui fonctionne bien, hors FO bien sur.

Le problème actuel est que depuis 2010 nous n'avons pas été reçu par l'administration. Y compris pendant les 13 semaines de grève contre l'application des rythmes scolaires à Marseille. Mme CASANOVA n'a reçu aucun syndicat, pas de négociation avec les syndicats !

Q : Pensez-vous que la répartition des moyens et des décharges syndicales se fait proportionnellement aux résultats obtenus ?

R : Oui sauf pour FO. Nous avons essayé de quantifier le nombre de leurs permanents ; on s'est aperçu qu'ils bénéficiaient au moins du double des permanents auquel ils avaient droit.

Q : Quel est selon vous, l'intérêt de la ville de Marseille de garder un tel système ?

R : Je ne sais pas s' ils ont vraiment envie de garder ce système aujourd'hui. Mais il y a une clé qui nous échappe! On entend souvent dire que c'est pour préserver la paix sociale, car c'est rare que FO appelle à la grève, puisqu'ils font leur mouvement sur des heures d'informations syndicales.

Le décret qui encadre le droit syndical prévoit que les organisations syndicales ont droit à 3 heures d'informations syndicales par trimestre. FO lui fait 2/3 réunions de 3 heures tous les 2 mois, en accord avec les chefs de service et l'administration. Alors que nous nous devons déposer des demandes préalables en faisant attention de perturber le moins possible le service.

Q : Avez-vous perçu des tentatives venant des élus pour affaiblir FO ou changer ce système ?

A la CUM ou à la ville ?

R : La création de la CFE-CGC est clairement une tentative d'affaiblir FO.

Q: Pourquoi FO n'a pas déposé de préavis de grève à la rentrée 2014 ?

R : Tout simplement parce qu'ils ont négocié avec le maire au mois de juin, une prime de 350€ et un étalement des congés durant les vacances scolaires pour compenser les semaines plus lourdes. Ils pensaient que les agents suivraient la mise en place de cette réforme. Lorsque nous avons écouté le Maire de Marseille sur une chaîne de Télé le 25 août qui annonçait qu'il n'avait pas les recrutements nécessaires d'animateurs à savoir 300 au lieu de 3000 ; l'UNSA Ville de Marseille a décidé de déposer un préavis pour protéger les agents.

Q : Qu'en est-il de cette prime aujourd'hui ?

R : Pour le moment elle n'a pas vu le jour, car elle doit être votée au CTP et celui-ci a été reporté. Certains agents ont reçu des textos des délégués FO dans lequel on leur annonce, que comme ils ont été grévistes à la rentrée ils ont perdu la prime. Info ou intox ?

Q : Y a-t-il une incidence entre ce système et la qualité du service public rendu ?

R : Tout à fait car lorsque on représente 55% des voix exprimées, ce syndicat devrait obtenir une amélioration des conditions de travail significative pour les agents. Il manque du personnel dans tous les services, les bibliothèques ferment car elles ne peuvent plus accueillir le public. Mais FO ne dénonce jamais cela dans leurs tracts. Actuellement il n'y a même pas un départ sur deux à la retraite qui est remplacé.

Q : Selon vous comment ce système pourrait évoluer ?

R : Il n'y a qu'une prise de conscience et une réaction des agents qui pourraient faire changer les choses. Ce sont les agents qui doivent réagir.

Q : Vous ne croyez pas que les élus ont un rôle à jouer pour assainir ce système ?

R : Je crois que l'administration est prise au piège par les relations entre certains élus et certains syndicalistes FO.

Q : J'ai rencontré de nombreux agents des écoles qui me disaient qu'elles observaient une évolution de carrière plus rapide quand on est syndiqué chez FO. Est ce un mythe ou la réalité ?

R : Non c'est vrai, c'est du copinage du clientélisme , si on est dans les bons réseaux ça va plus vite. Mais il y a aussi des agents syndiqués chez FO qui n'évoluent jamais et qui du coup viennent taper à la porte des autres syndicats. On ne dénonce pas la promotion d'un agent en particulier car on ne veut pas nuire aux agents mais on dénonce le système.

Q : Est ce que vous souhaiteriez la mise en place de critères plus transparent concernant l'attribution des promotions.

R : Tout à fait, Ce que souhaite l'UNSA c'est la suppression des ratios et l'application de critères d'avancements clairement définis et respectés, ainsi les agents pourront évoluer plus facilement. C'est une volonté de ne pas les enlever ces ratios, car ça permet à FO et aux élus de faire évoluer la carrière de certains agents et de se fabriquer ainsi une clientèle.

L'UNSA dénoncera une fois de plus cette situation dans les prochaines instances.

## G. Entretien avec Philippe San Marco (Secrétaire Général de la Ville de Marseille de 1978 à 1981)

**L'entretien s'est déroulé le 10 février 2015 dans un café du septième arrondissement.**

**Philippe San Marco a été nommé secrétaire général de la Ville par Gaston Defferre. Il a ensuite été élu en tant que député, conseiller municipal et conseiller régional.**

Q : En tant qu'acteur et observateur de la vie politique marseillaise depuis de nombreuses années, comment décririez-vous les relations entre le syndicat Force Ouvrière (section des Territoriaux) et la ville de Marseille ?

R : Quand j'arrive aux affaires en juin 1978, c'est un moment daté dans la période Defferre, c'est la troisième période (la reconstruction est finie, les trente glorieuses sont terminées). Il fait appel à moi qui viens de l'administration préfectorale. On est juste avant la décentralisation et la centralisation est à bout de souffle. Il y a trop de responsabilités locales qui ne sont pas assumées. Avec les lois de décentralisation de 1983 et la création du statut de la fonction publique territoriale, les personnels se trouvent enfin reconnus. Avant la création de ce statut il fallait toujours faire appel à des gens de l'extérieur pour mettre en place les politiques.

J'arrive dans ce cadre-là et j'incarne totalement cette période. La ville est en panne, le port est en panne. Tout l'enjeu à mon arrivée c'est d'assumer le passé et le système mis en place par Gaston Defferre au lendemain de la guerre froide et de préparer l'avenir en faisant évoluer la politique mise en place.

Il faut travailler au départ avec des personnels qui n'ont pas encore la compétence des employés municipaux d'aujourd'hui car il n'y avait pas de statut qui permettait un recrutement de gens compétents. On essaye de sortir du monopole des relations sociales avec Force Ouvrière en rencontrant les autres syndicats. Mais discuter avec le syndicat FO c'est plus simple, car il est majoritaire et il tient ses paroles. Mais la grande différence avec le système que l'on peut observer aujourd'hui, c'est que le patron à l'époque, c'est Gaston Defferre et le syndicat FO est l'outil de Defferre. Il veut que l'outil fonctionne, donc il veille à ce que les relations se passent bien ; mais personne n'élève la voix ; il y a un patron et tout le monde sait qui c'est.

Moi, je suis Secrétaire Général, c'est moi qui négocie avec Moscati au jour le jour. Et Moscati sait que s'il n'est pas d'accord, il faut aller voir le patron. Et ça il n'aime pas bien car le patron il n'est pas commode et il n'a pas peur du conflit.

Nous on a donc tenté le coup de garder une relation privilégiée avec FO tout en élargissant les



rappports avec la CFDT et la CGT. On tente un virage politique, et on essaye de passer à une structure plus novatrice fondée sur le statut de la fonction publique. Seulement ça prend beaucoup de temps et de résistance.

Ça a marché pendant quelques années jusqu'à la mort de Gaston Defferre, mais c'était tout de même un système un peu fragile car Defferre étant ministre, il était souvent absent. Cumuler deux fonctions aussi importantes était vraiment difficile concernant la gestion du temps et des déplacements.

Q : Comment avez-vous vécu la période de rupture en 1983 entre le PS et FO ?

R : Je ne sais pas si on peut parler de rupture. Mais l'électeur socialiste était désorienté car Defferre avait fait toute sa carrière sur l'anti communisme et tout d'un coup le PS fait alliance avec le PC. On rompt le pacte quasi monopolistique avec FO et eux ne sont pas contents. Nombreux sont ceux qui font la campagne contre nous ; du coup ça rend Defferre encore plus méchant à leur égard.

Vigouroux, ensuite, tente lui encore de maintenir une certaine distance, mais sous Gaudin ça devient catastrophique. Car c'est quelqu'un qui n'aime pas le conflit. Au départ il est contre FO puisque FO a soutenu Defferre puis ensuite il va se rapprocher de FO et on va passer à un renversement des rapports de force où l'on arrive même à la cogestion. Alors que sous Gaston Defferre, jamais on aurait pu parler de cogestion ; il n'y avait qu'un seul patron.

Aujourd'hui je ne sais pas si on doit parler de cogestion ou d'abandon de responsabilité publique de la part du maire.

Q : Êtes-vous d'accord avec l'analyse proposée par Godard et Donzel dans leur livre qui explique que Robert Vigouroux a essayé de distancier les rapports avec FO, mais qu'à la fin de son mandat il était trop isolé et qu'il renoue l'alliance historique avec FO ?

R : Oui, totalement, mais il se trouve que Vigouroux, c'est un bon maire, c'est lui le patron, il est même légèrement autoritaire. La première communauté de communes c'est lui qui l'a mise en place.

Et il a mis les gens du syndicat au pli, il a continué ce qu'on avait commencé, je dirai même qu'il l'a amplifié. Car nous on prenait des pincettes, lui il n'appartenait plus à l'appareil du PS, il n'avait de compte à rendre à personne et il avait une énorme légitimité à la suite de son élection, donc il mettait moins de gant que nous. Mais au fil des années, il s'est coupé de tout le monde, en plus à la fin de son mandat avec son soutien à Ballardur, il brouille toutes les pistes. Et il finit

par renoncer à l'élection de 1995 car il est crédité d'un tout petit score dans les sondages. Avec la mise en place de la communauté de communes, l'appareil municipal a été considérablement déstabilisé et les choses se sont aggravées car on s'est retrouvé avec une assemblée communautaire ou les conseillers municipaux n'étaient pas présents et où les maires qui n'étaient pas élus sur un programme commun de gestion devait s'arranger entre eux pour trouver des compromis. Il n'y avait aucune vision d'ensemble, chacun faisait ce qu'il voulait dans sa commune. Donc la gouvernance municipale a été déstabilisée, et le poids du syndicat majoritaire a explosé, car le maire se trouvait privé de ses attributions traditionnelles au profit d'une autre institution. Donc FO a rempli le vide, et le lionceau a grossi, il est devenu grand maintenant ; ça ne va pas être simple de le dompter ! D'ailleurs je vois que Teissier a reculé à la première grève qu'ils ont organisée. (Note : grève en janvier 2015) Je souhaite bon courage aux prochains pour régler la situation car elle n'est pas simple! D'ailleurs le Directeur Général a démissionné juste après la grève. Il n'a pas supporté de ne pas être suivi par Teissier. Mais bon, je ne suis pas aux affaires, je ne porte pas de jugement car peut-être était-ce trop prématuré. La situation est compliquée, il ne faut pas s'y engager n'importe comment.

Q : Est-ce que vous pensez que la création de la Métropole en 2016 sera l'occasion de sortir de ce système ?

R : Peut-être, mais ça va être une nouvelle déstabilisation de la gouvernance. Il y a une telle disproportion entre Marseille et le reste des communes. Le problème c'est que si c'est un élu de Miramas ou d'ailleurs qui est chargé de s'occuper de la gestion de la collecte à Marseille, il ne s'en occupera pas.

Q : Vous avez participé en 2003 à un séminaire sur le clientélisme en politique dans la région PACA, avez-vous observé des changements dans les pratiques politiques depuis cette période ?

R: Pour moi ça a empiré, mais c'est logique, quand on laisse un système perdurer, il ne fait que s'aggraver. Maintenant on ne peut plus faire une campagne électorale, sans avoir les poches remplies d'enveloppes de demandes de logements, d'emplois. C'est devenu très difficile de faire de la politique dans ce contexte. Avec la crise de l'emploi privé, la demande d'emploi public explose.

Q : Pensez-vous que les ressources clientélares (emplois publics, logements de fonction) ont considérablement diminué depuis les années 2000, ou sont-elles restées stables ?

R : Il y a eu une baisse des emplois publics municipaux et des logements HLM, cela étant,

l'emploi public est reparti à la hausse grâce à la Communauté Urbaine, au Conseil Général et au Conseil Régional. Et puis, vous avez le problème des subventions qui a fourni des moyens colossaux au clientélisme. Le paroxysme a été atteint avec l'affaire Andrieux.

Q : Les élus de la majorité actuelle ne parviennent-ils pas à faire évoluer cette alliance historique ? ou ne le souhaitent-ils pas ? Et pourquoi ?

R : Les deux. Si le maire ne s'engage pas lui même, et ne donne pas l'exemple, beaucoup d'élus se sentent dépassés et ne comprennent pas pourquoi le Directeur Général des Services continue à appuyer directement les nominations et les promotions de M. X ou M. Y.

Q : Mais quel intérêt le Directeur Général des Services a-t-il à poursuivre ce système ?

R : C'est un système qui marche, ça fait quatre fois qu'ils sont réélus. Quand on ne regarde que le bout de son nez, c'est un bon système ! (rires)

Q : Quel regard portez-vous sur les dernières élections municipales ? Avez-vous été surpris de la réélection de Jean-Claude Gaudin.

R : Non, pas du tout. Le PS a sous-estimé l'affaire Guérini par aveuglement et par lâcheté. Et Mennucci a été à la fois courageux, mais presque trop, car il en a trop fait sur cette question. Il faut tout de même assumer le passé du PS. Il n'a pas été jugé crédible sur cette thématique, à tort ou à raison. En plus ces listes étaient mauvaises avec trop de dissensions entre elles. Gaudin aurait déjà dû être battu aux dernières élections, car son bilan était mauvais. Il s'en est fallu d'un cheveu en 2008 pour que Guérini ne batte Gaudin. Et le cheveu c'est moi : je ne l'ai volontairement pas soutenu, car je savais qui c'était.

Q : Pensez-vous que les Marseillais ne sont pas sensibles à la question du clientélisme ?

R : C'est compliqué, il n'y a peut-être pas un électorat pour cette thématique là à Marseille au regard de la sociologie de la population. C'est une ville avec une classe moyenne et une bourgeoisie assez pauvre. Il n'y a pas une forte bourgeoisie entrepreneuriale. Comme le privé est faible, les attentes pour le public sont très fortes. Et le clientélisme c'est vaste, ça concerne les passe-droits pour avoir un rendez-vous pour un scanner à l'hôpital... Ce n'est pas que à la ville de Marseille !

La classe politique marseillaise, c'est un élément du problème, en même temps elle est issue d'un processus démocratique donc c'est compliqué. Mais une classe politique elle se protège et elle se reproduit. Donc c'est pas d'elle que va venir la solution, elle vit du problème.

En plus, la classe moyenne supérieure a quitté la ville, pour aller s'installer en périphérie. Il ne reste à Marseille que des très riches et des très pauvres. On a une ville qui a des écarts de richesse incroyables. J'ai développé tout ceci dans le livre « L'armée dans les cités » ; et malheureusement le livre est tristement d'actualité en ce moment. ( Note : Tirs à la Kalachnikov sur les policiers à la Castellane le 9 février 2015)

#### **H. Entretien avec Michel Pezet (député du PS, Conseiller Général et président du Conseil Régional PACA)**

**Michel Pezet est avocat de profession. En tant que militant socialiste il est chargé par Gaston Defferre de diriger la section du parti socialiste des Bouches du Rhône en 1979. Puis Michel Pezet sera élu président de la Région PACA de 1981 à 1986. Il s'opposera à Gaston Defferre sur le fonctionnement de la Fédération socialiste. Il souhaite moderniser le fonctionnement et débiter une réforme du système clientéliste qui, selon ses propres mots de l'époque « mine le fonctionnement démocratique de la collectivité et lui coûte infiniment plus qu'il ne lui rapporte ». Il m'a reçu dans son cabinet le 19 février 2015.**

Q : En tant qu'acteur et observateur de la vie politique marseillaise, comment décrieriez-vous les relations entre le syndicat Force Ouvrière (section des Territoriaux) et la ville de Marseille ?

R : En ce qui me concerne j'ai surtout connu la période où le maire était Gaston Defferre. A cette époque le syndicat FO était reçu autrement que les autres. Je ne sais même pas d'ailleurs si on recevait la CGT à l'époque. C'était le partenaire social de la discussion avec les responsables de la mairie. Je pense que ça s'est accentué ensuite et que par moment, cela pouvait devenir un peu caricatural. Il y a manifestement un rééquilibrage et une distanciation qui s'opère aujourd'hui avec M. Teissier ; mais c'est un phénomène tout à fait récent. Et sur le fond, FO reste le principal interlocuteur de la ville de Marseille, sur l'ensemble des problèmes de la mairie.

Q : Au sein de la majorité municipale actuelle pensez-vous qu'il y ait des divergences par

rapport à la position à adopter vis à vis du syndicat majoritaire ?

R : Je pense que M. Teissier a compris que l'image du syndicat FO comme syndicat qu'on reçoit, qu'on aide, qu'on promeut, posait problème ; il a compris que la population marseillaise en avait assez, notamment sur le symbole du fini-parti. Et il a voulu profiter de cette thématique pour montrer qu'il avait plus d'autorité que d'autres dirigeants, y compris, le maire de la ville. Mais je pense que c'est plus une manœuvre, car dans le fond tout le monde préfère discuter avec un syndicat dont on sait qu'il est largement majoritaire et qui mon dieu, n'est pas un syndicat révolutionnaire.

Q : A votre arrivée au PS à la fin de la période Defferre vous avez porté l'idée d'un renouveau, notamment, d'une lutte contre le clientélisme ; plus récemment M. Mennucci a porté également ce thème là durant la campagne des Municipales 2014 sans succès ; pensez-vous que les Marseillais, ne soient pas sensibles à cette question ?

R : Je pense que les Marseillais sont surtout sensibles à la réalité du service public. Ils veulent que les ordures soient ramassées, que la ville soit propre et ce quelque soit les hommes qui incarnent le système. A partir du moment où ça dérape, les Marseillais commencent à dire : qu'est ce que c'est que ce système avec un syndicat chouchou de la ville ! Quand FO durcit le ton et bloque le ramassage des ordures pendant plusieurs jours, alors les Marseillais deviennent fou de rage. Mais sinon dès que ça va mieux, ça va mieux ! Les salariés de la ville reconnaissent FO comme le syndicat majoritaire, pour le reste, la population n'a pas référence au syndicat. Si ce n'est qu'à Marseille, les deux grands pourvoyeurs d'emploi, sont la Ville et l'APHM et dans ces deux énormes institutions, des deux côtés c'est Force Ouvrière qui est le patron.

**Q : Y a-t-il eu une rupture entre le PS et FO en 1983 au moment des listes communes PS/PC pour les élections municipales de 1983 ?**

R : Effectivement l'électorat classique des socialistes à Marseille était très anti-communiste. Defferre a fait toute sa carrière sur cette analyse politique là. Le quinzième et seizième étaient les arrondissements du PC. On ne voulait rien voir, rien savoir de ce qui se passait dans ces deux arrondissements. Ensuite au moment du programme commun avec Mitterrand c'est un chambardement terrible chez les électeurs socialistes marseillais qui étaient souvent plus proches du centre droit. Même un syndicat comme FO a certainement eu peur de cette nouvelle ligne en craignant que la CGT s'empare de certains leviers qu'ils avaient à l'intérieur de l'appareil municipal.

**Q : Concernant la hiérarchie municipale, pourquoi ne cherchent-ils pas à introduire plus de transparence dans l'attribution des promotions par exemple ? Est-ce qu'ils ne le souhaitent pas ou n'y parviennent-ils pas ?**

R : Je pense que c'est un état de fait ; c'est à dire, que je comprends à la fois le maire et l'appareil dirigeant qui préfèrent avoir en face d'eux un seul interlocuteur dont on ne peut pas contester la représentativité et lui donner satisfaction pour avoir un type de rapport qui se veut stable, sympathique, plutôt que des discussions avec 3 ou 4 syndicats qui peuvent être difficiles.

Après en fonction des représentants chez FO, il y en a qui en ont profité beaucoup plus que d'autres. On est arrivé jusqu'à une certaine collusion ou le représentant du syndicat bénéficiait de la gestion d'espace de la Ville, le Palais des Sports et le Dôme. Tout ça était devenu curieux ; de voir le responsable de ce syndicat à qui on a confié des missions qui ne rentrent pas dans la compétence d'un Secrétaire Général d'un syndicat : c'est curieux !

**Q : Vous avez l'impression que la succession Argy / Rué de 2012 a entraîné une rupture ?**

R : Je pense que Patrick Rué a compris ce qui s'était passé, et qu'il n'a pas voulu retomber dans le même piège. Il est beaucoup plus indépendant. Il reste dans son rôle de représentant du personnel, de défense du personnel, plutôt qu'un rôle caricatural à la Marseillaise, du « je t'arrange », « tu m'arranges ». Les rapports sont plus clairs.

**Q : On est donc sur une forme de syndicalisme plus classique ?**

R : Je crois que oui.

**Q : Comment s'est passée la passation de pouvoir ? Est-ce que ce sont les élus qui ont imposé ce changement, ou est-ce en interne que s'est prise la décision ?**

R : Je pense que la décision s'est faite en interne, même si des élus ont exprimé leur opinion en privé, de manière spectaculaire.

**Q : Dans la fin de la période Defferiste, y a t-il eu des tentatives pour affaiblir FO ?**

R : Sous Defferre, non c'est sûr, et sous Vigouroux non plus. Car c'est une facilité pour les élus, quand vous recevez FO, vous recevez 55% du personnel.

**Q : Pensez-vous que cette situation Marseillaise va évoluer dans le futur ? et comment ?**

R : Je pense que la situation va évoluer avec la création de la métropole en 2016. Puisqu'il va falloir discuter sur le statut des personnels. Or FO sur le plan du département n'a pas le même

poids qu'à Marseille. De plus les problématiques seront différentes avec un territoire beaucoup plus grand.

**Q : Au sein de la CUM les relations avec FO sont-elles différentes ?**

R : C'était sans doute le même type de relations. Avec Caselli, les relations étaient normales. Avec Teissier, c'est un nouvel équilibre car il fait peu de cas du dialogue social. Donc ça va changer les habitudes.

**Q : Comment avez-vous perçu la campagne de Patrick Mennucci et les attaques contre FO Marseille ?**

R : Je pense qu'il en a trop fait, il avait raison de poser la question. Mais il s'est trop focalisé sur cette question, comme si c'était l'unique problème. Je pense que même Patrick Rué aurait pu comprendre que la question soit posée.

**Q : Peut-on considérer le syndicat des Territoriaux FO, comme un élément de régulation clientélaire de la ville de Marseille à destination des classes moyennes ?**

R : Il l'est sur des questions de recrutement, sur l'attribution des promotions. Je le vois davantage sur l'attribution des promotions en interne. Entre deux salariés qui sont à égalité si vous êtes à FO, vous passerez avant moi. Si vos enfants et les miens cherchent un poste, ils passeront sans doute devant moi. Mais pour le reste, les logements de fonction, etc... je ne crois pas que pour FO, on puisse parler de clientélisme. Car ce sont les élus de tous bords qui sont sollicités pour l'attribution des logements.

**Q : Pourquoi la hiérarchie de la ville n'essaie pas d'imposer plus de transparence dans l'attribution des promotions ?**

R : Le problème c'est que depuis des années, la ville vit selon la règle : « ne changeons rien, ne touchons à rien ». Car sinon ça pourrait ébranler quelque chose ; on ne sait pas trop quoi mais bon.

**Q : C'est vrai qu'au regard de l'histoire, l'immobilisme de cette situation marseillaise peut surprendre ? Autant on peut comprendre les choix de Defferre dans un contexte de guerre froide, autant aujourd'hui la situation est étonnante ?**

R : Defferre, quand il prend la mairie, il s'appuie sur des corps qu'il contrôle totalement, par exemple, les fédérations des CIQ, les chauffeurs de taxis, pour surveiller les colleurs d'affiche,

et le syndicat FO rentrait dans ce modèle. Mais le problème de Marseille, c'est qu'elle n'a pas fait sa révolution. On n'est plus du tout à la même époque, mais tout le monde continue à raisonner, comme si rien n'avait changé.

**Q : Quelles sont, pour vous, les clés pour sortir de cette forme de gouvernance ?**

R : Je pense que si on arrive à construire la Métropole, ça devrait changer, car le maire de la ville sera obligé de composer avec tous les élus. Donc, le comportement politique sera différent. L'écoute des autres élus sera obligatoire. Pour les syndicats ce sera pareil, ils seront obligés de dialoguer entre eux, car il n'y aura plus un seul syndicat majoritaire. Donc il n'y aura plus de situation d'imperium.



## I. Entretien avec Patrice Ayache (Secrétaire Général Adjoint de FO Territoriaux)

**Après de multiples relances, j'ai finalement obtenu un rendez-vous avec le secrétaire général adjoint de FO, M. Patrice Ayache. C'est donc le premier et le seul rendez-vous officiel que j'ai obtenu de la part du serétariat de FO. Pour les autres rendez-vous, j'ai contacté directement les personnes concernées. (M. Argy, M. Casse et Mme Ventre)**

**L'entretien a eu lieu le 19 février 2015 de manière tout à fait cordiale en présence d'un autre membre du syndicat. Il a été relu et validé par M. Ayache par retour de mail. Il s'en est suivi un échange direct par mail intéressant qui m' a permis de compléter certains points.**

Q : J'essaie dans ce travail de dresser l'historique, et de caractériser les relations entre le syndicat et les trois maires. Quelle lecture avez-vous des relations entre le syndicat et les différents maires que vous avez connus ?

R : Depuis que j'exerce une activité dans l'organisation, on ne peut pas dire qu'il y ait eu une véritable inflexion dans les rapports avec l'administration. Mais ce n'est guère étonnant ! Certains évoqueront le lien historique entre la ville et le syndicat largement favorisé à sa création par le maire Gaston Defferre. Mais il y a aussi je crois le fait de notre positionnement ; car nous avons toujours été très attaché à notre terrain à nous : le syndicalisme. Et puis, il y a le rapport de force ; car il n'y a pas de secret, si nous n'étions pas majoritaires ; nous n'aurions pas ce rapport privilégié avec l'exécutif. J'en suis d'autant plus persuadé qu'au moment de la création de la CUMPM, la nouvelle directrice des services, a tenté de casser ce rapport de force.

La première Directrice Générale des Services de MPM a essayé de remettre en question cette prééminence de l'organisation. Elle voulait créer une intercommunalité « ex nihilo » et ne pas récupérer de cadres de la ville de Marseille, dans la perspective, je pense, de casser cette continuité historique entre le syndicat et la ville de Marseille, en évoquant la pluralité syndicale. Elle est quand même allée très loin, puisque pour obtenir une autorisation de tourner dans les services, c'était très compliqué. Jusqu'au jour où elle a franchi la ligne rouge, le jour des élections professionnelles, elle a incité les personnels à voter pour la CFDT, au nom de ce pluralisme syndical. Cette étape franchie, nous nous sommes dit que nous avons assez d'éléments pour attaquer au tribunal administratif. Et c'est là qu'en bonne intelligence, on a trouvé ce qu'on peut appeler un accord, l'exécutif « la dégage » et nous, on ne fait pas de recours au tribunal administratif.

Le corps préfectoral l'a récupérée, mais apparemment, ça s'est mal passé aussi, avec le corps préfectoral... Tout ça pour vous dire, que c'est le rapport de force que l'on représente, qui fait qu'on continue à nous respecter. L'histoire fait partie de notre héritage, mais ce qui compte aujourd'hui, c'est le rapport de force que l'on représente. Si demain on fait 30%, l'histoire partagée avec notre syndicat ne les empêchera cependant pas de discuter avec d'autres.

Q : J'ai l'impression que ce lien historique qui permet à FO d'être si fort à Marseille, n'est pas un héritage toujours facile à porter ? Il vous a valu notamment des attaques de la part de certains élus concernant une supposée cogestion. Quand on observe le protocole de réception du syndicat par le maire, au moment des vœux, ou l'ouverture et la fermeture des congrès FO ; on se dit que le syndicat souhaite cet affichage public, au côté du maire. Ce qui peut semer le doute, concernant cette supposée cogestion de la ville dénoncée par certains ?

R : Ce n'est pas tant le syndicat des Territoriaux de la ville de Marseille qui réclame ce protocole. C'est la tradition de tous les syndicats FO en France. On a fait un congrès à Dunkerque, le maire de Dunkerque est venu saluer les camarades, à Lille c'est pareil. Le maire se déplace souvent dans les congrès des syndicats majoritaires.

Q : Est-ce que c'est une pratique propre à FO, ou est-ce que l'on retrouve cette pratique, pour tous les syndicats ?

R : Ça fait partie des pratiques de bonne gestion de tout élu pour assurer la paix sociale dans sa collectivité. Ça ne procède que de ce terrain-là. De nombreux ministres se sont déplacés au congrès de la FSU, ou de la CFDT ?

Q : Un des piliers de FO, c'est l'indépendance à l'égard du monde politique ; est-ce qu'il y a eu des tensions, entre FO national et FO Marseille, au moment des élections municipales 2014, et de l'octroi d'une carte de membre d'honneur à Jean-Claude Gaudin en janvier 2014 ?

R : Cela n'a cristallisé les tensions que dans le paysage médiatique local. Lorsque Jean-Claude Mailly est venu à Marseille il a mis les choses au clair et a sifflé la fin de la récréation.

Pourquoi on a fait ça ? C'est une « galéjade » marseillaise, le maire disait toujours : « si j'avais dû prendre ma carte dans un syndicat, j'aurais choisi Force Ouvrière ! » Nous étions à la veille des élections, nous pensions que c'était peut-être son dernier mandat ; alors on l'a pris au mot et on lui a remis un fac-similé de carte d'adhérent, tout en lui joignant une longue liste de revendications, mais ça, ça n'a pas été repris dans la presse.

Q : Est ce que vous pensez que la présence de M. François Moscati sur les listes de Jean-Claude Gaudin a permis au nouveau maire, de nouer de bonnes relations avec le syndicat FO en arrivant au pouvoir en 1995 ?

R : Je pense que ça n'a pas joué plus que ça. C'est le premier Secrétaire Général qui a rejoint le monde politique, Josette Ventre a fait pareil en 2004. Ils ont fait ces choix, à titre personnel, une fois à la retraite.

De manière très pragmatique, ça nous permet cependant d'avoir des relais, ou des liens, pour faire entendre nos revendications. Car si on est indépendant du politique, on sait très bien jouer des relais politiques quand il le faut, pour défendre nos adhérents. On se sert des politiques, mais on ne fait pas de politique dans le syndicat. On ne peut pas être un syndicat aussi fort sans tenir compte des paramètres politiques. On a un rôle institutionnel historique. On a le positionnement, toutes choses égales par ailleurs, d'un « labour party ». C'est ce qui fait la spécificité de notre syndicat, et c'est ce qui nourrit les incompréhensions de certains, qui vont dénoncer « une cogestion », ou dire « que l'on est le syndicat qui fait le maire ». Or nous sommes bien incapables de faire élire tel ou tel maire. Mais c'est vrai, que vu la masse d'adhésions que l'on a, à MPM, à la ville, dans les hôpitaux, à la SEM, à la SERAM, à Airbus (ex-Eurocopter) ; on a un poids dans le périmètre local. Mais ça ne procède que de cela. En plus on a la particularité, nous les Territoriaux, d'avoir un patron qui est un élu politique donc forcément il y a des liens avec le monde politique qui se créent.

Q : J'ai vu l'intervention de M. Rué au congrès de Tours en 2015, qui dénonçait la dissolution de la « section jeunes » ? Pourquoi cette section a t-elle été dissoute ?

R : La fédération nationale a décidé de mettre fin à la section « jeunes » pour des raisons obscures. Ils avaient peut être une sorte d'appréhension ou de peur, d'un combat des anciens contre les modernes. Officiellement, ils craignaient une transformation de la section FO jeunes, en un syndicat FO jeunes. Or un syndicat n'a vocation qu'à encadrer des salariés !

Q : On constate depuis plusieurs années, une poussée du FN dans la société française, notamment dans les classes populaires ; comment vous positionnez vous par rapport à ce phénomène ? Avez-vous décidé de ne pas en parler, pour ne pas mêler politique, et défense des intérêts des salariés. Ou dites-vous que les valeurs de FO ne sont pas compatibles avec le FN.

R : Il y a des adhérents FO qui peuvent avoir une sensibilité proche du FN, tout comme dans d'autres syndicats d'ailleurs. Certaines statistiques ont fait remonter qu'il y en aurait peut-être plus à FO qu'ailleurs, ce qui peut se comprendre du fait de notre indépendance à l'égard du monde politique. Nous ne demandons pas à nos adhérents quelle est leur appartenance politique. Et chacun est libre de ces choix, tant qu'il respecte la pluralité, et n'essaye pas d'imposer quoi que ce soit aux autres adhérents. Maintenant pour ce qui est des membres actifs de l'organisation, si on sait qu'il est adhérent du Front National, il ne pourra pas intégrer l'appareil de l'organisation. Si ce n'est pas un membre actif, tout ce qu'on lui demandera c'est de ne pas faire état de ses convictions dans ses mandats syndicaux. Si tel était le cas, nous serions obligés de prendre des mesures, comme cela a été le cas à la CGT.

Q : Lors des derniers mouvements de grève des éboueurs de janvier 2015, on observe une certaine violence, à l'égard de FO dans les réactions des Marseillais (commentaires sur les articles de presse, dépôt d'ordures devant le siège). Est ce que vous pensez, qu'il est possible de réconcilier le syndicat FO avec la population ? Avez-vous des objectifs en terme de communication ?

R : Oui, on s'y atèle, même si ce n'est pas évident parce que la communication n'est pas notre domaine de prédilection, à nous syndicalistes. Jusque dans les années 2000 (mandat de Josette Ventre) : les Secrétaires Généraux restaient très discrets vis-à-vis des médias. Ensuite, sous Claude Argy, on a entretenu des rapports plutôt conflictuels avec la presse. Depuis l'arrivée de Patrick Rué on essaye de normaliser ces rapports. On a établi des liens de courtoisie avec la presse, qui nous permettent de faire passer des messages, quand il le faut, et les communiqués de presse sont de plus en plus fréquents. Maintenant par rapport à la population, il y a aussi un gros travail de sappe de l'image de FO, qui est entretenue, par certains politiques et certains syndicats. Ce conflit social n'aurait jamais dû avoir lieu. C'est un coup politique mené par l'équipe en place (autour de M. Teissier). On peut dire qu'ils ont joué et ont perdu.

Q : Voici la courbe des scores du syndicat FO aux élections professionnelles depuis 1972. Elle montre une baisse des scores entre 1972 et 1995 (de 75 à 55%), puis une remontée de 1995 à 2008, sous Jean-Claude Gaudin. Y a t-il un lien particulier à faire, entre le score de FO, et la proximité avec le Maire ?

R : Non, je ne vois pas d'explication particulière, en dehors de la crise du syndicalisme qui a débuté dans les années 70 sur le plan national. Il faut rapprocher cela aussi de la désaffection du politique et de la montée de l'abstention. Les politiques n'ayant pas fait leurs preuves, de plus

en plus de gens se tournent vers le monde syndical.

Jusqu'à maintenant l'interlocuteur privilégié, pour les recrutements c'est le maire ou le député du coin. Mais là maintenant, même eux les renvoient vers nous et disent : « aller voir les syndicats ».

Nous, on refuse de se substituer au rôle du politique. Nous, notre terrain c'est la défense des salariés. Ensuite, si on peut aider quelqu'un, on l'aide surtout si il est dans une certaine difficulté. Mais on ne fait que sensibiliser, la décision ne nous appartient pas.

Q : Pendant longtemps on a prêté de nombreux recrutements à Force Ouvrière ; qu'en est-il vraiment, et qu'en est-il aujourd'hui ?

R : C'est une situation très difficile pour nous que cette rumeur qui s'est propagée ; car s'il y a eu la possibilité de faire passer quelques recrutements à une certaine époque (où les recrutements étaient nombreux), aujourd'hui c'est pratiquement impossible. Et il est difficile, de recevoir des personnes qui viennent pleine d'espoir, parce qu'elles ont lu dans la presse, que le syndicat FO pouvait faire quelque chose et de leur dire qu'on ne peut rien, en fait, pour elles ! Donc, on est obligé de prendre le CV en faisant un courrier, pour accuser réception, et dire que l'on transmet aux personnes concernées. Il y a des élus qui se sont amusés à faire tout un programme autour de cette dénonciation. J'aimerais bien savoir, s'ils n'ont pas eu l'occasion, eux-mêmes, d'avoir les mêmes pratiques que les nôtres. Car ce n'est pas facile de dire à quelqu'un en face à face : « *je ne peux rien pour vous* ». On a même des journalistes qui nous ont demandé des appuis, pour des recrutements, ou des places en crèche...

Q : Concernant l'évolution de carrière, de nombreux salariés m'ont dit qu'ils observaient une évolution de carrière plus rapide chez les agents syndiqués chez FO ? Comment est-ce possible ?

R : Les agents sont portés par une image du syndicat majoritaire qui est véhiculée dans la presse, qui serait, que le syndicat majoritaire pourrait tout ! Maintenant sur les 13 000 agents, il y a environ 6500 adhérents, donc si on fait une quote-part, il y a forcément une proportion importante d'agents syndiqués chez Force Ouvrière, qui vont avoir un avancement chaque année : c'est mécanique !

Mais surtout, l'administration quand elle traite les dossiers, elle traite des noms, pas des cartes syndicales : à conditions égales (ancienneté, appréciation etc...) si vous avez l'appui d'un syndicat (et qui en plus est le syndicat majoritaire), vous avez plus de chance d'avancer. C'est de bonne guerre, il me semble. On serait même fautif si on ne défendait pas nos adhérents qui payent leurs cotisations chez nous. C'est le rôle d'un syndicat.

Maintenant, je vous le dis clairement, si un salarié FO n'est pas bien noté par sa hiérarchie, il ne passera pas devant un autre salarié. Il n'y a pas de passe-droit Force Ouvrière. Si vous êtes encartés FO, vous avez une visibilité plus importante car on fait notre boulot de syndicaliste : on porte les dossiers. Par effet mécanique, comme on porte 55% des salariés ça se voit. On fait notre boulot de syndicat majoritaire.

En fait, on ne comprend pas ce qu'on nous reproche. On nous dit « vous êtes clientélistes » mais ça sert à cela un syndicat. Si on ne défend pas notre « clientèle » d'adhérents, on fait quoi, alors ? C'est pareil en politique, un député fait forcément du clientélisme. Un député défend les citoyens de sa circonscription pour leurs cas particuliers, il ne faut pas imaginer que les citoyens viennent voir un élu politique pour parler, de grandes questions d'orientations économiques ou politiques . Ils viennent le voir, toujours pour un cas particulier, à savoir, souvent, « un emploi pour le petit ». Tous les édiles locaux font du clientélisme. Dès lors que vous avez un mandat local, vous faites du clientélisme ou alors il faut changer de métier !

C'est pour cela qu'on est un peu agacé, par ce procès, qu'on nous fait constamment. Jean-Claude Mailly l'a dit encore clairement l'autre jour à la tribune (congrès de FO mars 2015) : « *Oui, on fait du clientélisme ; c'est notre job !* ». Encore une fois, un syndicat est là pour défendre les intérêts particuliers des *citoyens*, l'intérêt général, c'est le terrain des partis politiques. Donc, on est vraiment dans la polémique anti Force Ouvrière classique, qui rejoint la polémique contre le rôle qu'on joue dans cette ville, et qui gêne certains. Pour moi on va gêner encore longtemps, car on n'a pas l'intention de lâcher notre position de syndicat majoritaire.

Q : Est-ce que vous pensez, que la constitution de la Métropole pourrait changer la position dominante de FO ?

R : Non, je ne vous cache pas qu'il y a eu des tentatives pour nous affaiblir. Mais on vient d'obtenir la majorité absolue à la Ville et à MPM. On a regardé de près les résultats des dernières élections 2014. Sur l'ensemble du département, on est autour de 38 à 40 % des voix . En partant de là, avec un travail de communication bien fourni, on peut escompter au minimum 45%, voire 50%. On peut donc garder la majorité. Le salarié, en général, adhère à un syndicat par pragmatisme, et non par idéologie. Il fait donc souvent le choix du syndicat majoritaire.

Q : Est-ce que vous pensez, que le Maire préfère avoir un syndicat majoritaire, ou au contraire, un paysage syndical divisé, qui lui permettrait de manœuvrer stratégiquement, entre ces divisions ?

R : Si le paysage syndical est très divisé, les salariés sont perdants, mais l'exécutif aussi. Nous,

on pense que, stratégiquement, un élu a toujours intérêt à avoir un syndicat fort face à lui. Cela lui permet d'avoir un seul interlocuteur, et pour négocier c'est plus pratique. Et cela représente un dialogue social plus consensuel, car un syndicat fort, n'a pas besoin de montrer sa force. C'est donc un gage de paix sociale, qui assure à l'exécutif un faible nombre de conflits.

Et s'il veut faire passer, rapidement un message, dans tous les services, c'est possible aussi avec un syndicat majoritaire. Alors que l'administration n'a pas cette capacité-là. Nous, on a un référent dans chaque école par exemple. C'est notre rôle de relais social dans l'entreprise, et ça, il n'y a qu'un syndicat, qui a une surface suffisamment grande, qui peut l'avoir. Et ça Jean-Claude Gaudin l'a très bien compris.

Q : On dit souvent de Gaudin qu'il serait un Defferre de droite ? Quels sont pour vous, les similitudes et les différences ?

R : C'est vrai que Gaudin s'est formé sous Defferre, puisqu'il a été élu avec Gaston Defferre. On peut dire qu'il est sur le terrain du dialogue ? et de la recherche du consensus ? y compris dans son programme politique. A mon avis ? quand on veut piloter une ville comme Marseille, je crois qu'il faut savoir fédérer et rassembler. Gaudin sait très bien le faire, et je crois que c'est ça l'héritage de Defferre. Gaudin est sans doute un peu plus rond, un peu moins cassant et autoritaire, que ce que devait être Gaston Defferre.

Q : Vous avez réclamé pendant longtemps, la création d'une brigade de la Propreté, elle a été créée, sous la présidence de M. Caselli. La direction de cette brigade a été donnée à l'époque à Mme Argy (20 à 25 agents ont été recrutés, qui dressent environ 5000 PV/an). Quel bilan tirez-vous aujourd'hui de cette brigade ?

R : Un triste bilan et même un gâchis. On tenait là en effet, un outil essentiel dans la mise en place d'une vraie politique de la Propreté à Marseille. Pour la première fois, l'administration acceptait de s'attaquer « aux racines du mal » : l'incivisme ! Alors que, jusque-là, elle se contentait de « taper » sur les agents, et sur le service public, auquel d'ailleurs, elle n'octroyait que peu de moyens ! La police de la propreté, c'était une vieille proposition de notre syndicat. Le président Caselli a bien voulu la concrétiser en donnant les moyens humains et matériels à ce service, pour lui permettre de réaliser ses missions de prévention, dans un premier temps, puis de répression sur Marseille et même sur les communes membres de MPM. En effet, l'idée était si bonne, que les maires revendiquaient aussi des patrouilles sur leur territoire. Mais, malheureusement, les considérations purement comptables ont vite pris le pas sur les enjeux de politique publique : et le service est passé d'une quarantaine d'agents à une toute petite

vingtaine ! Pourtant les agents continuent d'y croire, et s'honorent chaque jour de leurs missions avec application, et une grande conscience de leur rôle dans la réussite du pari de la propreté à Marseille. Et nous, à FO, nous continuerons de les soutenir et de défendre cette si belle idée. Une dernière précision : Mme Argy n'en a plus la direction, depuis quelques années déjà.

Q : Les autres syndicats réclament à la ville, plus de transparence dans les critères d'attribution des promotions lors des CAP ; est-ce que vous soutenez également cette proposition ?

R : La transparence : le grand mot (maux) à la mode ! De nos jours, on la réclame n'importe où, n'importe quand, à n'importe qui (grand ou petit, riche ou pauvre, personnalité publique ou privée, star ou anonyme...) et sur n'importe quoi. Souvent, pourtant, elle sert d'alibi pour ne pas poser les vraies questions : en effet ça veut dire quoi la transparence en matière d'avancement, dans la fonction publique, quand on sait que tout y est régi par des règles statutaires contraignantes, qui fixent toutes les conditions d'avancement ou de promotion, dans tous les grades et toutes les catégories (cadres et non cadres).

La vraie transparence qu'on doit aux citoyens, c'est plutôt de leur dire ça. Et de ne pas leur faire croire que le public fonctionne comme le privé. Oui, il faut leur dire que, contrairement à un patron, dans une entreprise, le Maire, ou le Président, ne peut pas faire avancer qui il veut, quand il veut, comme il veut. Il est obligé de respecter les statuts et est soumis aux contrôles de sa propre administration d'abord, puis des syndicats, et enfin de la préfecture.

Oui, il faut leur dire aussi, que les critères existent : ils sont statutaires.

Il faut leur dire que, du coup, ils sont les mêmes, quelle que soit la collectivité où on travaille : Ville de Marseille, MPM, Conseil Général ou Régional. Il faut le dire ! C'est ça la vraie transparence ! Tout le reste, n'est que fantasme, alimenté par quelques syndicats, ou politiques, en mal de programme, ou à des fins qu'on souhaiterait, pour le coup, plus transparentes.



## J. Entretien avec Bruno Gilles (Maire des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements depuis 1995)

**J'ai sollicité M. Bruno Gilles par le biais du site internet de sa mairie de secteur.**

**L'entretien a eu lieu le 26 mars 2015 en mairie de secteur.**

Q : Vous êtes un acteur important, pour cette enquête, à plusieurs points de vue. D'abord parce que, très récemment, vous avez participé en tant qu'élu à une négociation avec FO sur la question de la propreté. Ensuite, parce que en tant que Maire des 4/5<sup>e</sup> depuis 1995, vous avez une longue expérience de la vie politique marseillaise, et des relations avec le syndicat FO. Quelle est votre vision de ces relations et de son évolution ?

R : Effectivement je suis maire des 4/5 depuis 1995, et j'ai été élu sur les listes en même temps que François Moscati. (ex Secrétaire Général de FO Territoriaux). J'ai également beaucoup côtoyé, les dirigeants de FO à l'Assistance Publique, puisque j'étais élu du conseil d'administration et du conseil de surveillance, or, il y a une implantation très forte et historique de FO à l'Assistance Publique.

Je pense, qu'il faut revenir d'un point de vue historique, sur les relations entretenues par la ville à l'époque de Defferre. La ville de Marseille était entourée d'une ceinture rouge de « mairies communistes » ou de villes de droite, c'est pourquoi Gaston Defferre, n'a jamais souhaité que Marseille participe à une communauté de communes.

A l'époque FO était un triple support : un support municipal pour recruter des agents municipaux, un support syndical où FO régna rapidement en maître, et des troupes militantes pour les campagnes électorales. Cette relation filiale, affectueuse, professionnelle a perduré pendant toutes les années Defferre, et pendant la période Vigouroux.

On a donc hérité, de 40 ans de relations étroites à notre arrivée au pouvoir en 1995. Et le syndicat FO dirigé par Josette Ventre en 1995, avait choisi le camp de Jean-Claude Gaudin en se disant que Gaudin serait sans doute un Defferre de droite.

Gaudin a continué sans se cacher, à avoir des relations très très préférentielles, et quasi unique avec le syndicat FO. Et ça a continué, honnêtement, jusqu'à très récemment. Puisqu'en 2008, il faut reconnaître, qu'ils ont ouvertement choisi Jean-Claude Gaudin. Et je suis bien placé pour le savoir, car tout se jouait dans mon secteur les 4/5, et lors d'un meeting à la salle Vallier, ; il y avait au premier rang, tout le ban, et l'arrière ban des chefs de FO.

Après on est plus du tout dans l'utilisation du syndicat comme c'était le cas sous Gaston Defferre. Josette Ventre aujourd'hui, est adjointe dans mon secteur, mais elle n'est pas positionnée

particulièrement à droite. Argy n'a jamais caché son positionnement personnel trotskyste, et Rué ses sympathies pour le PS.

Je pense que ces dernières années, dans la rumeur journalistique, on a surestimé ce lien. Je pense que l'influence de FO, est plus psychologique, que politique, quantitativement parlant. Aujourd'hui je pense qu'ils ne font plus se déplacer les foules. Le meilleur exemple d'ailleurs c'est lors de la campagne des primaires socialistes où ils ont pris parti pour Caselli et celui-ci est arrivé troisième ou quatrième. Un militant FO vous n'allez pas aller le faire voter à la primaire socialiste, même si c'est un électeur de gauche.

Aux municipales de 2014, ils étaient très anti Mennucci, car Mennucci le leur rendait bien plus que pro-Gaudin. Je crois que petit à petit, on essaye d'avoir des relations normales avec les autres syndicats, ce qu'on aurait toujours dû avoir, mais il y a eu le poids de l'histoire.

Pour la première fois Jean-Claude Gaudin a reçu, un autre syndicat après les élections professionnelles de décembre 2014 où un syndicat a obtenu 25% des voix chez les cadres A. Le maire les a reçu officiellement avec une photo qui est parue dans leur journal. Tout comme Guy Teissier à la CUMPM a fait le choix de recevoir tous les syndicats. Disons qu'ils ne sont plus surestimés comme c'était le cas avant. Je pense qu'au fil des années les relations vont se normaliser.

Q : A votre arrivée au pouvoir en 1995, vous prenez la mairie après des années de gestion socialiste, et des liens très forts entre le PS et FO particulièrement sous Gaston Defferre.

J'imagine que tout le monde ne devait pas forcément voir ces relations d'un très bon œil ? Pourriez-vous revenir sur ce moment : y avait-il des tensions à droite sur la posture à adopter face au syndicat FO ? (entre UDF et RPR ?)

R : Non, il n'y a jamais eu trop de tensions car François Moscati qui était élu sur les listes d'Energie 13 avec Bernard Tapie a rejoint nos listes avec d'autres militants lorsque Bernard Tapie quitte la politique. A l'époque François Moscati, c'est une personnalité historique très en vue, c'était un « Bergeron local ». Donc, le fait qu'il nous rejoigne sur les listes, ça fait de lui un ami politique et je n'ai pas souvenir que ça ait créé des grincement de dents.

Q : Et sur le fait de poursuivre des relations étroites avec FO une fois au pouvoir ?

R: C'est le choix du maire, et de toute façon on avait pas vraiment notre mot à dire. De fait, les relations privilégiées qu'a le maire, on les sent aussi dans notre secteur. En 1995 le syndicat FO est largement majoritaire, ils sont à 70% chez les catégories C, donc ils règnent en maître.

Q : J'ai lu qu'au début des années 2000, et jusqu'en 2008, vous étiez en charge des recrutements des postes de catégorie C, hors concours. Combien est-ce que cela représentait d'emplois par an ? Est ce que ces emplois permettaient de récompenser des militants ? Y a t-il encore des recrutements de ce type à la ville aujourd'hui ?

R : Non, c'est une erreur qu'a fait Michel Samson en 2001, dans sa retranscription d'un entretien pour un article du Monde. Je m'étais beaucoup accroché avec lui pour qu'il corrige le tir, car ce que je lui avais dit c'est que j'étais chargé pour le RPR de centraliser les demandes d'emplois notamment pour les emplois d'été. Ça ne veut pas dire que je centralisais des emplois et que je faisais du recrutement. Mais il y a eu la confusion, et ça a donné lieu à tout un pataquès à l'époque, et on a eu le droit à une question du groupe socialiste en conseil municipal là-dessus. Ensuite le soufflé est retombé.

Q : On a prêté également un certain nombre de recrutements réservé au syndicat FO, qu'en est-il réellement ?

R: Dans le cadre des bonnes relations Mairie - syndicat FO, il était de tradition que le syndicat puisse faire passer quelques recrutements de personnels catégorie C, sans concours. Mais ça ne concernait pas des milliers d'emplois. Je crois qu'on a beaucoup exagéré le nombre de ces recrutements. Aujourd'hui beaucoup des recrutements se font par concours, ou bien il faut des diplômes, CAP petite enfance, BEP carrière sanitaire et sociales donc ce n'est plus comme avant.

Q : Concernant les moments de crise entre FO et la hiérarchie comme au moment de Mme Charvet en 2004, M. Larbre, M. Eboli en 2010 : on a l'impression que le maire donne raison au syndicat, au détriment de la hiérarchie municipale ? Qu'en pensez-vous ?

R : Si vous voulez, c'est vrai que le maire Jean-Claude Gaudin qui est aussi président de la CUMPM en 2004 dans le cadre de ses relations privilégiées avec FO demande à l'administration d'aller dans ce sens là. Car une majorité d'agents vote pour ce syndicat.

Là aussi on a mis du temps pour sortir de ce moule, car vous vous doutez bien que pendant des années, la promotion des chefs de services, des chefs de secteur, se faisait toujours avec l'assentiment de FO, et FO ne donnait son assentiment que quand c'étaient eux qui présentaient les personnes. Sauf pour les postes clés à la ville, c'est à dire Jean-Claude Gondard (Secrétaire Général de la ville), ou Anne-Marie Charvet à la CUMPM qui n'étaient pas des dirigeants issus

de Force Ouvrière. Alors qu'Eugène Caselli a fait le choix de placer Joël Raffin en 2008, qui est complètement issu du moule Force Ouvrière. Donc, c'est sûr que FO a le chef de l'administration qui est un des leurs.

Pour revenir à Mme Charvet, on peut effectivement considérer que comme elle a démissionné : c'est FO qui a gagné le combat final. On peut l'analyser comme ça.

A la bibliothèque, et dans les musées, qui sont des fiefs FO, il y a eu effectivement des relations professionnelles extrêmement compliquées. Et à la fin soit le directeur démissionne, soit il faut le déplacer. Mais de toute façon la situation était tellement conflictuelle, qu'il faut bien trouver une porte de sortie. On peut le regretter c'est vrai ! On peut se poser la question ! Mais à un moment donné, quand vous avez un directeur et une centaine d'agents d'un côté, vous pouvez avoir un directeur qui va être sacrifié sur l'autel de la paix sociale. C'est aussi comme ça qu'il faut le voir. C'est vrai que FO reste une force syndicale très importante. Après, ça reste un cas particulier, FO n'a pas fait exécuter, des dizaines et dizaines de directeurs ou chefs de service.

Q : Ne pensez-vous pas , que pour les agents municipaux, qui ne sont pas sympathisants, ou adhérents du syndicat Force Ouvrière puissent trouver cette situation perturbante ? Observer que le maire soutienne davantage le syndicat que la hiérarchie dans ces projets de réforme ?

R : Ça peut effectivement être perturbant, mais dans les deux affaires que vous citez, il faut se souvenir que la crise a duré des mois. Donc, à un moment donné, il faut savoir sortir de la crise. Là où ça peut être davantage perturbant il me semble pour des agents qui ne sont pas adhérents chez FO c'est d'observer que c'est toujours FO qui a un dialogue privilégié avec le maire, et qui obtient satisfaction. C'est vrai que ça peut faire un peu grincer des dents. Mais à un moment donné, c'est aussi le respect de la démocratie. Il y a des syndicats qui gagnent les élections, et d'autres qui les perdent. Après, il y a un juste milieu à trouver, et je pense que les premières années, il n'y avait que FO. De plus en plus, on essaye de considérer un peu tous les syndicats. Après il y a des prises de positions politiques, qui sont beaucoup plus fortes d'un côté que de l'autre. *Quelques fois* le maire en rageant dit, vous ne retrouverez jamais dans les vingt dernières années des tracts appelant à voter Jean-Claude Gaudin alors que vous trouverez des dizaines de tracts des autres syndicats, appelant à voter contre Jean-Claude Gaudin.

Q : Est-ce que c'est une demande de FO d'être le seul syndicat reçu par le maire ?

R : Je ne crois pas, je crois qu'on est dans la tradition historique. N'oublions pas que Jean-Claude Gaudin a été un élu de la majorité libérale de Gaston Defferre entre 1965 et 1978. Donc il a observé de très près, le fonctionnement de Gaston Defferre pendant longtemps.

Inconsciemment je pense que l'ombre de Gaston Defferre a toujours plané sur Jean-Claude Gaudin. Les syndicalistes disent souvent Gaudin c'est un Defferre de droite. Il y a ce respect pour ce maire bâtisseur, qui a marqué toute l'après guerre de la ville. N'oublions pas que pendant des années, une partie de la droite a voté pour Gaston Defferre. Même si il est mort de façon subite, on pourrait imaginer qu'il y a eu un testament légué par Gaston Defferre à Jean-Claude Gaudin. Les relations privilégiées avec le syndicat FO, font partie de ce testament.

Prenons un autre exemple, l'implantation d'un casino à Marseille. Gaston Defferre a toujours déclaré, « je ne pourrai pas supporter que dans ma ville un type dépense en une soirée ce qu'un autre gagne en une année ». Combien de fois Jean-Claude Gaudin a repris cet argument alors qu'il suffit de prendre sa voiture pour aller à Cassis, ou à la Ciotat pour trouver un Casino, donc, l'argument n'a pas vraiment de poids.

Je ne suis pas dans le secret des dieux, mais je pense que Jean-Claude Gaudin a dû se faire violence pour recevoir un autre syndicat que Force Ouvrière. A mon avis, il l'a fait sous la pression de Jean-Claude Gondard, son directeur de cabinet.

Q : Aujourd'hui, à Marseille, aucune piscine municipale, ni bibliothèque n'est ouverte le dimanche, ni en soirée ? Est-ce FO qui est contre l'ouverture de ces équipements le dimanche ? Ou est-ce les élus qui pensent que la demande des habitants n'est pas si forte, concernant l'ouverture dominicale ?

R : Je crois qu'il y a deux choses qui se court-circuitent, d'abord, il n'y a pas une demande si forte des usagers, et d'autre part, ça coûterait très cher en charge de personnel. Sinon je pense que FO serait favorable à l'ouverture des équipements le dimanche, sur la base du volontariat ; si les salariés étaient payés double.

Q : Pensez-vous que la création de la métropole va faire évoluer les relations avec le syndicat FO, et comment ?

R : Oui, car on sera dans une autre configuration, où Marseille n'aura pas le même poids au milieu de 92 communes. Dans les autres communes, il n'y a pas du tout cette même tradition. Si les maires ont parfois des relations privilégiées avec un syndicat majoritaire, quelque soit leur bord politique, ils n'ont pas du tout des relations quasi filiales comme ça existent aujourd'hui.

C'est un point d'interrogation qui se pose pour la suite. On ne sait pas encore comment va se passer la représentativité syndicale. Est-ce qu'il va falloir organiser de nouvelles élections professionnelles ; pour l'ensemble de toute la Métropole, ou est ce que chaque agglomération

va garder sa représentativité. Ça va être intéressant à observer car je crois que les élus pourront avoir des relations beaucoup plus traditionnelles avec les syndicats qui seront élus lors des nouvelles élections professionnelles.

Q : Vous avez participé récemment à la négociation avec le syndicat FO pour sortir de la grève des éboueurs du mois de janvier 2015. Comment s'est passée la négociation et comment fait-on pour dénouer une situation si tendue ?

R : Honnêtement, et sans fanfaronner, on a dénoué le conflit très rapidement. Je pense que la fin du fini-parti n'avait pas été réalisée par bon nombre d'agents car les syndicats n'ont peut être pas joué leur rôle d'information des personnels. Une fois que l'on a supprimé le fini-parti, les agents ont réalisé qu'effectivement ça changeait la donne. Le préavis de grève ne portait pas la dessus, il portait sur trois ou quatre points qui ont été réglés quasiment en deux heures. Il y avait notamment la question des sanctions, que l'on a dû examiner une par une. Beaucoup de sanctions avaient été distribuées sans discernement. Certains agents avaient été sanctionnés parce que le GPS de la benne enregistrerait parfois des arrêts de 30 minutes qui étaient donc comptabilisés comme des pauses. Or il arrive parfois que l'évacuation des déchets pour des circonstances particulières soit beaucoup plus longue, je vous donne l'exemple du nettoyage à la fin du cirque Medrano. Certains agents avaient reçu des sanctions injustifiées, qui ont été enlevées. D'autres ont été maintenues.

Après, on a entamé la discussion sur beaucoup d'autres choses durant l'après midi. On a lâché sur quelques points notamment quelques recrutements dans le 11/12 et le 9/10. On a permis à une dizaine d'agents volontaires qui travaillaient le jour de passer la nuit. Et ces dix agents ont été remplacés par des emplois d'avenir pour que ça ne coûte pas trop cher à la collectivité.

Ils sont souvent revenus sur la pause en fin de journée, mais la dessus, on n'a pas lâché car ça revenait à revenir au fini-parti. Les négociations se sont bien passées globalement, tellement bien qu'on a décidé de se revoir tous les trimestres avec les mêmes élus, et les mêmes représentants du syndicat majoritaire. Tout ça pour éviter les incompréhensions et éviter un nouveau recours à la grève. Car cette grève est très mal tombée, elle est tombée pile au moment, où la population pouvait commencer à constater, qu'un effort avait été fait de la part du personnel.

## **K. Entretien avec Josette Ventre Secrétaire Générale du syndicat des Territoriaux FO (1992 – 2003)**

**Mme Ventre fait partie des dirigeants de FO qui ont rejoint les listes de l'UMP, elle est aujourd'hui toujours adjointe au maire du 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements. La prise de contact s'est faite par le maire de secteur et l'entretien s'est fait en mairie le 8 avril 2015. Mme Ventre est restée très prudente dans sa prise de parole. Elle a veillé à ne blesser personne quand elle évoquait les relations avec les élus parfois en éludant certaines questions.**

Q : Pouvez-vous présenter vos fonctions en tant qu'élue à la ville de Marseille.

R : Je suis élue depuis 2008, à la mairie d'arrondissement des 4<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> et je suis également élue à la communauté urbaine. Je suis en charge de l'intergénérationnel. Durant la précédente mandature j'étais en charge des Droits de la Femme.

Q : Quand vous étiez Secrétaire Générale des Territoriaux ; qui était votre interlocuteur principal à la ville de Marseille ?

R : J'étais en relation avec le maire directement. C'est dans l'histoire, c'est le maire qui discute avec les représentants des personnels, ou des membres de son cabinet. La décision finale appartient toujours au maire de la ville de Marseille, mais souvent, on discute des dossiers avec les Directeurs Généraux des Services. Dès la nomination de Jean-Claude Gaudin en 1995, c'est Claude Bertrand qui est nommé directeur de cabinet et Jean-Claude Gondard, le Directeur Général des Services de la ville de Marseille, ce sont nos interlocuteurs directs et permanents.

Q : Comment qualifieriez-vous les relations avec les deux maires que vous avez connus ?

R : J'ai d'abord travaillé avec M. Vigouroux, c'était un homme charmant. Il avait une personnalité complètement différente du maire actuel. Il gérait son équipe, comme il devait gérer son service, à l'hôpital. Il faisait toute confiance au syndicat et à son personnel. C'était peut être parfois plus compliqué avec certaines personnes de son équipe, mais moi, je n'ai jamais eu à me plaindre de lui. Je n'ai rien à dire la dessus en rapport avec le syndicat FO.

Q : C'est à dire ?

R : Je n'ai aucun jugement négatif, ni aucune critique, à porter sur la gestion municipale. Tous les maires ont toujours eu de très bonnes relations avec le syndicat majoritaire.

En 1995, quand la nouvelle équipe est arrivée, le personnel était un peu méfiant à l'égard de cette nouvelle équipe, car on venait de passer 40 ans avec une équipe d'une autre sensibilité politique. Pour les élus, ce fût parfois difficile de s'adapter à la gestion particulière du personnel d'un service public. Mais je dois dire qu'on avait une personnalité, qui faisait la passerelle entre les élus et la ville, c'était François Moscati. Ça nous permettait de faire les liens, il y avait également André Caméra, qui venait de la Sécurité Sociale, c'était un ami de Bruno Gilles et de Renaud Muselier. Lui aussi, nous a servi de lien fortement. Il nous a aidé à nous faire connaître vis-à-vis des autres élus. Lui était élu depuis 1995. Il était responsable à Force Ouvrière, à la Sécurité Sociale, puis il s'est lancé en politique. C'est un militant politique affirmé.

Chez nous, à Force Ouvrière, notre emblème c'est de ne pas faire de politique. C'est pour ça que j'ai choisi Force Ouvrière. J'ai toujours dit qu'il ne fallait pas mélanger la Politique et le Syndicat. Le plus important au début cela a été de faire connaître le public territorial aux élus, et de leur faire comprendre, qu'on ne peut pas chambouler trente ans d'une certaine manière de travailler, du jour au lendemain, qu'il fallait y aller progressivement. Et ça, Monsieur Jean-Claude Gaudin l'a compris tout de suite : c'est un homme ouvert.

Q : En quoi la conception du service public était-elle différente pour la nouvelle équipe municipale de M. Gaudin en 1995 ?

R : Ils auraient souhaité se rapprocher davantage de la gestion d'une entreprise, pour la gestion du personnel. Ça a un peu effrayé les agents au départ. C'est grâce au lien que FO a noué avec le nouveau maire Jean-Claude Gaudin, et grâce à son tempérament, qu'on a pu concilier les choses. Les agents ont découvert la personnalité du nouveau maire, et ont oublié son étiquette politique.

Q : Comment se passaient les relations avec les autres syndicats ?

R : Il n'y avait pas de relations, on ne faisait jamais de mouvement ensemble. Quand on se croisait dans les instances paritaires, c'était courtois.

Q : Depuis que vous êtes élue à la ville (2001), est-ce que cela a changé votre vision des choses ?

R : Peut-être que j'ai un peu plus de tolérance, à l'égard des politiques, qui ne connaissent pas toujours les problèmes des fonctionnaires. Mais ici, dans le secteur, c'est un secteur particulier. Bruno Gilles le maire, a toujours beaucoup travaillé avec le syndicat FO, il est très attaché à ce que l'on travaille dans de bonnes conditions avec le personnel. Donc, il n'y a vraiment pas de problème.



Q : Y a-t-il eu des moments de tensions, avec l'administration, durant la période où vous étiez Secrétaire Générale ? Avez-vous été obligée d'imposer un rapport de force ?

R : Il y a eu un moment difficile, ce fût en 2002, au moment de la création de la CUMPM.

Là, on a eu de grands soucis avec la directrice Mme Charvet. Vraiment ça a été un massacre. Ça n'a pas été un bon choix, pour les politiques de l'époque. Alors, qu'on aurait pu beaucoup mieux démarrer, beaucoup mieux travailler. Ça a été difficile, mais grâce au syndicat, les personnels nous ont fait confiance et on a pu négocier.

Q : Sur quoi portait le désaccord ?

R : C'est une femme, qui n'appréciait pas le rôle du syndicat Force Ouvrière ? Elle n'aimait pas ça, elle était particulière. On a eu de gros soucis avec elle et son entourage. C'est dommage, mais enfin on s'en est bien sorti, car le maire est resté à notre écoute, et M. Gondard aussi. Elle ne voulait pas reconnaître au syndicat, son rôle d'interlocuteur privilégié.

Je pense qu'elle a essayé de nous contourner, en discutant avec les autres syndicats. Mais comme ils étaient peu représentatifs, le personnel a toujours fait confiance à l'organisation syndicale. Pour eux le syndicat FO, c'est le seul syndicat libre et indépendant. En tout cas c'est ce qu'on représente, après tout dépend de ce qu'en font les hommes.

Notre autre priorité, c'est d'abord de négocier, avant de débiter un mouvement de grève. Quand on démarre un mouvement de grève, on ne sait jamais quand il s'arrête. C'est difficile, on est parfois « débordé » par la base, ou par des gens, qui viennent semer le trouble, et profiter de tout cela.

Q : Comment décririez-vous le rôle institutionnel du syndicat FO ?

R : D'abord ça nous donne beaucoup de force, mais aussi beaucoup de responsabilités. Il faut bien réfléchir avant de déclencher un conflit, moi, je n'étais pas du tout pour pousser à la grève. Souvent je reprochais aux autorités de ne pas anticiper tout cela, de ne pas voir le mécontentement monter chez les agents.

Q : Quel était le nombre approximatif d'adhérents à votre époque ? Et le nombre de permanents ?

R : Nous avions environ 7000 adhérents sur les 10 000 agents. Pour ce qui est des permanents, je ne peux pas vous répondre précisément, c'est trop vieux. C'est par rapport aux résultats des élections des CTP . En fonction des résultats obtenus lors des élections, on a le droit à un nombre d'heures de délégation minimum, que l'on répartit entre les différents militants. Après,

les autorités peuvent offrir plus.

Q : Et en règle générale le syndicat FO arrivait à obtenir plus ?

R : Oui, on arrivait toujours à obtenir un peu plus.

Q : L'avancement de carrière, les promotions se faisaient-ils plus vite quand on était syndiqué chez FO ? Aujourd'hui qu'en est-il ? La présence de nombreux cadres FO facilite t-elle l'obtention de promotion des agents syndiqués ?

R : Plus rapide, je ne sais pas. Mais c'est une protection pour les salariés. Vous adhérez à une organisation qui vous prend en charge. Si à un moment donné de votre carrière vous postulez pour une promotion, et que deux agents ont la même appréciation et la même notation, moi ,je défendrai l'adhérent FO. Donc on dit, que c'est toujours FO, mais il faut savoir qu'on est nombreux. (rires)

Donc c'est normal qu'on note plus d'avancement pour les adhérents FO (il y a 60% d'adhérents). C'est l'inverse qui serait étonnant.

Q : Les CAP étaient-elles préparées avec le syndicat ?

R : Elles étaient préparées par les Directeurs des Services, par la hiérarchie. Et ensuite, nous avions des réunions avec la hiérarchie, avec le directeur ou directeur adjoint et FO faisait ses propositions, et ensemble, on arrivait à monter des listes d'avancements.

Est-ce que maintenant, la hiérarchie rencontre les autres syndicats, je ne sais pas ? Mais en principe non, ça n'est pas vraiment dans les pratiques de la maison. Mais avec l'élection de la CFE CGC chez les cadres, ça va poser problème. Enfin problème, non, mais de toute façon chez les cadres A et A+ ça n'est pas pareil, le dialogue se fait directement avec M. Gondard et le cabinet du maire ce qui est logique.

Q : Mais vous parlez de la situation nouvelle de l'élection de la CFE CGC en 2014, mais il y a toujours eu d'autres syndicats représentés dans les CAP et les CTP ?

R : Oui, il y avait la CGT, la CFDT. Maintenant c'est FSU SDU13.

Q : Et alors, ils avaient leur mot à dire dans la préparation des CAP ?

R : Oui, la mairie les recevait aussi, mais ça se passait au niveau des services, ça ne remontait pas jusqu'en haut. Mais quand même, je pense qu'ils prenaient « l'angle ».

Q : Ils prenaient « l'angle » c'est à dire ?

R : C'est à dire qu'ils en discutaient aussi avec les autorités les plus proches, les premiers cadres qui avaient en charge le personnel. Ce qui est normal, car il y a des gens biens aussi chez eux.

Q : Si l'intérêt de ce dialogue social privilégié avec FO, était de maintenir la paix sociale et de limiter le nombres de grèves. Aujourd'hui, on voit bien que ce système ne fonctionne plus, car les grèves se multiplient à l'initiative des autres syndicats. Est-ce que l'attitude de la ville ne devrait pas évoluer elle aussi, pour s'adapter à cette nouvelle situation ?

R : Si l'on prend la grève dans les écoles de cette année, elle n'est pas à l'initiative du syndicat FO, mais elle s'explique par la difficulté de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. C'est fou, le bazar que c'est, cette année ! C'est encore pire qu'au début de la CUMPM, moi ce que je découvre, ça me sidère. Personne n'a anticipé cette réforme, on dirait que personne n'avait prévu le bazar que ça allait être. Je pense, qu'à la mairie, personne n'a cru que cette réforme verrait le jour, surtout avec le départ de Vincent Peillon. Donc maintenant, c'est très compliqué. Et puis les gens ont évolué ils n'acceptent plus les mêmes choses, qu'il y a cinquante ans. Ils ne sont plus corvéables à merci. C'est une affaire qui a été mal engagée, et qui est compliquée à mettre en œuvre, du fait des locaux, des personnels. Et ce sont les enfants et les familles qui subissent.

Q : Comprenez-vous la guerre des chefs, que se livrent M. Rué et M. Argy cette année ?

R : Je ne m'en mêle pas, mais je trouve que ça égratigne l'image du syndicat FO, et on offre la possibilité à d'autres organisations syndicales de s'installer. Ça a permis à la CFE CGC d'obtenir des élus à la CAP chez les cadres . Ce sont des anciens de FO la plupart. Et ça peut se comprendre, ça fait plus de dix ans qu'ils vivent ces guerres internes. Ils aimeraient pouvoir observer une gestion plus claire, et plus transparente. Ça se comprend.

Q : Quel regard portez-vous sur l'abrogation du fini-parti ? Et sur la grève qui en a découlé ?

R : On met tout sur le dos du syndicat FO qui est en première ligne. Le fini-parti a été supprimé. C'est dommage, car au départ cette organisation fonctionnait plutôt bien, mais après, s'il n'y a pas assez de contrôle de la part de la maîtrise, ça dysfonctionne. Les rapports sont difficiles entre les salariés, dans la section du nettoyage. Les chauffeurs sont les patrons. Et de mauvaises habitudes ont peut-être été prises.

## L. Entretien avec Renaud Muselier, Premier adjoint au maire et député de 1995 à 2008.

**L'entretien a eu lieu le 7 avril 2015 à la permanence parlementaire de M. Muselier.**

Q: En tant qu'acteur de la vie politique marseillaise depuis les années 90, quel regard portez-vous sur les relations FO - Ville de Marseille ? Et leurs évolutions ?

R : Avant de faire de la politique, je trouvais que les choses ne fonctionnaient pas bien. J'ai peut-être d'abord eu une vision trop simpliste des choses. Ensuite, j'ai été confronté aux responsabilités, et avec elles les difficultés qui relèvent de la gestion d'une grande ville. Cela n'a rien à voir avec la gestion d'une entreprise.

Par exemple, une grève de grande ampleur éclate en 1997, alors que j'étais premier adjoint au Maire de Marseille. Au début de la grève, de nombreux leaders de la droite nous soutenaient en nous disant : « Tenez bon ! ». A mesure que les tas de poubelles s'amoncellaient, les soutiens disparaissaient.

Je crois qu'une ville comme Marseille, doit éviter les conflits frontaux. En arrivant au pouvoir, on hérite d'une situation, d'une histoire, et parfois de la lâcheté de ses prédécesseurs. Gaston Defferre a réussi à se débarrasser des communistes en se « mariant » avec FO. A son époque, le fini-parti ne me choque pas du tout car c'est un contrat qui fonctionne plutôt correctement, et tout le monde y gagne. Au fur et à mesure des recrutements, le contrôle va perdre de son efficacité, pour laisser place à un système, où le travail n'est plus du tout fait correctement.

Durant la campagne de 1995, FO est à nos côtés, et nous avons choisi Moscati pour figurer sur les listes. Cela nous a permis d'avoir un contact direct avec eux, et le maire a toujours pris des positions favorables à FO, dans le cadre de ces accords de nomination. En échange, nous avons bénéficié d'une paix sociale, qui a à peu près fonctionné. Vient ensuite une situation, où la volonté de travailler laisse la place à un accord purement politique : c'est ce que l'on a connu sous la mandature Caselli, à la Communauté Urbaine.

Il me semble très utile d'avoir des discussions constantes avec ce syndicat, dans le cadre d'une recherche légitime de la paix sociale à l'intérieur des services. Il faut absolument construire un projet avec eux, afin que la situation évolue. En revanche, ils n'ont plus du tout l'influence qu'on a pu leur prêter sur le plan politique.

Q : En tant que premier adjoint au maire, avez-vous essayé d'infléchir ces relations et comment ?

R : J'arrive à cette fonction très jeune, puisque j'ai 33 ans. Je suis fort de mes certitudes à ce moment là, fort d'un constat que je pense d'ailleurs toujours justifié. Pour autant, j'ai évolué

durant l'exercice du pouvoir en ce qui concerne la méthode, le mode d'action.

Q : Que reste-t-il du système mis en place par Gaston Defferre aujourd'hui ?

R : Il reste d'énormes incohérences. Le système mis en place à l'époque, ne s'est jamais adapté à une ville moderne. Les avantages acquis auraient du être revus, le système de promotion, le contrôle de la maîtrise, et l'ensemble de la hiérarchie avec eux. Ce qui était valable à l'époque était une mécanique socialement et techniquement efficace. Cette mécanique est devenue aujourd'hui, politiquement inacceptable pour la population : tout est gelé, rien ne peut évoluer.

Q : Quand vous parlez d'efficacité, vous pensez à une efficacité des services, ou à une efficacité du système, électoralement parlant ?

R : Finalement, les deux. Pour contrer la CGT, les militants FO ont du s'imposer sur le terrain en travaillant. Les services de la ville fonctionnaient donc plutôt bien, et le système s'avérait efficace du point de vue électoral pour le maire. Aujourd'hui, la situation est totalement différente : Vigouroux avait d'ailleurs bien compris que le système ne fonctionnait plus lorsqu'il a coupé la ville en deux, concernant la collecte des ordures. Cela permettait de mettre les deux systèmes public et privé en concurrence, et d'envisager un passage au privé si le public défaillait. Cela ne s'est finalement pas du tout passé comme ça, mais c'était son idée de départ.

Q : Pensez vous que Robert Vigouroux ait cherché à distancier les rapports avec FO, durant le début de sa mandature ?

R: J'ai une lecture un peu plus large. Robert Vigouroux est le seul maire à avoir été élu en obtenant la totalité des secteurs de Marseille. A la fin de son mandat, il est tellement esseulé qu'il ne peut pas se représenter. C'est donc un cas d'école : en une mandature, il s'est coupé de toute la société civile, pas seulement de FO ! C'est vrai aussi, concernant les autres syndicats, le monde médical, la chambre de commerce.

Q : Pourquoi les choses n'évoluent pas ? Est-il si difficile de réformer ce système ? Comment pensez-vous que cela sera possible ?

R : Il est impératif de le réformer, mais il y a une mécanique administrative et légale à respecter. Pour imposer la loi, il faut d'abord une autorité morale forte, et une légitimité technique. On ne pourra rien imposer aux marseillais, si on fait venir quelqu'un de l'extérieur. Pour autant, on ne pourra rien modifier non plus, si on prend quelqu'un issu du sérail ! Ce sont deux paramètres complexes, à prendre en compte.

Il y a en tout cas l'absolue nécessité de bâtir un projet sur la longue durée, avec des « cliquets » de confiance. Cela revient à intégrer les cadres actuels dans un large processus de réforme, en contrepartie des évolutions de carrière, si les missions sont menées à bien. Tout cela doit se faire dans le dialogue et non au moyen d'un pur passage en force. Je le dis avec d'autant plus de certitude que j'ai observé la CGT sur le Port, en partant avec des *a priori* négatifs. Lorsqu'on a passé des accords avec eux, tout a été respecté. Il faut donc arriver à intégrer, un rapport de force cohérent, avec de la confiance et du dialogue.

Q : Cela concernera le prochain maire de Marseille ?

R : Oui, ou le prochain Président de la Métropole. J'estime que l'Etat doit jouer son rôle, et permettre au Grand Marseille de se structurer au travers de cette nouvelle collectivité.

Q: Dans les moments de crise ces dernières années, j'ai eu l'impression que le Maire de Marseille a toujours penché du côté de FO, pour arbitrer les rapports de force. Quel regard portez-vous sur ces moments de crise ? (Mme Charvet à la CUMPM, M. Eboli et M. Labre à l'Alcazar)

R : Le mode de négociation de la Ville de Marseille n'est pas le même que celui de la CUMPM. A la Ville, M. Gondard ou M. Bertrand n'ont jamais connu de difficultés similaires. C'est une autre méthode, une autre manière de faire, qui n'entraîne pas les mêmes problèmes.

Q : Aujourd'hui à Marseille, aucune piscine municipale ni bibliothèque n'est ouverte le dimanche ou en soirée. Pourtant, la Ville veut se positionner comme une capitale européenne, n'est-ce pas là, une contradiction ? Est-ce que le poids historique du syndicat FO joue un rôle selon vous dans ces choix de services publics ?

R : Non, c'est un problème de direction politique de la ville. Marseille fascine, c'est une chance incroyable. Les observateurs extérieurs sont donc souvent charmés par la ville, et cela nous permet de remporter des compétitions internationales : organisation de matchs pour la Coupe du Monde, capitale européenne du sport, de la culture. Cela n'enlève rien à l'aspect compliqué du fonctionnement quotidien de la ville, car cela ne constitue pas de grandes rentrées d'argent.

Q : Est-ce que le problème vient de la gestion du personnel, ou d'un problème de ressources ?

R : C'est essentiellement un problème de ressources.

## M. Entretien avec Mme Longhi et Mme Zucchetto (responsable de la CFE-CGC)

**Mme Longhi et Mme Zucchetto travaillent toutes les deux en tant que cadre à la Direction Générale de Commande Publique de la Ville de Marseille. L'entretien a eu lieu le 14 avril 2015. Elles apportent un témoignage intéressant car elles ont été pendant longtemps membres du syndicat FO. Elles connaissent donc le syndicat FO de l'intérieur. Puis elles ont décidé de quitter FO pour créer un nouveau syndicat en 2014. Mme Longhi tient à spécifier clairement dans sa présentation qu'elle a obtenu son poste de direction à l'époque où elle n'était pas membre du syndicat FO pour se dédouaner de toute accusation de connivence syndicale.**

Q : Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel et votre parcours syndical ?

Pascale Longhi : Je suis entrée à la ville de Marseille en 1986, comme cadre A. Aujourd'hui je suis responsable de la mission coordination générale et commande publique. J'ai occupé différents postes à la ville. A titre syndical, je me suis syndiquée chez FO en 1987 pour plusieurs raisons. La première, c'est que mon directeur de l'époque, était syndiqué chez FO, et qu'il m'avait invitée à une assemblée générale que j'avais trouvé intéressante. La deuxième c'est que je crois, que le syndicalisme est un contre pouvoir nécessaire. La troisième, qui est venue plus tard dans le temps, c'est que j'avais perçu que le syndicat FO, était un syndicat un peu particulier, par rapport au comportement de certains de ses membres, mais je me suis dit qu'il fallait s'y impliquer pour faire évoluer les pratiques en interne.

Ensuite, mes relations avec le syndicat ont été, comment dire, « chaotiques ». J'y suis restée plusieurs années, sept ou huit ans on va dire, et j'ai claqué la porte, plusieurs fois. A plusieurs reprises, ils sont venus me rechercher, en me proposant de ré-adhérer. Au bout de deux ans, je suis repartie, car je retrouvais les mêmes travers. Entre temps, moi j'ai fait ma carrière, je suis devenue directeur et c'est uniquement quand je suis devenue directeur que je suis retournée au syndicat FO, avec l'arrivée de M. Argy, je me suis dit, qu'il y aurait peut être un espoir de changement.

Je me suis fait élire au bureau des cadres administratifs, car je me disais que c'était facile de critiquer, mais qu'il serait plus intéressant d'essayer de faire changer les pratiques, de l'intérieur. Je suis restée élue deux ou trois ans, et je me suis aperçue, qu'il n'y avait rien à faire, qu'à chaque réunion, on parlait de la nomination d'un tel, de l'avancement de truc muche, et qu'on n'abordait

pas les sujets beaucoup plus globaux et transversaux. Et surtout, qu'on confondait l'intérêt général, avec la somme des intérêts privés. Donc, je me suis retirée du bureau des cadres administratifs. Je suis restée adhérente, avec des moments de discussions vives, quand je trouvais que le syndicat ne défendait pas assez tel service, contre la politique de tel élu. Je suis restée jusqu'en 2012, au moment où Claude Argy est parti et que Patrick Rué a pris la suite. Je ne me suis pas du tout retrouvée dans l'état d'esprit développé par Patrick Rué, qui fonctionne encore avec le principe de la lutte des classes, qui ne peut pas supporter les cadres, qui a eu un comportement lamentable à l'égard du Maire, au moment des vœux en 2013. J'estime que quelque soit son étiquette politique, un Maire, ça se respecte.

On a assisté à une mascarade phénoménale de Patrick Rué qui était extrêmement agressif, à l'égard du Maire, car il était en campagne pour Eugène Caselli à l'époque.

Je me suis dit : « ce n'est plus possible, je ne peux plus m'associer à ce type de comportement ». Je voyais en plus que les cadres étaient de moins en moins pris en compte, dans toutes les réunions, dans tous les discours.

Q : C'est étonnant ce que vous évoquez, concernant les vœux de 2013, car en 2014, c'est tout l'inverse, il remet une carte de membre d'honneur au Maire. Y'avait-il un mauvais souvenir à effacer ?

**PL** : C'était la confirmation, qu'il n'y a aucune honnêteté intellectuelle, dans les prises de positions de Patrick Rué. Par principe, je considère qu'un syndicat n'a pas à prendre parti, politiquement. Or bon, ça a toujours été un des défauts de FO, qui a toujours été orienté politiquement. Mais les responsables essayaient de le faire discrètement. Or là, en 2013, c'est énorme, ça se voit comme le nez au milieu de la figure. Et puis 12 mois après, le revirement complet, c'était vraiment caricatural !

**Patricia Zucchetto** : Moi, je suis rentrée à la ville en 1976, à la direction des Ressources Humaines, aujourd'hui je suis l'adjointe de Mme Longhi sur la mission coordination générale et commande publique. J'ai aussi traversé plusieurs services, notamment la RH, les espaces-verts puis de nouveau la RH, puis la Direction Générale de la Logistique et la Direction Générale de la Prévention et de la Protection.

Moi, je me suis également syndiquée de manière chaotique. Car à l'époque, quand on était à la RH, il n'était pas de bon ton de se syndiquer, dans la mesure, où on était amené à travailler avec l'ensemble des syndicats, pour tout ce qui était sanction disciplinaire, on préférait être neutre. Bien sûr, il y a eu des périodes, où j'étais syndiquée chez FO, car c'était le syndicat



majoritaire.

**PL :** Moi si j'ai choisi FO, ce n'est pas parce que c'était le syndicat majoritaire, mais parce que c'était le syndicat le moins politisé. A l'époque, il y avait également la CGT et la CFDT. FO était le moins politisé. A FO, on ne parlait pas de politique, même si, soyons honnêtes, de la politique se faisait en sous-mains, mais on retrouvait chez FO, des gens de tout bord politique, de l'extrême gauche à l'extrême droite.

**PZ :** Pour revenir à ma carrière syndicale : moi j'ai été nommée attaché principale, alors que je n'étais plus syndiquée chez FO, ce qui prouve bien qu'on pouvait avoir des promotions sans être adhérent chez FO. Après ces dernières années, c'est pareil, je ne m'y retrouvais plus, il n'y avait plus de discussions sur les problèmes généraux. On ne discutait que des cas particuliers, A chaque réunion, c'était qui allait avancer ? C'était vraiment la somme des intérêts particuliers. Et puis il y a eu il y a un peu plus d'un an, un mail du Secrétaire Général (P. Rué) qui nous disait , que l'on ne devait plus recevoir le représentant des cadres de catégorie A du syndicat FO, sous peine de sanctions syndicales et administratives.

**Q :** C'est à dire ?

**PL :** Le représentant des cadres de FO avait envoyé un mail en vue des élections professionnelles, pour annoncer qu'il allait faire le tour des services, pour rencontrer les cadres et connaître leurs revendications. Il a organisé une première réunion à la Direction des Services Juridiques. Deux ou trois jours après, on a reçu, les syndiqués et les non-syndiqués, un mail péremptoire et incendiaire de Patrick Rué nous disant que ce monsieur, n'avait pas à faire ce type de réunion et qu'on ne devait pas s'y rendre sous peine de sanctions syndicale et administrative. Qu'un membre d'un syndicat quel qu'il soit, se permette de nous menacer , cela a été vraiment la goutte d'eau. Car, je reçois des ordres uniquement de ma hiérarchie directe. Autrement, je rencontre qui je veux !

Donc, c'est ça qui a été le déclencheur de notre choix de créer notre liste. Avant cela, on a écrit à Patrick Rué et à FO au niveau national. Nos deux courriers sont restés sans réponse. Donc, on a créé notre section, qui est une émanation de la CGC, qui s'appelle SNT CFE CGC. Et on a demandé à M. Argy, qui a un mandat chez FO au niveau national, de faire remonter notre démarche.

Ensuite, on s'est associé avec la CFTC avec qui on a les mêmes valeurs, et on a eu des résultats assez satisfaisants, pour une première élection. On a décidé après les élections , de continuer à

rester fusionnés pour l'ensemble du mandat. En catégorie A, on a eu 22% des voix. En A+ on est à 50%, (moitié moitié avec FO) En B 11%, en C, 6%. On a eu un poste au CT et 3 postes en CAP. Ce qui était totalement inattendu, même pour nous. Le Maire nous a reçu au mois de février ; ce qui est assez exceptionnel,. Car, depuis vingt ans, il n'avait reçu aucun autre syndicat que FO !

**Q :** A votre avis pourquoi a-t-il « dérogé » à la règle au bout de vingt ans ?

**PL :** Il faudrait lui demander. (rires)

**PZ :** Je pense que c'est le score qu'on a obtenu aux dernières élections, chez les cadres, qui a d'une certaine manière, décidé le maire à nous recevoir. Deuxième raison importante, nous ne sommes pas politisés. Je crois que nos valeurs l'ont intéressé et qu'il était curieux de comprendre notre démarche.

**PL :** On lui a fait comprendre, que nous n'étions pas des guerriers, que nous n'étions pas là, pour mettre le feu, mais pour rechercher des solutions gagnant-gagnant, qui pourraient l'aider. On lui a expliqué, que ce qu'on lui demandait, ne lui coûterait rien ou pas grand chose, qu'il s'agissait de rénover le dialogue social, de recevoir les syndicats autres que FO. Lui, devait s'attendre à ce qu'on lui demande des primes ou des embauches, puisqu'il a commencé l'entretien par nous dire, qu'il n'y avait pas d'argent dans les caisses de la ville.

Nous ne sommes pas là pour les intérêts particuliers, donc on ne vas pas demander des nominations ou des avantages en nature.

**PZ :** La seule chose concrète demandée, c'est que personne ne s'oppose à des nominations, parce qu'une personne est syndiquée chez nous.

**Q :** Mais il n'y a aucune raison à ce que l'on s'oppose à une nomination de quelqu'un qui est syndiqué chez vous ?

**PZ :** Ah si ! Ça peut être une tactique de FO, de s'opposer à toute nomination de quelqu'un de chez nous, pour empêcher les gens d'adhérer à notre syndicat. En fait, les agents se syndiquent, parce qu'on leur dit : « si tu ne syndiques pas, si tu ne votes pas pour nous, tu ne passeras pas à la CAP ou tu ne seras pas titularisé ». C'est ce qui a été dit aux agents, le jour des dernières élections de 2014.

**PL :** Les gens qui tenaient les bureaux de vote, l'ont entendu le jour des élections : « Surtout ne te trompe pas de bulletin ! » En particulier, auprès des agents des écoles, qui sont des agents parfois en situation de faiblesse, car elles ne sont embauchées que pour quelques heures. « Va

voter pour FO, sinon tu ne seras pas titularisée ».

**Q** : C'est un discours qui est porteur, chez les agents ?

**PL** : Oui, pour les agents qui ne connaissent pas bien le système, ils peuvent y croire, donc ça marche.

**Q** : La question est : est-ce que ça marche réellement ? ou est-ce une croyance ?

**PL** : Pour les promotions, il est vrai qu' en 2010, au moment où il y a eu de nombreuses réorganisations des services, des directions entières ont été attribuées à des cadres FO, même si ils n'avaient pas les compétences requises, l'âge, le grade, ou le profil requis. Mais, parce qu'ils étaient adhérents chez FO, on les a parachutés là. Après, heureusement, les agents qui ne sont pas syndiqués chez FO obtiennent aussi des promotions, on en est deux exemples. Lors de la dernière CAP, on a pu observer que des agents syndiqués, dans d'autres syndicats, ont obtenu des promotions.

Le discours, qui est tenu par FO, c'est syndique toi chez FO sinon tu n'obtiendras jamais rien. Or, ça n'est pas vrai. Mais c'est une croyance bien établie. D'ailleurs, quand on a créé notre section syndicale, et qu'on en a informé les collègues, ils nous ont dit : « Vous êtes folles, vous ne vous rendez pas compte des risques que vous prenez ».

**Q** : A quels risques pensaient-ils ?

**PL** : Que le syndicat puisse, par le biais du cabinet du maire, nous faire payer ce qu'on avait fait. Moi, je reste convaincue que le cabinet du maire a autre chose à faire. Ils ont besoin de FO, pour des raisons politiques, mais ils n'en sont pas, au point de saquer des gens qui contredisent FO.

**Q** : Quel est l'intérêt pour le maire en 2015, de garder un lien privilégié avec FO ?

**PL** : Ça permet la paix sociale, regardez la réforme des rythmes scolaires ; c'est un dossier qui a été très mal monté par l'administration pour différentes raisons. C'est la panique totale au mois de septembre, au moment de la rentrée, et ce sont les parents et surtout les enfants qui en pâtissent. Mais si la situation ne devient pas catastrophique avec des centaines d'écoles fermées le vendredi midi, c'est parce que FO tient le personnel des écoles et que FO n'appelle pas à la grève. Car le syndicat s'est arrangé avec l'administration, durant l'été.

**PZ** : Il y a peut-être une obligation pour la ville de composer avec ce syndicat pour la paix

sociale, mais il n'y a sans doute pas de volonté profonde.

**Q** : L'intérêt d'une ville, c'est que les services publics fonctionnent en principe ? Il faudrait donc valoriser la compétence des agents, et non l'appartenance syndicale ?

**PL** : Vous venez de le dire « en principe » c'est là, qu'est le problème, à Marseille. Mais c'est une de nos revendications, que l'appartenance syndicale, ne soit plus un critère prépondérant.

**PZ** : C'est pareil pour la question des risques psycho-sociaux, vous avez beaucoup d'agents en souffrance aujourd'hui. Systématiquement, lorsqu'un directeur ou un responsable est mis en cause, et qu'il est syndiqué chez FO, la question est très difficile à résoudre. L'administration est gênée pour régler le problème. Même si, au sein de la DRH, il y a une volonté de changement depuis l'arrivée du nouveau directeur.

**PL** : Systématiquement, quand les agents viennent nous voir, pour des problèmes de harcèlement moral avec des cadres de FO, ils nous disent toujours : « je suis perdu, j'ai peur car de toute façon, comme ce sont des membres de FO, ils sont soutenus par la hiérarchie et on ne peut rien leur faire ». Certains directeurs disent « de toute façon moi je suis protégé par le Directeur Général des Services, donc , on ne me fera rien ».

Après, il y aussi des adhérents chez FO, qui ont une vraie volonté de faire du syndicalisme, qui ont des valeurs ; mais en règle générale, ces gens là, ne sont pas beaucoup écoutés par la direction du syndicat. Après il y a les principaux dirigeants et toute la « mafia », qui va avec.

**Q** : Qu'est ce que vous entendez précisément par ce mot « mafia » ?

**PL** : Les filles, qui sont sorties des écoles en détachement syndical, pour servir de secrétaire et qui sont la copine ou la maîtresse d'un tel, et qui ont des avancées de carrière très rapide.

**PZ** : Ah oui, là vous avez des avancées de carrière fantastiques ! (rires)

**PL** : Ce sont les combines, les arrangements, les intérêts particuliers, qui peuvent aller jusqu'au plus haut niveau. Et encore, on n'est pas au courant de tout !

**Q** : Est-ce que vous pensez que ce système peut être réformé, ou est- ce que ça prendra très longtemps ?

**PZ** : Je pense que ça prendra du temps.

**PL** : Il faut être optimiste, quand on regarde à la CUM, on voit bien, qu'il y a maintenant avec Guy Teissier, une réelle volonté de changement, dans le rapport avec les syndicats ? Donc, on peut espérer, que ça évoluera aussi, à la ville de Marseille.

**Q** : Il me semble que tous les syndicats à l'exception de FO portent ces revendications de pluralisme syndical, et de transparence avec des critères précis, pour les promotions. Donc, si vous portez tous cette demande, vous allez peut-être finir par être entendus par la ville ?

**PZ** : Tout à fait, d'autant que le fait qu'il n'y ait pas de critères transparents, ça laisse penser qu'il y a combine derrière. Alors que dans les faits, il n'y a pas 100% de combines à FO.

**PL** : C'est une parole que tous les syndicats ont porté lors de la dernière CAP.

**Q** : Quelle a été la réponse de l'administration lors de cette CAP?

**PL** : C'est compliqué de savoir ce que pensent les élus, il y en a qui sont très proches de FO, car FO s'est débrouillé pour tisser des liens, avec le monde politique. En plus, il faut être honnête, le Maire, quand on l'a rencontré, nous a dit qu'il ne changerait pas de fonctionnement avec FO. Ça fait vingt ans qu'il fonctionne comme ça, donc ce n'est pas de lui que viendra le changement.

**PZ** : Ce sont les agents qui peuvent faire changer la donne. Car si le syndicat FO obtient 80% des voix comme au temps de Defferre, ou 45 % des voix, même si il reste majoritaire, ça change tout. Aujourd'hui FO fait 55% des voix. Cela peut évoluer. Chez les cadres A, ils sont passés en dessous des 50%. Ce sont les agents qui peuvent réagir.

**PL** : Pour que ça évolue, il faut qu'il y ait un nouvel exécutif. Mais c'est possible. On le voit bien à la CUM. A travers le discours de Guy Teissier sur l'abandon du fini-parti, on voit bien, que les choses ont changé.

**Q** : Sur l'abandon du fini-parti, il me semble, que le point de départ ce n'est pas le politique, c'est l'action de l'avocat Benoît Candon, qui a attaqué MPM au tribunal administratif.

**PL** : Tout à fait, mais il y a encore quelques années, ça ce serait arrêté là. Sans rentrer dans les détails, il y a eu d'autres dénonciations, de contribuables, ou de la chambre régionale des comptes, qui sont restées lettres mortes. Le pouvoir sait bien jouer l'immobilisme, quand il le veut.

**PZ** : Je pense que les élus, sont aussi en attente de réaction des citoyens. Après, c'est vrai que ce n'est pas facile de réformer, car le syndicat majoritaire est très implanté à la CUM, à la ville.

**PL** : Et puis, il y a des ramifications, et des réseaux avec les élus.

**Q** : C'est ça qui est étonnant dans la situation Marseillaise, c'est que ce syndicat, qui sur le plan national, se revendique apolitique, soit autant imbriqué avec le monde politique à Marseille ?

**PZ** : La situation marseillaise est exceptionnelle, c'est sans doute l'endroit, où il y a le plus de

liens entre le syndicat FO et la classe politique, et ce, quelque soit le bord politique. Ça dépasse largement les convictions politiques ça c'est sûr.

**Q :** Est-ce que vous pensez que ce système a un surcoût pour le contribuable ? Avec notamment l'octroi de financement qui irait au delà des exigences prévues par la loi (en terme de décharges syndicales...)?

**PL :** Bien ça, on aimerait bien le savoir justement. On réclame un protocole clair, qui affiche les moyens attribués à chaque syndicat. Ce qu'on devrait avoir normalement. Mais pour le moment, ce n'est pas le cas.

**PZ :** C'est vrai, qu'on a l'impression qu'ils ont beaucoup de permanents, mais on ne connaît pas précisément les chiffres du nombre de permanents, auxquels ils ont le droit.

**PL :** Dans un autre ordre d'idée, là où il y a un coût réel pour le contribuable, c'est quand on ne met pas au bon endroit, la bonne personne. Parce que là, c'est sûr que ça fait perdre de l'argent au contribuable, car le travail n'est pas fait, ou mal fait.

**PZ :** Ce protocole d'accord nous le demandons, la ville n'a pas encore dit non. On va peut-être y arriver. C'est là, où la mobilisation des agents est importante.

Nous, on a le droit à 26,5 € par an de produits d'entretien et 167,5 € par an, de fournitures. C'est clair, c'est affiché. On attend que la ville fasse la même chose, avec toutes les dotations attribuées, aux autres syndicats. Car il n'y a rien à cacher. Je sais que la RH essaye de faire appliquer les textes, mais après, la manière dont ils sont appliqués, c'est encore une autre histoire.

**PL :** Il y a un tas d'agents, qui ont travaillé deux ans ou trois ans pour la ville, dans leur carrière, et qui ont ensuite, été détachés à temps plein pour le syndicat FO, et qui sont passés de catégorie C à catégorie A, sans jamais n'avoir plus occupé de poste, ni passé de concours.

**Q :** Est-ce que vous pensez que cette relation particulière, entre la ville et le syndicat, a un impact sur les services publics rendus aux usagers ?

**PL :** Je pense, qu'il y a trois catégories de salariés dans le public. On trouve des gens qui sont convaincus de l'intérêt de leur mission de service public, et qui eux travailleront quelque soit la situation syndicale. Il y a ceux, qui n'en ont rien à faire du service public, et qui eux de toute façon ne travailleront pas quelque soit la situation. S'ils adhèrent au syndicat FO c'est pour qu'on défende leurs intérêts particuliers. Et puis, il y a la catégorie intermédiaire (environ 1/3 des salariés) qui a quand même un fond de service public, qui a envie de fonctionner correctement, mais qui est très découragée et très déçue de voir les iniquités, l'absence de transparence. Ceux là, vont se démotiver et basculer vers le deuxième tiers. Donc oui, je pense que cela à une

incidence négative.

**PZ :** Dans le même ordre d'idée, quand un enfant d'un agent rentre à la ville, dans un service noyauté par FO, ça devient un moyen de pression pour des directeurs. On a des collègues à qui certains directeurs, ont fait des pressions pour que ces agents changent leurs pratiques, ou se taisent, sinon leurs enfants pourraient en pâtir ! Donc, il vaut mieux ne rien devoir à la ville, pour pouvoir être libre de toute pression. C'est ce qu'a fait Pierre Godard (syndicaliste FSU) qui n'a jamais demandé de promotion, pour ne rien devoir à la ville.

**PL :** Autre exemple pour illustrer ces pratiques : il y a quelques années en arrière, un autre chef de service avait commandé un audit pour le fonctionnement de son service, auprès d'un prestataire de service. Moi je connaissais ce prestataire, car il était déjà venu dans d'autres services, et on avait déjà évalué positivement son travail. Il a rendu son audit, avec des conclusions qui étaient particulièrement sévères, pour un certain nombre d'agents, et de cadres intermédiaires. Ce document était strictement confidentiel, il était adressé uniquement au directeur de service, à son supérieur hiérarchique et au DGS. Seules trois personnes étaient en possession de ce document. Ce document a été volé sur l'ordinateur du directeur, et diffusé en interne, auprès des gens du service et diffusé auprès du syndicat majoritaire. Et bien, le syndicat majoritaire a tué l'entreprise qui a fait l'audit. C'est paru dans la presse, et dans les informations régionales. Et là, pour le coup, l'administration a plus que couvert. Des consignes ont été données, pour interdire à tous les services, de continuer à travailler avec cette entreprise. Dans les trois mois qui ont suivi, il a perdu tous ces autres clients qui n'ont plus voulu travailler avec lui, et c'est là, que l'on découvre toutes les ramifications du réseau FO. Moi, à l'époque j'en avais discuté avec Claude Argy, à qui j'avais dit ce que je pensais, c'est à dire, que j'avais l'impression d'assister à un règlement de compte mafieux.

Q : Avez-vous observé des différences selon les personnalités de chaque Secrétaire Général ?

**PL :** Francois Moscati a toujours été très proche du maire. Il me semble que la différence qu'on peut faire peut être ? C'est que Claude Argy, était plus apprécié de la hiérarchie, car c'était le plus intelligent de tous. De plus, c'était un vrai bosseur, et il a toujours été en poste. Il n'était pas déchargé à temps plein, comme le secrétaire actuel, donc il connaissait bien le terrain.

Q : Et selon les personnalités des maires ? Quel regard vous avez sur la période Vigouroux ?

**PZ :** A l'époque de M. Vigouroux, les élus ne se mêlaient pas de l'administratif. Il y avait une plus grande distance entre le politique et l'administratif. Le maire, faisait confiance à l'administration pour fonctionner de manière autonome.

Sous les débuts de la municipalité Gaudin, les fonctionnaires ont tous été mis « dans le même panier » et considérés comme des « incapables, des feignants ». Il faut dire que ceux que les élus rencontrent le plus, ce sont effectivement ceux qui essaient de grenouiller avec le politique, ou les représentants de FO.

Q : M. Ayache du syndicat FO, me disait qu'ils font forcément du clientélisme à FO, car pour lui c'est le rôle d'un syndicat que de défendre les intérêts particuliers de ses adhérents. Qu'en pensez-vous ?

PL : Je ne suis pas du tout d'accord, si on est sollicité par un agent, ou un groupe d'agent. On doit défendre les intérêts de ce groupe d'agents par exemple ceux des écoles. Mais cela doit forcément rejoindre la mission de service public des agents. Les conditions de travail des agents sont forcément en lien avec la mission de service public. Sinon on défend l'indéfendable, et on dit : « je veux que les agents de mon service travaillent trois heures par jour ». Parce que leur intérêt particulier c'est de travailler trois heures par jour pour qu'ils puissent faire des « gâches » après leur travail. Quand on est sollicité par un agent pour un cas de harcèlement de la part d'un directeur, par exemple, c'est au travers de l'intérêt particulier de l'agent, que l'on va défendre l'intérêt général du service, en essayant de régler le problème. On va donc défendre à la fois l'intérêt du groupe des agents, qui travaillent dans ce service, et des citoyens contribuables qui financent ce service pour que celui ci fonctionne correctement. Tout est lié.



## N. Entretien avec Patrick Mennucci (maire du 1<sup>er</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissement, conseiller municipal et député)

**L'entretien s'est déroulé à la permanence parlementaire de Patrick Mennucci le 23 avril 2015.**

Q : En tant que conseiller municipal puis maire du secteur 1<sup>er</sup>/7<sup>e</sup>me, quelle est votre vision de l'histoire de ces relations ? Pouvez-vous dégager des grandes périodes dans l'histoire de ces relations ?

R : Pour observer les rapports entre le syndicat FO et le maire, il y a 3 époques. D'abord, l'époque où Gaston Defferre aide à la création de FO, avant qu'il ait pris la mairie, puis celle où une fois maire, il se sert du syndicat FO du port, pour monter des syndicats FO, dans les structures municipales et administratives. A cette époque il est en réalité le patron de FO.

Il n'y a pas à cette époque de cogestion. C'est Defferre qui dirige le syndicat essentiellement à travers son directeur de cabinet, qui est Jean Calvelli, un des fondateurs de FO en 1947.

Pendant toutes ces années, il a un rapport au syndicat assez étrange, il leur dit, il faut faire la grève, il faut arrêter la grève ; il faut bloquer la CGT sur le port...

Ensuite, il y a une évolution avec l'union de la gauche entre le PS et le PC, mais moi je ne me rappelle pas que FO se soit positionné contre l'accord PS/PC à cette époque. Il y a peut être eu des manifestations de mécontentement, mais dans l'ensemble, il me semble, qu'ils étaient encore à nos côtés pour soutenir Defferre en 1983.

En 1986, il y a une hésitation de FO sur la question de Robert Vigouroux ; puis FO décide de soutenir Vigouroux, et ne soutient pas Pezet.

Ensuite, la période Vigouroux est sans doute la période la plus normale des relations, entre le syndicat et le patron, car Vigouroux leur dit qu'il n'est pas le chef du syndicat.

Puis Gaudin arrive en 1995, sans doute avec des idées anti syndicat, mais il se rend compte rapidement, qu'il n'arrivera pas à diriger sans eux, car FO noyauté toutes les directions, et donc il préfère instaurer une cogestion avec eux.

Q : Est ce que vous voyez la période Vigouroux comme une période de distanciation des rapports avec FO ?

R : Oui, Vigouroux est toujours entre l'héritage de Defferre et la modernité. Donc il y a des hauts et des bas, mais dans l'ensemble, on peut dire qu'il a cherché à prendre ses distances avec

le syndicat. A la fin de son mandat, il semble qu'il ait cherché leur soutien à nouveau.

Q : FO se revendique comme un syndicat apolitique, et pourtant le lien avec le monde politique semble être très fort à Marseille.

R : Apolitique FO ? Ils sont nés de leur volonté de s'opposer au communisme et à l'URSS, donc il y a une base idéologique dès le départ.

Q : Quel a été le point de départ de votre volonté de dénoncer la cogestion entre FO et la ville de Marseille ?

R : C'est le constat accablant du fonctionnement de la municipalité. Je n'ai rien contre FO, je vais même vous dire que j'ai été membre de FO. Je n'ai rien contre le syndicat. Je parle spécifiquement du syndicat FO des Territoriaux. Pour moi, ce qui a motivé ma position, c'est que les marseillais se sont rendus compte d'un clientélisme insupportable, qui est lié à la proximité que l'on entretient avec le cabinet du maire, ou avec la proximité du syndicat majoritaire. Dans des périodes de profusion, ce n'est pas trop gênant, mais dans des périodes de contraintes budgétaires, les gens ressentent cela comme une vraie injustice. J'ai donc essayé de traduire, ce que les marseillais ressentent. D'ailleurs, je n'ai pas beaucoup été contesté sur cette question sauf par FO.

Q : Pensez-vous que cette thématique de la dénonciation du clientélisme soit porteuse électoralement, dans une ville comme Marseille ?

R : Ah, je ne sais pas, je n'ai pas cherché un sujet porteur, j'ai cherché à diriger la ville. Je pense que vous ne pouvez pas modifier la relation avec le syndicat majoritaire à la ville de Marseille, si vous n'annoncez pas clairement la couleur durant la campagne municipale. Donc, j'ai fait des propositions très précises sur cette question, comme la tenue d'une nouvelle table ronde sociale avec l'ensemble des syndicats.

Q : Si vous deviez dans le futur, refaire une nouvelle campagne, est ce que vous remettriez ce thème au centre de vos propositions

R : Cela dépendra de là où nous en sommes, dans le futur ?

Q : Si les choses n'ont pas bougé d'ici là ?

R : J'en reparlerai forcément de toute façon, maintenant, je pense que ce thème fait aujourd'hui

parti de mon ADN donc, je n'aurai pas besoin de le remettre au centre de la campagne. Nous sommes dans une ville pauvre, où l'emploi administratif est déterminant dans la vie de beaucoup de nos concitoyens, et j'ai peut être effrayé un certain nombre de personnes, pour qui une place, à la mairie ou à l'APHM est quelque chose de prioritaire. Ce qui fait qu'une partie des classes populaires, qui aurait eu intérêt à ce que je sois élu maire de Marseille, ont rejoint la bourgeoisie, pour m'empêcher de gagner. Mais le fond de ma campagne ce n'était pas ça, c'était le développement économique de Marseille. Mais ça tout le monde s'en moque !

Q : La question de la position à adopter à l'égard du syndicat FO des Municipaux ne serait-elle pas devenue un point de clivage dans la vie politique marseillaise. Un point de clivage à la fois à droite et à gauche ?

R : Oui sûrement. A droite, je ne sais pas si ça constitue un point de clivage. Mais à gauche, c'est sûr, qu'entre Guérini et nous, c'est un vrai point de démarcation, la lutte contre le clientélisme.

Q : A droite , il me semble que les positions de M. Teissier et M. Gaudin sont vraiment différentes sur ce sujet ?

R : C'est vrai, mais ce qui m'intéresse, ce serait de savoir si les positions, de M. Tian et de M. Gaudin sont les mêmes. En même temps, je ne sais pas ce que M. Teissier a vraiment fait de différent dans sa gestion ?

Q : Est-ce que la position à adopter face au clientélisme serait devenue une notion clivante à droite comme à gauche ?

R : Je ne pense pas, qu'on puisse dire que le clientélisme, soit une question de droite ou de gauche, mais je pense, que dans une ville comme Marseille, le clientélisme n'a plus sa place. Je ne dis pas, que je ne l'ai jamais pratiqué, mais je pense que c'est une erreur. Je pense, qu'il abaisse ceux qui le réclament, et renforce tous les processus non démocratiques. Mais en même temps, je sais aussi que c'est difficile de l'éradiquer. Surtout dans une ville, où il y a beaucoup de pauvreté et de population en processus d'intégration, la demande clientéliste est forte. Donc, il faut savoir résister.

Q : Concernant la réforme de ce système ? Pensez-vous qu'il faille opérer par différentes touches successives, ou par une remise en cause profonde ?

R : Je pense, qu'il faut aborder cette question globalement, comme je souhaitais le faire, en

faisant une conférence salariale, avec toutes les organisations syndicales, une remise à plat de ces questions, et un débat autour de la professionnalisation.

Je proposais de permettre des passerelles entre le personnel de la CUM et celui de la ville. Car, avec l'ouverture de la CUM, on a créé deux administrations, une, ultra féminisée à la ville ; et celle de la CUM composée à 90% d'hommes. Il faudrait proposer des passerelles, ou des reclassements, quand on est au service du nettoyage, vers 50 ans, on est épuisé physiquement, il faudrait pouvoir replacer ces agents, dans des emplois de gardien de bureaux, ou de musées, à la ville. Sinon on se retrouve avec un nombre de pointeurs (employés en charge du pointage) plus nombreux que le nombre d'éboueurs.

## **O. Entretien avec l'avocat Maître Benoit Candon (réalisé par échange de mails)**

**J'ai décidé de contacter l'avocat Benoit Candon en février 2016 car en tant que citoyen, il a lui-même attaqué MPM et la ville de Marseille sur des problématiques relatives au service public. Il a attaqué MPM sur la légalité de la pratique du fini-parti et il a attaqué la ville sur la non mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour obliger la ville à se mobiliser rapidement. Il connaît donc bien ces deux sujets, y compris sur le plan juridique et financier.**

Q : Avant d'attaquer MPM sur le fini-parti, aviez-vous été contacté par des associations, élus, ou autres acteurs citoyens, pour porter cette demande ?

Maître Candon : Je n'ai été contacté par personne avant d'attaquer.

Q : Qui a défendu MPM dans ce dossier ? Est-ce Me Grimaldi, qui est également l'avocat de FO ?

R : MPM était défendu par Me Jorge Constantes, dont le nom apparaît sur le jugement. FO a fait une « intervention volontaire » devant le tribunal, défendu par Me Grimaldi, mais ils n'ont pas eu droit à la parole, car leur intervention était tardive.

Q : Pouvez-vous expliquer pourquoi la décision sur le fini-parti a été rejugée, après le jugement du 19 janvier 2012 ? Est ce une procédure d'appel ?

R : L'affaire a été rejugée parce que j'ai fait appel, et c'est la cour d'appel, qui m'a donné raison. Pour plus de précision sur la question complexe du fini-parti, j'ai publié un article sur le site : <http://marseillepublic.fr/category/pollution/fini-parti/>

Q : Certains syndicalistes ont évoqué lors des entretiens, la difficulté d'attaquer FO au tribunal administratif à Marseille, car le syndicat serait très bien représenté à la Préfecture. Confirmez-vous ces propos ?

R : FO n'a pas de pouvoir au tribunal administratif, et encore moins à la cour d'appel, donc il est fantaisiste de dire qu'attaquer FO , au tribunal administratif est difficile.

Q : Le système d'attribution des décharges syndicales, semble faire preuve de beaucoup d'opacité ? Vous semble-t-il possible que la justice impose à la ville de Marseille de mettre de l'ordre, dans ce système ?

R : L'opacité dans les attributions syndicales, peut faire l'objet d'une action en justice, mais pas de façon générale et floue, mais uniquement, sur des points précis, sur lesquels certains syndicats sont floués.

Q : Vous vous êtes également intéressé à la question de la mise en place des activités périscolaires, puisque vous avez attaqué la ville sur l'absence de prise en charge des enfants par la municipalité en 2014. Savez-vous pourquoi le taux d'encadrement est si faible à Marseille ? La ville ne devrait-elle pas respecter le taux d'encadrement des activités périscolaires ?

R : Concernant le taux d'encadrement des cantines il est impossible de se caler sur le taux du temps périscolaire, car les objets et fonctions de ces temps sont différents.

En revanche, il est vrai que ce taux est très faible à Marseille, et que constitue un réel préjudice et à différents niveaux : alimentation, fatigue, énervement. Je me demande donc s'il existe un taux défini autrement, soit nationalement (peut-être une circulaire ministérielle a valeur indicative), soit localement (si jamais le conseil municipal l'avait voté).

Q : Concernant la tarification des activités périscolaires, (garderies du matin et du soir), il n'y a aucune prise en compte des revenus à Marseille ; n'est ce pas contraire à la notion de service public ?

R : Concernant les tarifs des activités périscolaires, la réduction sociale (qui se pratique aussi à Aix, pour 1 euro de l'heure) n'est pas une obligation légale, car elle constitue une « discrimination positive », elle est légale, mais non obligatoire. Si la mairie, se plaint des surcoûts, c'est parce qu'elle paie des associations employeuses, plutôt que de recourir à l'emploi direct, en agents non titulaires, CDD ou CDI. En effet, ces animateurs sont payés, sauf erreur, autour de 10 - 12 € de l'heure, alors que la mairie facture autour de 50 €, l'heure à leurs employeurs, tout cela pour éviter d'embaucher directement. Cela constitue une perte lourde, vu le nombre d'animateurs.

## **P. Entretien avec Marie-Arlette Carlotti (conseillère municipale, députée et ministre)**

**Marie-Arlette Carlotti est députée des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements, depuis 2012, elle a été Ministre Déléguée aux Personnes Handicapées et à la Lutte contre les Exclusions , dans le gouvernement Ayrault de 2012 à 2014. Elle a travaillé à la ville de Marseille, au début de sa carrière, et a participé à la création de la CFDT, à la ville de Marseille. L'entretien s'est déroulé le 2 mai 2016, à sa permanence parlementaire.**

Q : Vous avez participé à l'essor de la CFDT dans les années 1975-80, pourriez-vous me raconter quel était votre état d'esprit à cette époque. Comment s'est passée la création de ce syndicat, et pourquoi ne pas avoir choisi le syndicat FO, qui était largement majoritaire à l'époque, à la ville?

R : J'étais étudiante à l'époque, et je voulais faire la Révolution. Comme cela irritait mon père, il m'a mis au boulot, en me faisant rentrer à la ville de Marseille. Le premier poste que j'ai occupé, c'était au service du TAM nettoyage, à la direction du boulevard Chave. J'ai découvert l'existence d'un autre monde, à ce moment là...

Ensuite, j'ai décidé de me syndiquer ; mais je ne voulais pas me syndiquer chez FO. Car j'étais au parti socialiste à l'époque et dans la même section que mon père, figurait François Moscati (le n°1 de FO à l'époque). Il incarnait, pour moi, un syndicalisme absolument pas combattant, un syndicalisme à la petite semaine, qui laisse volontiers la place au piston etc. Donc, j'ai choisi la CFDT. Quand je suis allée rejoindre la CFDT, il n'y avait à l'époque, qu'une toute petite section qui vivotait, composée de deux ou trois personnes. Celui qui est devenu mon mari, est venu avec moi à la CFDT, et ensemble, on a attiré quelques personnes, et notamment, on a dévoyé plusieurs personnes qui venait de FO au moment de la grève des éboueurs de 1976. En effet, pour la première fois, à l'initiative conjointe de la CFDT et de la CGT, nous avons enclenché un mouvement de grève, qui a été plutôt bien suivi, chez les cantonniers et les chauffeurs de bennes. On s'est retrouvé face à des briseurs de grève, qui étaient encartés au parti socialiste et chez FO, et qui venaient avec des barres de fer pour empêcher le blocage des bennes, et forcer les chauffeurs à reprendre le travail. De nombreux salariés ont été assez choqués, par ces pratiques de FO, et ont décidé de rejoindre la CFDT. On a dû passer un accord avec la CGT, pour arriver à exister. A l'époque, la CFDT n'avait pas le droit de distribuer des tracts dans les

ateliers, alors que les tracts de FO circulaient par le courrier officiel. On n'avait pas le droit, d'organiser des réunions syndicales. Pour m'embêter, un jour, Moscati est venu dans mon bureau, pour organiser une réunion en s'asseyant sur mon bureau. Ce jour là, le ton est monté, il nous accusait d'être un syndicat «rouge», moi je lui ai répondu que FO était un syndicat «jaune». Quelques jours plus tard, il s'est battu avec le représentant de la CGT : Vincent Manca. Il y a eu ensuite un procès, suite à la plainte déposée, par Moscati, concernant cette bagarre. Nous n'étions que deux à témoigner, alors qu'il y avait une vingtaine de personnes qui devait témoigner, au départ. J'ai pu raconter devant le juge, cette même histoire, pour illustrer le fait que Moscati était aussi un provocateur, et que je trouvais qu'il y était allé un peu fort, dans la mise en scène de son hospitalisation. (note : avec la publication de la photo de Moscati la tête couverte de bandelettes, en une du Provençal ) Moscati a gardé cette rancune très longtemps , puisqu'il ne m'a plus jamais reparlé. Quand j'ai été désignée suppléante de Philippe San Marco, il a même été le voir en lui disant, que c'était une honte de m'avoir choisi. Puis, petit à petit, la CFDT a grossi, notamment avec d'anciens adhérents de chez FO, et le syndicat s'est implanté à la ville.

Q : Votre choix de rejoindre la CFDT plutôt que le syndicat FO était-il lié à une fracture idéologique, ou portait-il plutôt sur les méthodes, et l'organisation ?

R : La rupture était idéologique, je ne voulais pas aller chez FO. J'avais une vision de FO sur le plan local, c'est à dire, le syndicat du patron. Moi, à l'époque, j'étais au CERES (mouvement créé par Jean Pierre Chevènement), on portait des revendications anti-Defferiste, anti clientéliste. On portait des thèses sur l'autogestion. La CFDT pour moi, c'était le syndicat moderne, qui pouvait porter un projet de société, au delà du clivage marxiste léniniste. Mais je ne voulais surtout pas aller chez FO, c'était clair. Pourtant, c'était vraiment la logique à l'époque à Marseille, quand on était au parti socialiste, de prendre sa carte chez FO.

En même temps, je dois dire qu'aux élections municipales (note : 2014) ; je n'ai pas pris les mêmes positions, que Patrick Mennucci ; je n'ai pas voulu stigmatiser FO, car je sais que chez FO, il y a des gens qui sont à respecter, qui ont des convictions, et qui ne sont pas rentrés à FO pour avoir un piston.

Q : Quels souvenirs gardez-vous de 1983 ? L'union des listes socialistes avec les communistes, a-t-elle créé une fracture au sein des militants socialistes ? Et des encartés chez FO ?

R : 1983, c'est l'année où Defferre a failli perdre les élections ? Oui, je me rappelle qu'entre les deux tours, les cadres de FO ne parlaient même plus aux adjoints au Maire, ou aux élus



socialistes. La rupture était physiquement très marquée. Quand les cadres de FO ont vu au premier tour, que la victoire n'était pas assurée, ils ont vite pris leur distance. Defferre a vu clair dans leur jeu, et il s'est mis à préparer la suite.

Q : Percevez-vous encore aujourd'hui le syndicat FO comme un agent électoral, à Marseille ?

R : Je pense, que la direction de FO actuelle, a dû obligatoirement, prendre du recul. Parce qu'avant c'était vraiment marqué. Je crois, qu'ils sont plus nuancés actuellement. C'est pourquoi je n'ai pas cherché à les stigmatiser, pour aider les militants sincères, à garder leur indépendance. Après, le réseau politique, il est très important. Donc oui, les messages diffusés par le syndicat compte beaucoup, mais tout de même moins qu'autrefois. Les autres syndicats ont progressé, et surtout, les gens sont mieux informés.

Q : Le clientélisme qu'il soit pratiqué par la droite ou par la gauche est présent depuis très longtemps, à Marseille ; peut-on faire de la politique, à l'échelle locale, tout en s'affranchissant de ces pratiques ?

R : Oui, on peut, surtout si on a rien à donner. (rires)

Dans son livre, Philippe Pujol détaille bien les différents types de clientélisme : il y a le clientélisme à l'égard des pauvres, et celui à l'égard des riches. Le clientélisme à destination des riches, se fait à travers les cabinets d'avocats, et l'octroi de terrains immobiliers, par exemple. Donc, oui le clientélisme existe, il vient aussi du fait que les gens demandent souvent des rendez-vous aux élus, pour obtenir un appui, alors que ce qu'ils demandent est légitime, et devrait être prévu par l'administration.

Est-ce que Bruno Gilles vous a parlé de son utilisation des brancardiers en CDD de l'APHM ?

Quand, en période électorale, je vais voir les jeunes qui collent les affiches de Bruno Gilles, ils me disent, mais si demain vous me trouvez un poste à l'APHM , demain je colle pour vous. Il n'y a aucune conviction politique dans tout cela. L'assistant parlementaire de M. Muselier était financé par l'APHM, cela a été dénoncé par l'IGAS, dans son rapport.

Il y a une autre forme de clientélisme, qui m'effraie beaucoup, c'est le communautarisme, l'utilisation des subventions versées aux associations communautaires (juives, arméniennes...), je pense, que tout ce qui tend vers le communautarisme à Marseille, est à proscrire.

Q : Qu'est ce qui explique la force de FO chez Airbus Helicopter (ex : Eurocopter)

R : C'est pareil qu'à la ville, c'est les liens avec la direction. Ils sont en bon terme avec la direction, donc c'est eux qui sont consultés pour le partage des postes , mais on ne peut pas

vraiment comparer avec la ville, car à Eurocopter, la direction affiche une volonté de favoriser le pluralisme syndical.

Q : Peut-on établir un lien entre les dysfonctionnements des services-publics, et l'histoire singulière entre l'administration ville de Marseille, et le syndicat FO ?

R : Pour ce qui est de la propreté, c'est évident ; le syndicat commandait le service du nettoyage de la ville de Marseille. Defferre leur avait octroyé le fini-parti et le contrôle du service du nettoyage. Pour le reste, cela relève plutôt de l'équipe municipale, de son manque d'autorité, et de son manque de volonté.

Q : Quelles sont les pistes de réformes pour le futur ? Comment faire évoluer cette situation, si un jour, vous dirigez la ville de Marseille ?

R : Il faudra une équipe solide, et un appui de la population. Car, le poids de l'immobilisme est très fort. Il y a des fonctionnaires qui travaillent beaucoup, mais il y a aussi, un certain nombre de planqués. Il faut utiliser l'open data pour jouer la carte de la transparence, et informer clairement les habitants, sur l'état de la ville.

## **Q. Bibliographie :**

Abélès Marc, *L'anthropologue et le politique*, in *Anthropologie. État des lieux*, Paris, Librairie générale française, 1986, p. 207-233.

Andolfatto Dominique, Dominique Labbé, *Sociologie des syndicats*, La Découverte, collection Repères, 3ème édition, 2011

Arvois Emmanuel, «Mai-juin 1968 à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône : grève ouvrière de masse, grève prolongée, grèves continuée », Promemo, n°8, P.7-11

Bailey Frederick, *Les règles du jeu politique: étude anthropologique*, Paris, PUF, 1971

Bertrand Claude , *Illusions et réalités de la vie politique à Marseille*, Paris, Payot, 1998.

Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997

Bergougnoux Alain, *Force Ouvrière*, Que sais-je ?, PUF, 1982

Biland Emilie, *Concours territoriaux et institutionnalisation de l'emploi public local (1970 – 2000)*, Science politique, ENS Paris, 2008

Bleitrach Danielle, *Classe ouvrière et social démocratie*, Paris, Éditions sociales, 1981

Blondel Marc, *Qu'est-ce que FO ?*, L'Archipel, 2002

Briquet Jean-Louis, Sawicki Frédéric, *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, Presses Universitaires de France «Politique d'aujourd'hui», 1998

Brunet Jean-Paul, *Saint-Denis, la ville rouge 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980

Cristofol Jacqueline, *Batailles pour Marseille*, Flammarion, 1997

Crozier Michel, Friedberg Erhard, *"L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective"* Editions du Seuil, 1981

Donzel André, Godard Pierre, *Eboueurs de Marseille : Entre luttes syndicales et pratiques municipales*, Syllepse, 2014

Donzel André, *Le nouvel esprit de Marseille*, L'Harmattan, 2014

Dreyfus Michel et all, *La naissance de Force Ouvrière autour de Robert Bothereau*, PUF de Rennes, 2003

Durkheim Emile, *Le suicide, étude de sociologie*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1897, 2009

Eisenstadt Shmuel, Roniger Luis, *Patrons, Clients and Friends. Interpersonal Relations and the Structure of Trust in Society*, Cambridge University Press, Cambridge, 1984

Faure Alain, *Pouvoir local en France : le management mayoral à l'assaut du clientélisme*, Politiques et management public, Volume 9 Numéro 3, 1991

Gallenga Ghislaine, *Une ethnologie de la « modernisation » du service public*, CTHS, Paris, 2011

Garrigou Alain, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la fnsp, 1992

Marion Georges, *Gaston Defferre*, Paris, Albin Michel, 1989

Godard Jacques, *Avec Defferre*, Barcelonnette, Editions du Lion, 2014

Graziano Luigi, *Clientelismo e sistema politico. Il caso dell'Italia*, Turin, Franco Angeli, 1984

Gribaudo G., Eboli A., *Il mondo méridionale in cent'anni di trasformazione*, Venise, Marsilio, 1990

Harter Hélène, *Des villes américaines entre corruption et réforme à la fin du 19<sup>e</sup> siècle*, Histoire urbaine, n°6, 2002, p.115-129.

Lagroye Jacques, *La légitimation.*, Traité de Science Politique, tome 1, Paris, PUF, 1985

Larbre François, « Il faut s'identifier au système ou partir », Livres Hebdo, n° 698, 24 août 2007

Mattina Cesare, *La régulation clientélaire : relations de clientèle et gouvernement urbain à Naples et à Marseille (1970-1980)* In: Annuaire des collectivités locales. Tome 25, 2005. Le financement des politiques locales. pp. 579-585

Mattina Cesare, *L'intermédiation politique des présidents de CIQ*, in Fournier Mazzella, *Marseille entre ville et port*, Paris, La Découverte, 2004

Mattina Cesare, *Mutations des ressources clientélares et construction des notabilités politiques à Marseille (1970-1990)*, Politix. Vol. 17, N°67, 2004.

Médard Jean-François, *Le rapport de clientèle. Du phénomène social à l'analyse politique*,  
Revue  
française de science politique, 1976

Mencherini, Robert, *Guerre froide, grèves rouges : Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France : les grèves "insurrectionnelles" de 1947-1948*, Paris, Syllepse, 1998

Mencherini Robert, *Midi rouge, ombres et lumières : Les années de crise (1930-1940)*, Paris, Syllepse, 2009

Mennucci Patrick, *Nous les Marseillais*, Pygmalion, 2013

Migner Robert-Maurice, *Le Bossisme politique à Montréal : Camillien Houde remplace Méderic Martin (1923-1929)* Revue d'histoire urbaine, n° 1, 1974

Morel Bernard, *Marseille, pouvoirs politiques et mutations économiques depuis 1945*, Méditerranée, Revue géographique des pays méditerranéens, vol 96, 2001

Mouriaux René, *Le syndicalisme en France depuis 1945*, La Découverte, 1994

Mouriaux René, «*État des travaux sur Force ouvrière* », Syndicalisme et société, ISERES VO éditions, vol. 1, 1998

Moscato François, *Une passion de militant : Trente ans de combat syndical*, Autres Temps, 2000, 211p

Nevers Jean-Yves, *Syndicat hégémonique, parti dominant et bureaucratie municipale ; le "triangle de fer " du gouvernement municipal dans une ville française, Toulouse, 1910-1970*, 2008

Ollivier Anne-Laure, *Notabilité et modernité politique. Le cas de Gaston Defferre, 1944-1986*, *Histoire@Politique* 1/2015 (n° 25) , p. 103-119

Péraldi Michel, Samson Michel, *Gouverner Marseille : enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte, 2005

Péraldi Michel, Duport Claire, Samson Michel, *Sociologie de Marseille*, Paris, La Découverte, 2015

Pitt-Rivers Julian, *People of the Sierra*, Chicago, Chicago University Press, 1954

Pujol Philippe, *La fabrique du monstre*, Paris, Les arènes, 2016

Quivy Raymond, Van Campenhoudt Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 2011

Régis Tania, *Force Ouvrière à la lumière des archives américaines*, Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique n°87, 2002

Reynaud Jean-Daniel, *Les Règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin, 1997

Rochu Gilbert, *Marseille: les années Defferre*, Alain Moreau, 1983

Roman Philippe, « Max Weber, Isabelle Kalinowski, *La science, profession et vocation. Suivi de "Leçons wébériennes sur la science & la propagande"* », *Lectures*, Les comptes rendus, 2006

Roncayolo Marcel, *L'élection de Gaston Defferre à Marseille*, *Revue française de science politique*, n°5, 1965, p. 930-946.

San Marco Philippe, Morel Bernard, *L'endroit du décor*, Aix-en-Provence, Edisud, 1985

Segrestin Denis, *Sociologie de l'entreprise*, Paris, Armand Colin, 1992

Séguin-Bernard Francine, Chanlat Jean-François, *L'analyse des organisations : une anthologie sociologique*. Tome 1 : Les théories de l'organisation, Saint-Jean-Sur-Richelieu, Préfontaine, 1983

Tafari Pierre, *Les clientèles politiques en France*, Monaco, Rocher, 2003

Temime Emile, *Migrance, Histoire des migrations à Marseille*, Aix en Provence, Edisud, tome 4, 1991

Vidal-Naquet Pierre, *Les ruisseaux, le canal et la mer : Les eaux de Marseille*, Paris, L'Harmattan, 1993

Vigouroux Robert Paul, *Un parmi les autres*, Paris, Albin Michel, 1991

Voy-Gillis Anaïs, *Élections municipales à Marseille : le maintien d'un système géopolitique local à bout de souffle*, *Hérodote*, n°154, 2014

Weber Max, *La science, profession et vocation*, Marseille, Agone, 2005, 300p



Yon Karel, *L'indépendance selon Force Ouvrière : Le syndicalisme comme « province autonome » de l'ordre politique* in Bérout S., Gobin C., Lefevre J. (dir.), *Le syndicalisme au défi du politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (à paraître)

Yon Karel, *Retour sur les rapports entre syndicalisme et politique : le cas de la CGT-FO* *Éléments pour la sociologie d'un « monde de pensée »* thèse de doctorat, Paris I, 2008